

DÉJÀ **10**
d a n s

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

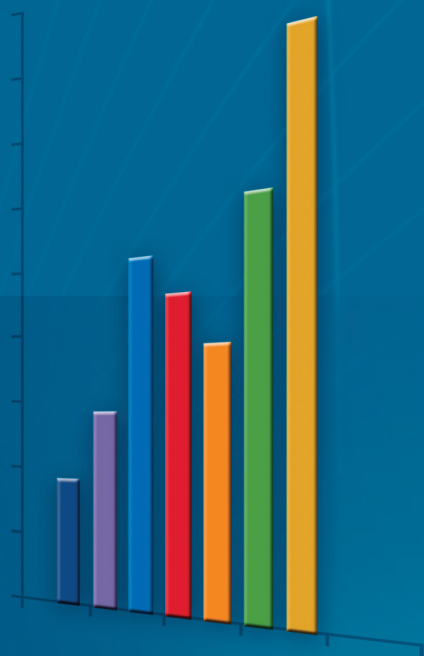
www.stat.gouv.qc.ca

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Annuaire québécois des statistiques du travail

Portrait des principaux indicateurs des
conditions et de la dynamique du travail

Volume 5, numéro 2



Québec 

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2009
ISSN 1712-3267 (version imprimée)
ISSN 1715-6343 (PDF)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2005

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation du gouvernement du Québec
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm.

Décembre 2009

Avant-propos

L'*Annuaire québécois des statistiques du travail* est un élément important des travaux de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) propres au domaine de la statistique du travail. En effet, cette publication se consacre, à raison de deux numéros par année, à l'analyse et au suivi systématiques des principaux indicateurs reliés au marché du travail et aux conditions et à la dynamique du travail.

La présente publication répond à l'article 2 de la loi constitutive de l'ISQ qui stipule que « l'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes ». Le domaine du travail est, il va sans dire, un aspect fort important de toute société. L'*Annuaire* répond donc aux besoins de ceux qui veulent disposer d'une lecture à jour de l'état et de l'évolution du marché du travail québécois selon différents aspects. Pour sa part, le présent numéro de l'*Annuaire* offre un portrait des principaux indicateurs des conditions et de la dynamique du travail.

L'*Annuaire québécois des statistiques du travail* s'adresse à l'ensemble des acteurs du marché du travail. Les travailleurs et les travailleuses, les entreprises, les organisations syndicales, les associations professionnelles, les milieux gouvernementaux et ceux de la recherche y trouveront, deux fois l'an, de l'information détaillée et pertinente sur la statistique du travail au Québec.

L'Institut de la statistique du Québec tient à remercier tous ceux qui ont contribué aux diverses étapes de cette publication, notamment Statistique Canada, les répondants à l'*Enquête sur la population active*, la Commission de la santé et de la sécurité du travail, le ministère du Travail du Québec, ainsi que les membres de son personnel qui ont participé à ce projet.

Le directeur général,

A stylized, handwritten signature in black ink, likely belonging to Stéphane Mercier.

Stéphane Mercier

*Produire une information statistique pertinente, fiable et objective, comparable, actuelle, intelligible et accessible, c'est là, l'engagement « **qualité** » de l'Institut de la statistique du Québec.*

Ce rapport a été réalisé par :

La coordination a été assurée par :

Direction du travail et de la rémunération :

Ont apporté leur précieuse collaboration :

Alexandre Gaudreault

Julie Rabemananjara

Christiane Lamarre, directrice

Jean-François Dorion pour la rédaction des chapitres 4, 5 et 6 ainsi que pour la validation de certaines données

Luc Cloutier pour la rédaction de certaines sections des chapitres 2 et 3

Jean-Marc Kilolo Malambwe pour la validation de certaines données

Marie-Ève Cantin et Claudette d'Anjou pour le travail de mise en page du texte, des figures et des tableaux

Nicole Descroisselles pour la révision linguistique

L'Institut remercie aussi Statistique Canada pour la qualité et la disponibilité du fichier de microdonnées de l'*Enquête sur la population active* qui a rendu possible cette publication. Il remercie également le ministère du Travail pour la transmission des données relatives aux arrêts de travail ainsi que le Service de la statistique de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) pour la disponibilité des données relatives aux lésions professionnelles. L'Institut tient à remercier particulièrement Sylvie Blouin de la CSST pour ses commentaires apportés au chapitre 6 du document.

Pour tout renseignement concernant le contenu de ce rapport, s'adresser à :

Direction du travail et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 400
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384

Télécopieur : 514 876-1767

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Signes conventionnels

Ce rapport utilise les symboles suivants :

- ... N'ayant pas lieu de figurer
- .. Donnée non disponible
- h Nombre d'heures
- * Précision passable; utiliser avec prudence
- ** Faible précision; utiliser avec circonspection
- † Différence non significative
- x Données confidentielles

Avertissements :

À moins d'une mention particulière, les mots *employé*, *chômeur*, etc., font indifféremment référence au masculin et au féminin.

À moins d'une mention particulière, les données présentées sont pour l'ensemble du Québec.

Table des matières

Liste des tableaux	9
Liste des figures	15
Introduction	23
Chapitre 1 Contenu de l'Annuaire	
1.1 Structure de l'Annuaire.....	27
1.2 Précision des données et niveau d'analyse	29
Chapitre 2 Rémunération	
2.1 Rémunération horaire	33
2.1.1 Rémunération horaire selon certaines caractéristiques	33
Rémunération horaire selon le sexe (tableau 2.1)	33
Rémunération horaire selon le groupe d'âge (tableau 2.2)	33
Rémunération horaire selon le niveau d'études (tableau 2.3)	33
Rémunération horaire selon le régime de travail (tableau 2.4)	34
Rémunération horaire selon le statut de l'emploi (tableau 2.5)	34
Rémunération horaire selon le niveau de compétence (tableau 2.6)	35
Rémunération horaire selon la durée de l'emploi (tableau 2.7)	35
Rémunération horaire selon la couverture syndicale (tableau 2.8)	36
Rémunération horaire selon la taille de l'établissement (tableau 2.9).....	36
Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance (tableau 2.10).....	36
Rémunération horaire dans l'industrie des biens et ses secteurs d'activité (tableau 2.11).....	37
Rémunération horaire dans l'industrie des services et ses secteurs d'activité (tableau 2.12)	37
2.1.2 Rémunération horaire selon le sexe et certaines caractéristiques (tableaux 2.13 à 2.23)	38
2.1.3 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et certaines caractéristiques (tableaux 2.24 à 2.31)	39
2.1.4 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et certaines caractéristiques (tableaux 2.32 à 2.38).....	39
2.1.5 Rémunération horaire selon l'industrie et certaines caractéristiques (tableaux 2.39 à 2.45)	40
2.2 Rémunération hebdomadaire	77
2.2.1 Rémunération hebdomadaire selon différentes caractéristiques	77
Rémunération hebdomadaire selon le sexe (tableau 2.46)	77
Rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge (tableau 2.47)	77
Rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études (tableau 2.48)	78
Rémunération hebdomadaire selon le régime de travail (tableau 2.49)	78
Rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi (tableau 2.50).....	79
Rémunération hebdomadaire selon le niveau de compétence (tableau 2.51)	79
Rémunération hebdomadaire selon la durée de l'emploi (tableau 2.52).....	80
Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale (tableau 2.53)	81
Rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement (tableau 2.54).....	81

Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance (tableau 2.55)	82
Rémunération hebdomadaire dans l'industrie des biens et ses secteurs d'activité (tableau 2.56)	82
Rémunération hebdomadaire dans l'industrie des services et ses secteurs d'activité (tableau 2.57)	83
2.2.2 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et certaines caractéristiques (tableau 2.58 à 2.68)	84
2.2.3 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et certaines caractéristiques (tableaux 2.69 à 2.76)	84
2.2.4 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et certaines caractéristiques (tableaux 2.77 à 2.83)	85
2.2.5 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et certaines caractéristiques (tableaux 2.84 à 2.90)	85
2.3 Rémunération annuelle (tableaux 2.91 et 2.92)	123
2.4 Rémunération au taux de salaire minimum	126
Taux horaire du salaire minimum et rémunération hebdomadaire au salaire minimum (tableau 2.93)	126
Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon diverses caractéristiques (tableaux 2.94 à 2.103)	126
Effectif des travailleurs rémunérés au salaire minimum (tableau 2.104)	128

Chapitre 3 Durée du travail

3.1 Heures hebdomadaires habituelles	145
Heures hebdomadaires habituelles selon le sexe (tableau 3.1)	145
Heures hebdomadaires habituelles selon le groupe d'âge (tableau 3.2)	145
Heures hebdomadaires habituelles selon le niveau d'études (tableau 3.3)	146
Heures hebdomadaires habituelles selon le régime de travail (tableau 3.4)	146
Heures hebdomadaires habituelles selon le statut de l'emploi (tableau 3.5)	146
Heures hebdomadaires habituelles selon le niveau de compétence (tableau 3.6)	147
Heures hebdomadaires habituelles selon la durée de l'emploi (tableau 3.7)	147
Heures hebdomadaires habituelles selon la couverture syndicale (tableau 3.8)	147
Heures hebdomadaires habituelles selon le secteur d'appartenance (tableau 3.9)	148
Heures hebdomadaires habituelles selon la taille de l'établissement (tableau 3.10)	148
Heures hebdomadaires habituelles dans l'industrie des biens et ses secteurs d'activité (tableau 3.11)	148
Heures hebdomadaires habituelles dans l'industrie des services et ses secteurs d'activité (tableau 3.12)	149
3.2 Durée du travail réelle	172
Durée du travail réelle en heures par année selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail et le statut d'emploi pour l'ensemble des employés (tableau 3.13)	172
Durée du travail réelle en heures par année selon le niveau de compétence, la durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance pour l'ensemble des employés (tableau 3.14)	174
Durée du travail réelle en heures par année selon l'industrie et les secteurs d'activité pour l'ensemble des employés (tableau 3.15)	176
Durée du travail réelle en heures par année selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le statut d'emploi pour les employés à temps plein (tableau 3.16)	177

Durée du travail réelle en heures par année selon le niveau de compétence, la durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance pour les employés à temps plein (tableau 3.17)	179
Durée du travail réelle en heures par année selon l'industrie et les secteurs d'activité pour les employés à temps plein (tableau 3.18).....	180
Durée du travail réelle en jours par année selon diverses caractéristiques (tableaux 3.19 à 3.21).....	181

Chapitre 4 Mouvements de main-d'œuvre

4.1 Cessations d'emploi.....	193
Cessations d'emploi volontaires et involontaires selon le sexe (tableaux 4.1 et 4.2)	193
Cessations d'emploi volontaires et involontaires selon le groupe d'âge (tableau 4.3).....	193
Raisons des cessations d'emploi (tableau 4.4)	194
Raisons des cessations d'emploi selon le sexe (tableau 4.5).....	194
Raisons des cessations d'emploi selon le groupe d'âge (tableau 4.6).....	194
4.2 Durée de l'emploi.....	202
Durée moyenne de l'emploi selon le sexe et le groupe d'âge (tableaux 4.7 et 4.8)	202
Durée moyenne de l'emploi selon le niveau d'études et le régime de travail (tableaux 4.9 et 4.10)	202
Durée moyenne de l'emploi selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence (tableaux 4.11 et 4.12)	202
Durée moyenne de l'emploi selon la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance (tableaux 4.13 à 4.15)	202
Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité (tableau 4.16)	203
Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité (tableau 4.17).....	203
4.3 Âge moyen de la prise de retraite	210
Âge moyen de la prise de retraite selon le sexe et le secteur d'appartenance (tableaux 4.18 et 4.19)	210

Chapitre 5 Arrêts de travail

5.1 Conflits de travail (tableau 5.1)	216
5.2 Travailleurs touchés (tableau 5.2).....	216
5.3 Jours-personnes non travaillés (tableau 5.3).....	217
5.4 Ratio du temps non travaillé (tableau 5.4)	218
5.5 Conflits de travail selon la région administrative (tableau 5.5).....	219

Chapitre 6 Santé et sécurité du travail

6.1 Dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés selon le sexe (tableau 6.1)	228
6.2 Dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés selon le groupe d'âge (tableau 6.2)	228
6.3 Taux de lésion professionnelle (tableau 6.3)	229
6.4 Décès acceptés (tableaux 6.4 et 6.5).....	230
6.5 Dossiers du programme « Pour une maternité sans danger » (tableau 6.6).....	231

Glossaire	239
------------------------	-----

Liste des tableaux

1.1	Structure de l'Annuaire québécois des statistiques du travail	27
1.2	Liste des variables d'analyse selon les trois catégories retenues	28
1.3	Mesures de précision des données et seuils de décision	30

Chapitre 2 Rémunération

2.1	Rémunération horaire selon le sexe, Québec, 2000-2008.....	41
2.2	Rémunération horaire selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2008	42
2.3	Rémunération horaire selon le niveau d'études, Québec, 2000-2008	43
2.4	Rémunération horaire selon le régime de travail Québec, 2000-2008	44
2.5	Rémunération horaire selon le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008	45
2.6	Rémunération horaire selon le niveau de compétence, Québec, 2000-2008	46
2.7	Rémunération horaire selon la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008	47
2.8	Rémunération horaire selon la couverture syndicale, Québec, 2000-2008	48
2.9	Rémunération horaire selon la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008	49
2.10	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance, Québec, 2000-2008	50
2.11	Rémunération horaire dans l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008.....	51
2.12	Rémunération horaire dans l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008.....	52
2.13	Rémunération horaire selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008	54
2.14	Rémunération horaire selon le sexe et le niveau d'études, Québec, 2000-2008	55
2.15	Rémunération horaire selon le sexe et le régime de travail, Québec, 2000-2008	55

2.16	Rémunération horaire selon le sexe et le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008	56
2.17	Rémunération horaire selon le sexe et le niveau de compétence, Québec, 2000-2008	56
2.18	Rémunération horaire selon le sexe et la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008.....	57
2.19	Rémunération horaire selon le sexe et la couverture syndicale, Québec, 2000-2008	57
2.20	Rémunération horaire selon le sexe et la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008	58
2.21	Rémunération horaire selon le sexe et le secteur d'appartenance, Québec, 2000-2008	58
2.22	Rémunération horaire selon le sexe, pour l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008.....	59
2.23	Rémunération horaire selon le sexe pour l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008.....	60
2.24	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le groupe d'âge , Québec, 2000-2008.....	62
2.25	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le niveau d'études, Québec, 2000-2008.....	63
2.26	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le régime de travail, Québec, 2000-2008.....	63
2.27	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008.....	64
2.28	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le niveau de compétence, Québec, 2000-2008	64
2.29	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008	65
2.30	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et la couverture syndicale, Québec, 2000-2008.....	65

2.31	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008.....	66	2.47	Rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2008.....	88
2.32	Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008	67	2.48	Rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études, Québec, 2000-2008.....	89
2.33	Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le niveau d'études, Québec, 2000-2008	68	2.49	Rémunération hebdomadaire selon le régime de travail, Québec, 2000-2008	90
2.34	Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le régime de travail, Québec, 2000-2008	68	2.50	Rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008....	91
2.35	Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008	69	2.51	Rémunération hebdomadaire selon le niveau de compétence, Québec, 2000-2008	92
2.36	Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le niveau de compétence, Québec, 2000-2008.....	69	2.52	Rémunération hebdomadaire selon la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008.....	93
2.37	Rémunération horaire selon la couverture syndicale et la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008	70	2.53	Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale, Québec, 2000-2008	94
2.38	Rémunération horaire selon la couverture syndicale et la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008.....	71	2.54	Rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008	95
2.39	Rémunération horaire selon l'industrie et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008	72	2.55	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance, Québec, 2000-2008	96
2.40	Rémunération horaire selon l'industrie et le niveau d'études, Québec, 2000-2008 ..	73	2.56	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008.....	97
2.41	Rémunération horaire selon l'industrie et le régime de travail, Québec, 2000-2008	73	2.57	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008.....	98
2.42	Rémunération horaire selon l'industrie et le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008	74	2.58	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008	100
2.43	Rémunération horaire selon l'industrie et le niveau de compétence, Québec, 2000-2008	74	2.59	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le niveau d'études, Québec, 2000-2008	101
2.44	Rémunération horaire selon l'industrie et la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008.....	75	2.60	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le régime de travail, Québec, 2000-2008	101
2.45	Rémunération horaire selon l'industrie et la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008	76	2.61	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008	102
2.46	Rémunération hebdomadaire selon le sexe, Québec, 2000-2008.....	87	2.62	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le niveau de compétence, Québec, 2000-2008.....	102

2.63	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008.....	103	2.78	Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le niveau d'études, Québec, 2000-2008	114
2.64	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et la couverture syndicale, Québec, 2000-2008.....	103	2.79	Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le régime de travail, Québec, 2000-2008	114
2.65	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008.....	104	2.80	Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008	115
2.66	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le secteur d'appartenance, Québec, 2000-2008.....	104	2.81	Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le niveau de compétence, Québec, 2000-2008	115
2.67	Rémunération hebdomadaire selon le sexe pour l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008	105	2.82	Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008.....	116
2.68	Rémunération hebdomadaire selon le sexe pour l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008	106	2.83	Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008	117
2.69	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008	108	2.84	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008	118
2.70	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le niveau d'études, Québec, 2000-2008	109	2.85	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le niveau d'études, 2000-2008	119
2.71	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le régime de travail, Québec, 2000-2008	109	2.86	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le régime de travail, Québec, 2000-2008.....	119
2.72	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008	110	2.87	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008.....	120
2.73	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le niveau de compétence, Québec, 2000-2008	110	2.88	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le niveau de compétence, Québec, 2000-2008.....	120
2.74	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008.....	111	2.89	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008	121
2.75	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et la couverture syndicale, Québec, 2000-2008	111	2.90	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008.....	122
2.76	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008	112	2.91	Revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2007, ensemble des personnes ayant un revenu, Québec, 2000-2007.....	124
2.77	Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008.....	113	2.92	Revenu d'emploi annuel, en dollars constants de 2007, travailleurs à temps plein toute l'année, Québec, 2000-2007 ...	125

2.93	Taux du salaire minimum et rémunération hebdomadaire au salaire minimum, Québec, 2000-2008.....	129	2.105	Effectif des travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le régime de travail et le niveau de compétence	141
2.94	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le sexe, Québec, 2000-2008	130	2.106	Effectif des travailleurs rémunérés au salaire minimum selon la couverture syndicale et la taille de l'établissement	142
2.95	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2008.....	131	Chapitre 3 Durée du travail		
2.96	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le niveau d'études, Québec, 2000-2008.....	132	3.1	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le sexe, Québec, 2000-2008.....	151
2.97	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le régime de travail, Québec, 2000-2008.....	133	3.2	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2008	152
2.98	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008.....	134	3.3	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le niveau d'études, Québec, 2000-2008....	155
2.99	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le niveau de compétence, Québec, 2000-2008.....	135	3.4	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le régime de travail, Québec, 2000-2008..	156
2.100	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008.....	136	3.5	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008..	157
2.101	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la couverture syndicale, Québec, 2000-2008.....	137	3.6	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le niveau de compétence, Québec, 2000-2008.....	158
2.102	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008.....	138	3.7	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008.....	160
2.103	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la couverture syndicale, Québec, 2000-2008.....	139	3.8	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon la couverture syndicale, Québec, 2000-2008	162
2.104	Effectif des travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le sexe, le groupe d'âge et le niveau d'études, Québec, 2000-2008.....	140	3.9	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le secteur d'appartenance, Québec, 2000-2008	163
			3.10	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008	165
			3.11	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008.....	166

3.12	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008.....	168
3.13	Durée du travail réelle en heures par année selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail et le statut de l'emploi, ensemble des employés, Québec, 2008.....	182
3.14	Durée du travail réelle en heures par année selon le niveau de compétence, la tranche de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, ensemble des employés, Québec, 2008.....	183
3.15	Durée du travail réelle en heures par année selon l'industrie et les secteurs d'activité, ensemble des employés, Québec, 2008.....	184
3.16	Durée du travail réelle en heures par année selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail et le statut de l'emploi, employés à temps plein, Québec, 2008.....	185
3.17	Durée du travail réelle en heures par année selon le niveau de compétence, la tranche de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, employés à temps plein, Québec, 2008.....	186
3.18	Durée du travail réelle en heures par année selon l'industrie et les secteurs d'activité, employés à temps plein, Québec, 2008.....	187
3.19	Durée du travail réelle en jours par année selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le statut de l'emploi, employés à temps plein, Québec, 2008.....	188
3.20	Durée du travail réelle en jours par année selon le niveau de compétence, la durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, employés à temps plein, Québec, 2008.....	189
3.21	Durée du travail réelle selon l'industrie et les secteurs d'activité, employés à temps plein, Québec, 2008.....	190

Chapitre 4 Mouvements de main-d'œuvre

4.1	Cessations d'emploi volontaires et involontaires, Québec, 2000-2008	196
4.2	Cessations d'emploi volontaires et involontaires selon le sexe, Québec, 2000-2008	196
4.3	Cessations d'emploi volontaires et involontaires selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2008.....	197
4.4	Raisons des cessations d'emploi, Québec, 2000-2008.....	198
4.5	Raisons des cessations d'emploi selon le sexe, Québec, 2000-2008.....	199
4.6	Raisons des cessations d'emploi selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2008.....	200
4.7	Durée moyenne de l'emploi selon le sexe, Québec, 2000-2008.....	204
4.8	Durée moyenne de l'emploi selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2008.....	204
4.9	Durée moyenne de l'emploi selon le niveau d'études, Québec, 2000-2008....	205
4.10	Durée moyenne de l'emploi selon le régime de travail, Québec, 2000-2008..	205
4.11	Durée moyenne de l'emploi selon le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008..	206
4.12	Durée moyenne de l'emploi selon le niveau de compétence, Québec, 2000-2008	206
4.13	Durée moyenne de l'emploi selon la couverture syndicale, Québec, 2000-2008	207
4.14	Durée moyenne de l'emploi selon la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008	207
4.15	Durée moyenne de l'emploi selon le secteur d'appartenance, Québec, 2000-2008	208
4.16	Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008.....	208
4.17	Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008	209

4.18	Âge moyen de la prise de la retraite selon le sexe, Québec, 2000-2008	211
4.19	Âge moyen de la prise de la retraite selon le secteur d'appartenance, Québec, 2000-2008	211

Chapitre 5 Arrêts de travail

5.1	Conflits de travail selon diverses ventilations, Québec, 2000-2008	220
5.2	Travailleurs touchés par un conflit de travail selon diverses ventilations, Québec, 2000-2008.....	221
5.3	Jours-personnes non travaillés selon diverses ventilations, Québec, 2000-2008	222
5.4	Ratio du temps non travaillé, Québec, Canada et Ontario, 2000-2008	223
5.5	Nombre de conflits de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes non travaillés selon la région administrative, Québec, 2000 et 2008.....	224

Chapitre 6 Santé et sécurité du travail

6.1	Travailleurs couverts par le régime de santé et de sécurité du travail et dossiers ouverts et acceptés selon l'événement et selon le sexe, Québec, 2000-2008	232
6.2	Travailleurs couverts par le régime de santé et de sécurité du travail et dossiers ouverts et acceptés selon l'événement et selon le groupe d'âge ¹ , Québec, 2000-2008.....	234
6.3	Taux de lésion professionnelle selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008	235
6.4	Nombre de décès selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008 ...	236
6.5	Ratio « décès/100 000 travailleurs couverts » selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008.....	237
6.6	Évolution du programme « Pour une maternité sans danger », Québec, 2000-2007	238

Liste des figures

Chapitre 2 Rémunération

2.1 A	Rémunération horaire en dollars courants et constants et taux d'inflation.....	41	2.5 D	Écart de la rémunération horaire entre l'emploi permanent et l'emploi temporaire	45
2.1 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon le sexe	41	2.6 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon le niveau de compétence	46
2.1 C	Position salariale de la rémunération horaire des femmes et des hommes par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008	41	2.6 B	Position salariale de la rémunération horaire selon le niveau de compétence par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008	46
2.1 D	Écart de la rémunération horaire entre les hommes et les femmes	41	2.7 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon la tranche de durée de l'emploi	47
2.2 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon le groupe d'âge	42	2.7 B	Position salariale de la rémunération horaire selon la tranche de durée de l'emploi par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008	47
2.2 B	Position salariale de la rémunération horaire selon le groupe d'âge par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008	42	2.8 A	Croissance annuelle de la rémunération horaire selon la couverture syndicale.....	48
2.3 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon le niveau d'études	43	2.8 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon la couverture syndicale	48
2.3 B	Position salariale de la rémunération horaire selon le niveau d'études par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008	43	2.8 C	Position salariale de la rémunération horaire selon la couverture syndicale par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008	48
2.4 A	Croissance annuelle de la rémunération horaire selon le régime de travail.....	44	2.8 D	Écart de la rémunération horaire entre les employés syndiqués et non syndiqués.....	48
2.4 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon le régime de travail	44	2.9 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon la taille de l'établissement.....	49
2.4 C	Position salariale de la rémunération horaire selon le régime de travail par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008	44	2.9 B	Position salariale de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008	49
2.4 D	Écart de la rémunération horaire entre le régime de travail à temps plein et celui à temps partiel	44	2.10 A	Croissance annuelle de la rémunération horaire selon le secteur d'appartenance	50
2.5 A	Croissance annuelle de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi	45	2.10 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon le secteur d'appartenance.....	50
2.5 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon le statut de l'emploi	45	2.10 C	Position salariale de la rémunération horaire selon le secteur d'appartenance par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008	50
2.5 C	Position salariale de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008	45			

2.10 D	Écart de la rémunération horaire entre le secteur public et le secteur privé	50	2.27 A	Ratio public/privé de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 2000 et 2008...	64
2.11 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité.....	51	2.29 A	Ratio public/privé de la rémunération horaire selon la tranche de durée de l'emploi et la couverture syndicale, 2000 et 2008	65
2.11 B	Position salariale de la rémunération horaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008.....	51	2.31 A	Ratio public/privé de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement, 2000 et 2008	66
2.12 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité.....	52	2.32 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon le groupe d'âge, 2000 et 2008	67
2.12 B	Position salariale de la rémunération horaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008.....	53	2.33 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 2000 et 2008	68
2.13 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon le groupe d'âge, 2000 et 2008	54	2.35 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 2000 et 2008	69
2.14 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 2000 et 2008	55	2.37 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon la tranche de durée de l'emploi, 2000 et 2008	70
2.16 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 2000 et 2008.....	56	2.38 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement, 2000 et 2008.....	71
2.18 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon la tranche de durée de l'emploi et la couverture syndicale, 2000 et 2008	57	2.39 A	Ratio biens/services de la rémunération horaire selon le groupe d'âge, 2000 et 2008	72
2.20 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, 2000 et 2008.....	58	2.40 A	Ratio biens/services de la rémunération horaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 2000 et 2008.....	73
2.22 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 2000 et 2008	59	2.42 A	Ratio biens/services de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 2000 et 2008	74
2.23 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, 2000 et 2008	60	2.44 A	Ratio biens/services de la rémunération horaire selon la tranche de durée de l'emploi, 2000 et 2008	75
2.24 A	Ratio public/privé de la rémunération horaire selon le groupe d'âge, 2000 et 2008	62	2.45 A	Ratio biens/services de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement, 2000 et 2008	76
2.25 A	Ratio public/privé de la rémunération horaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 2000 et 2008.....	63	2.46 A	Rémunération hebdomadaire en dollars courants et constants et taux d'inflation	87
			2.46 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon le sexe	87

2. 46 C	Position salariale de la rémunération hebdomadaire des femmes et des hommes par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008	87	2.51 B	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le niveau de compétence par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008.....	92
2.46 D	Écart de la rémunération hebdomadaire entre les hommes et les femmes	87	2.52 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon la tranche de durée de l'emploi	93
2.47 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon le groupe d'âge.....	88	2.52 B	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon la tranche de durée d'emploi par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 à 2008	93
2.47 B	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008	88	2.53 A	Croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale	94
2.48 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon le niveau d'études	89	2.53 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon la couverture syndicale	94
2.48 B	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008	89	2. 53 C	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008	94
2.49 A	Croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire selon le régime de travail	90	2.53 D	Écart de la rémunération hebdomadaire entre les employés syndiqués et non syndiqués	94
2.49 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon le régime de travail	90	2.54 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon la taille de l'établissement.....	95
2.49 C	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le régime de travail par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008	90	2. 54 B	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008.....	95
2.49 D	Écart de la rémunération hebdomadaire entre le régime de travail à temps plein et celui à temps partiel	90	2.55 A	Croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance	96
2.50 A	Croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi	91	2.55 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon le secteur d'appartenance	96
2.50 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon le statut de l'emploi	91	2.55 C	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008.....	96
2.50 C	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008	91	2.55 D	Écart de la rémunération hebdomadaire entre le secteur public et le secteur privé.....	96
2.50 D	Écart de la rémunération hebdomadaire entre l'emploi permanent et l'emploi temporaire	91			
2.51 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon le niveau de compétence	92			

2.56 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité.....	97	2.72 A	Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 2000 et 2008.....	110
2.56 B	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008.....	97	2.74 A	Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon la tranche de durée de l'emploi et la couverture syndicale, 2000 et 2008.....	111
2.57 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité	98	2.76 A	Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement, Québec, 2000 et 2008	112
2.57 B	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 à 2008.....	99	2.77 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, 2000 et 2008.....	113
2.58 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, 2000 et 2008.....	100	2.78 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 2000 et 2008.....	114
2.59 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 2000 et 2008.....	101	2.80 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 2000 et 2008.....	115
2.61 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 2000 et 2008.....	102	2.82 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon la tranche de durée de l'emploi, 2000 et 2008.....	116
2.63 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon la tranche de durée de l'emploi et la couverture syndicale, 2000 et 2008.....	103	2.83 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement, 2000 et 2008.....	117
2.65 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, 2000 et 2008.....	104	2.84 A	Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, 2000 et 2008.....	118
2.67 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 2000 et 2008	105	2.85 A	Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 2000 et 2008.....	119
2.68 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 2000 et 2008	106	2.87 A	Ratio biens / services de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 2000 et 2008.....	120
2.69 A	Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, 2000 et 2008.....	108	2.89 A	Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon la tranche de durée de l'emploi, 2000 et 2008	121
2.70 A	Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 2000 et 2008.....	109	2.90 A	Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement, 2000 et 2008.....	122

2.91 A	Indice du revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2007, ensemble des personnes ayant un revenu	124	2.98 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le statut de l'emploi, 2008.....	134
2.91 B	Croissance annuelle du revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2007, ensemble des personnes ayant un revenu	124	2.99 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le niveau de compétence, 2008.....	135
2.91 C	Écart du revenu d'emploi annuel entre les hommes et les femmes, en dollars constants de 2007, ensemble des personnes ayant un revenu	124	2.100 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la tranche de durée de l'emploi, 2008.....	136
2.92 A	Indice du revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2007, travailleurs à temps plein toute l'année	125	2.101 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la couverture syndicale, 2008.....	137
2.92 B	Croissance annuelle du revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2007, travailleurs à temps plein toute l'année	125	2.102 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la taille de l'établissement, 2008.....	138
2.92 C	Écart du revenu d'emploi annuel entre les hommes et les femmes, en dollars constants de 2007, travailleurs à temps plein toute l'année	125	2.103 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon l'industrie, 2008.....	139
2.93 A	Taux horaire du salaire minimum en dollars courants et constants (de 2000) et taux d'inflation	129	2.104 A	Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le sexe, 2000 et 2008	140
2.93 B	Rémunération hebdomadaire au salaire minimum en dollars courants et constants (de 2000) et taux d'inflation	129	2.104 B	Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le groupe d'âge, 2000 et 2008	140
2.93 C	Croissance annuelle du taux horaire du salaire minimum et de la rémunération hebdomadaire au salaire minimum	129	2.104 C	Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le niveau d'études, 2000 et 2008	140
2.93 D	Croissance nominale et réelle de la rémunération au salaire minimum de 2000 à 2008	129	2.105 A	Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le régime de travail, 2000 et 2008	141
2.94 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le sexe, 2008	130	2.105 B	Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le niveau de compétence, 2000 et 2008	141
2.95 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le groupe d'âge, 2008	131	2.106 A	Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon la couverture syndicale, 2000 et 2008	142
2.96 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le niveau d'études, 2008 ...	132	2.106 B	Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le niveau de compétence, 2000 et 2008	142
2.97 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le régime de travail, 2008.....	133			

Chapitre 3 Durée du travail

3.1 A	Heures hebdomadaires habituelles selon le sexe, 2000 et 2008	151
3.1 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon le sexe...	151
3.1 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon le sexe, 2008	151
3.1 D	Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le sexe	151
3.2 A	Heures hebdomadaires habituelles selon le groupe d'âge, 2000 et 2008	152
3.2 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon le groupe d'âge	152
3.2 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon le groupe d'âge, 2008	153
3.2 D	Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le groupe d'âge	153
3.3 A	Heures hebdomadaires habituelles selon le niveau d'études, 2000 et 2008	154
3.3 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon le niveau d'études	154
3.3 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon le niveau d'études, 2008	155
3.3 D	Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le niveau d'études	155
3.4 A	Heures hebdomadaires habituelles selon le régime de travail, 2000 et 2008	156
3.4 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon le régime de travail	156
3.5 A	Heures hebdomadaires habituelles selon le statut de l'emploi, 2000 et 2008	157
3.5 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon le statut de l'emploi.....	157
3.5 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon le statut de l'emploi, 2008.....	157
3.5 D	Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le statut de l'emploi.....	157

3.6 A	Heures hebdomadaires habituelles selon le niveau de compétence, 2000 et 2008	158
3.6 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon le niveau de compétence.....	158
3.6 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon le niveau de compétence, 2008	159
3.6 D	Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le niveau de compétence.....	159
3.7 A	Heures hebdomadaires habituelles selon la tranche de durée d'emploi, 2000 et 2008	160
3.7 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon la tranche de durée de l'emploi	160
3.7 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon la tranche de durée de l'emploi, 2008.....	161
3.7 D	Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon la tranche de durée de l'emploi	161
3.8 A	Heures hebdomadaires habituelles selon la couverture syndicale, 2000 et 2008	162
3.8 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon la couverture syndicale	162
3.8 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon la couverture syndicale, 2008	162
3.8 D	Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon la couverture syndicale	162
3.9 A	Heures hebdomadaires habituelles selon le secteur d'appartenance, 2000 et 2008...	163
3.9 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon le secteur d'appartenance	163
3.9 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon le secteur d'appartenance, 2008.....	163
3.9 D	Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le secteur d'appartenance.....	163
3.10 A	Heures hebdomadaires habituelles selon la taille de l'établissement, 2000 et 2008...	164
3.10 B	Répartition de l'horaire de travail habituel selon la taille de l'établissement, 2008.....	164

3.10 C	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon la taille de l'établissement	165	3.17 A	Durée du travail réelle hebdomadaire selon le niveau de compétence, la tranche de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, employés à temps plein, 2008	186
3.10 D	Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon la taille de l'établissement	165	3.18 A	Durée du travail réelle hebdomadaire selon l'industrie et les secteurs d'activité, employés à temps plein, 2008.....	187
3.11 A	Heures hebdomadaires habituelles selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 2000 et 2008	166	3.19 A	Absences en raison de vacances et jours fériés selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le statut de l'emploi, employés à temps plein, 2008.....	188
3.11 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité.....	166	3.20 A	Absences en raison de vacances et jours fériés selon le niveau de compétence et la durée de l'emploi, employés à temps plein, 2008.....	189
3.11 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 2008.....	167	3.20 B	Absences en raison de vacances et jours fériés selon la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, employés à temps plein, 2008.....	189
3.11 D	Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité.....	167	3.21 A	Absences en raison de vacances et jours fériés selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, employés à temps plein, 2008.....	190
3.12 A	Heures hebdomadaires habituelles pour l'industrie des services et ses secteurs d'activité, 2000 et 2008	168	3.21 B	Absences en raison de vacances et jours fériés selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, employés à temps plein, 2008.....	190
3.12 B	Répartition de l'horaire de travail habituel selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, 2008.....	170			
3.13 A	Durée du travail réelle hebdomadaire selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail et le statut de l'emploi, ensemble des employés, 2008.....	182	Chapitre 4 Mouvements de main-d'œuvre		
3.14 A	Durée du travail réelle hebdomadaire selon le niveau de compétence, la tranche de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, ensemble des employés, 2008	183	4.1 A	Cessations d'emploi volontaires et involontaires	196
3.15 A	Durée du travail réelle hebdomadaire selon l'industrie et ses secteurs d'activité, ensemble des employés, 2008.....	184	4.2 A	Cessations d'emploi selon le sexe	196
3.16 A	Durée du travail réelle hebdomadaire selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail et le statut de l'emploi, employés à temps plein, 2008.....	185	4.3 A	Cessations d'emploi selon le groupe d'âge, 2000 et 2008	197
			4.4 A	Raisons des cessations d'emploi volontaires, 2000.....	198
			4.4 B	Raisons des cessations d'emploi volontaires, 2008.....	198
			4.5 A	Raisons des cessations d'emploi volontaires, femmes, 2008	199
			4.5 B	Raisons des cessations d'emploi volontaires, hommes, 2008	199

4.6 A	Raisons des cessations d'emploi volontaires, 15-24 ans, 2008	200
4.6 B	Raisons des cessations d'emploi volontaires, 25-44 ans, 2008	200
4.6 C	Raisons des cessations d'emploi volontaires, 45-54 ans, 2008	201
4.6 D	Raisons des cessations d'emploi volontaires, 55 ans et plus, 2008.....	201
4.7 A	Durée moyenne de l'emploi selon le sexe...	204
4.8 A	Durée moyenne de l'emploi selon le groupe d'âge, 2008	204
4.9 A	Durée moyenne de l'emploi selon le niveau d'études.....	205
4.10 A	Durée moyenne de l'emploi selon le régime de travail	205
4.11 A	Durée moyenne de l'emploi selon le statut de l'emploi.....	206
4.12 A	Durée moyenne de l'emploi selon le niveau de compétence.....	206
4.13 A	Durée moyenne de l'emploi selon la couverture syndicale	207
4.14 A	Durée moyenne de l'emploi selon la taille de l'établissement	207
4.15 A	Durée de l'emploi selon le secteur d'appartenance	208
4.16 A	Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 2008.....	208
4.17 A	Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, 2008.....	209
4.18 A	Âge moyen de la prise de la retraite selon le sexe	211
4.19 A	Âge moyen de la prise de la retraite selon le secteur d'appartenance.....	211

Chapitre 5 Arrêts de travail

5.1 A	Conflits de travail	220
5.1 B	Conflits de compétence québécoise, secteur privé et secteur public	220
5.1 C	Conflits selon leur nature et part des grèves dans l'ensemble des conflits.....	220

5.2 A	Travailleurs touchés et ampleur moyenne des conflits	221
5.2 B	Travailleurs touchés, ensemble, secteur privé et secteur public.....	221
5.2 C	Proportion de travailleurs touchés par un conflit de compétence québécoise	221
5.3 A	Jours-personnes non travaillés et durée moyenne des conflits en jours ouvrables.....	222
5.3 B	Jours-personnes non travaillés, ensemble, secteur privé et secteur public	222
5.3 C	Jours-personnes non travaillés selon la nature du conflit et part des jours-personnes non travaillés dans le cadre d'une grève par rapport à l'ensemble.....	222
5.4 A	Nombre d'employés et ratio du temps non travaillé	223

Chapitre 6 Santé et sécurité du travail

6.1 A	Répartition des dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés selon le sexe	233
6.1 B	Répartition des dossiers d'accident du travail selon le sexe, 2000 et 2008	233
6.1 C	Répartition des dossiers de maladie professionnelle selon le sexe, 2000 et 2008	233
6.2 A	Répartition des dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés selon le groupe d'âge	234
6.3 A	Taux de lésion professionnelle selon le sexe	235
6.4 A	Décès selon le groupe d'âge	236
6.5 A	Décès inscrits et acceptés et ratio « décès/100 000 travailleurs couverts »	237
6.5 B	Répartition des décès inscrits et acceptés selon le type d'événement	237
6.6 A	Réclamations acceptées dans le cadre du programme « Pour une maternité sans danger » et nombre moyen de jours d'indemnisation	238

L'Annuaire québécois des statistiques du travail a pour objectif de présenter un portrait de l'état du marché du travail ainsi que des conditions et de la dynamique du travail, à raison de deux numéros par année. Le premier volume, paru en 2005, constituait une analyse historique de ces éléments. Les volumes suivants sont principalement consacrés à une analyse conjoncturelle et ont été enrichis de nouveaux tableaux et figures. Ce cinquième volume constitue une mise à jour des éléments présentés dans les volumes précédents.

Tandis que le premier numéro, publié en juin, portait sur les principaux indicateurs du marché du travail, le présent numéro aborde les conditions et la dynamique du travail. Celui-ci comporte six chapitres. Le premier présente la structure de l'Annuaire et fournit des renseignements relatifs à la méthodologie, à la précision des données et au niveau d'analyse.

Les chapitres suivants couvrent, en général, la période 2000-2008. L'analyse est présentée, d'une part, pour l'ensemble des travailleurs québécois et, d'autre part, selon diverses ventilations relatives aux caractéristiques des personnes en emploi, de l'emploi lui-même et du milieu de travail. Il importe de retenir que pour les chapitres 2 à 5, les résultats portent uniquement sur l'ensemble des employés, excluant ainsi les travailleurs autonomes; les sections sur la rémunération annuelle (2.3) et sur l'âge moyen de la prise de la retraite (4.3) constituent toutefois des exceptions puisque les travailleurs autonomes sont compris dans l'analyse.

Le chapitre 2 brosse le portrait de la rémunération des employés au Québec. L'analyse s'attarde à la rémunération horaire, hebdomadaire et annuelle de même qu'aux employés rémunérés au salaire minimum. Le chapitre 3 se consacre à l'analyse de la durée du travail habituelle et réelle; dans ce dernier cas, les heures enregistrées pour les diverses absences et pour le temps supplémentaire sont considérées dans le calcul de la durée du travail. On retrouve également dans ce chapitre une analyse en fonction des divers horaires de travail (court, normal et long). Les mouvements de main-d'œuvre, soit les cessations d'emploi, la durée de l'emploi ainsi que l'âge de la prise de la retraite, font l'objet d'une analyse au chapitre 4. Le chapitre 5 fait état de la situation des arrêts de travail au Québec en analysant les conflits de travail, le nombre de travailleurs (salariés) touchés et de jours-personnes non travaillés. Finalement, le sixième chapitre est consacré au thème de la santé et de la sécurité du travail. On y retrouve des analyses relatives au nombre de dossiers de lésions professionnelles et de décès ainsi qu'aux dossiers du programme « Pour une maternité sans danger ».

1.1 Structure de l'Annuaire

Le tableau 1.1 présente la structure de l'Annuaire québécois des statistiques du travail. Cet annuaire est composé de 8 thèmes comprenant 30 indicateurs. Les trois premiers thèmes portent sur les principaux indicateurs du marché du travail, alors que les thèmes 4 à 8 abordent plus spécifiquement les conditions et la dynamique du travail. D'autres thèmes ou indicateurs pourraient se rajouter ultérieurement.

Le premier thème a trait à la population en âge de travailler, soit celle de 15 ans et plus. Dans ce thème, les indicateurs couvrent la population active et la population inactive. Le deuxième thème traite spécifiquement de l'emploi selon diverses caractéristiques. Le troisième est consacré au phénomène du chômage, c'est-à-dire des personnes qui sont activement à la recherche d'un emploi.

Le quatrième thème est consacré à l'étude de la rémunération, alors que le cinquième concerne la durée du travail. La rémunération est analysée selon trois niveaux (horaire, hebdomadaire et annuelle), tandis que la durée du travail porte sur le temps habituellement et réellement travaillé. Le sixième thème traite des mouvements de main-d'œuvre. Il est question ici des mouvements d'entrée et de sortie du marché du travail, qu'ils soient volontaires ou involontaires. Le septième thème porte sur les conflits de travail et leur impact pour ce qui est des travailleurs touchés et du temps non travaillé. Enfin, le dernier thème concerne la santé et la sécurité du travail. Il s'agit d'indicateurs clés sur les lésions professionnelles et sur le programme « Pour une maternité sans danger ».

1.1 Structure de l'Annuaire québécois des statistiques du travail

Principaux indicateurs du marché du travail – N° 1

Thème 1 — Population en âge de travailler¹

- Population en âge de travailler
- Population active
- Taux d'activité
- Population inactive

Thème 2 — Emploi

- Emploi
- Taux d'emploi
- Cumul d'emplois

Thème 3 — Chômage

- Chômeurs
- Durée du chômage
- Activités antérieures des chercheurs d'emploi
- Taux de chômage

Principaux indicateurs des conditions et de la dynamique du travail – N° 2

Thème 4 — Rémunération

- Rémunération horaire
- Rémunération hebdomadaire
- Rémunération annuelle
- Rémunération au taux du salaire minimum

Thème 5 — Durée du travail

- Heures hebdomadaires habituelles
- Horaire de travail habituel (court/normal/long)
- Durée du travail réelle

Thème 6 — Mouvements de main-d'œuvre

- Cessations d'emploi
- Raisons des cessations d'emploi
- Durée moyenne de l'emploi
- Âge moyen de la prise de la retraite

Thème 7 — Arrêts de travail

- Conflits de travail
- Travailleurs touchés
- Jours-personnes non travaillés
- Ratio du temps non travaillé

Thème 8 — Santé et sécurité du travail

- Dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés
- Taux de lésion professionnelle
- Dossiers de décès inscrits et acceptés
- Dossiers du programme « Pour une maternité sans danger »

1. Selon Statistique Canada, la population en âge de travailler exclut les personnes qui vivent dans les réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées et les pensionnaires d'établissements.

Le tableau 1.2 qui suit présente le détail des 12 variables d'analyse retenues dans le numéro 2 de l'Annuaire québécois des statistiques du travail. Celles-ci sont regroupées selon les caractéristiques de l'employé, de l'emploi et du milieu de travail. Les diverses variables de ces trois regroupements sont tour à tour abordées dans l'analyse. Les définitions des indicateurs et des variables se retrouvent dans le glossaire qui figure à la fin de ce document. Ces définitions sont celles généralement utilisées au

Québec et doivent être utilisées avec précaution dans le cadre de toute comparaison.

La période couverte dans l'analyse porte généralement sur les années 2000 à 2008. Ce volume est consacré à l'analyse des données les plus récentes, tout en faisant ressortir les tendances qui se dégagent sur l'ensemble de la période. La comparaison de la situation en 2000 par rapport à 2008 est régulièrement effectuée.

1.2 Liste des variables d'analyse selon les trois catégories retenues

Caractéristiques de l'employé

Sexe

Hommes
Femmes

Groupe d'âge

15-24 ans
25-44 ans
45-54 ans
55 ans et plus

Niveau d'études

Sans diplôme d'études secondaires
Diplôme d'études secondaires
Études postsecondaires
Diplôme universitaire

Caractéristiques de l'emploi

Régime de travail

Temps plein
Temps partiel

Statut de l'emploi

Permanent
Temporaire

Niveau de compétence

Gestion
Professionnel
Technique
Intermédiaire
Élémentaire

Durée de l'emploi

Moins de 12 mois
Entre 1 et 3 ans
Entre 4 et 9 ans
Entre 10 et 19 ans
20 ans et plus

Caractéristiques du milieu de travail

Couverture syndicale¹

Syndiqué
Non-syndiqué

Taille de l'établissement

Moins de 20 employés
Entre 20 et 99 employés
Entre 100 et 500 employés
Plus de 500 employés

Secteur d'appartenance

Public
Privé

Industrie

Industrie des biens
Industrie des services

Secteur d'activité

Primaire
Services publics
Construction
Fabrication
Commerce
Transport et entreposage
Finance, assurances, immobilier et location
Services professionnels, scientifiques et techniques
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien
Services d'enseignement
Soins de santé et assistance sociale
Information, culture et loisirs
Autres services
Administrations publiques

1. Lorsque l'analyse est faite selon la couverture syndicale, les employés syndiqués sont ceux qui sont couverts par une convention collective, peu importe qu'ils soient membres ou non d'un syndicat.

1.2 Précision des données et niveau d'analyse

L'analyse effectuée dans l'*Annuaire québécois des statistiques du travail* pour les chapitres 2 à 4 utilise des données pondérées, ce qui rend possible l'inférence à la population visée. La pondération consiste à attribuer à chaque répondant un poids qui correspond au nombre d'individus qu'il représente dans la population.

L'Enquête sur la population active¹ (EPA), d'où sont tirées les données des chapitres 2 à 4, est une enquête basée sur un échantillon sélectionné aléatoirement. Ainsi, ces données sont des estimations et non des valeurs exactes. Elles sont entachées d'erreurs dites d'échantillonnage, car seulement une partie de la population visée a fait l'objet de l'enquête.

Le coefficient de variation (CV) permet de mesurer la précision relative d'une estimation. Exprimé en pourcentage, on l'obtient en divisant l'erreur-type de l'estimation par l'estimation elle-même. Parce qu'elles sont suffisamment précises, les estimations dont le CV est inférieur ou égal à 15 % sont présentées sans commentaire; celles dont le CV est plus grand que 15 % mais inférieur ou égal à 25 % sont marquées d'un astérisque (*) pour montrer que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence. Les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont marquées d'un double astérisque (**) pour signaler leur faible précision et indiquer qu'elles doivent être utilisées avec circonspection : elles ne sont en effet fournies qu'à titre indicatif (voir le tableau 1.3). Le calcul des CV a été effectué pour la majorité des estimations présentées dans les tableaux des chapitres 2 à 4².

Des tests de différence ont également été effectués afin de constater si les écarts présentés étaient significatifs. Ces tests consistaient à déterminer s'il y avait un chevauchement des intervalles de confiance

de deux années ou de deux sous-populations³ (caractéristiques) concernées dans la différence. Les intervalles de confiance ont été calculés à un niveau de signification de 90 %. Ainsi, cela signifie que la probabilité de se tromper en constatant une différence alors que cela n'est pas le cas est d'au plus 10 %. Une croix (†) est jointe aux résultats dans les tableaux des chapitres 2 à 4 si le test indique que la différence calculée n'est pas significative à ce seuil. Les tests de différence ont été effectués tant lorsque les écarts (ou les variations) sont exprimés avec la même unité que les estimations (en \$ ou en heures par exemple) que lorsqu'ils sont présentés en pourcentage.

L'effet de plan est une autre mesure de précision. Il renseigne sur la perte ou le gain de précision associé à une estimation attribuable au plan de sondage complexe de l'EPA par rapport à la précision qui aurait été obtenue si l'on avait tiré un échantillon aléatoire simple de même taille. Le fichier de micro-données publiques de l'EPA n'offre pas la possibilité d'estimer correctement cet effet de plan. Cependant, le fait que les données utilisées soient sur une base annuelle nous a permis d'en faire une évaluation approximative. Une des caractéristiques de l'EPA est que chaque répondant demeure six mois dans l'enquête. En d'autres termes, 1/6 de l'échantillon total est renouvelé chaque mois. Ainsi, un répondant peut répondre jusqu'à un maximum de six fois durant l'année. Nous avons estimé qu'en moyenne, un répondant demeurerait dans l'échantillon pour une période de 4,2 mois. Donc, l'effet de plan a été fixé à 4,2, ce qui signifie qu'un échantillon constitué de 4 200 répondants dans le présent contexte a la même précision que celle obtenue avec un échantillon de 1 000 répondants tiré d'un plan de sondage aléatoire simple ($4\,200 \div 4,2$).

1. Le lecteur intéressé trouvera plus de détails dans le document portant sur la méthodologie de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, n° 71-256-XPB au catalogue.
2. Dans le chapitre 2, aucun CV n'a été calculé dans les tableaux 2.91 et 2.92 portant sur la rémunération annuelle et dans le tableau 2.93 portant sur le taux horaire du salaire minimum. Au chapitre 4, aucun CV n'a été calculé dans les tableaux 4.18 et 4.19 portant sur l'âge moyen de la prise de la retraite.
3. Les tests de différence ont été effectués sur les variations portant sur l'ensemble de la période, soit de 2000 à 2008, et sur les écarts présentés entre deux sous-populations (exemple : écart de la rémunération horaire entre les hommes et les femmes). Aucun test de différence n'a été fait sur les variations annuelles et dans les tableaux mentionnés à la note précédente, soit ceux qui n'ont pas fait l'objet de traitements pour les calculs de CV.

1.3 Mesures de précision des données et seuils de décision

Mesure de précision	Seuil de décision	Cote	Interprétation
Coefficient de variation	$CV \leq 15 \%$	Aucun signe	Bonne précision; usage sans réserve
	$15 \% < CV \leq 25 \%$	*	Précision passable; utiliser avec prudence
	$CV > 25 \%$	**	Faible précision; utiliser avec circonspection
Test de différence	Probabilité (différence = 0) $\leq 1 \%$	Aucun signe	Différence significative
	Probabilité (différence = 0) $> 1 \%$	(+)	Différence non significative

Cet effet de plan demeure conservateur, en ce sens qu'on suppose que la corrélation intra-individu est égale à 1; autrement dit, on fait l'hypothèse ici que l'information que nous donne un répondant un mois donné va être exactement la même le mois suivant. L'effet de plan fixé à 4,2 a été incorporé dans tous les calculs des mesures de précision, tant pour l'obtention des CV qu'en ce qui concerne les tests de différence (proportions ou moyennes).

2.1 Rémunération horaire¹

2.1.1 Rémunération horaire selon certaines caractéristiques

Rémunération horaire selon le sexe (tableau 2.1)

En 2008, la rémunération horaire des employés franchit le cap des 20 \$ (20,03 \$; + 3,5 %); il s'agit de la plus forte hausse depuis 2001 (+ 3,5 %). Les hommes et les femmes profitent d'une croissance de la rémunération horaire identique (+ 3,5 %), pour atteindre 21,39 \$ et 18,65 \$ respectivement. Au cours de la période 2000-2008, la rémunération horaire nominale de l'ensemble des employés augmente de 24,6 %; cela correspond à une hausse du pouvoir d'achat² de 6,0 %. Durant la période, le taux de croissance est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, soit 28,2 % contre 22,7 %. Les femmes (+ 9,0 %) bénéficient ainsi d'une hausse du pouvoir d'achat plus forte que celle des hommes (+ 4,4 %).

La position salariale³ des hommes se situe à 106,8 % en 2008, tandis que celle des femmes se fixe à 93,1 %. Cependant, au cours de la période, la position salariale des femmes augmente de 2,6 points (de 90,5 % à 93,1 %), alors que celle des hommes recule de 1,7 point (de 108,5 % à 106,8 %). Ainsi, l'écart de salaire entre les hommes et les femmes diminue durant la période (-0,14 \$) pour s'établir à 2,74 \$ en 2008.

Rémunération horaire selon le groupe d'âge (tableau 2.2)

En 2008, ce sont les personnes de 55 ans et plus qui enregistrent la croissance nominale de la rémunération horaire la plus importante (+ 6,0 %); cette hausse est la plus forte de la période dans ce groupe d'âge. Les 15-24 ans et les 25-44 ans ne sont pas en reste avec des croissances respectives de 4,1 % et 3,9 %. Les 45-54 ans connaissent

également un accroissement, mais plus modeste (+ 1,9 %).

Entre 2000 et 2008, ce sont les 25-44 ans qui enregistrent la croissance nominale de la rémunération horaire en pourcentage la plus élevée (+ 26,1 %), suivis de très près par les 55 ans et plus (+ 25,6 %). Les 15-24 ans et les 45-54 ans affichent des hausses moins fortes (+ 22,7 % et + 19,8 % respectivement). Ces fluctuations engendrent des gains de pouvoir d'achat de 7,2 % chez les 25-44 ans et de 6,9 % chez les 55 ans et plus. Les 15-24 ans obtiennent un gain de 4,3 %, alors que celui des 45-54 ans est de 1,8 %.

La faible croissance notée chez les 45-54 ans entraîne une baisse de leur position salariale entre 2000 et 2008 (-4,6 points). Malgré ce recul, les 45-54 ans demeurent, en 2008, le groupe d'âge qui affiche la position salariale la plus élevée (113,5 %). Pour leur part, les trois autres groupes d'âge présentent une relative stabilité sur ce plan. Par ailleurs, avec une position salariale de 58,6 %, les 15-24 ans constituent le seul groupe à afficher un taux de salaire inférieur à la moyenne d'ensemble.

Rémunération horaire selon le niveau d'études (tableau 2.3)

En 2008, des augmentations de la rémunération horaire sont notées dans chacun des niveaux d'études. Les titulaires d'un diplôme d'études secondaires et les personnes ayant fait des études postsecondaires enregistrent les plus fortes hausses (+ 4,4 % et + 4,1 % respectivement); dans les deux cas, il s'agit de la plus forte croissance de la période. Les diplômés universitaires présentent pour leur part une croissance de 3,7 %, alors que la rémunération des personnes sans diplôme d'études secondaires croît de 2,3 %. À l'exception de ces dernières, tous les groupes affichent des augmentations environ deux fois plus importantes en 2008 qu'en 2007.

1. La rémunération horaire est calculée pour l'ensemble des employés; les travailleurs autonomes sont donc exclus du calcul.

2. Le taux d'inflation sur l'ensemble de la période est de 17,6 %.

3. La position salariale est le ratio de la rémunération horaire moyenne d'un groupe par rapport à la rémunération horaire de l'ensemble des employés, exprimé en pourcentage.

Au cours de la période, la progression la plus importante est notée chez les personnes ayant fait des études postsecondaires (+ 24,5 %). Les titulaires d'un diplôme d'études secondaires et les diplômés universitaires enregistrent des augmentations similaires, soit 20,0 % et 21,4 % respectivement. Les personnes sans diplôme d'études secondaires ferment la marche avec une croissance de 16,2 %. Celles-ci sont d'ailleurs les seules à voir leur pouvoir d'achat diminuer durant la période (-1,1 %). Les autres niveaux d'études présentent des gains de pouvoir d'achat variant de 2,0 % (personnes détenant un diplôme d'études secondaires) à 5,8 % (personnes ayant fait des études postsecondaires).

L'effet combiné des changements de poids et des différences dans les niveaux d'augmentation explique que la croissance pour l'ensemble des employés est supérieure à celle notée dans tous les niveaux d'études au cours de la période. De 2000 à 2008, les personnes les plus scolarisées sont proportionnellement plus nombreuses et affichent une croissance importante de leur rémunération horaire, alors que les personnes détenant un niveau d'études moins avancé enregistrent un recul de leur proportion ainsi qu'une hausse plus faible de leur rémunération horaire. Ainsi, durant la période, la position salariale diminue dans tous les niveaux d'études, à l'exception du niveau « études postsecondaires » qui affiche une position stable. La plus forte baisse est notée chez les personnes sans diplôme d'études secondaires (-5,2 points). Pour leur part, les titulaires d'un diplôme d'études secondaires et les diplômés universitaires présentent des diminutions respectives de 3,3 et 3,8 points.

Pour chacune des années de la période, la rémunération horaire augmente avec le niveau d'études. D'ailleurs, les diplômés universitaires sont les seuls à afficher une rémunération horaire plus forte que celle de l'ensemble des employés. Ils présentent ainsi la position salariale la plus élevée, bien au-delà de 100 % tout au long de la période (138,6 % en 2008). Avec une position salariale de 70,8 %, les personnes sans diplôme d'études secondaires présentent la plus faible rémunération horaire. Les titulaires d'un diplôme d'études secondaires et les

personnes ayant fait des études postsecondaires, pour leur part, montrent des positions salariales de 86,6 % et 96,0 % respectivement.

Rémunération horaire selon le régime de travail (tableau 2.4)

En 2008, la rémunération horaire des employés à temps plein croît de 3,5 %, alors que celle des employés à temps partiel est en hausse de 4,2 %. Dans ce dernier cas, il s'agit de la croissance la plus importante depuis 2001. Il importe toutefois de noter que, durant la période, la croissance de la rémunération horaire est moins fluctuante chez les employés à temps plein que chez ceux à temps partiel. Entre 2000 et 2008, ce sont les employés à temps plein qui présentent la croissance nominale de la rémunération horaire la plus forte, soit 26,0 % contre 20,8 % chez les employés à temps partiel; ces augmentations engendrent un gain de pouvoir d'achat de 7,1 % chez les employés à temps plein et de 2,7 % chez les employés à temps partiel.

Au cours de la période, la position salariale des employés à temps plein augmente de 1,1 point, passant de 104,9 % en 2000 à 106,0 % en 2008. Inversement, celle des employés à temps partiel régresse de 2,3 points de pourcentage durant la période (de 75,9 % en 2000 à 73,6 % en 2008). Ainsi, l'écart de la rémunération horaire entre les deux groupes s'accroît pendant la période, passant de 4,65 \$ en 2000 à 6,49 \$ en 2008.

Rémunération horaire selon le statut de l'emploi (tableau 2.5)

En 2008, les employés permanents enregistrent la croissance de la rémunération horaire la plus importante depuis 2000 (+ 3,8 %). Chez les employés temporaires, après une forte hausse en 2007, la rémunération horaire stagne (+ 0,5 %). Par contre, au cours de la période, l'augmentation est plus forte chez les employés temporaires (+ 27,7 %) que chez les employés permanents (+ 24,1 %). De ces augmentations résultent un gain de pouvoir d'achat de 8,6 % chez les employés temporaires et un gain de 5,5 % chez les employés permanents.

Entre 2000 et 2008, la position salariale des employés permanents demeure relativement stable (102,7 % en 2008). Chez les employés temporaires, une hausse de 2 points de pourcentage est notée depuis 2000 (82,6 % en 2008). En 2008, l'écart de rémunération horaire entre les deux groupes atteint son plus haut niveau de la période. De fait, cette année-là, les employés permanents bénéficient d'une rémunération horaire plus élevée d'environ 4 \$ que celle de leurs homologues temporaires (20,58 \$ contre 16,55 \$); en 2000, l'écart était de 3,62 \$.

Rémunération horaire selon le niveau de compétence (tableau 2.6)

En 2008, ce sont les employés de niveau intermédiaire et les employés de niveau élémentaire qui enregistrent les croissances les plus importantes, soit 4,2 % et 4,1 % respectivement. Dans le cas des employés de niveau élémentaire, il s'agit d'un changement par rapport à 2007, alors qu'une relative stabilité était observée. Les professionnels (+3,2 %) et les employés de niveau technique (+3,0 %) bénéficient également d'augmentations, mais légèrement moins fortes que la hausse de l'ensemble des employés (+3,5 %). Après une importante hausse en 2007 (+4,8 %), les gestionnaires enregistrent la croissance la plus faible en 2008 (+2,4 %). Par contre, entre 2000 et 2008, ces derniers présentent la croissance de la rémunération horaire la plus forte; il s'agit du seul groupe à profiter d'une hausse supérieure à celle de l'ensemble des employés, soit environ 10 points de pourcentage de plus (+34,7 %). Cette hausse engendre un gain de pouvoir d'achat de 14,5 %. Les croissances notées dans les autres groupes sont légèrement au-dessous de la moyenne d'ensemble; elles se situent entre 23,6 % (professionnels) et 21,8 % (employés de niveau élémentaire), ce qui représente des gains de pouvoir d'achat allant de 3,7 % à 5,1 %.

Durant la période, la forte croissance notée chez les gestionnaires occasionne une hausse de leur position salariale de 11,6 points de pourcentage (156,0 % en 2008). Il s'agit du seul groupe à connaître une

croissance à ce chapitre. La position salariale des autres groupes demeure relativement stable au cours de la période. En 2008, les gestionnaires présentent la rémunération la plus forte; il s'agit d'une situation différente par rapport à 2000, alors que les professionnels occupaient cette position. Les professionnels montrent tout de même une situation salariale enviable en 2008 (145,4 %). Le salaire horaire des techniciens correspond au salaire horaire de l'ensemble des employés, alors que les employés de niveau intermédiaire et les employés de niveau élémentaire montrent des positions salariales de 81,2 % et de 63,2 % respectivement.

Rémunération horaire selon la durée de l'emploi (tableau 2.7)

Les employés dont la durée de l'emploi se situe entre 10 et 19 ans montrent la croissance de la rémunération horaire la plus importante en 2008 (+4,6 %). La hausse la plus faible est notée chez les employés dont la durée de l'emploi est de moins de 12 mois (+2,5 %). Pour les autres catégories, l'augmentation de la rémunération horaire est du même ordre que celle de l'ensemble des employés, soit environ 3,5 %. Entre 2000 et 2008, la plus forte croissance est notée pour la tranche de durée d'emploi « entre 4 et 9 ans » (+29,2 %), ce qui correspond à un gain de pouvoir d'achat de 9,8 %. La tranche de durée d'emploi « entre 1 et 3 ans » (+27,3 %) et celle « entre 10 et 19 ans » (+25,4 %) sont les deux autres catégories qui présentent une augmentation supérieure à celle de l'ensemble des employés. Ainsi, des gains de pouvoir d'achat de 8,3 % et de 6,6 % respectivement y sont enregistrés. Les employés ayant la durée d'emploi la plus courte et ceux ayant la durée d'emploi la plus longue affichent des hausses inférieures à la moyenne (+21,8 % et +20,9 % respectivement). Ces hausses engendrent des gains de pouvoir d'achat respectifs de 3,6 % et de 2,8 %.

En 2008, comme sur l'ensemble de la période, la rémunération horaire augmente avec la durée de l'emploi. Les employés dont la durée de l'emploi est au-dessous de 4 ans affichent une position salariale inférieure à 100 %. Inversement, la position

salariale des employés dont la durée de travail est de 4 ans et plus est supérieure à 100 %, puisque leur rémunération horaire est plus élevée que celle de l'ensemble des employés. Depuis 2000, la position salariale pour les tranches « moins de 12 mois » et « 20 ans et plus » diminue (respectivement -1,8 point et -3,9 points). Des hausses sont observées dans les tranches « entre 1 et 3 ans » (+1,8 point) et « entre 4 et 9 ans » (+3,7 points), tandis que la tranche de durée d'emploi « entre 10 et 19 ans » montre une position salariale plutôt stable au cours de la période.

Rémunération horaire selon la couverture syndicale (tableau 2.8)

En 2008, les employés syndiqués bénéficient d'une rémunération horaire plus forte que celle des non-syndiqués; ce constat est d'ailleurs observé tout au long de la période. L'écart entre les deux groupes se creuse depuis 2006 pour s'établir à 4,39 \$ en 2008. Par ailleurs, pour une deuxième année consécutive, les taux de croissance sont similaires dans les deux groupes, soit 3,5 % pour les employés syndiqués et 3,6 % pour les employés non syndiqués. Par contre, durant la période, les employés non syndiqués profitent d'une hausse plus forte, soit 27,4 % contre 21,8 % pour les employés syndiqués. Les employés non syndiqués profitent ainsi d'un gain de pouvoir d'achat plus de deux fois plus élevé que celui de leurs homologues syndiqués (+8,4 % contre +3,5 %).

Au cours de la période, la position salariale des employés syndiqués régresse de 2,6 points de pourcentage (de 115,9 % à 113,3 %), alors que celle des employés non syndiqués est en hausse de 2 points (de 89,4 % à 91,4 %). Cela est attribuable au fait que le taux de croissance de la rémunération horaire des employés non syndiqués est plus élevé que celui des employés syndiqués.

Rémunération horaire selon la taille de l'établissement (tableau 2.9)

En 2008, les employés travaillant dans les plus petits établissements bénéficient d'une croissance plus importante que leurs homologues travaillant

dans les plus grands établissements. Il s'agit d'un renversement de situation par rapport à 2007. Plus précisément, les établissements comptant moins de 20 employés présentent le taux de croissance de la rémunération horaire le plus fort, soit 4,8 % (un sommet depuis 2000). Les employés travaillant dans des établissements de 20 à 99 employés bénéficient également d'un taux de croissance important (+3,8 %), alors que les employés des établissements de plus grande taille voient leur rémunération s'accroître de 2,5 % (entre 100 et 500 employés) et de 2,8 % (plus de 500 employés). Au cours de la période, la croissance de la rémunération horaire la plus importante s'observe dans les établissements de plus de 500 employés (+27,2 %), ce qui engendre un gain de pouvoir d'achat de 8,2 %. Les employés œuvrant dans les autres établissements profitent pour leur part de croissances de la rémunération horaire allant de 22,6 % à 23,7 %, ce qui représente des gains de pouvoir d'achat variant de 4,3 % à 5,2 %.

En 2008, comme pour les autres années de la période, plus la taille de l'établissement est grande, plus la rémunération horaire est forte. Ainsi, les établissements de plus de 500 employés présentent la position salariale la plus élevée (130,9 %). Les établissements comptant entre 100 et 500 employés affichent également une position salariale supérieure à 100 % (111,9 %), tandis que les établissements de 20 à 99 employés et ceux de moins de 20 employés présentent des positions salariales inférieures (respectivement 96,2 % et 80,7 %). Par ailleurs, les employés œuvrant dans des établissements de plus de 500 employés sont les seuls à voir leur position salariale augmenter pendant la période (+2,6 points de pourcentage).

Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance (tableau 2.10)

En 2008, la rémunération horaire augmente plus fortement dans le secteur privé (+4,0 %) que dans le secteur public (+2,5 %). D'ailleurs, la croissance notée dans le secteur privé est la plus forte de la période. Entre 2000 et 2008, la rémunération horaire croît de 25,3 % dans le secteur privé et de

22,3 % dans le secteur public, ce qui engendre un gain de pouvoir d'achat de 6,8 % pour le premier secteur et de 3,9 % pour le second.

La rémunération horaire demeure toutefois plus élevée dans le secteur public que dans le secteur privé. De fait, en 2008, les employés du secteur public bénéficient d'une rémunération horaire correspondant à 126,3 % du salaire moyen, en baisse de 2,4 points de pourcentage depuis 2000, tandis que la position salariale des employés du secteur privé demeure relativement stable pendant la période (91,6 % en 2008). Par ailleurs, en raison d'une hausse en dollars plus importante de la rémunération horaire pour les employés du secteur public, l'écart entre les deux secteurs se fixe à 6,95 \$ en 2008; il s'agit d'une augmentation de 0,91 \$ par rapport à 2000.

Rémunération horaire dans l'industrie des biens et ses secteurs d'activité (tableau 2.11)

Dans l'industrie des biens, la rémunération horaire augmente de 3,1 % en 2008. Avec une hausse de 3,3 % à ce chapitre, le secteur de la fabrication est le seul qui affiche une performance supérieure à celle de 2007. Dans ce secteur, le salaire horaire franchit le cap des 20 \$ pour la première fois depuis le début de la série chronologique (1997). Malgré une croissance plus faible qu'en 2007, le secteur primaire enregistre la hausse la plus forte en 2008 (+3,5 %). Le secteur de la construction affiche également une croissance, mais plus modeste (+1,7 %). Pour sa part, le salaire horaire des employés des services publics demeure relativement stable en 2008 (-0,2 %), ce qui contraste avec la hausse de 6,0 % notée en 2007. Entre 2000 et 2008, le salaire horaire des employés de l'industrie des biens croît de 27,4 %, pour un gain de pouvoir d'achat de 8,6 %. Parmi l'ensemble des secteurs, c'est le secteur de la fabrication qui présente la plus forte augmentation durant la période (+26,6 %). Le secteur de la construction et le secteur primaire montrent des croissances respectives de 24,7 % et de 23,9 %, ce qui représente des gains de pouvoir d'achat de 5,6 % et de 4,8 %. Pour leur part, les employés du secteur des services publics affichent

une hausse de 22,0 %, pour un gain de pouvoir d'achat de 3,7 %.

Au cours de la période, la position salariale dans l'industrie des biens passe de 101,6 % à 103,9 % (+2,3 points de pourcentage). Les employés du secteur des services publics sont les seuls à voir leur position salariale diminuer pendant la période (146,4 % en 2008; -3,1 points). Ces derniers présentent toutefois en 2008 la rémunération horaire la plus élevée parmi tous les secteurs de l'industrie des biens. La position salariale des autres secteurs demeure relativement stable durant la période. Le secteur de la construction et celui de la fabrication affichent des positions salariales de 110,5 % et de 100,6 %, alors que la position salariale du secteur primaire est la seule à se situer sous la barre des 100 % (90,1 %).

Rémunération horaire dans l'industrie des services et ses secteurs d'activité (tableau 2.12)

La rémunération horaire croît de 3,7 % en 2008 dans l'industrie des services; il s'agit de la plus forte hausse de la période. Les augmentations les plus importantes sont notées dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (+5,7 %) et dans celui de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location (+5,1 %). Après une forte hausse en 2007 (+5,2 %), le secteur de l'information, de la culture et des loisirs affiche la seule baisse en 2008 (-2,8 %). Les autres secteurs présentent des hausses oscillant entre 2,0 % (soins de santé et assistance sociale) et 4,7 % (administrations publiques).

Au cours de la période 2000-2008, avec une croissance de 24,0 %, l'industrie des services enregistre une hausse moins forte que l'industrie des biens. Ainsi, les employés œuvrant dans cette industrie profitent d'un gain de pouvoir d'achat (+5,4 %) moins important que ceux de l'industrie des biens. Parmi les différents secteurs, le secteur de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location (+31,8 %) et le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (+31,5 %)

affichent les augmentations les plus fortes, pour des gains de pouvoir d'achat respectifs de 12,1 % et de 11,8 % respectivement. Le secteur des services d'enseignement (+18,9 %) et le secteur de l'information, de la culture et des loisirs (+15,4 %) présentent pour leur part les hausses les plus faibles. Dans ce dernier secteur, la croissance est moins forte que l'inflation, ce qui cause une perte du pouvoir d'achat de 1,8 %.

Entre 2000 et 2008, la position salariale des employés de l'industrie des services baisse de 0,5 point de pourcentage, passant de 99,4 % à 98,9 %. La rémunération horaire moyenne des employés de cette industrie est donc légèrement inférieure à celle de l'ensemble des employés. En 2008, le secteur des administrations publiques (132,7 %) et celui des services d'enseignement (131,7 %) affichent les positions salariales les plus élevées. Cependant, au cours de la période, un recul de 6,4 points de pourcentage est noté dans ce dernier secteur, alors qu'une hausse est observée dans le secteur des administrations publiques (+2,6 points). La rémunération horaire s'établit respectivement à 26,38 \$ et 26,58 \$ dans ces secteurs. Par ailleurs, six secteurs montrent des positions salariales supérieures à 100 % en 2008. Avec une position salariale de 59,6 %, les employés du secteur de l'hébergement et des services de restauration bénéficient de la plus faible rémunération horaire en 2008 (11,94 \$).

2.1.2 Rémunération horaire selon le sexe et certaines caractéristiques (tableaux 2.13 à 2.23)

Dans cette section, le ratio de la rémunération horaire des femmes sur celle des hommes est présenté pour chacune des caractéristiques étudiées. Cet indicateur permet de comparer la situation des femmes par rapport à celle des hommes au chapitre de la rémunération horaire. L'analyse tient aussi compte de l'évolution de la rémunération horaire nominale des hommes et des femmes entre 2000 et 2008.

De façon générale, durant la période, la croissance de la rémunération horaire des femmes est plus forte ou similaire à celle des hommes. Seules deux exceptions sont notées : les emplois à temps partiel et le secteur des services publics. Ainsi, exception faite de ces deux cas, le ratio femmes/hommes de la rémunération horaire croît ou demeure stable dans tous les groupes. Pour l'ensemble des employés, le ratio augmente de 3,7 points de pourcentage (de 83,5 % à 87,2 %). Le secteur des services aux entreprises, des services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien et le secteur des administrations publiques enregistrent les hausses les plus importantes (+9,0 points de pourcentage chacun).

La rémunération horaire des hommes demeure cependant plus élevée que celle des femmes dans tous les cas en 2008, à l'exception des employés à temps partiel. Dans ce groupe, le ratio femmes-hommes s'établit à 107,6 %. Par ailleurs, un ratio de plus de 90 % est enregistré dans plusieurs groupes : les employés âgés de 15 à 24 ans (92,2 %), les employés âgés de 25 à 44 ans (90,5 %), les employés temporaires (94,4 %), les employés syndiqués (96,0 %), les employés œuvrant dans des établissements de plus de 500 employés (90,2 %), les employés du secteur public (91,0 %) ainsi que ceux des secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale (98,9 %), des services aux entreprises, des services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (96,4 %), du transport et de l'entreposage (93,7 %), de l'hébergement et des services de restauration (92,9 %) et des services d'enseignement (90,6 %).

La rémunération des femmes est nettement plus faible que celle des hommes dans le secteur de la construction, chez les employés sans diplôme d'études secondaires et chez ceux du secteur primaire. Dans ces groupes, la rémunération horaire des femmes n'équivaut qu'aux trois quarts environ de celle des hommes (respectivement 75,0 %, 75,8 % et 75,9 %). D'autres groupes présentent des ratios inférieurs à 80 %. C'est le cas des employés âgés de 55 ans et plus (79,2 %), des employés de

l'industrie des biens (78,3 %), dont les employés de la fabrication (79,8 %), ainsi que des employés des secteurs de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location (78,6 %), du commerce (78,6 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (77,7 %).

2.1.3 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et certaines caractéristiques (tableaux 2.24 à 2.31)

Cette section porte sur l'analyse du ratio de la rémunération horaire des employés du secteur public sur celle des employés du secteur privé selon différentes caractéristiques ainsi que sur la croissance nominale de la rémunération horaire entre 2000 et 2008.

Durant la période, les employés du secteur privé profitent d'une hausse de la rémunération horaire légèrement plus élevée que leurs homologues du secteur public, soit 25,2 % contre 22,3 %. Pour l'ensemble des caractéristiques étudiées, la croissance de la rémunération horaire est similaire, malgré quelques exceptions. En effet, la hausse est plus forte dans le secteur public que dans le secteur privé chez les employés de niveau technique, les employés de niveau intermédiaire, les employés dont la durée de l'emploi se situe entre 10 et 19 ans, ceux dont la durée de l'emploi est de 20 ans et plus ainsi que ceux œuvrant dans des établissements de 100 à 500 employés. Ainsi, le ratio public/privé de la rémunération horaire augmente dans chacun de ces groupes. La hausse la plus importante est notée chez les employés dont la durée de l'emploi est de 20 ans et plus (+ 4,3 %). Inversement, le ratio diminue dans tous les autres groupes. Des baisses notables sont observées chez les employés à temps partiel (-11,1 points), les employés travaillant dans des établissements comptant entre 20 et 99 employés (-8,9 points), les gestionnaires (-8,2 points), les professionnels (-8,1 points) ainsi que les employés dont la durée de l'emploi est de moins de 12 mois (-7,9 points). Ainsi, l'écart de la rémunération horaire entre le secteur public et le secteur privé s'atténue de façon importante dans ces groupes.

Peu importe la caractéristique, la rémunération horaire des employés du secteur public est plus élevée que celle de leurs homologues du secteur privé. De fait, la rémunération horaire moyenne des employés du secteur public équivaut à 137,9 % de celle des employés du secteur privé. L'écart le plus important est noté chez les employés à temps partiel, soit une position salariale de 171,1 %. Les employés temporaires (143,5 %) et les employés de niveau élémentaire (140,6 %) présentent également des ratios élevés. Par ailleurs, les ratios les plus faibles sont observés chez les employés œuvrant dans les établissements de plus de 500 employés (101,2 %) et chez les professionnels (104,1 %). Ces derniers bénéficient donc d'une rémunération horaire similaire dans les deux secteurs.

2.1.4 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et certaines caractéristiques (tableaux 2.32 à 2.38)

Dans cette section, le calcul du ratio de la rémunération horaire des employés syndiqués sur celle des employés non syndiqués a été fait selon différentes caractéristiques. L'analyse se concentre sur ce ratio et sur la croissance nominale de la rémunération horaire de 2000 à 2008.

Au cours de la période, les employés non syndiqués (+ 27,4 %) bénéficient d'une croissance de la rémunération horaire plus forte que les employés syndiqués (+ 21,8 %). Ce constat est également observé pour la majorité des caractéristiques analysées. Les employés âgés de 15 à 24 ans, les gestionnaires, les employés dont la durée de l'emploi est de moins de 12 mois ainsi que ceux dont la durée de l'emploi est de 20 ans et plus font exception. En 2008, pour l'ensemble des employés, la rémunération horaire est plus élevée chez les employés syndiqués (22,69 \$ contre 18,30 \$ chez les non-syndiqués, pour un ratio de 124,0 %). Parmi tous les groupes analysés, seuls les employés travaillant dans les établissements de plus de 500 employés présentent un ratio syndiqué/non syndiqué inférieur à 100 % (93,0 %). Au cours de la période, les

diminutions les plus importantes du ratio sont notées chez les employés à temps partiel (– 19,0 points), les employés temporaires (– 12,2 points) et chez ceux travaillant dans des établissements de moins de 20 employés (– 10,6 points).

Malgré la baisse de 19,0 points de pourcentage du ratio syndiqué/non syndiqué qu'ils connaissent durant la période, les employés à temps partiel demeurent le groupe qui présente le ratio le plus élevé en 2008 (156,5 %). Un écart important de la rémunération horaire entre les syndiqués et les non-syndiqués est également observé chez les employés temporaires (ratio de 148,5 %). Inversement, la rémunération horaire est semblable chez les employés œuvrant dans des établissements comptant entre 100 et 500 employés, qu'ils soient syndiqués ou non, le ratio s'établissant à 100,8 %. Les gestionnaires (109,5 %), les diplômés universitaires (108,2 %), les professionnels (108,1 %) et les employés dont la durée de l'emploi est de 20 ans et plus (104,4 %) affichent des ratios inférieurs à 110 %.

2.1.5 Rémunération horaire selon l'industrie et certaines caractéristiques (tableaux 2.39 à 2.45)

Cette section présente une analyse du ratio de la rémunération horaire des employés de l'industrie des biens sur celle des employés de l'industrie des services pour différentes caractéristiques. L'analyse porte également sur la croissance nominale de la rémunération horaire pendant la période 2000-2008.

Au cours de la période, les employés de l'industrie des biens bénéficient d'une croissance de la rémunération horaire plus forte que les employés de l'industrie des services, soit 27,4 % contre 24,0 %. Parmi l'ensemble des groupes étudiés, seuls les employés de niveau technique profitent d'une hausse de la rémunération horaire plus importante dans l'industrie des services (+ 23,5 % contre + 21,9 % dans l'industrie des biens), alors que les employés dont la durée de l'emploi se situe entre 10 et 19 ans montrent une augmentation similaire

dans les deux industries (+ 25 % environ). Ainsi, à l'exception de ces deux derniers groupes, le ratio biens/services augmente pour tous les groupes. Les hausses les plus notables sont enregistrées chez les employés travaillant dans des établissements de 20 à 99 employés (+ 11,6 points), les employés dont la durée de l'emploi est de moins de 12 mois (+ 10,8 points) ainsi que ceux sans diplôme d'études secondaires (+ 9,0 points). Pour l'ensemble des employés, le ratio augmente de près de 3 points de pourcentage, passant de 102,3 % en 2000 à 105,1 % en 2008.

Ainsi, la rémunération horaire moyenne de l'industrie des biens est plus élevée que celle de l'industrie des services, soit 20,81 \$ contre 19,80 \$. Ce constat vaut également pour la majorité des groupes analysés. Les écarts les plus importants sont notés chez les employés de niveau élémentaire et chez les employés sans diplôme d'études secondaires. Lorsqu'ils travaillent dans l'industrie des biens, ces deux derniers groupes bénéficient d'une rémunération horaire équivalant à 130 % de celle de leurs homologues de l'industrie des services. Inversement, les employés de l'industrie des services travaillant dans des établissements de 100 à 500 employés profitent d'une rémunération horaire supérieure à celle des employés de l'industrie des biens, le ratio s'établissant à 92,9 %. Plusieurs groupes montrent peu de différences salariales entre les employés de l'industrie des biens et ceux de l'industrie des services, soit les groupes qui affichent des ratios avoisinant les 100 %. Il s'agit des employés âgés de 25 à 44 ans, des employés de 45 à 54 ans, des employés de 55 ans et plus, des diplômés universitaires, des employés à temps plein, des employés à temps partiel, de ceux dont la durée de l'emploi se situe entre 4 et 9 ans, de ceux dont la durée de l'emploi se situe entre 10 et 19 ans, de ceux dont la durée de l'emploi est de 20 ans et plus et enfin de ceux qui œuvrent dans des établissements de plus de 500 employés.

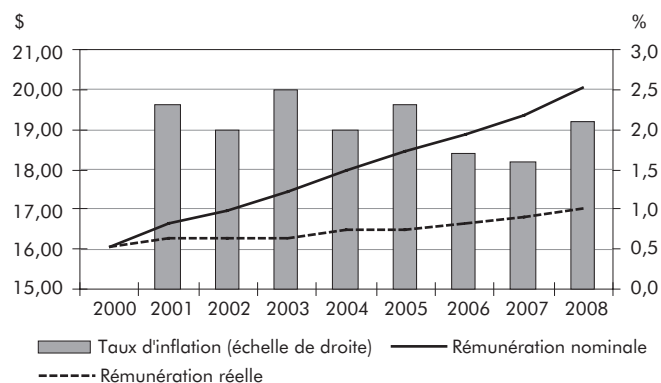
2.1 Rémunération horaire selon le sexe, Québec, 2000-2008

	Ensemble			Femmes			Hommes			Écart
	Niveau	Variation		Niveau	Variation		Niveau	Variation		Hommes-Femmes
		\$	\$		%	\$		\$	%	
2000	16,07	0,35	2,2	14,55	0,34	2,4	17,43	0,38	2,2	2,88
2001	16,63	0,56	3,5	15,07	0,52	3,6	18,06	0,63	3,6	2,99
2002	16,97	0,34	2,0	15,46	0,39	2,6	18,35	0,29	1,6	2,89
2003	17,42	0,45	2,7	15,93	0,47	3,0	18,82	0,47	2,6	2,89
2004	17,99	0,57	3,3	16,60	0,67	4,2	19,31	0,49	2,6	2,71
2005	18,43	0,44	2,4	17,02	0,42	2,5	19,79	0,48	2,5	2,77
2006	18,87	0,44	2,4	17,48	0,46	2,7	20,18	0,39	2,0	2,70
2007	19,35	0,48	2,5	18,02	0,54	3,1	20,66	0,48	2,4	2,64
2008	20,03	0,68	3,5	18,65	0,63	3,5	21,39	0,73	3,5	2,74
Variation 2000-2008		3,96	24,6		4,10	28,2		3,96	22,7	

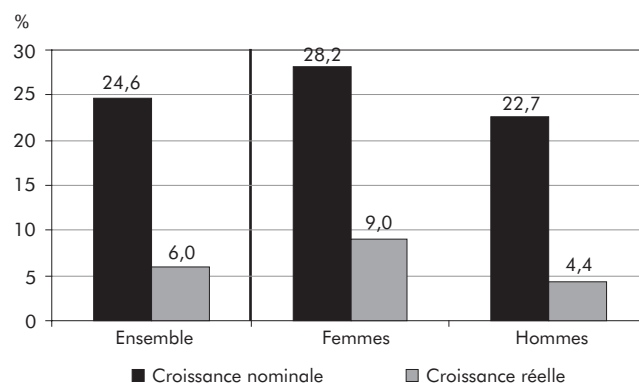
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

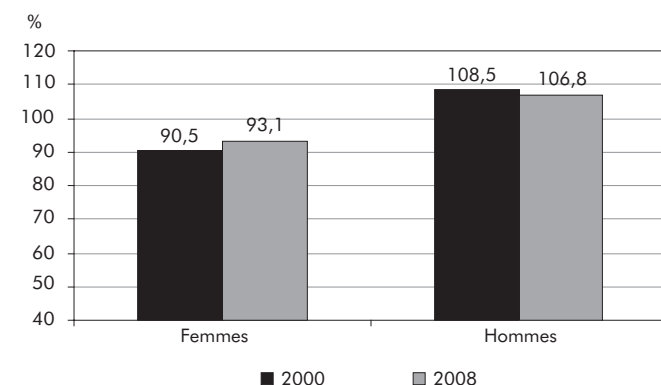
2.1 A Rémunération horaire en dollars courants et constants et taux d'inflation



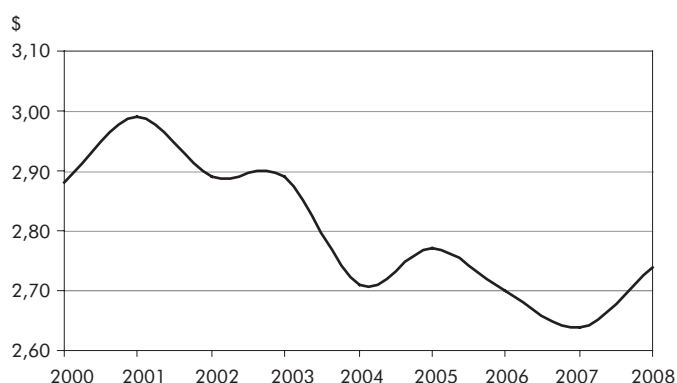
2.1 B Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon le sexe



2.1 C Position salariale de la rémunération horaire des femmes et des hommes par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



2.1 D Écart de la rémunération horaire entre les hommes et les femmes



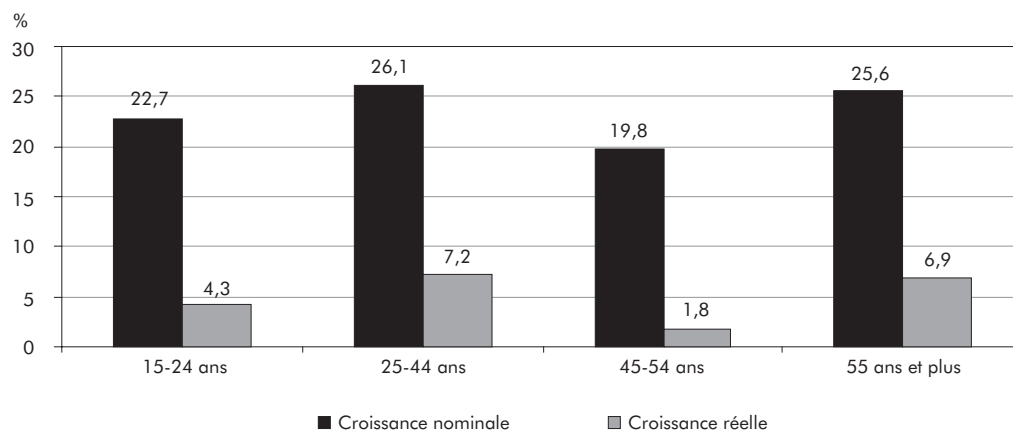
2.2 Rémunération horaire selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2008

	Ensemble			15-24 ans			25-44 ans			45-54 ans			55 ans et plus		
	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%
2000	16,07	0,35	2,2	9,56	0,26	2,8	16,72	0,43	2,6	18,98	0,40	2,2	17,36	0,17	1,0
2001	16,63	0,56	3,5	9,94	0,38	4,0	17,43	0,71	4,2	19,31	0,33	1,7	18,02	0,66	3,8
2002	16,97	0,34	2,0	10,14	0,20	2,0	17,77	0,34	2,0	19,64	0,33	1,7	18,60	0,58	3,2
2003	17,42	0,45	2,7	10,43	0,29	2,9	18,29	0,52	2,9	20,16	0,52	2,6	18,73	0,13	0,7
2004	17,99	0,57	3,3	10,56	0,13	1,2	18,93	0,64	3,5	20,73	0,57	2,8	19,22	0,49	2,6
2005	18,43	0,44	2,4	10,85	0,29	2,7	19,24	0,31	1,6	21,29	0,56	2,7	19,83	0,61	3,2
2006	18,87	0,44	2,4	11,05	0,20	1,8	19,61	0,37	1,9	21,78	0,49	2,3	20,45	0,62	3,1
2007	19,35	0,48	2,5	11,27	0,22	2,0	20,29	0,68	3,5	22,30	0,52	2,4	20,57	0,12	0,6
2008	20,03	0,68	3,5	11,73	0,46	4,1	21,08	0,79	3,9	22,73	0,43	1,9	21,81	1,24	6,0
Variation 2000-2008		3,96	24,6		2,17	22,7		4,36	26,1		3,75	19,8		4,45	25,6

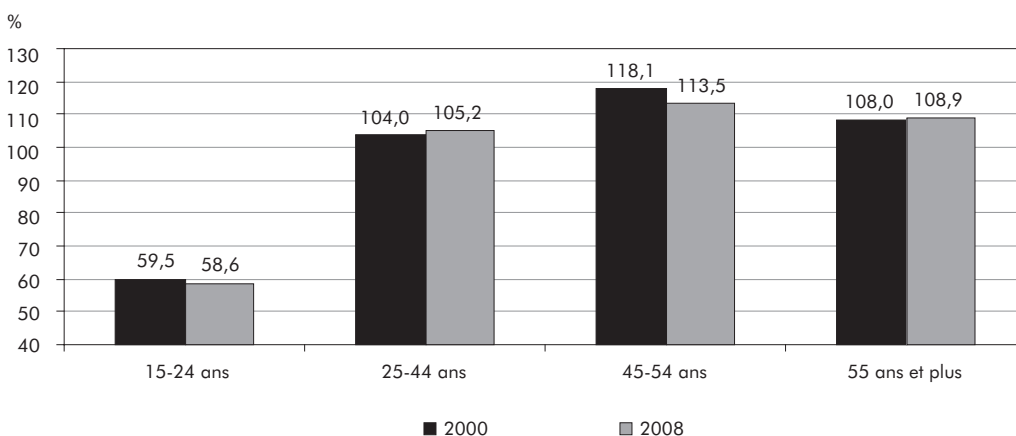
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.2 A Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon le groupe d'âge



2.2 B Position salariale de la rémunération horaire selon le groupe d'âge par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



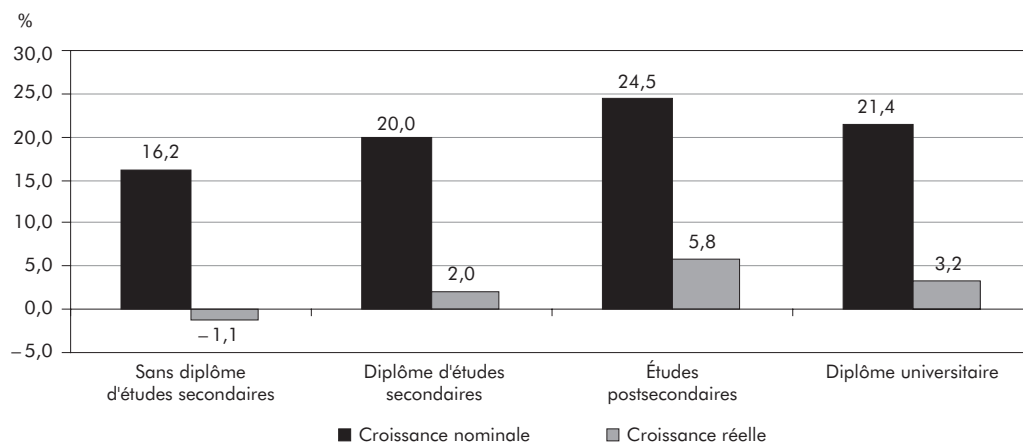
2.3 Rémunération horaire selon le niveau d'études, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Sans diplôme d'études secondaires		Diplôme d'études secondaires		Études postsecondaires		Diplôme universitaire	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
2000	16,07	2,2	12,21	2,1	14,45	3,9	15,45	1,8	22,88	2,0
2001	16,63	3,5	12,36	1,2	14,75	2,1	15,90	2,9	23,72	3,7
2002	16,97	2,0	12,61	2,0	14,88	0,9	16,27	2,3	24,56	3,5
2003	17,42	2,7	12,87	2,1	15,19	2,1	16,64	2,3	25,08	2,1
2004	17,99	3,3	13,25	3,0	15,77	3,8	17,15	3,1	25,59	2,0
2005	18,43	2,4	13,62	2,8	16,09	2,0	17,57	2,4	25,60	0,0
2006	18,87	2,4	13,50	-0,9	16,33	1,5	18,06	2,8	26,26	2,6
2007	19,35	2,5	13,87	2,7	16,61	1,7	18,48	2,3	26,79	2,0
2008	20,03	3,5	14,19	2,3	17,34	4,4	19,23	4,1	27,77	3,7
Variation 2000-2008		24,6		16,2		20,0		24,5		21,4

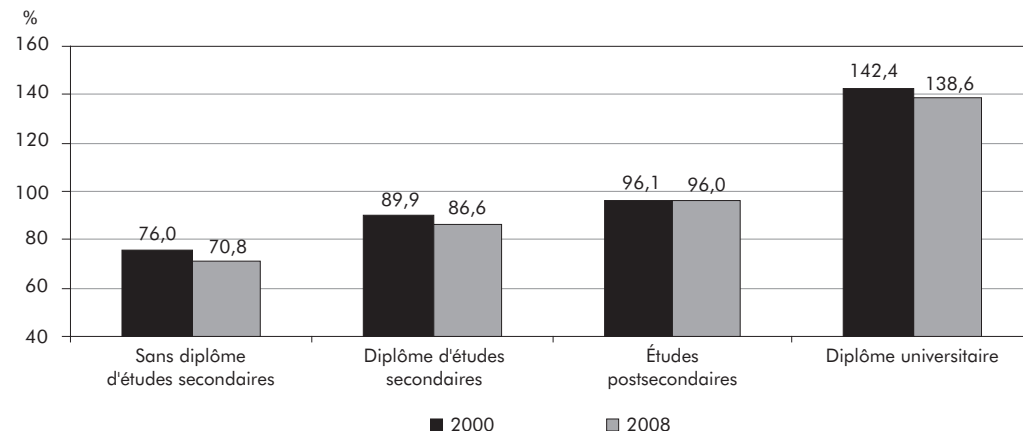
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.3 A Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon le niveau d'études



2.3 B Position salariale de la rémunération horaire selon le niveau d'études par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



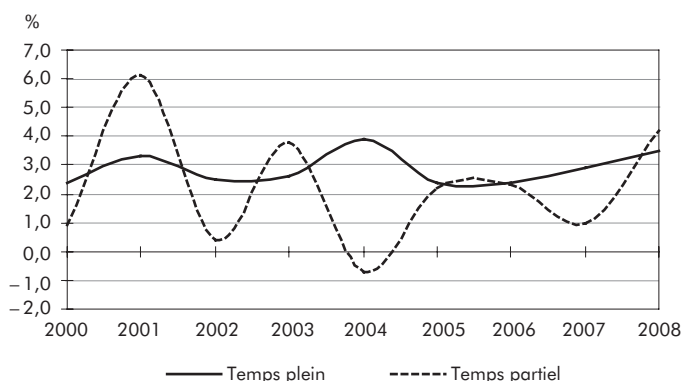
2.4 Rémunération horaire selon le régime de travail Québec, 2000-2008

	Ensemble		Temps plein		Temps partiel		Écart Temps plein- Temps partiel
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
	\$	%	\$	%	\$	%	
2000	16,07	2,2	16,85	2,4	12,20	0,9	4,65
2001	16,63	3,5	17,41	3,3	12,94	6,1	4,47
2002	16,97	2,0	17,84	2,5	12,99	0,4	4,85
2003	17,42	2,7	18,31	2,6	13,48	3,8	4,83
2004	17,99	3,3	19,02	3,9	13,39	-0,7	5,63
2005	18,43	2,4	19,48	2,4	13,69	2,2	5,79
2006	18,87	2,4	19,94	2,4	14,01	2,3	5,93
2007	19,35	2,5	20,52	2,9	14,15	1,0	6,37
2008	20,03	3,5	21,23	3,5	14,74	4,2	6,49
Variation 2000-2008		24,6		26,0		20,8	

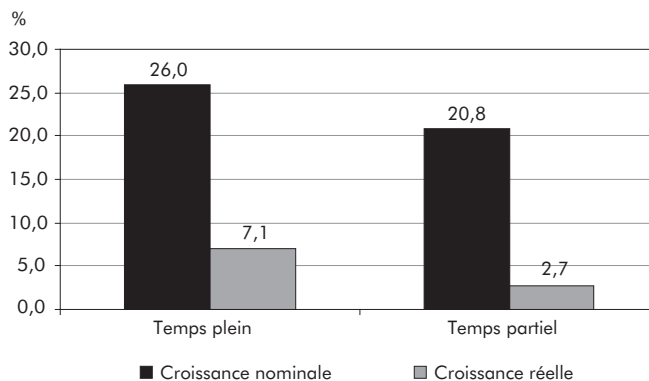
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

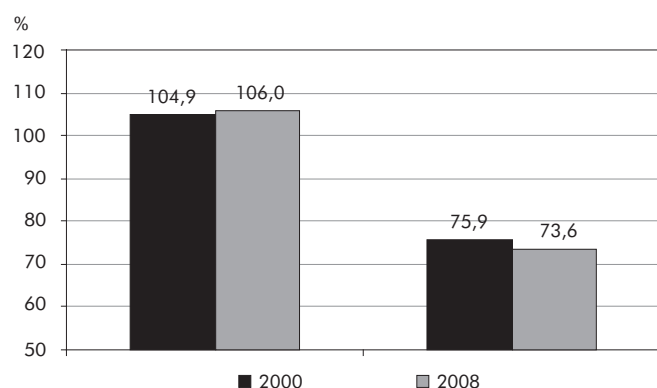
2.4 A Croissance annuelle de la rémunération horaire selon le régime de travail



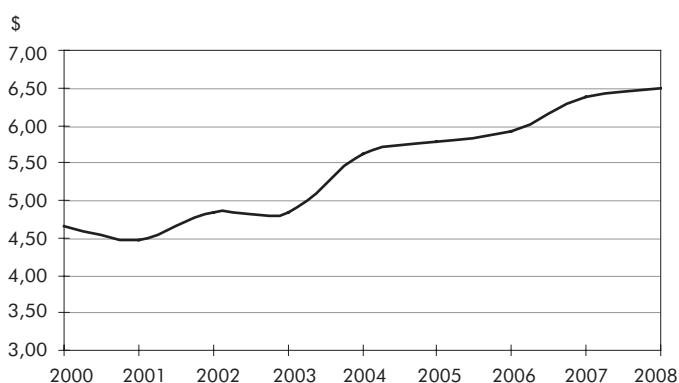
2.4 B Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon le régime de travail



2.4 C Position salariale de la rémunération horaire selon le régime de travail par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



2.4 D Écart de la rémunération horaire entre le régime de travail à temps plein et celui à temps partiel



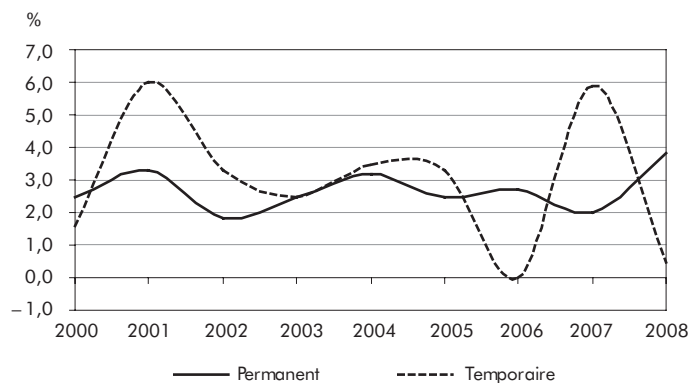
2.5 Rémunération horaire selon le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Permanent		Temporaire		Écart Permanent- Temporaire
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
	\$	%	\$	%	\$	%	
2000	16,07	2,2	16,58	2,5	12,96	1,6	3,62
2001	16,63	3,5	17,13	3,3	13,74	6,0	3,39
2002	16,97	2,0	17,44	1,8	14,19	3,3	3,25
2003	17,42	2,7	17,88	2,5	14,54	2,5	3,34
2004	17,99	3,3	18,45	3,2	15,05	3,5	3,40
2005	18,43	2,4	18,91	2,5	15,55	3,3	3,36
2006	18,87	2,4	19,43	2,7	15,55	0,0	3,88
2007	19,35	2,5	19,82	2,0	16,46	5,9	3,36
2008	20,03	3,5	20,58	3,8	16,55	0,5	4,03
Variation 2000-2008		24,6		24,1		27,7	

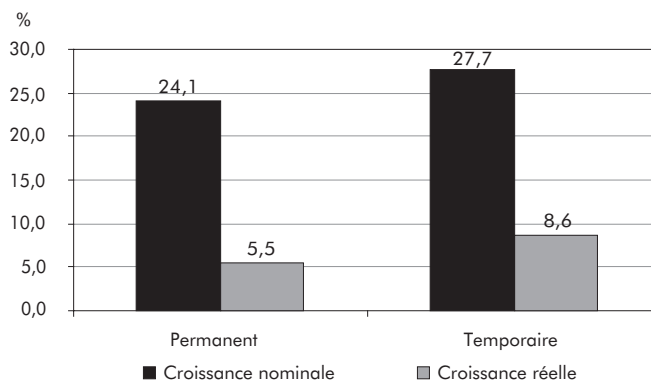
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

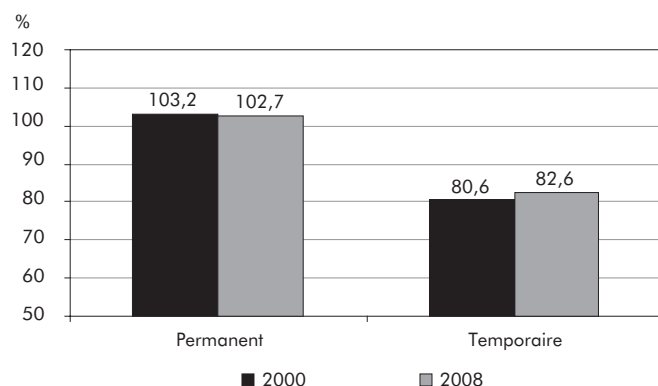
2.5 A Croissance annuelle de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi



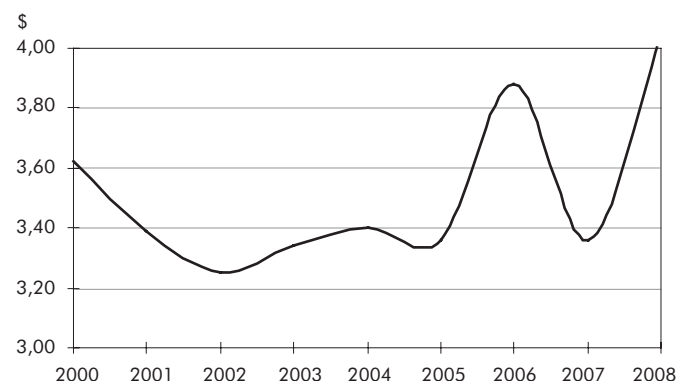
2.5 B Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon le statut de l'emploi



2.5 C Position salariale de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



2.5 D Écart de la rémunération horaire entre l'emploi permanent et l'emploi temporaire



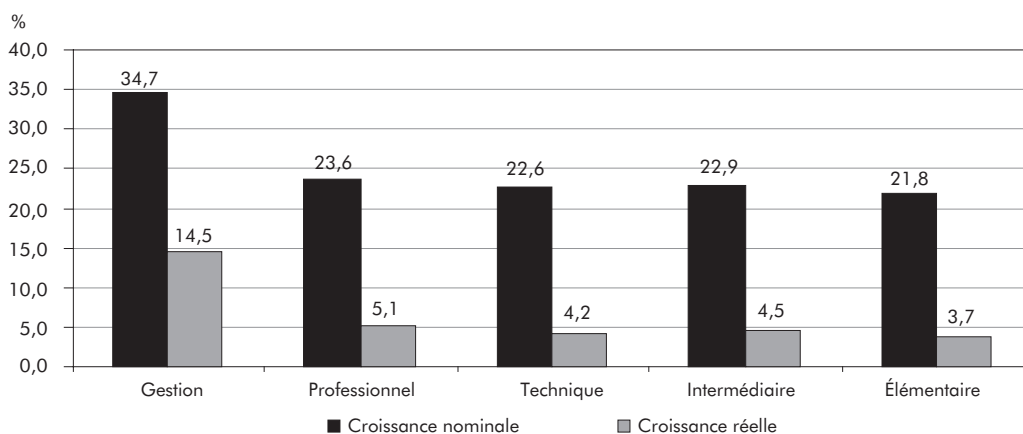
2.6 Rémunération horaire selon le niveau de compétence, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Gestion		Professionnel		Technique		Intermédiaire		Élémentaire	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
2000	16,07	2,2	23,20	3,7	23,56	2,5	16,34	1,6	13,24	4,3	10,39	0,5
2001	16,63	3,5	24,94	7,5	24,58	4,3	16,77	2,6	13,66	3,2	10,91	5,0
2002	16,97	2,0	26,22	5,1	25,12	2,2	17,25	2,9	13,85	1,4	10,93	0,2
2003	17,42	2,7	28,20	7,6	25,87	3,0	17,58	1,9	14,07	1,6	11,41	4,4
2004	17,99	3,3	29,04	3,0	26,67	3,1	18,07	2,8	14,67	4,3	11,57	1,4
2005	18,43	2,4	29,40	1,2	26,65	-0,1	18,36	1,6	14,86	1,3	11,97	3,5
2006	18,87	2,4	29,14	-0,9	27,82	4,4	18,82	2,5	15,27	2,8	12,09	1,0
2007	19,35	2,5	30,53	4,8	28,23	1,5	19,44	3,3	15,62	2,3	12,16	0,6
2008	20,03	3,5	31,25	2,4	29,12	3,2	20,03	3,0	16,27	4,2	12,66	4,1
Variation 2000-2008		24,6		34,7		23,6		22,6		22,9		21,8

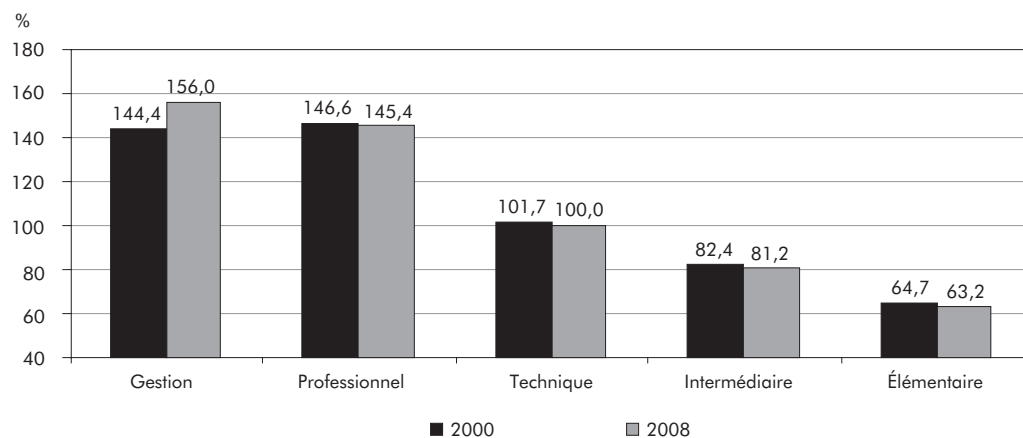
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.6 A Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon le niveau de compétence



2.6 B Position salariale de la rémunération horaire selon le niveau de compétence par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



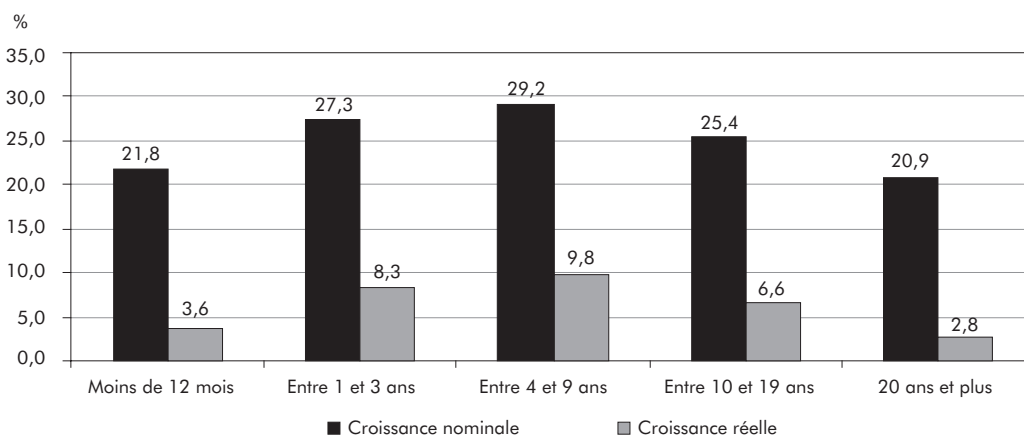
2.7 Rémunération horaire selon la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Moins de 12 mois		Entre 1 et 3 ans		Entre 4 et 9 ans		Entre 10 et 19 ans		20 ans et plus	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
2000	16,07	2,2	12,32	3,4	14,04	2,9	16,35	2,1	18,99	2,7	21,25	0,7
2001	16,63	3,5	12,83	4,1	14,57	3,8	17,30	5,8	19,45	2,4	21,56	1,5
2002	16,97	2,0	12,80	-0,2	15,27	4,8	17,47	1,0	19,78	1,7	22,09	2,5
2003	17,42	2,7	13,07	2,1	15,40	0,9	18,18	4,1	20,23	2,3	22,85	3,4
2004	17,99	3,3	13,65	4,4	15,84	2,9	19,04	4,7	20,85	3,1	23,25	1,8
2005	18,43	2,4	13,79	1,0	16,09	1,6	19,46	2,2	21,68	4,0	23,59	1,5
2006	18,87	2,4	14,22	3,1	16,53	2,7	19,89	2,2	22,35	3,1	24,28	2,9
2007	19,35	2,5	14,64	3,0	17,28	4,5	20,37	2,4	22,76	1,8	24,85	2,3
2008	20,03	3,5	15,00	2,5	17,87	3,4	21,12	3,7	23,81	4,6	25,69	3,4
Variation 2000-2008		24,6		21,8		27,3		29,2		25,4		20,9

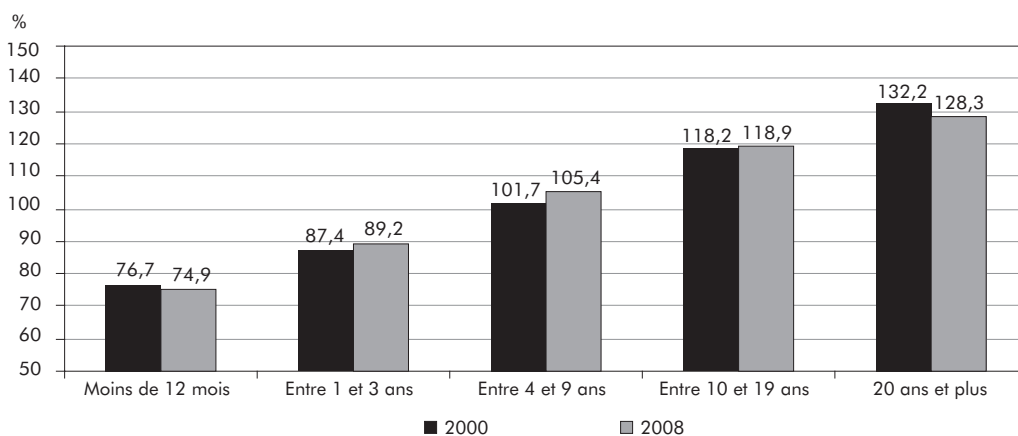
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.7 A Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon la tranche de durée de l'emploi



2.7 B Position salariale de la rémunération horaire selon la tranche de durée de l'emploi par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



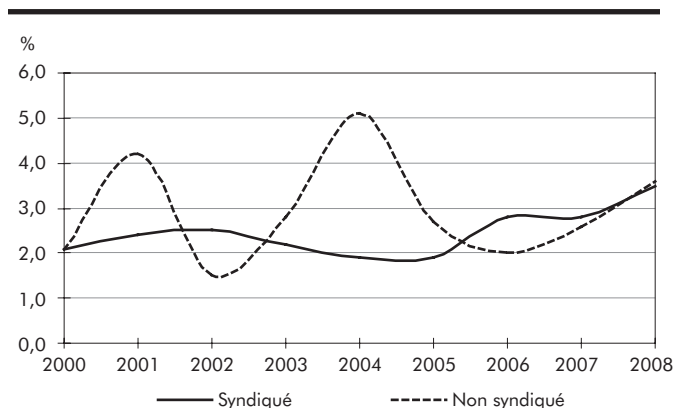
2.8 Rémunération horaire selon la couverture syndicale, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Syndiqué		Non syndiqué		Écart Syndiqué-Non syndiqué
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
	\$	%	\$	%	\$	%	
2000	16,07	2,2	18,63	2,1	14,36	2,1	4,27
2001	16,63	3,5	19,07	2,4	14,97	4,2	4,10
2002	16,97	2,0	19,55	2,5	15,20	1,5	4,35
2003	17,42	2,7	19,98	2,2	15,63	2,8	4,35
2004	17,99	3,3	20,36	1,9	16,43	5,1	3,93
2005	18,43	2,4	20,74	1,9	16,88	2,7	3,86
2006	18,87	2,4	21,33	2,8	17,21	2,0	4,12
2007	19,35	2,5	21,92	2,8	17,66	2,6	4,26
2008	20,03	3,5	22,69	3,5	18,30	3,6	4,39
Variation 2000-2008		24,6		21,8		27,4	

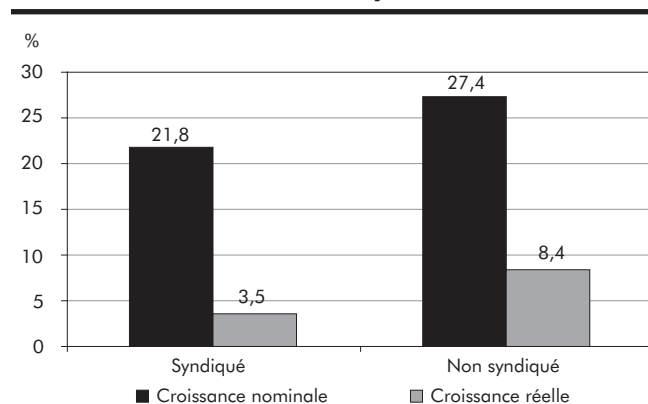
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

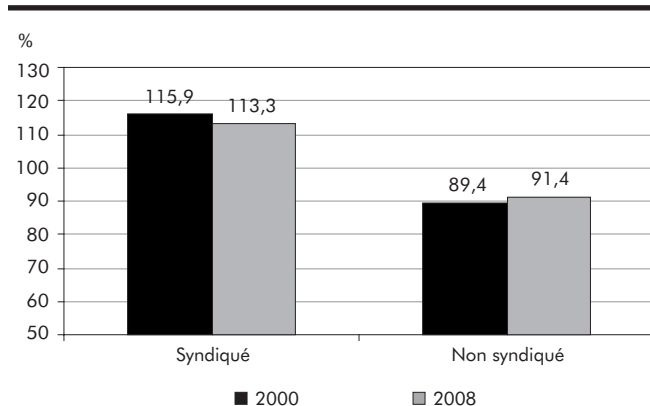
2.8 A Croissance annuelle de la rémunération horaire selon la couverture syndicale



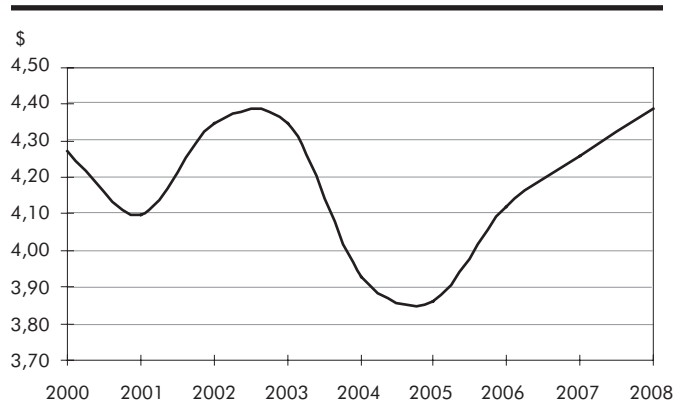
2.8 B Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon la couverture syndicale



2.8 C Position salariale de la rémunération horaire selon la couverture syndicale par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



2.8 D Écart de la rémunération horaire entre les employés syndiqués et non syndiqués



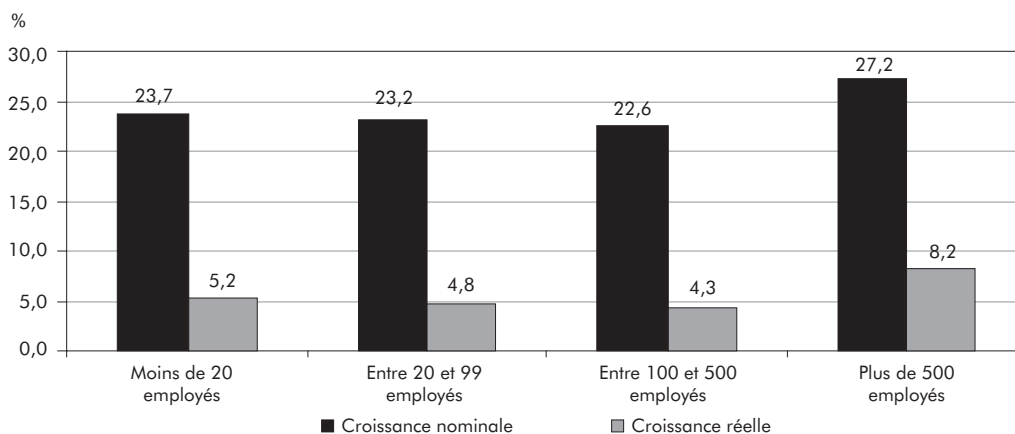
2.9 Rémunération horaire selon la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Moins de 20 employés		Entre 20 et 99 employés		Entre 100 et 500 employés		Plus de 500 employés	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
2000	16,07	2,2	13,07	2,7	15,64	3,0	18,28	2,6	20,61	-0,6
2001	16,63	3,5	13,45	2,9	16,10	2,9	18,68	2,2	21,52	4,4
2002	16,97	2,0	13,75	2,2	16,60	3,1	18,89	1,1	22,10	2,7
2003	17,42	2,7	14,18	3,1	16,77	1,0	19,54	3,4	22,66	2,5
2004	17,99	3,3	14,64	3,2	17,23	2,7	20,32	4,0	23,71	4,6
2005	18,43	2,4	14,82	1,2	17,64	2,4	20,73	2,0	24,08	1,6
2006	18,87	2,4	15,11	2,0	18,29	3,7	21,16	2,1	24,57	2,0
2007	19,35	2,5	15,43	2,1	18,57	1,5	21,87	3,4	25,51	3,8
2008	20,03	3,5	16,17	4,8	19,27	3,8	22,42	2,5	26,22	2,8
Variation 2000-2008		24,6		23,7		23,2		22,6		27,2

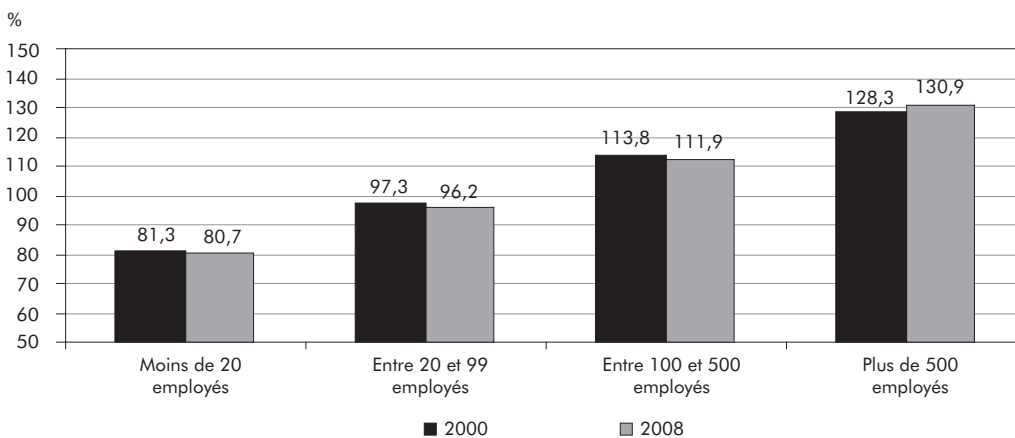
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.9 A Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon la taille de l'établissement



2.9 B Position salariale de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



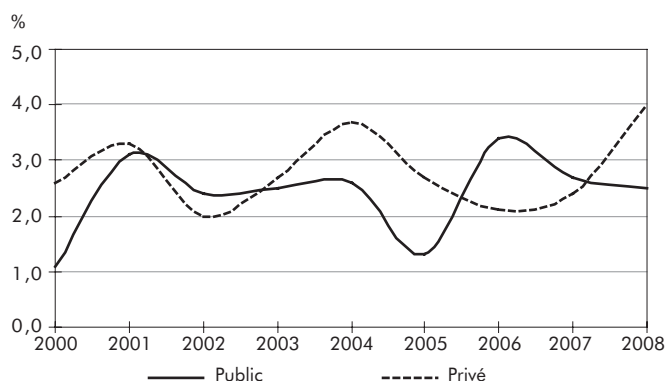
2.10 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Public		Privé		Écart Public-Privé
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
	\$	%	\$	%	\$	%	
2000	16,07	2,2	20,68	1,1	14,64	2,6	6,04
2001	16,63	3,5	21,33	3,1	15,13	3,3	6,20
2002	16,97	2,0	21,85	2,4	15,44	2,0	6,41
2003	17,42	2,7	22,39	2,5	15,85	2,7	6,54
2004	17,99	3,3	22,97	2,6	16,43	3,7	6,54
2005	18,43	2,4	23,26	1,3	16,87	2,7	6,39
2006	18,87	2,4	24,04	3,4	17,23	2,1	6,81
2007	19,35	2,5	24,69	2,7	17,64	2,4	7,05
2008	20,03	3,5	25,30	2,5	18,35	4,0	6,95
Variation 2000-2008		24,6		22,3		25,3	

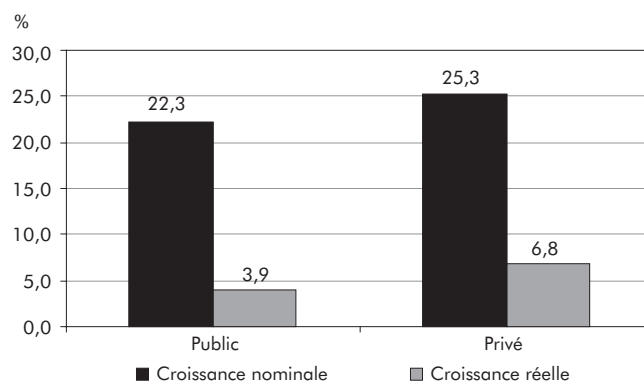
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

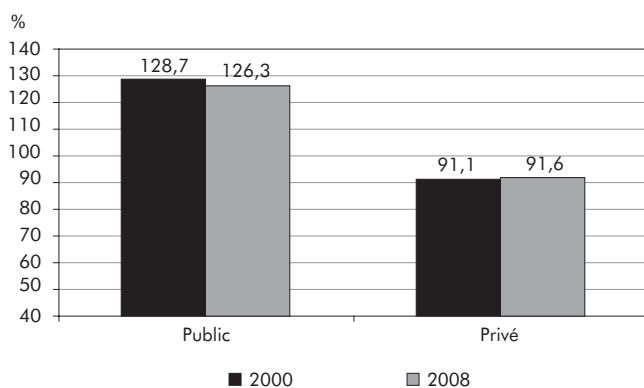
2.10 A Croissance annuelle de la rémunération horaire selon le secteur d'appartenance



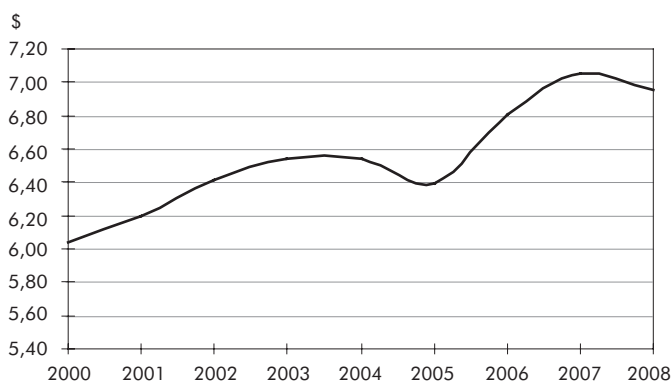
2.10 B Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon le secteur d'appartenance



2.10 C Position salariale de la rémunération horaire selon le secteur d'appartenance par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



2.10 D Écart de la rémunération horaire entre le secteur public et le secteur privé



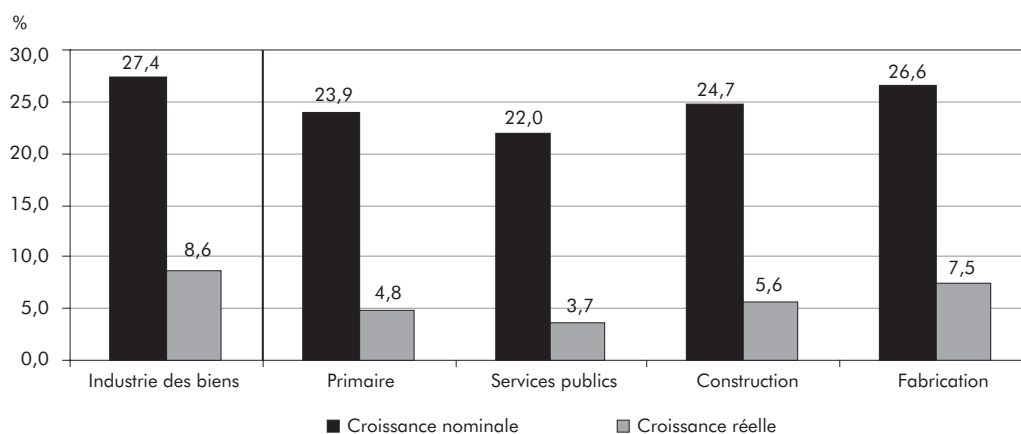
2.11 Rémunération horaire dans l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Industrie des biens		Primaire		Services publics		Construction		Fabrication	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
2000	16,07	2,2	16,33	3,2	14,56	1,4	24,03	1,9	17,75	1,7	15,93	3,6
2001	16,63	3,5	16,91	3,6	14,62	0,4	25,59	6,5	18,31	3,2	16,46	3,3
2002	16,97	2,0	17,29	2,2	14,57	-0,3	26,05	1,8	19,35	5,7	16,75	1,8
2003	17,42	2,7	17,95	3,8	15,52	6,5	27,22	4,5	19,15	-1,0	17,46	4,2
2004	17,99	3,3	18,76	4,5	16,34	5,3	28,08	3,2	19,59	2,3	18,33	5,0
2005	18,43	2,4	19,06	1,6	16,41	0,4	29,21	4,0	19,58	-0,1	18,67	1,9
2006	18,87	2,4	19,49	2,3	16,59	1,1	27,71	-5,1	20,89	6,7	19,04	2,0
2007	19,35	2,5	20,19	3,6	17,43	5,1	29,37	6,0	21,77	4,2	19,52	2,5
2008	20,03	3,5	20,81	3,1	18,04	3,5	29,32	-0,2	22,13	1,7	20,16	3,3
Variation 2000-2008		24,6		27,4		23,9		22,0		24,7		26,6

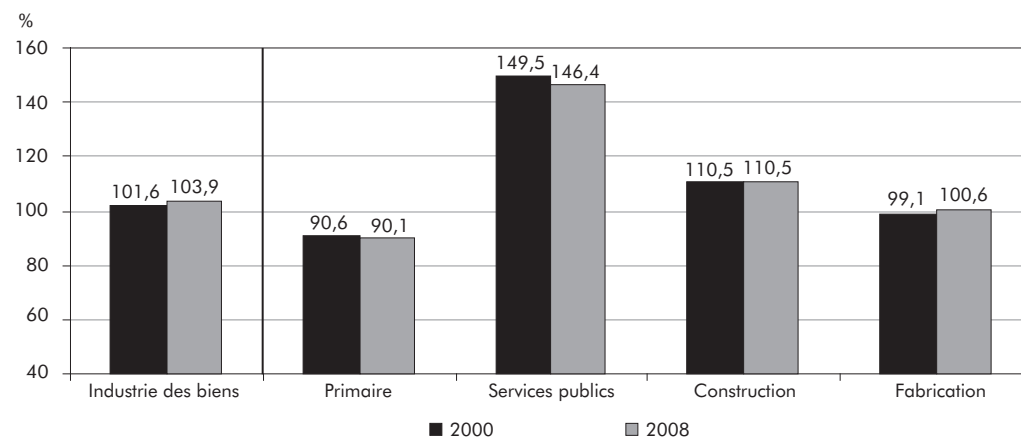
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.11 A Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité



2.11 B Position salariale de la rémunération horaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



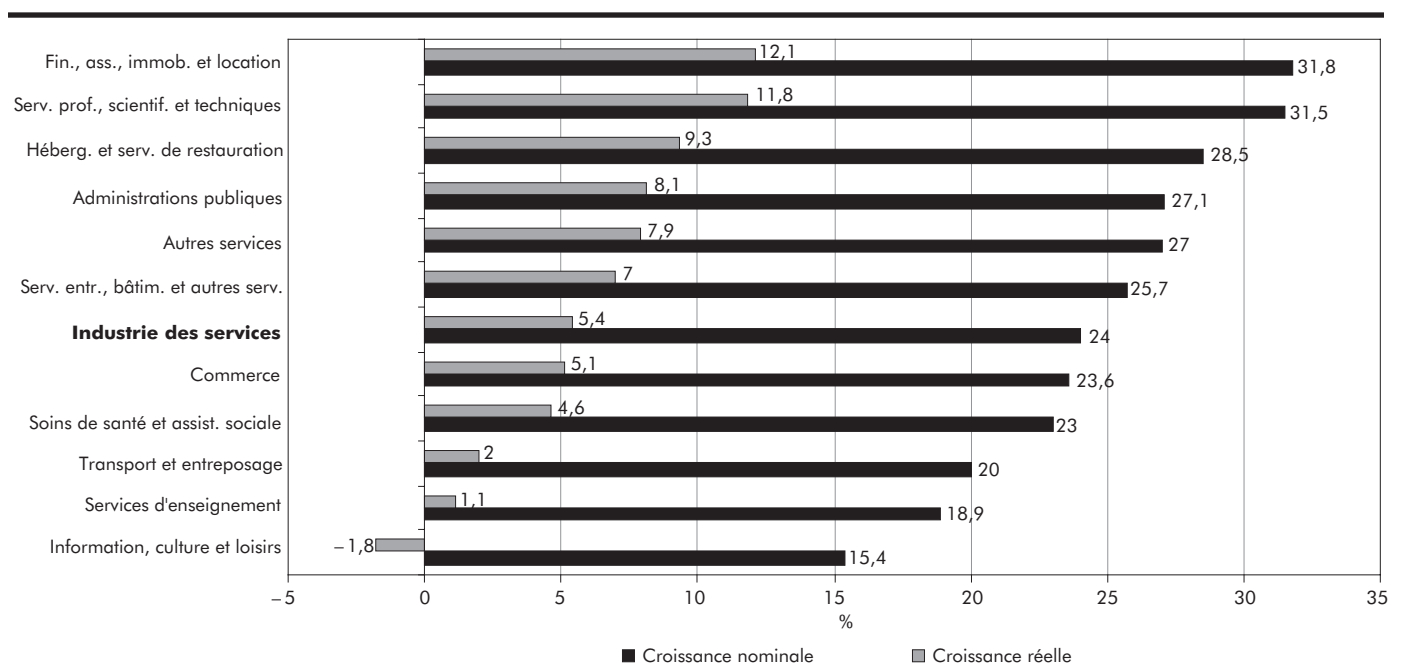
2.12 Rémunération horaire dans l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Industrie des services		Commerce		Transport et entreposage		Fin., ass., immob. et location		Serv. prof., scientif. et techniques		Serv. entr., bâtim. et autres serv.	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
2000	16,07	2,2	15,97	1,8	12,20	0,7	16,53	5,1	17,38	4,6	19,17	6,7	12,51	6,6
2001	16,63	3,5	16,54	3,6	12,53	2,7	16,98	2,7	17,82	2,5	20,52	7,0	12,87	2,9
2002	16,97	2,0	16,86	1,9	12,67	1,1	17,40	2,5	19,00	6,6	20,70	0,9	12,90	0,2
2003	17,42	2,7	17,24	2,3	12,96	2,3	17,85	2,6	18,45	-2,9	21,73	5,0	13,56	5,1
2004	17,99	3,3	17,73	2,8	13,42	3,5	18,21	2,0	19,69	6,7	22,33	2,8	14,16	4,4
2005	18,43	2,4	18,22	2,8	14,00	4,3	18,38	0,9	20,29	3,0	22,62	1,3	14,22	0,4
2006	18,87	2,4	18,67	2,5	14,06	0,4	18,59	1,1	20,72	2,1	23,71	4,8	15,21	7,0
2007	19,35	2,5	19,10	2,3	14,51	3,2	19,34	4,0	21,80	5,2	23,85	0,6	15,26	0,3
2008	20,03	3,5	19,80	3,7	15,08	3,9	19,83	2,5	22,91	5,1	25,20	5,7	15,73	3,1
Variation 2000-2008		24,6		24,0		23,6		20,0		31,8		31,5		25,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

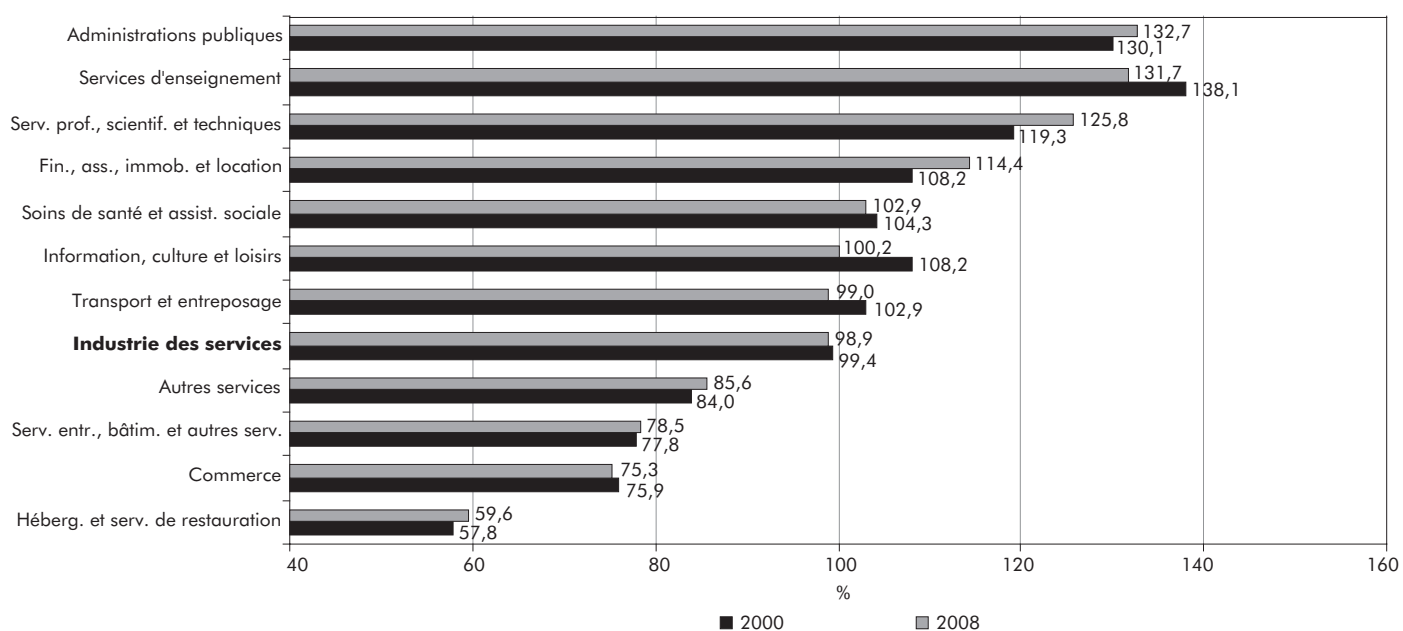
Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.12 A Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 2000 à 2008 selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité



Services d'enseignement		Soins de santé et assist. sociale		Information, culture et loisirs		Héberg. et serv. de restauration		Autres services		Administrations publiques		
Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
22,19	0,6	16,76	2,0	17,39	-2,2	9,29	-0,1	13,50	6,0	20,91	2,9	2000
22,78	2,7	17,15	2,3	17,36	-0,2	9,75	5,0	14,14	4,7	21,83	4,4	2001
23,39	2,7	18,01	5,0	17,23	-0,7	9,99	2,5	13,64	-3,5	22,12	1,3	2002
23,67	1,2	18,14	0,7	18,55	7,7	10,52	5,3	14,26	4,5	23,27	5,2	2003
24,62	4,0	18,53	2,1	18,85	1,6	10,75	2,2	14,78	3,6	23,12	-0,6	2004
24,16	-1,9	19,33	4,3	19,87	5,4	11,10	3,3	15,65	5,9	24,14	4,4	2005
25,56	5,8	19,53	1,0	19,62	-1,3	11,43	3,0	16,21	3,6	24,55	1,7	2006
25,41	-0,6	20,21	3,5	20,64	5,2	11,58	1,3	16,19	-0,1	25,39	3,4	2007
26,38	3,8	20,61	2,0	20,07	-2,8	11,94	3,1	17,14	5,9	26,58	4,7	2008
18,9		23,0		15,4		28,5		27,0		27,1		Variation 2000-2008

2.12 B Position salariale de la rémunération horaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



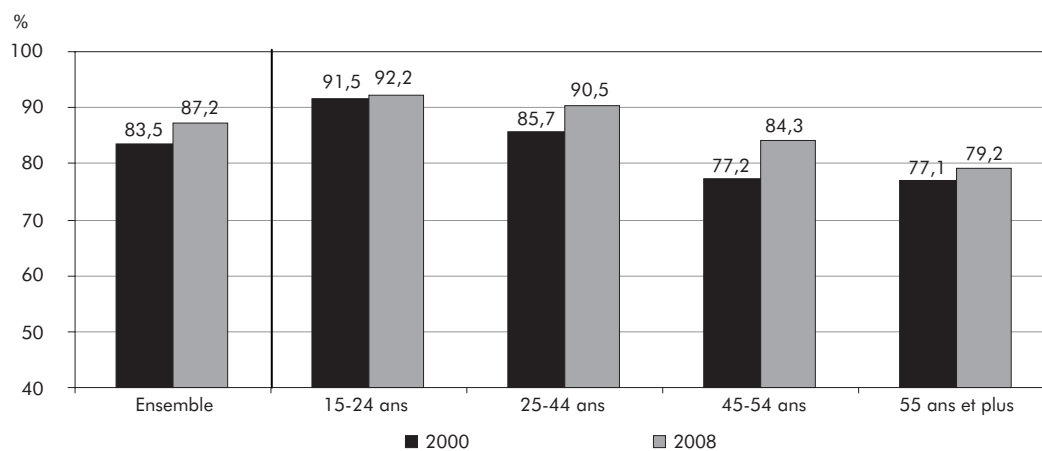
2.13 Rémunération horaire selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008

	Femmes					Hommes				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
2000	14,55	9,11	15,37	16,50	14,79	17,43	9,96	17,93	21,36	19,18
2001	15,07	9,45	16,09	16,85	15,09	18,06	10,39	18,66	21,65	20,10
2002	15,46	9,70	16,55	17,25	15,70	18,35	10,55	18,87	21,97	20,72
2003	15,93	10,25	16,97	17,97	15,88	18,82	10,60	19,53	22,34	20,95
2004	16,60	10,19	17,74	18,82	16,66	19,31	10,93	20,04	22,65	21,29
2005	17,02	10,48	18,14	19,23	17,23	19,79	11,23	20,26	23,43	21,98
2006	17,48	10,62	18,35	20,01	18,05	20,18	11,46	20,76	23,58	22,64
2007	18,02	10,90	19,00	20,61	18,41	20,66	11,62	21,53	24,06	22,67
2008	18,65	11,26	19,99	20,82	19,30	21,39	12,21	22,10	24,69	24,37
Variation 2000-2008 (%)	28,2	23,6	30,1	26,2	30,5	22,7	22,6	23,3	15,6	27,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.13 A Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon le groupe d'âge, 2000 et 2008



2.14 Rémunération horaire selon le sexe et le niveau d'études, Québec, 2000-2008

	Femmes					Hommes				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
	\$									
2000	14,55	10,03	12,74	13,85	21,07	17,43	13,55	16,11	16,95	24,77
2001	15,07	10,20	13,16	14,25	21,85	18,06	13,76	16,30	17,48	25,61
2002	15,46	10,56	13,17	14,70	22,80	18,35	13,90	16,57	17,79	26,33
2003	15,93	10,67	13,43	15,19	23,10	18,82	14,27	16,87	18,11	27,20
2004	16,60	10,91	14,40	15,78	23,84	19,31	14,84	17,16	18,50	27,44
2005	17,02	11,36	14,61	16,14	23,58	19,79	15,01	17,56	19,02	27,86
2006	17,48	11,63	14,75	16,59	24,43	20,18	14,79	17,91	19,46	28,26
2007	18,02	11,44	15,33	17,19	24,87	20,66	15,52	17,97	19,77	28,94
2008	18,65	11,93	15,82	17,69	25,94	21,39	15,73	18,88	20,76	29,97
Variation 2000-2008 (%)	28,2	18,9	24,2	27,7	23,1	22,7	16,1	17,2	22,5	21,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

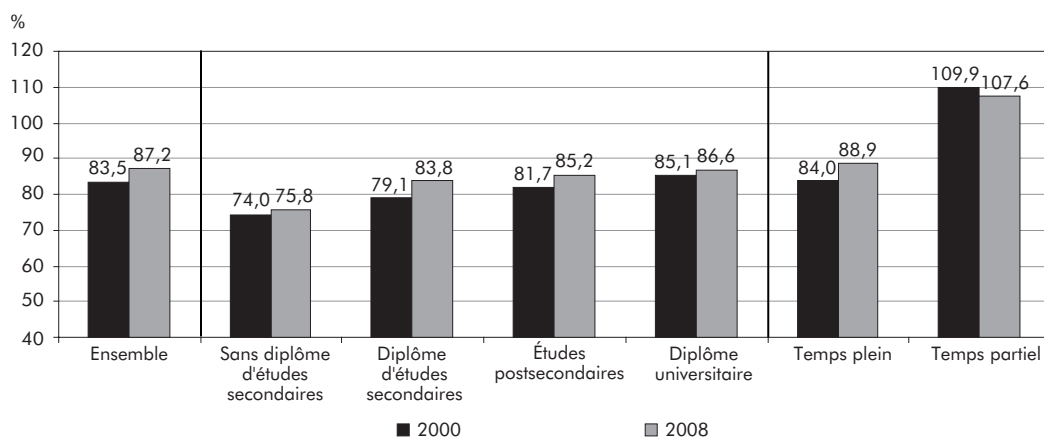
2.15 Rémunération horaire selon le sexe et le régime de travail, Québec, 2000-2008

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$					
2000	14,55	15,20	12,54	17,43	18,09	11,41
2001	15,07	15,70	13,18	18,06	18,71	12,43
2002	15,46	16,20	13,38	18,35	19,07	12,10
2003	15,93	16,73	13,72	18,82	19,54	12,93
2004	16,60	17,60	13,74	19,31	20,13	12,59
2005	17,02	18,02	14,07	19,79	20,64	12,85
2006	17,48	18,50	14,47	20,18	21,07	13,02
2007	18,02	19,21	14,52	20,66	21,61	13,34
2008	18,65	19,87	15,07	21,39	22,36	14,01
Variation 2000-2008 (%)	28,2	30,7	20,2	22,7	23,6	22,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.14 A Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 2000 et 2008



2.16 Rémunération horaire selon le sexe et le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire
	\$					
2000	14,55	14,93	12,42	17,43	18,01	13,53
2001	15,07	15,44	13,13	18,06	18,62	14,41
2002	15,46	15,80	13,62	18,35	18,91	14,78
2003	15,93	16,27	13,98	18,82	19,35	15,14
2004	16,60	16,95	14,56	19,31	19,84	15,59
2005	17,02	17,35	15,18	19,79	20,37	15,96
2006	17,48	17,96	14,76	20,18	20,79	16,35
2007	18,02	18,41	15,76	20,66	21,19	17,23
2008	18,65	19,07	16,09	21,39	22,04	17,05
Variation 2000-2008 (%)	28,2	27,7	29,5	22,7	22,4	26,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

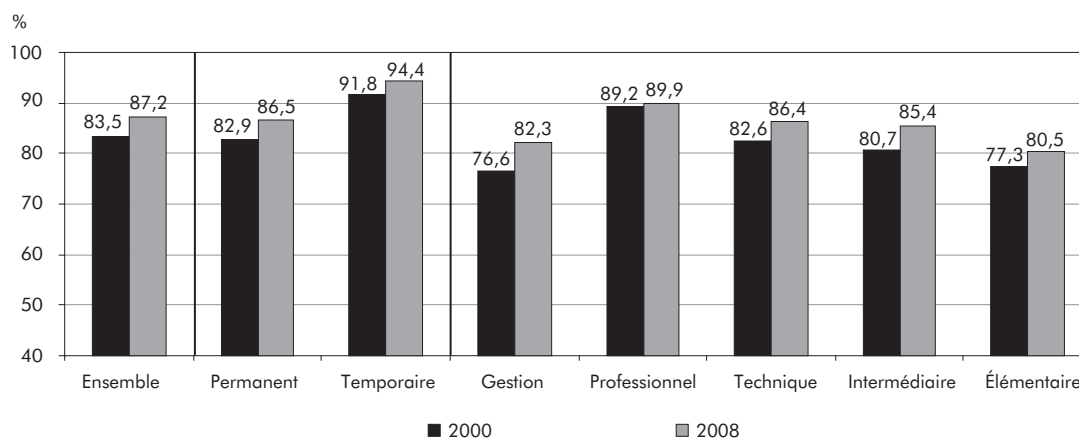
2.17 Rémunération horaire selon le sexe et le niveau de compétence, Québec, 2000-2008

	Femmes						Hommes					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	\$											
2000	14,55	19,51	22,35	14,61	11,80	8,97	17,43	25,48	25,06	17,69	14,63	11,60
2001	15,07	21,66	23,09	14,96	12,19	9,45	18,06	26,89	26,47	18,18	15,11	12,19
2002	15,46	23,11	23,80	15,45	12,62	9,48	18,35	27,79	26,75	18,71	15,09	12,17
2003	15,93	25,05	24,51	15,74	12,72	9,89	18,82	30,19	27,71	19,01	15,49	12,68
2004	16,60	26,03	25,18	16,40	13,38	10,12	19,31	31,19	28,67	19,41	16,05	12,77
2005	17,02	25,93	25,16	16,58	13,73	10,43	19,79	31,71	28,70	19,80	16,11	13,17
2006	17,48	26,77	26,43	17,03	14,21	10,53	20,18	30,53	29,64	20,21	16,45	13,41
2007	18,02	27,48	26,72	17,86	14,53	10,67	20,66	32,52	30,38	20,74	16,84	13,44
2008	18,65	27,72	27,83	18,42	15,04	11,24	21,39	33,67	30,95	21,32	17,62	13,96
Variation 2000-2008 (%)	28,2	42,1	24,5	26,1	27,5	25,3	22,7	32,1	23,5	20,5	20,4	20,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.16 A Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 2000 et 2008



2.18 Rémunération horaire selon le sexe et la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Femmes						Hommes					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$											
2000	14,55	11,14	12,82	14,76	17,40	19,32	17,43	13,40	15,14	17,80	20,59	22,59
2001	15,07	11,63	13,35	15,52	18,01	19,43	18,06	13,91	15,74	18,97	20,96	22,96
2002	15,46	11,72	13,91	16,13	18,32	19,89	18,35	13,79	16,59	18,71	21,18	23,68
2003	15,93	12,01	13,95	16,93	18,72	21,03	18,82	14,05	16,87	19,39	21,70	24,16
2004	16,60	12,68	14,62	17,34	19,59	21,71	19,31	14,54	17,09	20,64	22,15	24,40
2005	17,02	12,61	14,84	18,00	20,17	21,89	19,79	14,82	17,41	20,93	23,17	25,02
2006	17,48	13,08	15,42	18,34	20,91	22,67	20,18	15,22	17,68	21,42	23,66	25,62
2007	18,02	13,46	15,88	18,94	21,22	23,61	20,66	15,67	18,72	21,85	24,43	25,94
2008	18,65	13,79	16,26	19,80	22,44	24,04	21,39	16,05	19,45	22,63	25,24	27,11
Variation 2000-2008 (%)	28,2	23,8	26,8	34,1	29,0	24,4	22,7	19,8	28,5	27,1	22,6	20,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

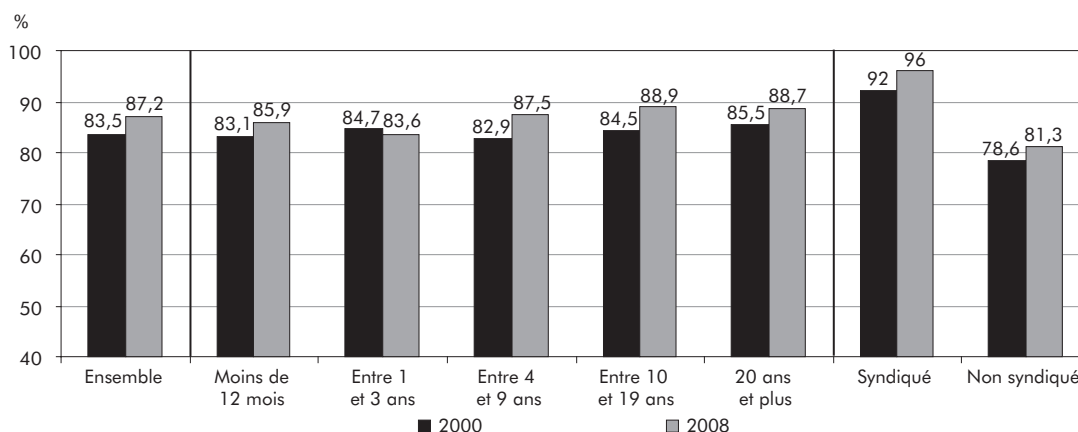
2.19 Rémunération horaire selon le sexe et la couverture syndicale, Québec, 2000-2008

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué
	\$					
2000	14,55	17,77	12,62	17,43	19,31	16,05
2001	15,07	18,17	13,08	18,06	19,82	16,78
2002	15,46	18,85	13,33	18,35	20,14	17,02
2003	15,93	19,13	13,88	18,82	20,71	17,39
2004	16,60	19,69	14,68	19,31	20,94	18,17
2005	17,02	20,20	15,01	19,79	21,23	18,75
2006	17,48	20,64	15,48	20,18	21,94	18,92
2007	18,02	21,38	15,95	20,66	22,42	19,43
2008	18,65	22,21	16,43	21,39	23,14	20,20
Variation 2000-2008 (%)	28,2	25,0	30,2	22,7	19,8	25,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.18 A Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon la tranche de durée de l'emploi et la couverture syndicale, 2000 et 2008



2.20 Rémunération horaire selon le sexe et la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008

	Femmes					Hommes				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$									
2000	14,55	11,76	14,65	16,55	18,78	17,43	14,51	16,46	19,59	22,17
2001	15,07	12,16	14,80	17,22	19,62	18,06	14,91	17,17	19,80	23,22
2002	15,46	12,41	15,60	17,29	20,22	18,35	15,27	17,42	20,14	23,82
2003	15,93	12,83	15,66	18,23	20,62	18,82	15,67	17,77	20,59	24,55
2004	16,60	13,41	16,21	19,05	21,84	19,31	16,08	18,10	21,33	25,59
2005	17,02	13,67	16,58	19,33	22,39	19,79	16,16	18,61	21,81	25,71
2006	17,48	13,96	17,17	19,82	22,90	20,18	16,42	19,25	22,23	26,20
2007	18,02	14,10	17,56	20,76	23,81	20,66	16,92	19,51	22,79	27,29
2008	18,65	14,84	18,04	21,02	24,92	21,39	17,65	20,43	23,56	27,62
Variation 2000-2008 (%)	28,2	26,2	23,1	27,0	32,7	22,7	21,6	24,1	20,3	24,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

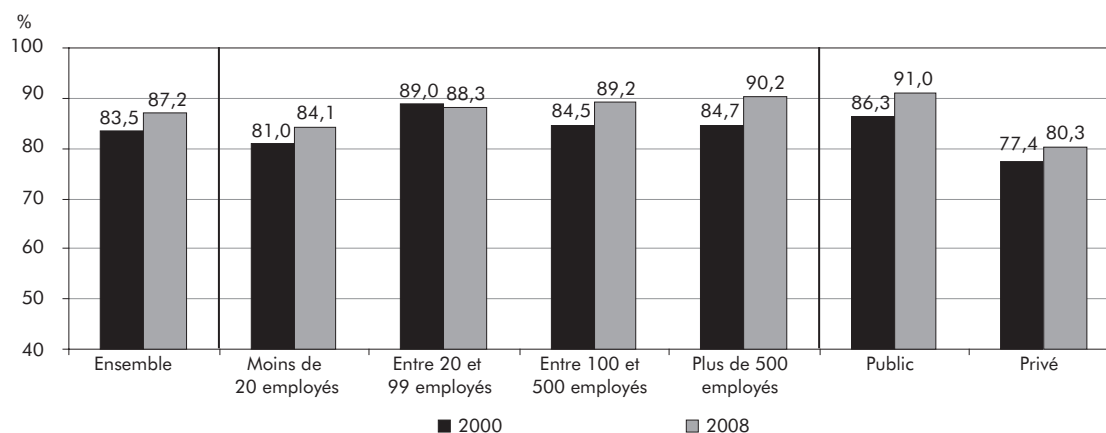
2.21 Rémunération horaire selon le sexe et le secteur d'appartenance, Québec, 2000-2008

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé
	\$					
2000	14,55	19,38	12,58	17,43	22,45	16,25
2001	15,07	20,04	13,00	18,06	23,11	16,84
2002	15,46	20,76	13,25	18,35	23,38	17,17
2003	15,93	21,28	13,67	18,82	24,06	17,61
2004	16,60	21,86	14,39	19,31	24,66	18,11
2005	17,02	22,18	14,79	19,79	24,92	18,59
2006	17,48	22,98	15,18	20,18	25,61	18,92
2007	18,02	23,65	15,65	20,66	26,29	19,35
2008	18,65	24,37	16,19	21,39	26,79	20,17
Variation 2000-2008 (%)	28,2	25,7	28,7	22,7	19,3	24,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.20 A Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, 2000 et 2008



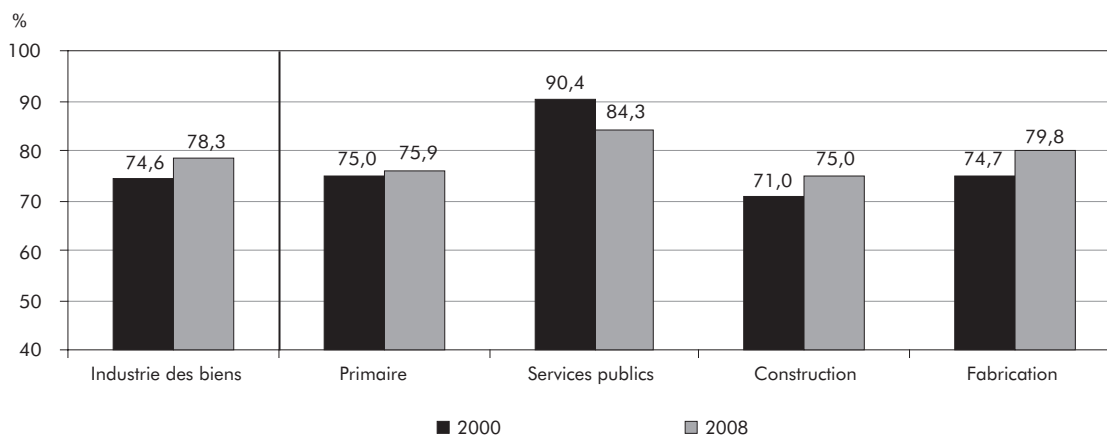
2.22 Rémunération horaire selon le sexe, pour l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008

	Ensemble	Industrie des biens	Primaire	Services publics	Construction	Fabrication
	\$					
Femmes						
2000	14,55	13,10	11,52	22,22	13,22	12,87
2001	15,07	13,31	11,22	23,15	13,77	12,89
2002	15,46	13,77	10,99	20,99	13,93	13,68
2003	15,93	14,50	12,29	21,20	14,51	14,35
2004	16,60	15,60	11,97	25,06	16,12	15,26
2005	17,02	15,60	13,27	26,48	14,60	15,25
2006	17,48	16,21	14,90	26,45	15,79	15,89
2007	18,02	17,23	14,53	26,54	18,14	16,65
2008	18,65	17,22	14,50	25,57	17,16	17,08
Variation 2000-2008 (%)	28,2	31,5	25,9	15,1 ¹	29,8	32,7
Hommes						
2000	17,43	17,55	15,37	24,58	18,62	17,22
2001	18,06	18,21	15,60	26,74	18,97	17,91
2002	18,35	18,51	15,72	27,74	19,92	18,00
2003	18,82	19,18	16,40	29,25	19,77	18,76
2004	19,31	19,85	17,44	29,30	20,17	19,51
2005	19,79	20,23	17,28	30,45	20,29	20,02
2006	20,18	20,66	17,10	28,16	21,73	20,35
2007	20,66	21,31	18,49	31,17	22,40	20,76
2008	21,39	21,99	19,11	30,32	22,88	21,41
Variation 2000-2008 (%)	22,7	25,3	24,3	23,4	22,9	24,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.22 A Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 2000 et 2008



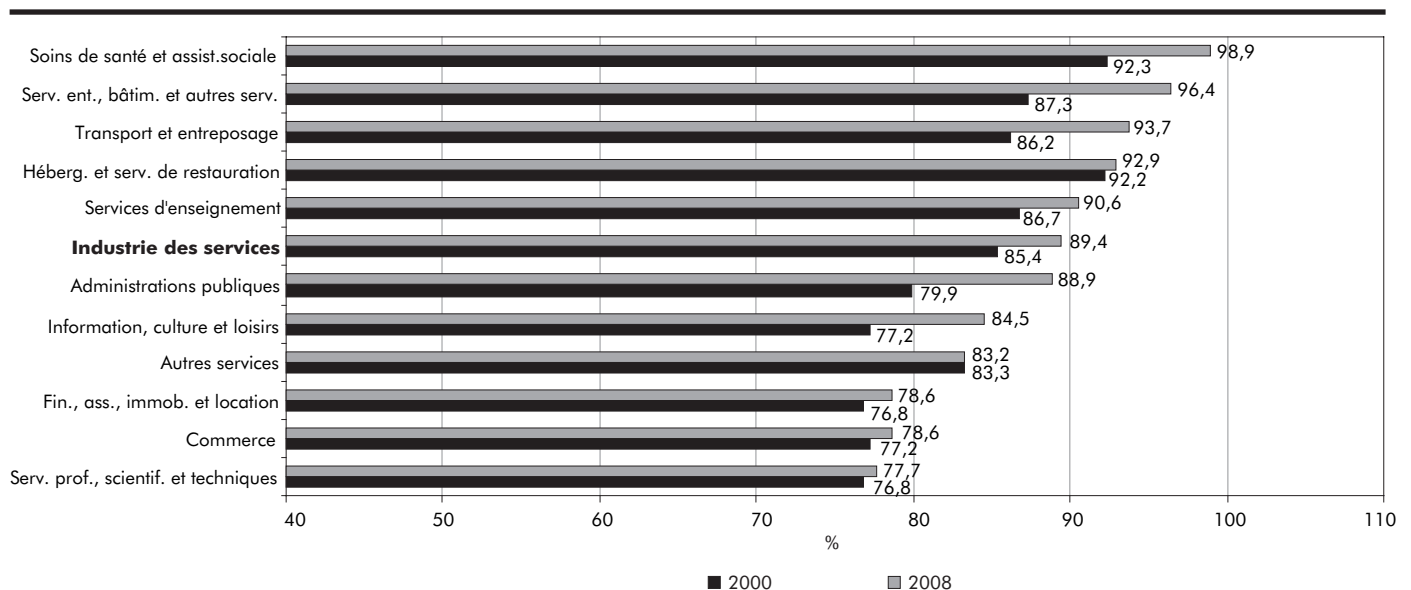
2.23 Rémunération horaire selon le sexe pour l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008

	Ensemble	Industrie des services	Commerce	Transport et entreposage	Fin., ass., immob. et location	Serv. prof., scientif. et techniques	Serv. entr., bâtim. et autres serv.
	\$						
Femmes							
2000	14,55	14,82	10,57	14,70	15,75	16,62	11,53
2001	15,07	15,37	10,88	15,56	16,41	17,51	12,57
2002	15,46	15,75	11,13	15,69	17,11	17,50	12,47
2003	15,93	16,17	11,21	16,48	16,78	18,47	13,42
2004	16,60	16,75	11,55	17,15	18,34	18,92	14,02
2005	17,02	17,23	12,31	16,95	18,70	19,45	13,95
2006	17,48	17,67	12,32	17,28	19,38	20,74	14,41
2007	18,02	18,13	12,91	17,74	20,04	21,11	15,31
2008	18,65	18,84	13,32	18,87	20,80	21,83	15,39
Variation 2000-2008 (%)	28,2	27,1	26,0	28,4	32,1	31,3	33,5
Hommes							
2000	17,43	17,36	13,69	17,05	20,52	21,64	13,20
2001	18,06	17,97	14,10	17,48	20,46	23,03	13,06
2002	18,35	18,24	14,25	17,82	22,15	23,58	13,24
2003	18,82	18,60	14,63	18,43	21,81	24,71	13,68
2004	19,31	19,00	15,28	18,58	22,16	25,74	14,27
2005	19,79	19,52	15,80	18,88	23,41	26,05	14,39
2006	20,18	19,92	15,79	18,95	23,27	26,21	15,80
2007	20,66	20,34	16,15	19,83	24,91	26,39	15,23
2008	21,39	21,07	16,95	20,14	26,47	28,09	15,96
Variation 2000-2008 (%)	22,7	21,4	23,8	18,1	29,0	29,8	20,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.23 A Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, 2000 et 2008



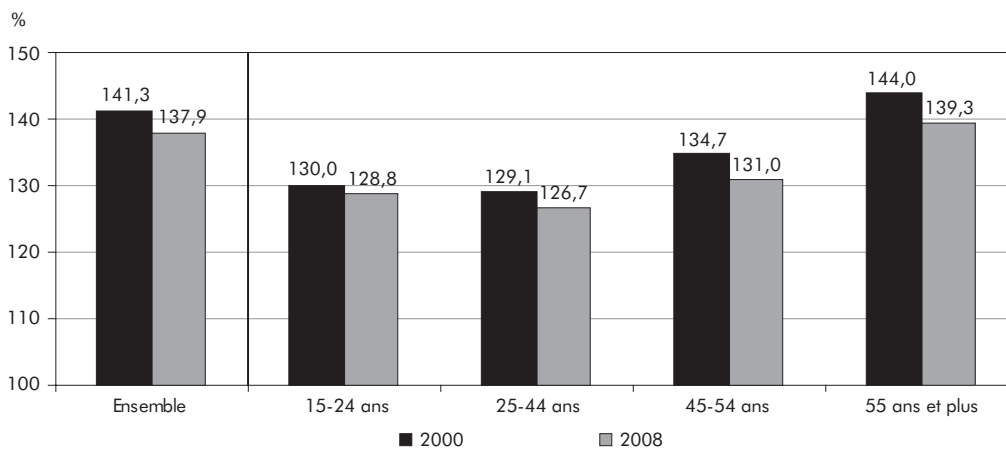
Services d'enseignement	Soins de santé et assist. sociale	Information, culture et loisirs	Héberg. et serv. de restauration	Autres services	Administrations publiques	
\$						
						Femmes
21,01	16,47	14,97	8,99	12,31	18,45	2000
21,71	16,76	15,80	9,43	12,42	19,24	2001
22,49	17,40	15,35	9,64	12,52	20,43	2002
22,80	17,88	16,66	10,03	12,79	21,38	2003
23,97	18,19	17,65	10,08	13,82	21,42	2004
23,55	18,98	17,97	10,63	14,55	21,84	2005
24,50	19,14	18,14	11,18	15,37	22,81	2006
24,27	19,94	18,76	11,13	14,77	24,06	2007
25,49	20,57	18,29	11,58	15,70	25,16	2008
21,3	24,9	22,2	28,8	27,5	36,4	Variation 2000-2008 (%)
						Hommes
24,24	17,85	19,40	9,75	14,77	23,09	2000
24,67	18,65	18,71	10,27	15,93	24,15	2001
25,09	20,30	18,89	10,56	14,84	23,64	2002
25,09	19,20	20,19	11,27	15,66	25,22	2003
25,76	19,94	20,09	11,75	15,75	24,97	2004
25,33	20,74	21,57	11,74	16,81	26,56	2005
27,21	21,17	20,95	11,79	17,19	26,36	2006
27,41	21,39	22,44	12,25	17,79	26,81	2007
28,13	20,80	21,65	12,46	18,88	28,29	2008
16,0	16,5	11,6	27,8	27,8	22,5	Variation 2000-2008 (%)

2.24 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008

	Public					Privé				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
2000	20,68	12,06	20,23	22,81	22,42	14,64	9,28	15,67	16,94	15,57
2001	21,33	12,67	21,12	23,06	23,04	15,13	9,62	16,31	17,29	16,11
2002	21,85	12,57	21,52	23,75	24,10	15,44	9,85	16,65	17,49	16,58
2003	22,39	13,39	22,24	24,30	23,89	15,85	10,05	17,08	18,08	16,87
2004	22,97	13,76	22,61	24,86	25,16	16,43	10,18	17,78	18,82	17,08
2005	23,26	13,73	22,86	25,30	24,79	16,87	10,50	18,12	19,32	17,81
2006	24,04	14,17	23,41	25,89	26,30	17,23	10,70	18,45	19,84	18,09
2007	24,69	14,46	23,98	27,10	26,22	17,64	10,91	19,14	20,04	18,35
2008	25,30	14,64	25,08	27,23	27,30	18,35	11,37	19,79	20,78	19,60
Variation 2000-2008 (%)	22,3	21,4	24,0	19,4	21,8	25,3	22,5	26,3	22,7	25,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.24 A Ratio public/privé de la rémunération horaire selon le groupe d'âge, 2000 et 2008

2.25 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le niveau d'études, Québec, 2000-2008

	Public					Privé				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études postsecondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études postsecondaires	Diplôme universitaire
	\$									
2000	20,68	14,94	17,54	18,87	25,17	14,64	11,94	13,79	14,43	20,96
2001	21,33	15,02	17,55	19,47	25,85	15,13	12,09	14,15	14,85	21,89
2002	21,85	15,29	18,19	19,76	26,89	15,44	12,35	14,19	15,22	22,60
2003	22,39	15,17	18,31	20,15	27,49	15,85	12,65	14,54	15,62	22,98
2004	22,97	16,22	19,04	20,74	27,95	16,43	12,98	15,06	16,12	23,69
2005	23,26	16,84	19,72	21,13	27,93	16,87	13,33	15,28	16,50	23,82
2006	24,04	16,41	19,90	21,69	28,84	17,23	13,27	15,60	17,01	24,22
2007	24,69	17,35	20,69	22,26	29,32	17,64	13,62	15,80	17,37	24,79
2008	25,30	17,12	20,99	22,99	30,17	18,35	13,99	16,60	18,11	25,87
Variation 2000-2008 (%)	22,3	14,6	19,7	21,8	19,9	25,3	17,2	20,4	25,5	23,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

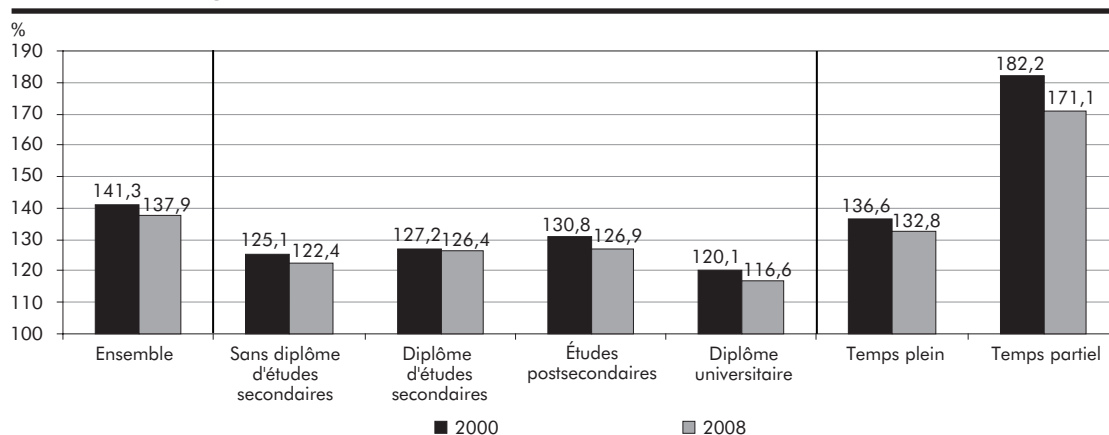
2.26 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le régime de travail, Québec, 2000-2008

	Public			Privé		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$					
2000	20,68	21,21	18,31	14,64	15,53	10,05
2001	21,33	21,73	19,58	15,13	16,06	10,68
2002	21,85	22,35	19,69	15,44	16,44	10,72
2003	22,39	22,74	20,84	15,85	16,91	11,16
2004	22,97	23,48	20,65	16,43	17,62	11,14
2005	23,26	23,87	20,48	16,87	18,05	11,51
2006	24,04	24,68	21,07	17,23	18,43	11,84
2007	24,69	25,38	21,42	17,64	18,95	11,97
2008	25,30	26,10	21,61	18,35	19,66	12,63
Variation 2000-2008 (%)	22,3	23,1	18,0	25,3	26,6	25,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.25 A Ratio public/privé de la rémunération horaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 2000 et 2008



2.27 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Public			Privé		
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire
	\$					
2000	20,68	21,53	16,81	14,64	15,13	11,25
2001	21,33	22,21	17,74	15,13	15,63	11,83
2002	21,85	22,74	18,15	15,44	15,90	12,32
2003	22,39	23,35	18,34	15,85	16,29	12,62
2004	22,97	23,91	18,95	16,43	16,88	13,08
2005	23,26	24,01	20,08	16,87	17,38	13,36
2006	24,04	25,13	19,79	17,23	17,79	13,38
2007	24,69	25,68	20,79	17,64	18,12	14,16
2008	25,30	26,33	20,77	18,35	18,88	14,47
Variation 2000-2008 (%)	22,3	22,3	23,6	25,3	24,8	28,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

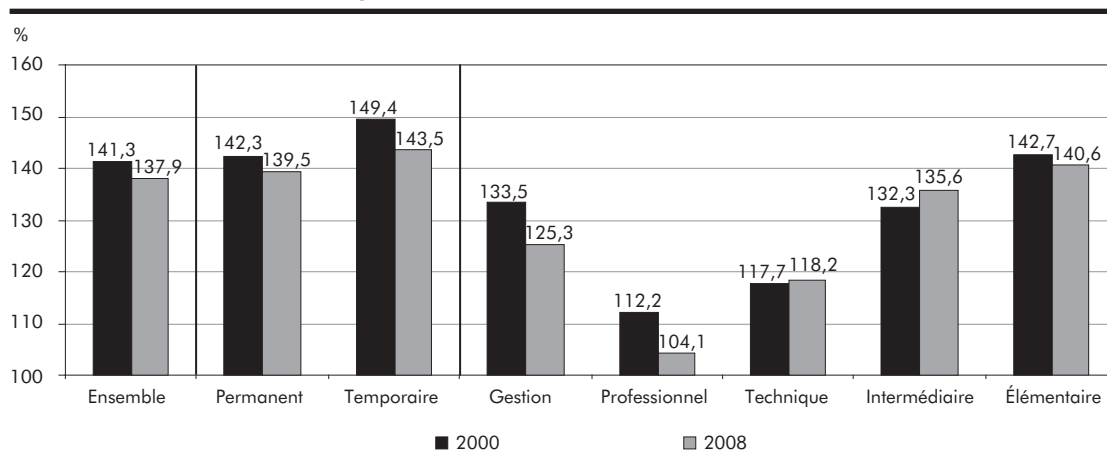
2.28 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le niveau de compétence, Québec, 2000-2008

	Public						Privé					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	\$											
2000	20,68	29,02	24,77	18,52	16,56	14,24	14,64	21,74	22,07	15,73	12,52	9,98
2001	21,33	29,35	25,66	19,07	17,45	14,46	15,13	23,75	23,18	16,17	12,81	10,48
2002	21,85	30,72	26,28	19,85	17,60	14,48	15,44	25,15	23,56	16,61	13,00	10,48
2003	22,39	33,76	26,76	20,09	17,52	15,18	15,85	26,62	24,66	16,93	13,33	10,97
2004	22,97	32,94	27,57	20,96	18,37	15,37	16,43	28,07	25,55	17,32	13,82	11,15
2005	23,26	34,65	27,08	21,13	18,37	16,02	16,87	28,09	26,08	17,63	14,07	11,53
2006	24,04	36,36	28,32	21,29	19,25	16,28	17,23	27,56	27,14	18,24	14,38	11,60
2007	24,69	37,35	28,79	22,27	19,78	16,37	17,64	28,88	27,49	18,72	14,67	11,73
2008	25,30	37,43	29,65	22,81	20,67	17,12	18,35	29,88	28,47	19,29	15,24	12,18
Variation 2000-2008 (%)	22,3	29,0	19,7	23,2	24,8	20,2	25,3	37,4	29,0	22,6	21,7	22,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.27 A Ratio public/privé de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 2000 et 2008



2.29 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Public						Privé					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$											
2000	20,68	16,12	18,25	20,51	21,86	23,03	14,64	11,77	13,26	15,23	17,57	19,71
2001	21,33	16,71	18,61	21,52	22,87	23,49	15,13	12,25	13,75	16,24	17,68	19,87
2002	21,85	16,71	19,11	21,78	23,44	24,43	15,44	12,24	14,51	16,23	17,95	20,16
2003	22,39	16,74	20,12	22,51	23,97	24,87	15,85	12,48	14,47	16,99	18,32	21,19
2004	22,97	18,47	20,30	22,85	24,63	25,50	16,43	12,93	14,88	17,99	18,91	21,59
2005	23,26	18,28	20,40	22,80	25,27	25,76	16,87	13,14	15,21	18,44	19,84	21,86
2006	24,04	19,09	21,13	23,72	26,44	26,42	17,23	13,48	15,65	18,67	20,26	22,66
2007	24,69	19,62	21,57	24,46	27,03	27,47	17,64	13,89	16,38	19,07	20,71	22,68
2008	25,30	18,61	22,19	25,50	28,07	28,57	18,35	14,41	16,94	19,66	21,84	23,59
Variation 2000-2008 (%)	22,3	15,4	21,6	24,3	28,4	24,1	25,3	22,4	27,8	29,1	24,3	19,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

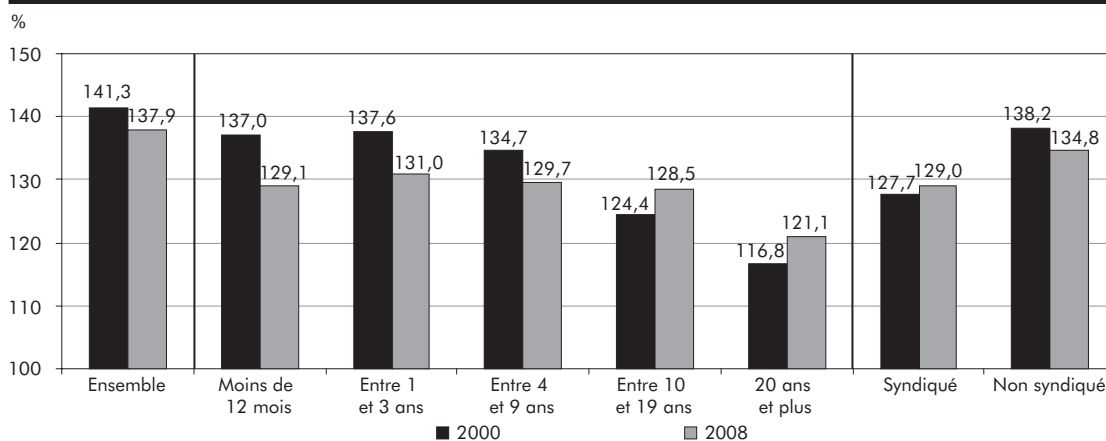
2.30 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et la couverture syndicale, Québec, 2000-2008

	Public			Privé		
	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué
	\$					
2000	20,68	21,03	19,27	14,64	16,47	13,94
2001	21,33	21,59	20,20	15,13	16,69	14,54
2002	21,85	22,16	20,44	15,44	17,13	14,79
2003	22,39	22,69	21,10	15,85	17,52	15,18
2004	22,97	23,08	22,46	16,43	17,74	15,96
2005	23,26	23,39	22,73	16,87	18,18	16,38
2006	24,04	24,18	23,41	17,23	18,60	16,73
2007	24,69	24,81	24,16	17,64	19,07	17,14
2008	25,30	25,59	24,04	18,35	19,83	17,83
Variation 2000-2008 (%)	22,3	21,7	24,8	25,3	20,4	27,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.29 A Ratio public/privé de la rémunération horaire selon la tranche de durée de l'emploi et la couverture syndicale, 2000 et 2008



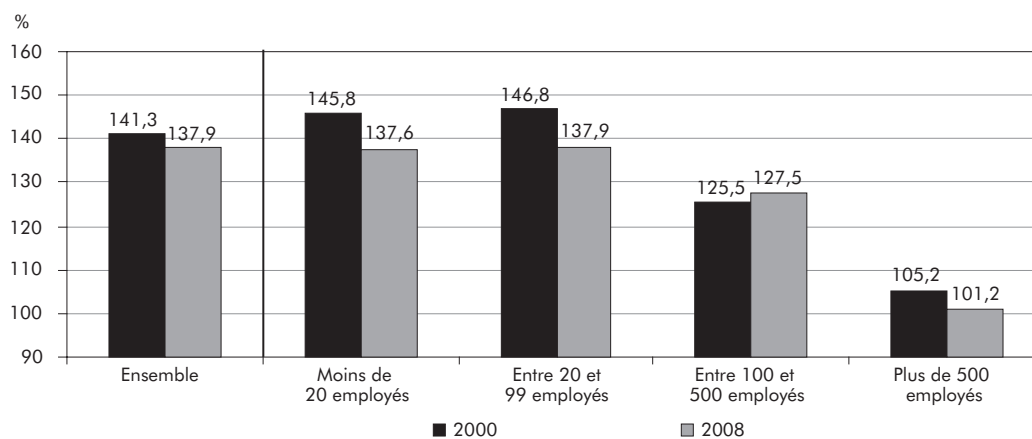
2.31 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008

	Public					Privé				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$									
2000	20,68	18,18	20,83	21,34	21,13	14,64	12,47	14,19	17,01	20,08
2001	21,33	18,22	21,19	22,54	21,77	15,13	12,88	14,66	17,06	21,27
2002	21,85	18,66	22,03	22,27	22,67	15,44	13,21	15,04	17,52	21,49
2003	22,39	19,48	22,37	23,15	22,98	15,85	13,60	15,21	18,12	22,28
2004	22,97	20,25	22,89	23,72	23,66	16,43	13,97	15,75	18,92	23,77
2005	23,26	19,47	23,35	24,02	24,12	16,87	14,26	16,17	19,37	24,04
2006	24,04	19,80	24,28	24,69	25,01	17,23	14,58	16,86	19,59	24,07
2007	24,69	20,94	23,91	25,64	26,01	17,64	14,79	17,26	20,34	24,87
2008	25,30	21,46	24,60	26,59	26,36	18,35	15,60	17,84	20,86	26,04
Variation 2000-2008 (%)	22,3	18,0	18,1	24,6	24,8	25,3	25,1	25,7	22,6	29,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.31 A Ratio public/privé de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement, 2000 et 2008



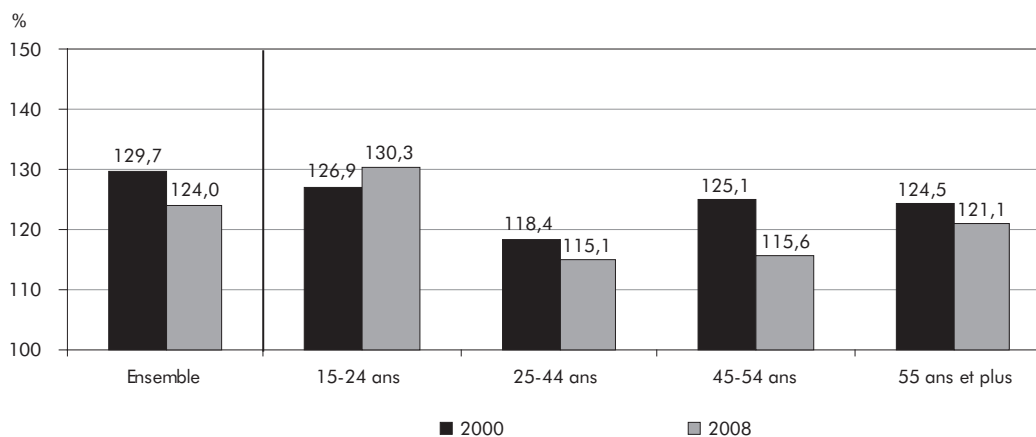
2.32 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008

	Syndiqué					Non syndiqué				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
2000	18,63	11,46	18,42	21,00	19,64	14,36	9,03	15,56	16,78	15,78
2001	19,07	11,69	19,15	20,89	20,40	14,97	9,41	16,28	17,49	16,21
2002	19,55	12,19	19,62	21,42	21,16	15,20	9,50	16,47	17,78	16,72
2003	19,98	12,68	19,95	21,95	21,11	15,63	9,76	17,13	18,25	16,65
2004	20,36	12,74	20,54	22,18	21,39	16,43	9,89	17,85	19,33	17,56
2005	20,74	13,03	20,84	22,64	21,87	16,88	10,16	18,15	19,97	18,31
2006	21,33	13,23	21,27	23,22	23,03	17,21	10,37	18,49	20,35	18,56
2007	21,92	13,59	21,91	23,92	23,29	17,66	10,57	19,22	20,75	18,58
2008	22,69	14,27	22,88	24,47	24,24	18,30	10,95	19,87	21,17	20,02
Variation 2000-2008 (%)	21,8	24,5	24,2	16,5	23,4	27,4	21,3	27,7	26,2	26,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.32 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon le groupe d'âge, 2000 et 2008



2.33 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le niveau d'études, Québec, 2000-2008

	Syndiqué					Non syndiqué				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
	\$									
2000	18,63	14,87	16,81	17,98	24,48	14,36	10,79	12,95	13,71	21,59
2001	19,07	15,07	17,01	18,26	25,26	14,97	10,91	13,21	14,25	22,50
2002	19,55	15,21	17,26	18,86	25,96	15,20	11,21	13,33	14,46	23,39
2003	19,98	15,39	17,45	19,29	26,75	15,63	11,37	13,65	14,80	23,73
2004	20,36	15,99	17,68	19,59	26,72	16,43	11,86	14,52	15,50	24,72
2005	20,74	16,58	18,29	19,94	26,41	16,88	12,12	14,65	15,94	24,97
2006	21,33	16,17	18,71	20,43	27,73	17,21	12,22	14,76	16,40	25,13
2007	21,92	17,04	19,00	21,03	27,92	17,66	12,35	15,09	16,77	25,90
2008	22,69	17,30	19,74	21,77	29,00	18,30	12,85	15,89	17,50	26,80
Variation 2000-2008 (%)	21,8	16,3	17,4	21,1	18,5	27,4	19,1	22,7	27,6	24,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

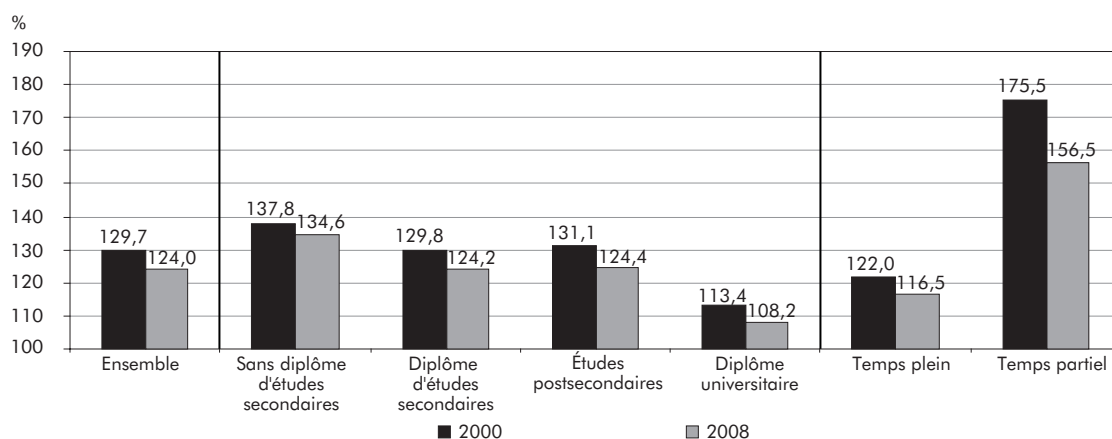
2.34 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le régime de travail, Québec, 2000-2008

	Syndiqué			Non syndiqué		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$					
2000	18,63	18,82	17,37	14,36	15,43	9,90
2001	19,07	19,26	17,84	14,97	16,05	10,68
2002	19,55	19,76	18,26	15,20	16,41	10,59
2003	19,98	20,14	19,01	15,63	16,91	10,98
2004	20,36	20,67	18,44	16,43	17,83	11,18
2005	20,74	21,05	18,73	16,88	18,31	11,56
2006	21,33	21,75	18,75	17,21	18,61	11,85
2007	21,92	22,39	18,98	17,66	19,17	12,14
2008	22,69	23,13	19,85	18,30	19,86	12,68
Variation 2000-2008 (%)	21,8	22,9	14,3	27,4	28,7	28,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.33 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 2000 et 2008



2.35 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Syndiqué			Non syndiqué		
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire
	\$					
2000	18,63	18,81	17,32	14,36	15,02	10,78
2001	19,07	19,29	17,57	14,97	15,61	11,54
2002	19,55	19,73	18,39	15,20	15,84	11,70
2003	19,98	20,16	18,76	15,63	16,26	11,92
2004	20,36	20,57	18,91	16,43	17,03	12,75
2005	20,74	20,95	19,34	16,88	17,51	13,32
2006	21,33	21,58	19,82	17,21	17,97	12,83
2007	21,92	22,15	20,48	17,66	18,28	13,97
2008	22,69	22,96	20,86	18,30	19,00	14,05
Variation 2000-2008 (%)	21,8	22,1	20,4	27,4	26,5	30,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

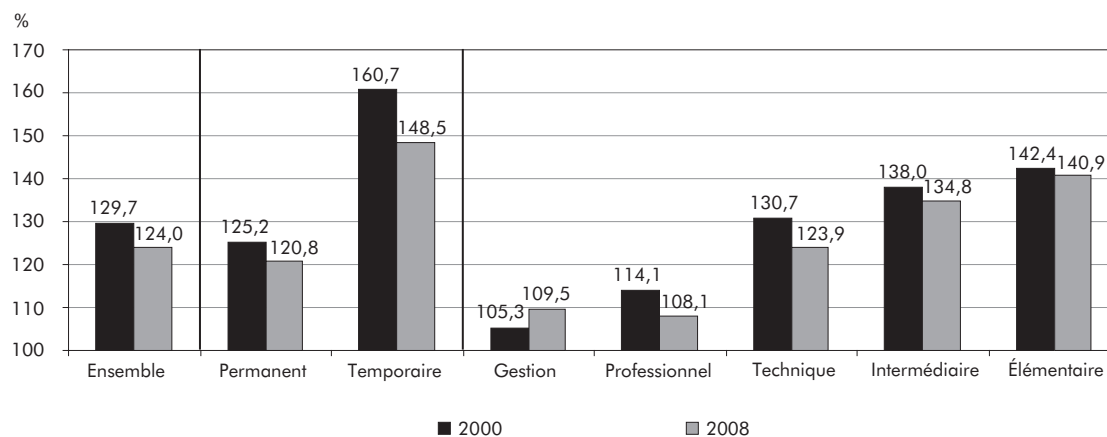
2.36 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le niveau de compétence, Québec, 2000-2008

	Syndiqué						Non syndiqué					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	\$											
2000	18,63	24,22	24,92	18,97	15,87	12,93	14,36	23,00	21,84	14,51	11,50	9,08
2001	19,07	27,00	25,62	19,18	16,39	13,48	14,97	24,55	23,31	15,21	11,77	9,40
2002	19,55	27,16	26,22	19,88	16,48	13,83	15,20	26,04	23,70	15,52	12,06	9,34
2003	19,98	31,42	27,19	20,16	16,61	14,37	15,63	27,64	24,14	15,88	12,30	9,65
2004	20,36	29,78	27,58	20,54	17,39	14,37	16,43	28,93	25,57	16,51	12,76	10,08
2005	20,74	30,30	27,27	20,68	17,80	14,59	16,88	29,26	25,87	16,83	12,92	10,50
2006	21,33	30,71	28,49	21,41	18,02	14,72	17,21	28,92	26,95	17,17	13,39	10,66
2007	21,92	32,64	28,99	22,03	18,58	14,91	17,66	30,17	27,29	17,74	13,72	10,73
2008	22,69	33,82	30,17	22,62	19,32	15,67	18,30	30,88	27,90	18,26	14,33	11,12
Variation 2000-2008 (%)	21,8	39,6	21,1	19,2	21,7	21,2	27,4	34,3	27,7	25,8	24,6	22,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.35 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 2000 et 2008



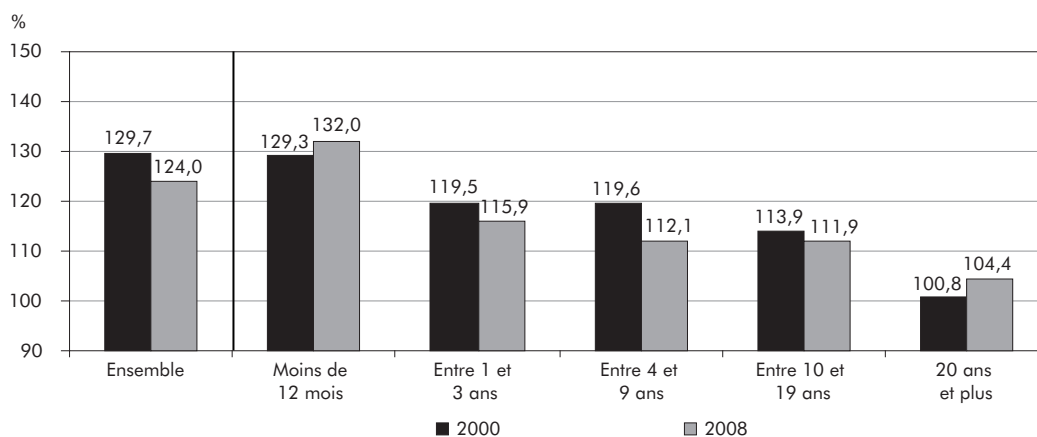
2.37 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Syndiqué						Non syndiqué					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$											
2000	18,63	15,01	15,84	18,19	20,09	21,30	14,36	11,61	13,26	15,21	17,64	21,13
2001	19,07	15,59	16,17	19,11	20,45	21,65	14,97	12,03	13,85	16,18	18,25	21,35
2002	19,55	15,93	16,99	19,24	21,05	22,30	15,20	11,91	14,50	16,25	18,27	21,64
2003	19,98	16,04	17,49	19,83	21,30	22,88	15,63	12,18	14,41	17,08	18,95	22,77
2004	20,36	16,34	17,89	20,45	21,77	23,20	16,43	12,85	14,88	18,11	19,84	23,34
2005	20,74	16,58	17,73	20,58	22,87	23,65	16,88	12,91	15,35	18,69	20,44	23,48
2006	21,33	17,17	18,35	21,37	23,37	24,14	17,21	13,35	15,72	18,82	21,19	24,53
2007	21,92	17,74	18,95	21,77	24,09	25,25	17,66	13,67	16,51	19,39	21,42	24,12
2008	22,69	18,36	19,72	22,53	25,20	26,10	18,30	13,91	17,01	20,10	22,52	25,00
Variation 2000-2008 (%)	21,8	22,3	24,5	23,9	25,4	22,5	27,4	19,8	28,3	32,1	27,7	18,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.37 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon la tranche de durée de l'emploi, 2000 et 2008



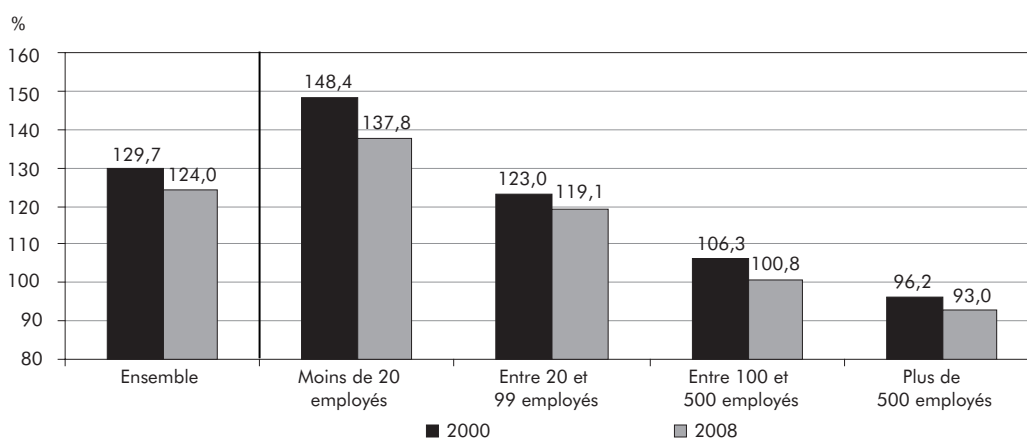
2.38 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008

	Syndiqué					Non syndiqué				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$									
2000	18,63	17,90	17,63	18,76	20,34	14,36	12,06	14,33	17,65	21,14
2001	19,07	17,72	18,17	19,05	21,05	14,97	12,48	14,80	18,19	22,49
2002	19,55	18,09	18,68	19,42	21,75	15,20	12,83	15,26	18,20	22,93
2003	19,98	19,00	18,95	19,85	22,07	15,63	13,11	15,29	19,13	23,85
2004	20,36	19,35	19,13	20,30	22,70	16,43	13,68	15,96	20,35	25,63
2005	20,74	19,24	19,36	20,59	23,36	16,88	13,88	16,53	20,90	25,53
2006	21,33	19,45	20,27	21,37	23,76	17,21	14,10	17,05	20,90	26,05
2007	21,92	19,93	20,61	21,90	24,67	17,66	14,32	17,37	21,83	27,22
2008	22,69	20,82	21,36	22,50	25,55	18,30	15,11	17,94	22,32	27,47
Variation 2000-2008 (%)	21,8	16,3	21,2	19,9	25,6	27,4	25,3	25,2	26,5	29,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.38 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement, 2000 et 2008

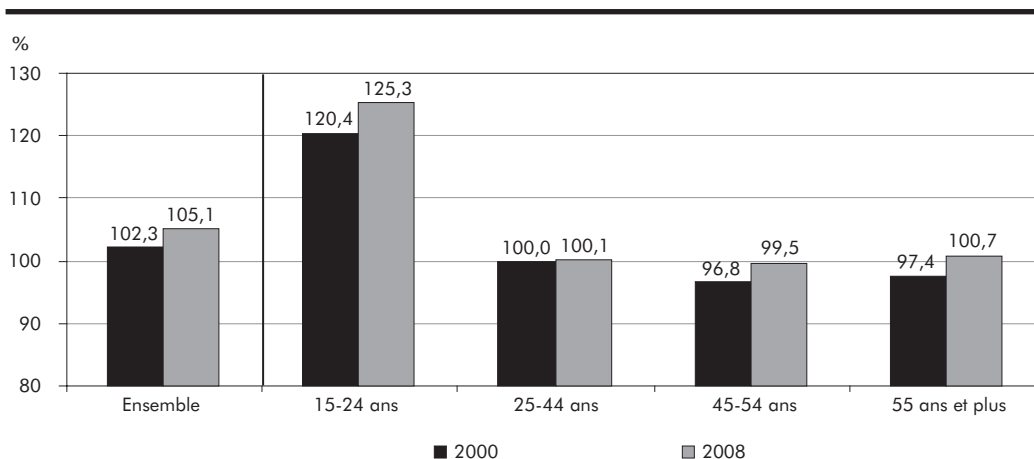


2.39 Rémunération horaire selon l'industrie et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008

	Biens					Services				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
2000	16,33	11,02	16,72	18,53	17,02	15,97	9,15	16,72	19,14	17,48
2001	16,91	11,23	17,20	19,07	18,26	16,54	9,60	17,51	19,40	17,93
2002	17,29	11,72	17,65	19,10	18,74	16,86	9,72	17,82	19,83	18,55
2003	17,95	12,04	18,14	19,98	19,22	17,24	10,06	18,35	20,23	18,55
2004	18,76	12,35	19,15	20,84	19,25	17,73	10,16	18,85	20,69	19,21
2005	19,06	12,56	19,32	21,25	19,87	18,22	10,46	19,21	21,31	19,81
2006	19,49	12,95	19,68	21,55	20,44	18,67	10,66	19,59	21,86	20,46
2007	20,19	13,61	20,66	21,95	20,77	19,10	10,82	20,17	22,41	20,50
2008	20,81	14,13	21,09	22,64	21,93	19,80	11,28	21,07	22,76	21,78
Variation 2000-2008 (%)	27,4	28,2	26,1	22,2	28,8	24,0	23,3	26,0	18,9	24,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.39 A Ratio biens/services de la rémunération horaire selon le groupe d'âge, 2000 et 2008

2.40 Rémunération horaire selon l'industrie et le niveau d'études, Québec, 2000-2008

	Biens					Services				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
	\$									
2000	16,33	13,65	15,67	16,69	22,63	15,97	11,25	13,97	15,02	22,93
2001	16,91	13,82	15,86	17,49	24,42	16,54	11,42	14,25	15,38	23,61
2002	17,29	14,22	16,22	17,98	24,75	16,86	11,50	14,28	15,69	24,53
2003	17,95	14,61	16,65	18,36	25,96	17,24	11,75	14,61	16,06	24,94
2004	18,76	15,17	17,21	19,06	26,77	17,73	12,14	15,20	16,51	25,38
2005	19,06	15,49	17,25	19,47	26,60	18,22	12,49	15,64	16,91	25,43
2006	19,49	15,40	18,26	19,92	26,82	18,67	12,50	15,61	17,45	26,17
2007	20,19	16,62	18,66	20,15	27,86	19,10	12,49	15,90	17,98	26,61
2008	20,81	16,81	19,48	21,27	27,68	19,80	12,90	16,61	18,58	27,78
Variation 2000-2008 (%)	27,4	23,2	24,3	27,4	22,3	24,0	14,7	18,9	23,7	21,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

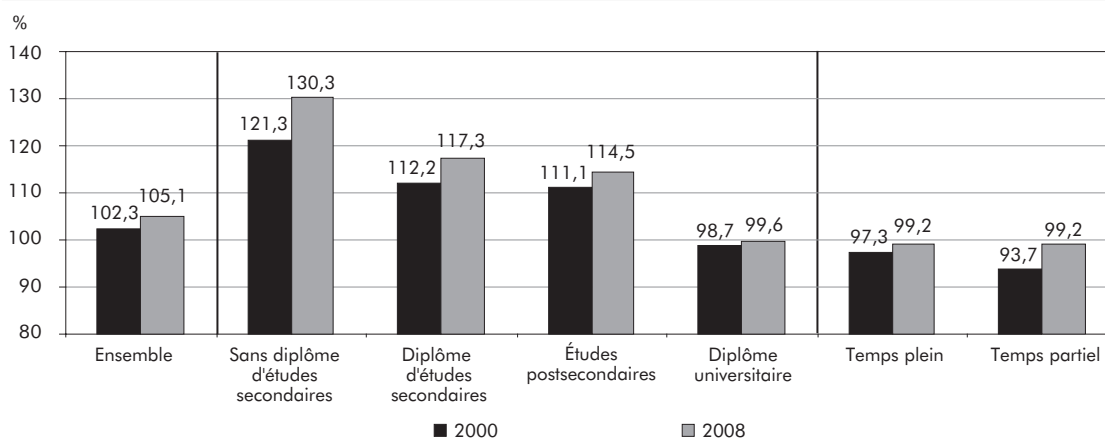
2.41 Rémunération horaire selon l'industrie et le régime de travail, Québec, 2000-2008

	Biens			Services		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$					
2000	16,33	16,54	11,48	15,97	17,00	12,25
2001	16,91	17,11	12,53	16,54	17,55	12,97
2002	17,29	17,48	12,50	16,86	18,00	13,03
2003	17,95	18,16	12,96	17,24	18,38	13,51
2004	18,76	19,03	12,57	17,73	19,01	13,44
2005	19,06	19,35	12,97	18,22	19,53	13,74
2006	19,49	19,78	13,49	18,67	20,00	14,04
2007	20,19	20,51	13,76	19,10	20,52	14,17
2008	20,81	21,10	14,62	19,80	21,28	14,74
Variation 2000-2008 (%)	27,4	27,6	27,4	24,0	25,2	20,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.40 A Ratio biens/services de la rémunération horaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 2000 et 2008



2.42 Rémunération horaire selon l'industrie et le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Biens			Services		
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire
	\$					
2000	16,33	16,63	13,95	15,97	16,56	12,69
2001	16,91	17,18	14,69	16,54	17,12	13,51
2002	17,29	17,54	15,33	16,86	17,41	13,89
2003	17,95	18,22	15,62	17,24	17,75	14,27
2004	18,76	19,08	15,93	17,73	18,23	14,85
2005	19,06	19,48	15,67	18,22	18,71	15,52
2006	19,49	19,88	16,30	18,67	19,28	15,38
2007	20,19	20,58	17,25	19,10	19,59	16,28
2008	20,81	21,16	18,03	19,80	20,40	16,20
Variation 2000-2008 (%)	27,4	27,2	29,2	24,0	23,2	27,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

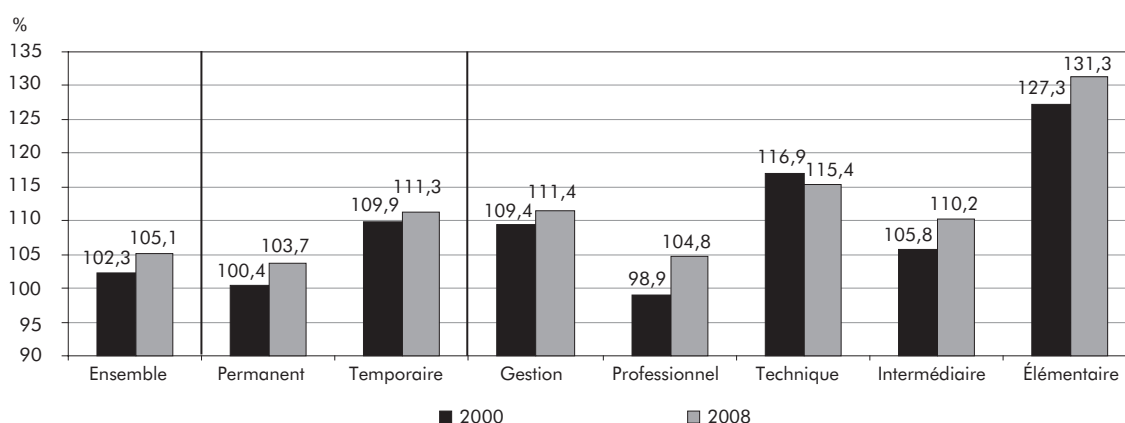
2.43 Rémunération horaire selon l'industrie et le niveau de compétence, Québec, 2000-2008

	Biens						Services					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	\$											
2000	16,33	24,94	23,34	18,12	13,73	12,54	15,97	22,80	23,59	15,50	12,98	9,85
2001	16,91	27,84	26,45	18,50	14,18	13,12	16,54	24,21	24,40	16,01	13,40	10,33
2002	17,29	27,89	26,72	18,95	14,48	13,13	16,86	25,80	24,95	16,45	13,54	10,34
2003	17,95	31,50	27,52	19,34	14,96	14,18	17,24	27,45	25,70	16,76	13,65	10,69
2004	18,76	30,51	29,47	20,07	15,51	14,56	17,73	28,64	26,34	17,18	14,29	10,86
2005	19,06	32,04	30,69	20,17	15,77	14,56	18,22	28,73	26,25	17,51	14,45	11,25
2006	19,49	31,22	30,78	20,82	16,23	14,58	18,67	28,58	27,55	17,94	14,88	11,46
2007	20,19	32,93	31,13	21,39	16,64	15,14	19,10	29,90	27,94	18,64	15,24	11,48
2008	20,81	34,09	30,39	22,09	17,43	15,79	19,80	30,61	29,01	19,14	15,81	12,03
Variation 2000-2008 (%)	27,4	36,7	30,2	21,9	26,9	25,9	24,0	34,3	23,0	23,5	21,8	22,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.42 A Ratio biens/services de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 2000 et 2008



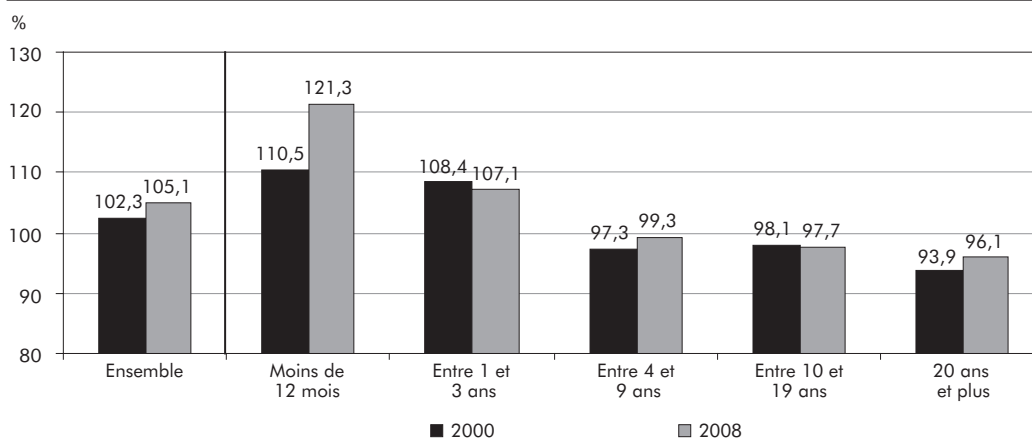
2.44 Rémunération horaire selon l'industrie et la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Biens						Services					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$											
2000	16,33	13,25	14,90	16,03	18,73	20,31	15,97	11,99	13,75	16,47	19,09	21,62
2001	16,91	13,94	14,88	17,27	18,98	21,11	16,54	12,47	14,47	17,31	19,61	21,74
2002	17,29	13,91	15,93	17,32	18,83	21,78	16,86	12,45	15,05	17,53	20,15	22,21
2003	17,95	14,66	16,31	17,91	19,63	22,39	17,24	12,57	15,11	18,28	20,44	23,04
2004	18,76	15,35	17,08	19,26	20,22	22,63	17,73	13,14	15,48	18,95	21,08	23,52
2005	19,06	15,00	17,04	19,69	21,39	23,04	18,22	13,41	15,82	19,38	21,79	23,82
2006	19,49	15,42	17,71	19,77	21,71	24,10	18,67	13,89	16,18	19,93	22,57	24,35
2007	20,19	16,86	18,58	20,59	21,82	24,22	19,10	14,10	16,93	20,29	23,11	25,05
2008	20,81	17,41	18,85	21,00	23,40	24,95	19,80	14,35	17,60	21,15	23,95	25,95
Variation 2000-2008 (%)	27,4	31,4	26,5	31,0	24,9	22,8	24,0	19,7	28,0	28,4	25,5	20,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.44 A Ratio biens/services de la rémunération horaire selon la tranche de durée de l'emploi, 2000 et 2008



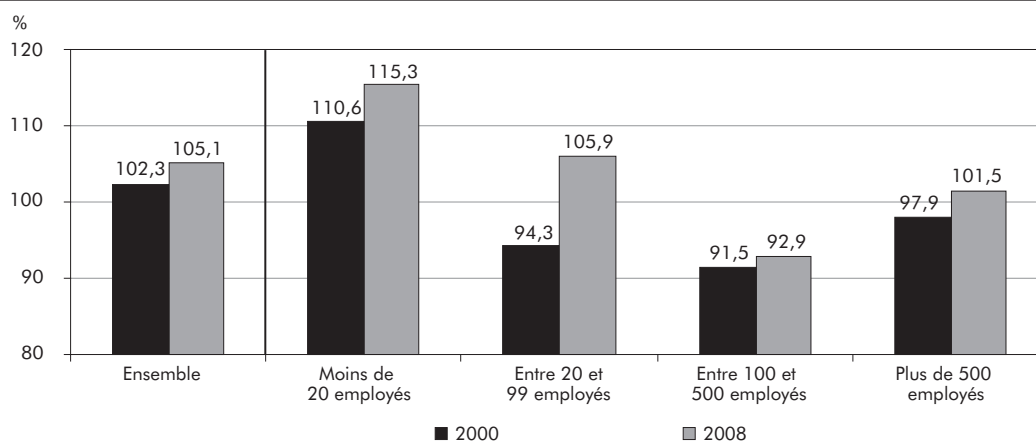
2.45 Rémunération horaire selon l'industrie et la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008

	Biens					Services				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$									
2000	16,33	14,17	14,97	17,28	20,31	15,97	12,81	15,87	18,89	20,74
2001	16,91	14,81	15,51	17,25	22,19	16,54	13,14	16,30	19,51	21,26
2002	17,29	15,17	16,09	17,91	22,04	16,86	13,40	16,78	19,49	22,12
2003	17,95	15,79	16,52	18,64	22,70	17,24	13,79	16,85	20,05	22,64
2004	18,76	15,94	17,14	19,60	24,63	17,73	14,36	17,26	20,71	23,37
2005	19,06	15,96	17,86	19,96	24,73	18,22	14,54	17,56	21,14	23,87
2006	19,49	16,75	18,44	20,29	24,59	18,67	14,73	18,24	21,56	24,56
2007	20,19	17,56	19,00	21,09	26,03	19,10	14,92	18,44	22,19	25,36
2008	20,81	18,12	20,13	21,29	26,53	19,80	15,71	19,00	22,92	26,14
Variation 2000-2008 (%)	27,4	27,9	34,5	23,2	30,6	24,0	22,6	19,7	21,3	26,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.45 A Ratio biens/services de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement, 2000 et 2008



2.2 Rémunération hebdomadaire

2.2.1 Rémunération hebdomadaire selon différentes caractéristiques

Rémunération hebdomadaire selon le sexe (tableau 2.46)

En 2008, la rémunération hebdomadaire moyenne des employés au Québec augmente de 3,5 % (+23,81 \$) pour se fixer à 711 \$. Cette hausse est beaucoup plus élevée que les augmentations des dernières années (2,3 % en 2006 et en 2007). Il faut remonter jusqu'en 2004 pour observer une croissance annuelle similaire (+3,6 %). Contrairement aux années antérieures, l'accroissement de la rémunération hebdomadaire chez les hommes (+3,6 %) est supérieur à celui observé chez les femmes (+3,3 %) en 2008, quoique de très peu.

De 2000 à 2008, la rémunération hebdomadaire s'accroît de 22,7 % (+131,34 \$) pour l'ensemble des travailleurs salariés. Ce taux de croissance est plus faible que celui de la rémunération horaire (+24,6 %); une baisse du nombre d'heures hebdomadaires de travail pourrait en être la cause (voir le chapitre 3). La hausse en pourcentage est beaucoup plus forte chez les femmes (+27,9 %) que chez les hommes (+20,5 %). En 2008, les femmes reçoivent en moyenne une rémunération hebdomadaire de 617,66 \$, soit 134,80 \$ de plus qu'en 2000, tandis que les hommes obtiennent 802,86 \$, une hausse de 136,75 \$ durant la période. L'augmentation plus importante (en pourcentage) de la rémunération hebdomadaire des femmes entre 2000 et 2008 leur a permis d'accroître davantage leur pouvoir d'achat (+8,8 %) que les hommes (+2,5 %). Pour l'ensemble des employés, le pouvoir d'achat s'accroît de 4,3 % au cours de la période.

Alors que l'année 2007 montrait le plus faible écart de rémunération hebdomadaire entre les femmes et les hommes de la période (177,21 \$), l'année 2008 affiche un écart de 185,20 \$, soit le plus grand depuis 2003 (185,72 \$). Malgré l'accroissement de l'écart entre les sexes, la position salariale des femmes par rapport à la moyenne d'ensemble

s'améliore en 2008 (86,9 %) en comparaison de 2000 (83,3 %). Il en va autrement du côté des hommes : leur position salariale passe de 114,9 % en 2000 à 112,9 % en 2008.

Rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge (tableau 2.47)

Pour l'année 2008, c'est dans le groupe des 55 ans et plus que l'on note la plus forte augmentation de la rémunération hebdomadaire (+5,6 %); viennent ensuite les 25-44 ans (+4,2 %). Ces deux groupes présentent également les croissances les plus importantes de 2000 à 2008. Les personnes de 15-24 ans arrivent au troisième rang avec une hausse de 3,8 % de leur rémunération hebdomadaire en 2008, tandis qu'une hausse de 1,8 % est notée chez les 45-54 ans.

Entre 2000 et 2008, le groupe des 25-44 ans est celui qui affiche la meilleure progression de la rémunération hebdomadaire moyenne (+25,4 %). Il s'agit ici d'une augmentation annuelle moyenne de presque 3 %. Les 55 ans et plus arrivent au second rang à ce chapitre avec une hausse globale de 22,3 %. Le groupe des 45-54 ans (+18,8 %) se classe avant-dernier, tandis que les plus jeunes obtiennent une croissance pendant la période de moins de 15 % (+14,9 %). Cette hausse moindre du côté des 15-24 ans engendre une perte de pouvoir d'achat au cours de la période (-2,3 %). Sans surprise, le groupe des 25-44 ans est celui qui s'en tire le mieux (+6,6 %), suivi du groupe des 55 ans et plus (+4,0 %). Enfin, le groupe des 45-54 ans maintient son pouvoir d'achat (+1,0 %) entre 2000 et 2008.

La rémunération hebdomadaire moyenne des 15-24 ans est largement inférieure à celle de l'ensemble des employés, la position salariale de ce groupe étant de 46,9 % en 2008, en baisse de 3,2 points de pourcentage par rapport à 2000 (50,1 %). C'est la seule position sous la barre des 100 %. Une baisse importante est également notée chez les 45-54 ans, puisque leur position salariale passe de 120,5 % en 2000 à 116,7 % en 2008.

(-3,8 points). Toutefois, ce groupe montre toujours la position salariale la plus élevée, avec une rémunération hebdomadaire de 829,60 \$ en 2008. Chez les 25-44 ans (108,8 %) et les 55 ans et plus (105,0 %), la rémunération hebdomadaire est plus faible, soit respectivement 773,69 \$ et 746,35 \$. Contrairement aux plus jeunes, le groupe des 25-44 ans présente une amélioration de sa position salariale (+2,3 points) durant la période, alors que les 55 ans et plus montrent une stabilité à cet égard.

Rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études (tableau 2.48)

En 2008, parmi les niveaux d'études, ce sont les employés titulaires d'un diplôme d'études secondaires (+4,9 %) qui affichent la plus forte hausse de la rémunération hebdomadaire, suivis de ceux ayant un diplôme universitaire (+3,9 %) et de ceux ayant fait des études postsecondaires (+3,8 %). En comparaison, les employés n'ayant pas de diplôme d'études secondaires montrent une progression beaucoup plus faible (+1,4 %).

Les personnes ayant fait des études postsecondaires connaissent la plus forte augmentation de la rémunération hebdomadaire (+23,2 %) entre 2000 et 2008. Une croissance importante est également notée chez les diplômés universitaires (+20,7 %). Les employés titulaires d'un diplôme d'études secondaires arrivent pour leur part au troisième rang (+17,2 %), alors que les moins scolarisés (+10,6 %) montrent un accroissement de leur rémunération hebdomadaire deux fois moindre que celui noté pour l'ensemble des employés. En conséquence, ces derniers accusent une perte notable de leur pouvoir d'achat (-5,9 %) durant la période. Les employés ayant complété des études postsecondaires sortent grand gagnant à ce chapitre, avec une hausse de 4,7 %; les diplômés universitaires, quant à eux, font un gain assez limité (+2,6 %), tandis que les employés titulaires d'un diplôme d'études secondaires accusent une très légère perte de leur pouvoir d'achat (-0,3 %).

À mesure que le niveau de scolarité s'élève, la rémunération hebdomadaire moyenne augmente. Ainsi, la position salariale des employés détenant un diplôme universitaire est plus élevée que celle des autres niveaux d'études en 2008 (139,6 %). Les diplômés universitaires se démarquent également en présentant une position salariale supérieure à 100 %. Les employés ayant fait des études postsecondaires détiennent la deuxième position en 2008 (95,7 %), suivis de ceux titulaires d'un diplôme d'études secondaires (87,3 %). Les employés les moins scolarisés (69,5 %) montrent la position salariale la plus faible; celle-ci correspond à environ la moitié de la position des employés plus scolarisés. De 2000 à 2008, trois niveaux d'études voient leur position salariale diminuer. La baisse la plus marquée (-7,6 points de pourcentage) se produit chez les employés n'ayant pas complété d'études secondaires, alors que ceux ayant atteint un tel niveau d'études voient leur position perdre 4,1 points. La diminution observée chez les universitaires est de moindre ampleur (-2,3 points), tandis qu'une légère hausse est notée du côté des employés ayant fait des études postsecondaires (+0,4 point). En 2008, la rémunération hebdomadaire des plus scolarisés s'établit à 992,58 \$, soit un niveau largement supérieur à ce qu'obtiennent les employés ayant fait des études postsecondaires (680,56 \$), des études secondaires (620,88 \$) ou encore les employés n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (494,42 \$).

Rémunération hebdomadaire selon le régime de travail (tableau 2.49)

En 2008, contrairement à l'année 2007, l'augmentation de la rémunération hebdomadaire des employés est plus forte chez ceux à temps partiel (+3,9 %) que chez ceux à temps plein (+3,5 %). Pour les employés à temps partiel, il s'agit d'un renversement puisqu'une baisse de leur rémunération hebdomadaire (-0,6 %) était constatée en 2007. Comme le montre le tableau 2.49, les taux de croissance notés chez les employés à temps partiel fluctuent grandement d'une année

à l'autre. Du côté des employés à temps plein par contre, on observe des taux de croissance assez soutenus d'année en année. Au cours de la période, la rémunération hebdomadaire de ce groupe augmente de 24,5 %, comparativement à 20,3 % chez les employés à temps partiel. En conséquence, les employés à temps plein bénéficient d'un gain de pouvoir d'achat plus élevé (+ 5,8 %) entre 2000 et 2008 que les employés à temps partiel (+ 2,3 %).

Les employés à temps plein, profitant d'une progression plus marquée au chapitre de la rémunération hebdomadaire durant la période, améliorent leur position salariale (de 112,2 % à 113,9 %), tandis que celle des employés à temps partiel diminue quelque peu, passant de 39,5 % à 38,7 %. Comme la rémunération hebdomadaire des employés à temps plein augmente plus que celle des employés à temps partiel, l'écart entre les deux groupes s'agrandit. En 2008, une différence de 534,37 \$ les sépare. Cet écart est en hausse par rapport à 2007 (517,50 \$). En 2008, la rémunération hebdomadaire des employés à temps plein se fixe à 809,60 \$, tandis que celle des employés à temps partiel atteint seulement 275,23 \$.

Rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi (tableau 2.50)

Après avoir fait un bond notable en 2007 (+ 6,0 %), la rémunération hebdomadaire des employés temporaires diminue légèrement (−0,8 %) en 2008. Cela contraste avec la hausse appréciable (+ 3,8 %) observée chez les employés permanents. Cette augmentation est d'ailleurs la plus forte de la période pour ce groupe. Toutefois, de 2000 à 2008, ce sont les employés temporaires (+ 25,9 %) qui connaissent la plus forte croissance de la rémunération hebdomadaire, puisque celle des employés permanents s'établit à 22,1 %. Le gain de pouvoir d'achat est donc plus élevé chez les employés temporaires (+ 7,1 %) que chez les employés permanents (+ 3,8 %).

La décroissance de la rémunération hebdomadaire des employés temporaires combinée à une progression du côté des employés permanents en 2008 accentue l'écart entre les deux groupes. Une différence de 240,87 \$ (en faveur des employés permanents) est notée, en hausse par rapport à 2007 (209,98 \$). Malgré tout, la position salariale des employés temporaires s'accroît quelque peu entre 2000 (68,9 %) et 2008 (70,7 %), mais demeure largement en deçà de celle des employés permanents; cette dernière position diminue quelque peu entre ces deux années, passant de 105,1 % à 104,6 %. En 2008, les employés permanents et temporaires affichent des rémunérations hebdomadaires respectives de 743,63 \$ et 502,76 \$.

Rémunération hebdomadaire selon le niveau de compétence (tableau 2.51)

Les employés de niveau intermédiaire (+ 4,3 %) et ceux de niveau élémentaire (+ 3,5 %) montrent les plus fortes hausses de la rémunération hebdomadaire en 2008. En comparaison, les croissances avoisinent les 3 % dans les autres niveaux de compétence (gestionnaires, professionnels et techniciens).

Ce sont toutefois les gestionnaires (+ 32,4 %) qui arrivent en tête pour ce qui est de la croissance de la rémunération hebdomadaire entre 2000 et 2008. Ce niveau de compétence devance nettement les autres. Ainsi, les hausses notées chez les professionnels et les techniciens sont respectivement de 23,1 % et 21,1 %, alors que les augmentations des employés des niveaux intermédiaire et élémentaire sont sous la barre des 20 % (+ 19,9 % et + 18,2 %). Tous les groupes analysés montrent des gains de pouvoir d'achat pendant la période. Sans surprise, les gestionnaires affichent la plus forte progression à ce chapitre (+ 12,6 %). Les professionnels arrivent au deuxième rang (+ 4,7 %), devant les techniciens (+ 3,0 %). Finalement, les employés détenant des niveaux de compétence inférieurs ferment la marche avec

des gains de 1,9 % (niveau intermédiaire) et de seulement 0,5 % (niveau élémentaire).

En 2008, tout comme à chaque année de la période, la rémunération hebdomadaire s'accroît à mesure que le niveau de compétence s'élève. Ainsi, les gestionnaires et les professionnels obtiennent la rémunération hebdomadaire la plus élevée en 2008. La position salariale de ces deux groupes est donc supérieure aux positions observées dans les autres niveaux de compétence (169,7 % et 141,9 % respectivement). Les gestionnaires et les professionnels sont par ailleurs les deux seuls groupes à voir leur position salariale augmenter au cours de la période, avec des gains respectifs de 12,5 points de pourcentage et 0,6 point. Dans les autres niveaux de compétence, on constate que la position salariale décline plus à mesure que le niveau de compétence diminue. Ainsi, la baisse est de 1,3 point chez les techniciens, de 1,9 point chez les employés de niveau intermédiaire et de 2,2 points chez ceux de niveau élémentaire. En 2008, la rémunération hebdomadaire des gestionnaires est de 1 206,27 \$, comparativement à seulement 406,30 \$ chez les employés de niveau élémentaire, une rémunération presque trois fois moindre. Les professionnels peuvent s'attendre à recevoir en moyenne 1 008,77 \$ par semaine, comparativement à 728,81 \$ chez les techniciens et à 573,20 \$ chez les employés de niveau intermédiaire.

Rémunération hebdomadaire selon la durée de l'emploi (tableau 2.52)

Les employés dont la durée de l'emploi se situe « entre 10 et 19 ans » sont ceux qui affichent la plus forte progression de la rémunération hebdomadaire en 2008 (+ 4,5 %). Les employés dont la durée de l'emploi est « entre 1 et 3 ans » suivent de près, avec une hausse de 4,1 %. Les autres groupes montrent des taux de croissance non négligeables, mais tout de même plus faibles. Ainsi, les employés dont la durée varie « entre 4 et 9 ans » voient leur rémunération hebdomadaire s'apprécier de 3,4 %, alors que celle des travailleurs dont la durée est de

« moins de 12 mois » ou de « 20 ans et plus » croît de 2,6 %.

Ce sont les employés dont la durée de l'emploi se situe « entre 4 et 9 ans » (+ 26,7 %) qui affichent la plus forte progression de la rémunération hebdomadaire entre 2000 et 2008. Cela correspond à une augmentation annuelle moyenne de 3 %. Les employés avec une durée d'emploi variant « entre 1 et 3 ans » (+ 25,1 %) ou « entre 10 et 19 ans » (+ 24,5 %) montrent des résultats du même ordre, tandis que les employés dans les catégories « moins de 12 mois » et « 20 ans et plus » (+ 18,9 % dans les deux cas) affichent des résultats inférieurs à la moyenne d'ensemble. Ces changements dans la rémunération hebdomadaire permettent à tous les groupes de bénéficier d'une hausse de leur pouvoir d'achat. Ce sont les employés dont la durée de l'emploi est « entre 4 et 9 ans » (+ 7,7 %) qui en profitent davantage, suivis de ceux dans les catégories « entre 1 et 3 ans » (+ 6,4 %) et « entre 10 et 19 ans » (+ 6,0 %). Les employés ayant la plus courte durée de l'emploi et ceux ayant la plus longue affichent, pour leur part, la progression la plus faible (+ 1,1 % dans les deux cas).

Même s'ils présentent la position salariale la plus forte de tous les groupes (131,1 % en 2008), les employés dont la durée de l'emploi est de « 20 ans et plus » montrent une baisse de 4,2 points sur ce plan depuis 2000. Une diminution de la position salariale est également constatée chez les employés dont la durée de l'emploi est de « moins de 12 mois » (-2,2 points). Leur position est d'ailleurs sous la barre des 70 % en 2008. Le scénario est différent chez les autres employés, puisque l'on note une croissance de leur position salariale. Celle-ci est de 3,4 points chez les employés dont la durée de l'emploi est « entre 4 et 9 ans » et de 1,9 point chez les employés de la catégorie « entre 10 et 19 ans ». En 2008, ce sont les employés ayant une durée de l'emploi de 20 ans et plus qui affichent la meilleure rémunération hebdomadaire (932,45 \$); la rémunération hebdomadaire la plus faible s'observe chez les employés dont la durée de l'emploi est de « moins de 12 mois » (497,04 \$).

Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale (tableau 2.53)

Alors que la croissance de la rémunération hebdomadaire était plus importante chez les employés syndiqués en 2006 et en 2007, l'année 2008 montre une plus forte augmentation du côté des non-syndiqués (+ 3,7 % contre + 3,3 % chez les syndiqués); dans ce dernier cas, le taux est sous la moyenne d'ensemble. Durant la période, la rémunération hebdomadaire des employés non syndiqués croît de 24,6 %, comparativement à 20,7 % chez les employés syndiqués. L'augmentation plus marquée chez les non-syndiqués entre 2000 et 2008 se répercute sur leur pouvoir d'achat qui s'apprécie davantage (+ 6,0 %) que chez les syndiqués (+ 2,6 %).

Malgré une baisse de 1,8 point au cours de la période, la position salariale des employés syndiqués est nettement plus élevée (113,3 % en 2008) que celle des employés non syndiqués (91,3 %). Ces derniers augmentent toutefois légèrement leur position (+ 1,4 point). En 2008, la rémunération hebdomadaire des employés syndiqués est de 805,48 \$, comparativement à 649,48 \$ chez les non-syndiqués. Un écart de 156 \$ sépare les deux groupes et celui-ci est en légère hausse par rapport à 2007. Entre 2000 et 2008, l'écart en dollars entre les syndiqués et les non-syndiqués s'accroît d'environ 10 \$.

Rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement (tableau 2.54)

En 2008, la rémunération hebdomadaire augmente davantage dans les établissements de moindre taille. En effet, la rémunération croît de 4,7 % et de 3,8 % respectivement dans les établissements de moins de 20 employés et ceux de 20 à 99 employés, tandis que la progression est de 2,9 % dans les établissements de plus de 500 employés et de 2,5 % dans ceux ayant entre 100 et 500 employés. Entre 2000 et 2008, c'est toutefois dans les établissements de plus grande taille (+ 25,2 %) que l'on observe la hausse la plus

importante de la rémunération hebdomadaire. En comparaison, l'augmentation est de 22,2 % dans les établissements de 100 à 500 employés, de 21,3 % dans ceux comptant entre 20 et 99 employés et de 20,1 % dans les plus petits établissements. Comme les établissements de plus de 500 employés sont ceux affichant la plus forte croissance nominale de la rémunération hebdomadaire durant la période, c'est aussi dans ces établissements que l'on note le plus important gain de pouvoir d'achat (+ 6,5 %). Des gains de 3,9 % et de 3,2 % sont par ailleurs notés, respectivement, dans les établissements comptant entre 100 et 500 employés et ceux de 20 à 99 employés. La croissance nominale plus faible dans les établissements de petite taille ne procure aux employés qui s'y trouvent qu'un gain de 2,1 % de leur pouvoir d'achat entre 2000 et 2008.

À l'instar de la rémunération horaire, plus la taille de l'établissement est grande, plus la rémunération hebdomadaire est élevée. De plus, il est possible de remarquer que la rémunération hebdomadaire moyenne dans les établissements de moins de 100 employés est inférieure à celle de l'ensemble des employés, tandis que la rémunération dans les établissements de 100 employés et plus est supérieure à celle de l'ensemble. La position salariale des employés œuvrant dans les établissements de plus de 500 employés est la plus élevée de tous les groupes comparés (132,8 %); elle est aussi la seule qui augmente entre 2000 et 2008 (+ 2,8 points). Les baisses de la position salariale dans les autres groupes demeurent toutefois relativement faibles, variant entre -1,6 point (établissements de moins de 20 employés) et -0,5 point (établissements ayant entre 100 et 500 employés). En 2008, la rémunération hebdomadaire est de 943,89 \$ dans les établissements de plus de 500 employés, comparativement à 547,96 \$ dans les établissements de moins de 20 employés. Un écart de presque 400 \$ par semaine sépare les deux groupes pour cette année-là. Toujours en 2008, la rémunération hebdomadaire des employés des établissements comptant entre 100 et 500 employés (824,08 \$) se rapproche davantage de

celle des très grands établissements, alors que la rémunération des établissements ayant entre 20 et 99 employés (684,77 \$) est environ 25 % plus élevée que celle des petits établissements.

Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance (tableau 2.55)

Contrairement aux deux années antérieures, la progression de la rémunération hebdomadaire en 2008 est plus forte chez les employés du secteur privé (+3,9 %) lorsque comparée avec celle des employés du secteur public (+2,4 %). Au cours de la période 2000-2008, la rémunération hebdomadaire offerte dans le secteur privé s'accroît de 22,8 % contre 21,8 % dans le secteur public. Bien que la différence soit relativement limitée, le gain en pouvoir d'achat qui en résulte est de 4,4 % pour les employés du secteur privé et de 3,6 % du côté des employés du secteur public.

Compte tenu du fait que les taux de croissance pour la rémunération hebdomadaire au cours de la période sont presque du même ordre, il n'y a pas de changements majeurs dans les positions salariales des deux secteurs. En 2008, le secteur public affiche la position salariale la plus élevée (120,6 %). Dans le secteur privé, la rémunération hebdomadaire est plus faible alors qu'elle représente 93,4 % de celle de l'ensemble des employés. En 2008, les employés du secteur public obtiennent en moyenne une rémunération hebdomadaire de 857,58 \$ et les employés du secteur privé peuvent s'attendre à obtenir 664,26 \$ pour une semaine de travail. Comme la progression de la rémunération hebdomadaire dans le secteur privé est plus forte que celle du secteur public en 2008, l'écart en dollars entre les deux groupes diminue par rapport à 2007 pour s'établir à 193,32 \$.

Rémunération hebdomadaire dans l'industrie des biens et ses secteurs d'activité (tableau 2.56)

En 2008, la croissance de la rémunération hebdomadaire dans l'industrie des biens (+3,0 %) est inférieure à celle notée pour l'ensemble des

employés. Le secteur primaire affiche la plus forte augmentation (+4,2 %), suivi du secteur de la fabrication avec une hausse moins marquée (+2,9 %); celle-ci est légèrement supérieure à l'augmentation notée dans le domaine de la construction (+2,7 %). Par ailleurs, le secteur des services publics se distingue des autres secteurs de l'industrie des biens puisqu'une baisse non négligeable (-2,0 %) de la rémunération hebdomadaire y est constatée. Ce dernier résultat contraste avec la progression marquée (+5,8 %) de l'année précédente. Entre 2000 et 2008, c'est le secteur de la fabrication qui affiche la plus forte hausse (+25,2 %) de la rémunération hebdomadaire. Une augmentation de presque du même ordre (+24,8 %) est observée dans le secteur de la construction. Les augmentations dans les autres secteurs de l'industrie des biens sont de 20,6 % (primaire) et 18,6 % (services publics). Comme la croissance nominale durant la période est plus forte dans les secteurs de la fabrication et de la construction, l'accroissement de leur pouvoir d'achat est plus important (respectivement +6,5 % et +6,1 %). En comparaison, le gain de pouvoir d'achat n'a été que de 2,5 % dans le secteur primaire et de 0,8 % dans celui des services publics.

L'industrie des biens accroît sa position salariale de 2000 à 2008, celle-ci passant de 110,8 % à 113,9 % (+3,1 points). La position salariale augmente également dans le secteur de la fabrication (+2,3 points) et celui de la construction (+2,0 points), alors qu'elle diminue de façon marquée dans le secteur des services publics (-5,1 points). Le secteur primaire connaît lui aussi une diminution de sa position salariale (-1,8 point), mais de moindre ampleur. Malgré la décroissance prononcée dans le secteur des services publics, ce secteur détient toujours la position salariale la plus élevée en 2008, avec une rémunération hebdomadaire de 1 056,69 \$. La rémunération dans le secteur de la construction (869,81 \$) arrive au second rang, suivie de celle du secteur de la fabrication (784,94 \$). Le secteur primaire ferme la marche avec une rémunération hebdomadaire de 721,10 \$.

Rémunération hebdomadaire dans l'industrie des services et ses secteurs d'activité (tableau 2.57)

L'augmentation de la rémunération hebdomadaire dans l'industrie des services en 2008 (+3,6 %) dépasse légèrement la moyenne de l'ensemble des employés. Certains secteurs enregistrent des taux de croissance beaucoup plus élevés. C'est le cas du secteur « autres services » (+ 6,4 %), de celui des services d'enseignement (+ 6,2 %) ainsi que du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 5,6 %). Les secteurs de la finance, de l'assurance, de l'immobilier et de la location (+ 4,4 %), du commerce (+ 4,3 %) et des administrations publiques (+ 3,9 %) affichent pour leur part des hausses un peu plus élevées que la moyenne de l'industrie des services. Par contre, les autres secteurs accroissent leur rémunération plus faiblement, soit dans une fourchette allant de 0,6 % à 3,3 %, à l'exception du secteur de l'information, de la culture et des loisirs qui connaît une diminution de sa rémunération (–1,9 %).

De 2000 à 2008, la rémunération hebdomadaire dans l'industrie des services (+ 22,5 %) s'accroît presque au même rythme que celle de l'ensemble des employés. La situation dans les différents secteurs de l'industrie des services est cependant très variable. Ainsi, les secteurs de la finance, de l'assurance, de l'immobilier et de la location (+31,4 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (+30,0 %) enregistrent des taux de croissance nettement plus élevés. Ces deux secteurs font en conséquence des gains de pouvoir d'achat très appréciables durant la période (respectivement + 11,7 % et + 10,6 %). Les secteurs des administrations publiques (+ 26,1 %), de l'hébergement et des services de restauration (+ 25,2 %) et des autres services (+ 24,7 %) connaissent des augmentations de leur rémunération hebdomadaire non négligeables entre 2000 et 2008. Leur gain de pouvoir d'achat dépasse les 5 %, soit respectivement 7,2 %, 6,5 % et 6,0 %. À l'opposé, les progressions les plus faibles de la rémunération hebdomadaire au cours de la

période, notées dans les secteurs de l'information, de la culture et des loisirs (+ 12,3 %) et du transport et de l'entreposage (+ 16,5 %), font en sorte que ces derniers secteurs accusent plutôt une perte de pouvoir d'achat. Celle observée dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs est particulièrement importante (–4,5 points). Enfin, les autres secteurs accroissent leur rémunération hebdomadaire à un rythme relativement similaire à la moyenne d'ensemble, leur gain de pouvoir d'achat variant entre 2,7 points (services d'enseignement) et 3,6 points (services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien).

En 2008, la position salariale des employés de l'industrie des services baisse très légèrement, pour s'établir à 95,8 %. Le secteur des administrations publiques, avec une rémunération hebdomadaire de 948,92 \$, détient toujours la position la plus élevée (133,5 %) en 2008, en hausse de 3,7 points par rapport à 2000. Toutefois, le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques montre une position salariale presque du même ordre (131,4 %); celle-ci affiche d'ailleurs une progression marquée par rapport à 2000 (+ 7,5 points). La rémunération hebdomadaire de ce groupe se fixe à 933,89 \$ en 2008. Un autre groupe présente une croissance du même ordre de sa position salariale (+ 7,6 points) durant la période; il s'agit du secteur de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location. En moyenne, la rémunération hebdomadaire de ce groupe est de 811,96 \$ en 2008, pour une position salariale de 114,2 %. À l'opposé, c'est dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs que l'on note la plus forte baisse (–9,0 points) de la position salariale; celle-ci s'établit à 98,0 % cette même année. La rémunération hebdomadaire dans ce secteur s'élève en conséquence à 696,73 \$. Une baisse non négligeable est aussi constatée dans le secteur du transport et de l'entreposage (–5,7 points), mais la position salariale en 2008 (108,3 %) demeure au-dessus de 100,0 %. Dans les autres secteurs, on assiste à peu de mouvements de la position salariale durant la période. Le secteur de l'hébergement

et des services de restauration présente toujours la plus faible position salariale; celle-ci se fixe à 49,6 %, pour une rémunération hebdomadaire de 352,74 \$, soit un écart de presque 600 \$ avec le secteur des administrations publiques.

2.2.2 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et certaines caractéristiques (tableau 2.58 à 2.68)

Comme dans l'analyse de la rémunération horaire, nous avons calculé le ratio de la rémunération hebdomadaire des femmes sur celle des hommes pour chacune des caractéristiques étudiées. Ce ratio permet, rappelons-le, de comparer la situation des femmes par rapport à celle des hommes.

De 2000 à 2008, la rémunération hebdomadaire des femmes s'accroît de 27,9 %, alors que celles des hommes augmente de 20,5 %. L'avantage des femmes, sur ce plan, est observé dans la quasi-totalité des caractéristiques étudiées. Certaines exceptions sont donc notées. L'augmentation est plus forte chez les hommes pour les employés sans diplôme d'études secondaires (+ 12,6 % contre + 10,4 %), ceux à temps partiel (+ 24,2 % contre + 19,1 %), ceux dans les établissements de 20 à 99 employés (+ 22,6 % contre + 22,0 %) et ceux œuvrant dans le secteur des services publics (+ 19,2 % contre + 13,8 %). Ainsi, le ratio de la rémunération hebdomadaire femmes/hommes croît pour toutes les autres caractéristiques. Les hausses les plus importantes sont notées dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale (+ 11,2 points), des administrations publiques (+ 10,2 points), du transport et de l'entreposage (+ 8,6 points) et des services d'enseignement (+ 7,7 points).

Même si la rémunération hebdomadaire des femmes augmente davantage que celle des hommes au cours de la période, il reste que le ratio de la rémunération femmes/hommes, à l'exception de celui des employés à temps partiel (116,4 %), est toujours inférieur à 100 % en 2008, ce qui indique une rémunération plus faible chez

ces dernières. De toutes les autres caractéristiques étudiées, c'est dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale que l'on observe le ratio le plus élevé (93,0 %) et le plus faible est constaté chez les employés n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (60,8 %). Les autres groupes qui affichent des ratios inférieurs à 70 % sont : les employés âgés de 55 ans et plus (67,8 %), ceux de niveau élémentaire (69,1 %) et ceux du secteur de la construction (65,4 %). En revanche, certains groupes montrent un ratio supérieur à 80 %, soit les employés âgés de 25-44 ans (81,3 %), ceux à temps plein (83,3 %), les professionnels (83,3 %) et les employés syndiqués (85,1 %).

2.2.3 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et certaines caractéristiques (tableaux 2.69 à 2.76)

Dans cette section, le ratio de la rémunération hebdomadaire du secteur public sur celle du secteur privé a été calculé pour plusieurs caractéristiques. L'analyse porte non seulement sur ce ratio, mais aussi sur la croissance nominale de la rémunération hebdomadaire enregistrée de 2000 à 2008.

Durant la période, la rémunération hebdomadaire du secteur privé (+ 22,8 %) s'accroît un peu plus que celle du secteur public (+ 21,8 %); une légère baisse du ratio public/privé est donc observée, ce dernier passant de 130,1 % en 2000 à 129,1 % en 2008. Bien que la majorité des caractéristiques affichent cette tendance, huit groupes présentent une croissance de la rémunération plus forte dans le secteur public. Citons particulièrement le groupe des 15-24 ans (+ 31,3 % contre + 12,7 %), les employés de niveau intermédiaire (+ 23,8 % contre + 18,4 %) et les employés dont la durée de l'emploi est comprise entre 10 et 19 ans (+ 27,7 % contre + 23,2 %). Pour ces groupes, le ratio public/privé augmente au cours de la période; la hausse est particulièrement importante chez les employés de 15-24 ans (+ 17,8 points). La baisse notée dans la majorité des caractéristiques étudiées se fait

davantage sentir chez les employés à temps partiel (–17,3 points), dans les établissements de moins de 20 employés (–9,0 points) et chez les non-syndiqués (–4,3 points).

Pour plusieurs groupes, la rémunération hebdomadaire est nettement plus élevée dans le secteur public. C'est le cas, entre autres, des employés à temps partiel (183,7 %), des établissements de moins de 20 employés (130,1 %), des non-syndiqués (125,2 %) et des gestionnaires (120,3 %). À l'opposé, le ratio public/privé est inférieur à 100 % dans deux groupes : les professionnels (95,5 %) et les employés des établissements de plus de 500 employés (92,1 %). Pour ces groupes, la rémunération hebdomadaire s'élève respectivement à 1 034,17 \$ et 987,10 \$ en 2008 dans le secteur privé, alors que le secteur public affiche les niveaux de rémunération suivants : 988,10 \$ et 909,13 \$.

2.2.4 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et certaines caractéristiques (tableaux 2.77 à 2.83)

Cette section présente une analyse du ratio de la rémunération hebdomadaire des employés syndiqués sur celle des employés non syndiqués pour différentes caractéristiques. Elle aborde aussi la croissance nominale de la rémunération hebdomadaire pendant la période 2000-2008.

De 2000 à 2008, ce sont les employés non syndiqués (+24,6 %) qui affichent la plus grande hausse de la rémunération hebdomadaire, alors que les syndiqués présentent une croissance (+20,7 %) en deçà de celle de l'ensemble des employés (+22,7 %). La hausse plus forte de la rémunération hebdomadaire chez les employés non syndiqués engendre un recul du ratio syndiqué/non syndiqué; celui-ci passe de 128,1 % en 2000 à 124,0 % en 2008. Pour certaines caractéristiques, ce sont les employés syndiqués qui enregistrent une plus forte progression de la rémunération hebdomadaire. C'est notamment le cas des employés âgés de 15-24 ans (+21,9 % contre +11,1 %), des employés

dont la durée de l'emploi est de moins de 12 mois (+23,0 % contre +15,3 %) ou de 20 ans et plus (+21,0 % contre +14,7 %). Ces hausses plus fortes du côté syndiqué font augmenter le ratio syndiqué/non syndiqué durant la période (respectivement +13,4 points, +8,7 points et +5,3 points). D'autre part, la croissance plus appréciable de la rémunération hebdomadaire chez les non-syndiqués dans la majorité des groupes à l'étude occasionne des baisses du ratio syndiqué/non syndiqué. Des diminutions de plus de 6 points de pourcentage au cours de la période sont constatées chez les employés de 45 à 54 ans (–7,1 points), ceux à temps partiel (–31,5 points), chez les employés de niveau technique (–6,5 points) ainsi que chez ceux se trouvant dans les établissements de moins de 20 employés (–9,1 points).

Malgré des baisses du ratio syndiqué/non syndiqué, la rémunération hebdomadaire des employés syndiqués reste, pour la majorité des caractéristiques, supérieure à celle des non-syndiqués. L'écart entre les deux groupes est particulièrement prononcé pour les employés de 15-24 ans (152,2 %), ceux à temps partiel (180,7 %), les employés temporaires (163,5 %), ceux de niveau élémentaire (166,7 %) ainsi que ceux travaillant dans les établissements de moins de 20 employés (146,1 %). Par ailleurs, deux groupes d'employés présentent une situation inverse : ceux se trouvant dans les établissements de 100 à 500 employés (98,1 %) et ceux travaillant dans les établissements de plus de 500 employés (88,0 %). Dans ces cas, la rémunération hebdomadaire est respectivement de 832,33 \$ et 1 023,95 \$, chez les non-syndiqués. Les résultats pour les syndiqués sont les suivants : 816,72 \$ et 901,35 \$.

2.2.5 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et certaines caractéristiques (tableaux 2.84 à 2.90)

Cette section présente le ratio de la rémunération hebdomadaire des employés de l'industrie des biens sur celle des employés de l'industrie des services selon plusieurs caractéristiques. L'analyse

aborde également la croissance de la rémunération hebdomadaire au cours de la période 2000-2008.

De 2000 à 2008, la progression de la rémunération hebdomadaire des employés de l'industrie des biens (+26,0 %) est plus forte que celle notée chez les employés de l'industrie des services (+22,5 %). En conséquence, le ratio biens/services s'accroît, passant de 115,5 % à 118,8 %. Ce scénario est également observé pour la majorité des caractéristiques étudiées. Les hausses les plus importantes du ratio biens/services sont constatées chez les employés sans diplôme d'études secondaires (+17,3 points), chez ceux dont la durée de l'emploi est de moins de 12 mois (+16,6 points), chez les employés travaillant dans les établissements de moins de 20 employés (+9,1 points) ou de 20 à 99 employés (+12,7 points). Dans ces groupes, la rémunération hebdomadaire a crû dans une fourchette allant de 21,4 % à 32,2 % dans l'industrie des biens, comparativement à une croissance de 8,0 % à 18,1 % dans l'industrie des services. Par ailleurs, des baisses du ratio biens/services sont notées dans certains groupes, mais elles demeurent limitées.

Pour tous les groupes, à l'exception des employés à temps partiel (97,4 %), la rémunération hebdomadaire est plus élevée dans l'industrie des biens en 2008. Des ratios de plus de 145 % sont notés dans les groupes suivants : les employés âgés de 15 à 24 ans (174,8 %), ceux sans diplôme d'études secondaires (157,7 %), les employés temporaires (148,0 %) et les employés dont la durée de l'emploi est de moins de 12 mois (150,6 %).

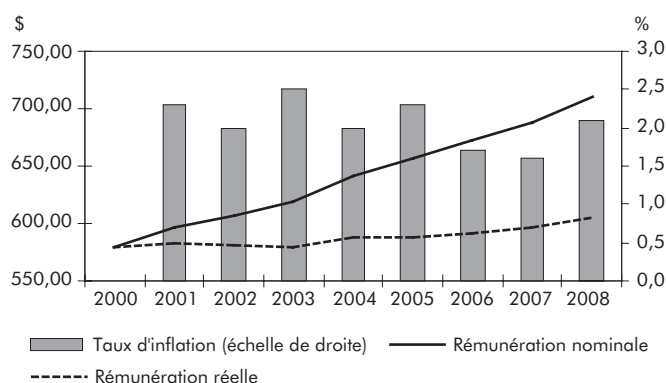
2.46 Rémunération hebdomadaire selon le sexe, Québec, 2000-2008

	Ensemble			Femmes			Hommes			Écart
	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Hommes-Femmes
	\$	\$		%	\$		\$	%		
2000	579,66	13,06	2,3	482,86	14,11	3,0	666,11	12,90	2,0	183,25
2001	596,29	16,63	2,9	497,24	14,38	3,0	686,16	20,05	3,0	188,92
2002	606,06	9,77	1,6	507,71	10,47	2,1	695,62	9,46	1,4	187,91
2003	619,25	13,19	2,2	523,40	15,69	3,1	709,12	13,50	1,9	185,72
2004	641,41	22,16	3,6	547,76	24,36	4,7	730,33	21,21	3,0	182,57
2005	656,63	15,22	2,4	563,38	15,62	2,9	745,87	15,54	2,1	182,49
2006	671,97	15,34	2,3	577,97	14,59	2,6	760,81	14,94	2,0	182,84
2007	687,19	15,22	2,3	597,90	19,93	3,4	775,11	14,30	1,9	177,21
2008	711,00	23,81	3,5	617,66	19,76	3,3	802,86	27,75	3,6	185,20
Variation 2000-2008		131,34	22,7		134,80	27,9		136,75	20,5	

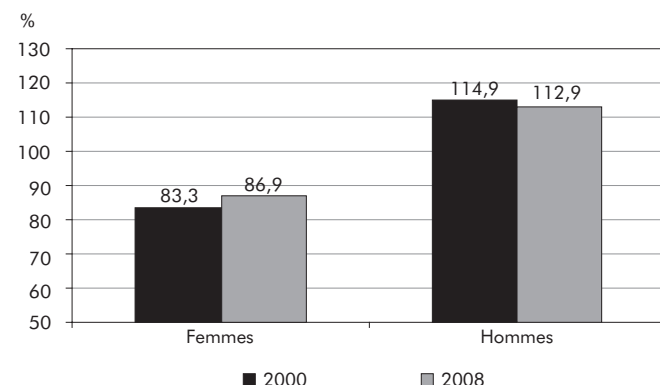
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

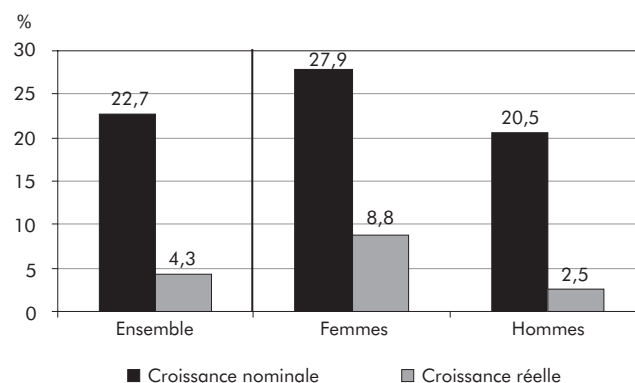
2.46 A Rémunération hebdomadaire en dollars courants et constants et taux d'inflation



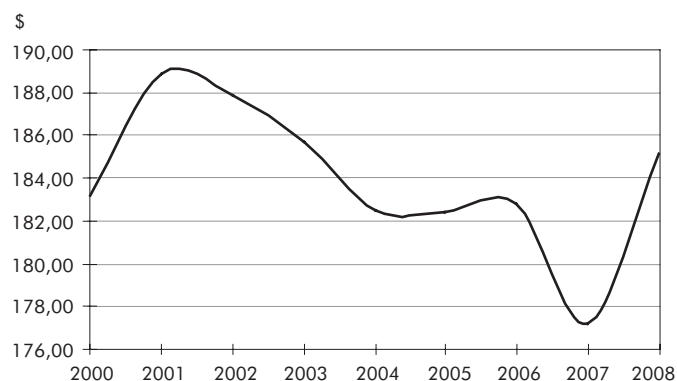
2.46 C Position salariale de la rémunération hebdomadaire des femmes et des hommes par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



2.46 B Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon le sexe



2.46 D Écart de la rémunération hebdomadaire entre les hommes et les femmes



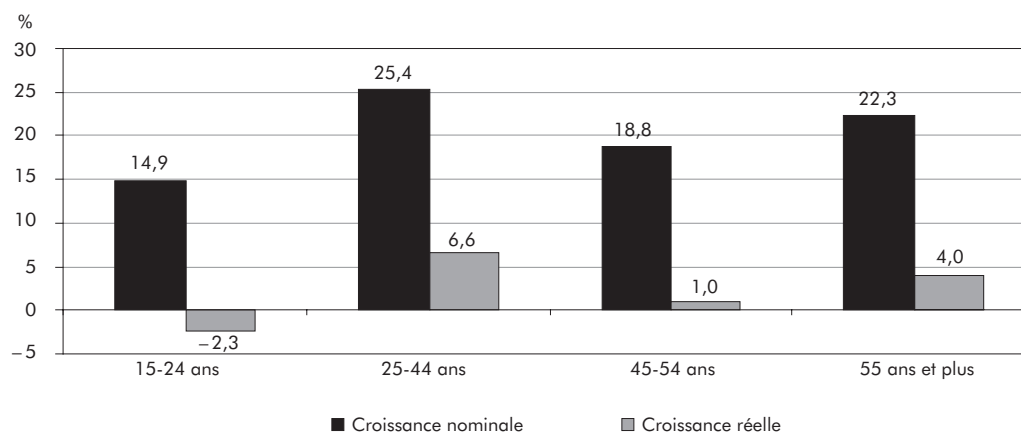
2.47 Rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2008

	Ensemble			15-24 ans			25-44 ans			45-54 ans			55 ans et plus		
	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%
2000	579,66	13,06	2,3	290,27	10,47	3,7	617,08	16,51	2,7	698,46	20,06	3,0	610,41	-7,66	-1,2
2001	596,29	16,63	2,9	301,93	11,66	4,0	639,65	22,57	3,7	704,48	6,02	0,9	632,17	21,76	3,6
2002	606,06	9,77	1,6	301,63	-0,30	-0,1	648,66	9,01	1,4	717,14	12,66	1,8	660,20	28,03	4,4
2003	619,25	13,19	2,2	305,62	3,99	1,3	668,93	20,27	3,1	731,64	14,50	2,0	651,88	-8,32	-1,3
2004	641,41	22,16	3,6	311,60	5,98	2,0	690,60	21,67	3,2	759,27	27,63	3,8	670,09	18,21	2,8
2005	656,63	15,22	2,4	317,29	5,69	1,8	702,71	12,11	1,8	777,12	17,85	2,4	694,00	23,91	3,6
2006	671,97	15,34	2,3	320,71	3,42	1,1	718,06	15,35	2,2	796,92	19,80	2,5	706,41	12,41	1,8
2007	687,19	15,22	2,3	321,26	0,55	0,2	742,80	24,74	3,4	814,58	17,66	2,2	706,55	0,14	0,0
2008	711,00	23,81	3,5	333,60	12,34	3,8	773,69	30,89	4,2	829,60	15,02	1,8	746,35	39,80	5,6
Variation 2000-2008		131,34	22,7		43,33	14,9		156,61	25,4		131,14	18,8		135,94	22,3

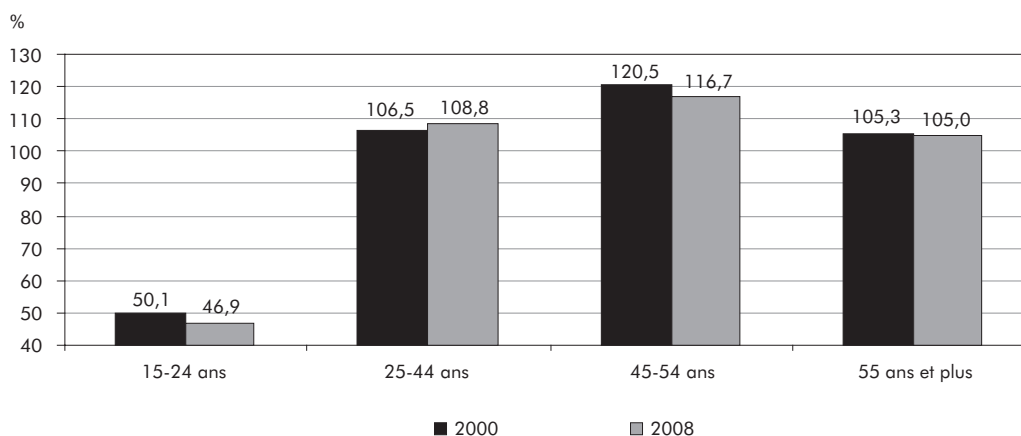
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.47 A Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon le groupe d'âge



2.47 B Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



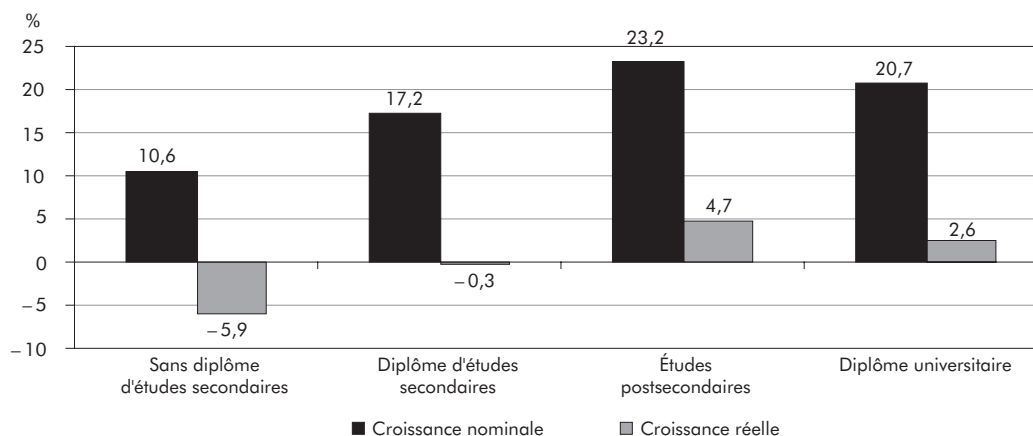
2.48 Rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Sans diplôme d'études secondaires		Diplôme d'études secondaires		Études postsecondaires		Diplôme universitaire	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
2000	579,66	2,3	446,84	1,9	529,78	3,8	552,50	1,5	822,63	3,0
2001	596,29	2,9	448,37	0,3	536,88	1,3	565,75	2,4	848,89	3,2
2002	606,06	1,6	456,80	1,9	540,20	0,6	576,73	1,9	873,65	2,9
2003	619,25	2,2	463,55	1,5	546,98	1,3	588,54	2,0	888,19	1,7
2004	641,41	3,6	476,59	2,8	570,49	4,3	608,90	3,5	908,10	2,2
2005	656,63	2,4	485,14	1,8	579,42	1,6	623,65	2,4	912,49	0,5
2006	671,97	2,3	477,71	-1,5	587,21	1,3	643,37	3,2	933,18	2,3
2007	687,19	2,3	487,52	2,1	591,82	0,8	655,45	1,9	955,10	2,3
2008	711,00	3,5	494,42	1,4	620,88	4,9	680,56	3,8	992,58	3,9
Variation 2000-2008		22,7		10,6		17,2		23,2		20,7

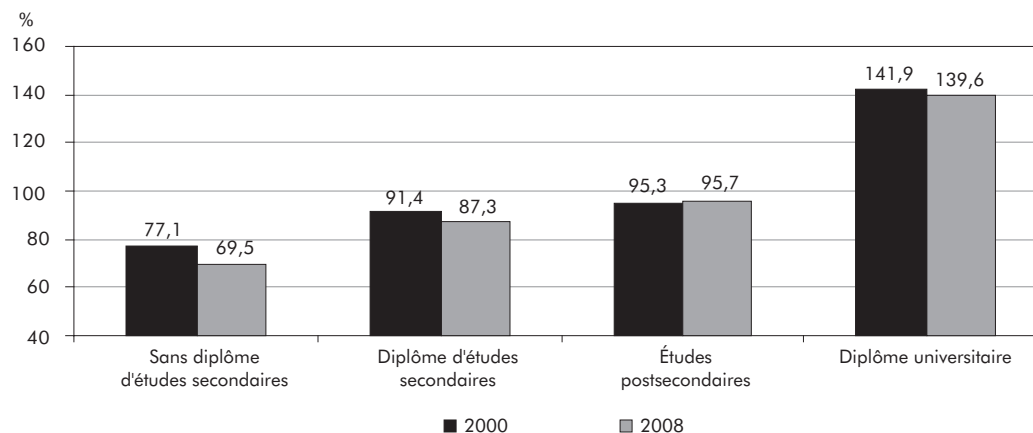
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.48 A Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon le niveau d'études



2.48 B Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



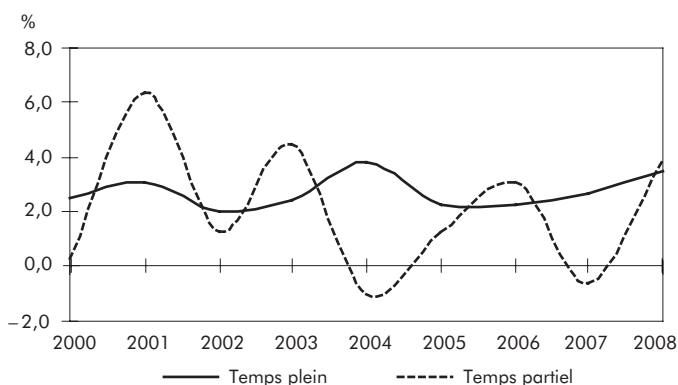
2.49 Rémunération hebdomadaire selon le régime de travail, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Temps plein		Temps partiel		Écart Temps plein- Temps partiel
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
	\$	%	\$	%	\$	%	
2000	579,66	2,3	650,50	2,5	228,80	0,3	421,70
2001	596,29	2,9	670,91	3,1	243,50	6,4	427,41
2002	606,06	1,6	684,39	2,0	246,67	1,3	437,72
2003	619,25	2,2	700,88	2,4	257,82	4,5	443,06
2004	641,41	3,6	727,48	3,8	255,18	-1,0	472,30
2005	656,63	2,4	744,29	2,3	258,47	1,3	485,82
2006	671,97	2,3	761,43	2,3	266,41	3,1	495,02
2007	687,19	2,3	782,28	2,7	264,78	-0,6	517,50
2008	711,00	3,5	809,60	3,5	275,23	3,9	534,37
Variation 2000-2008		22,7		24,5		20,3	

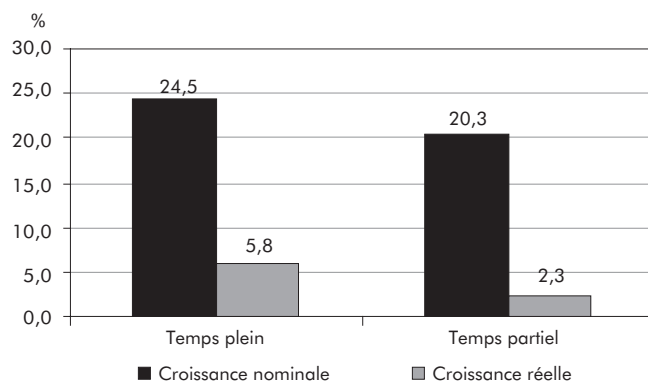
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

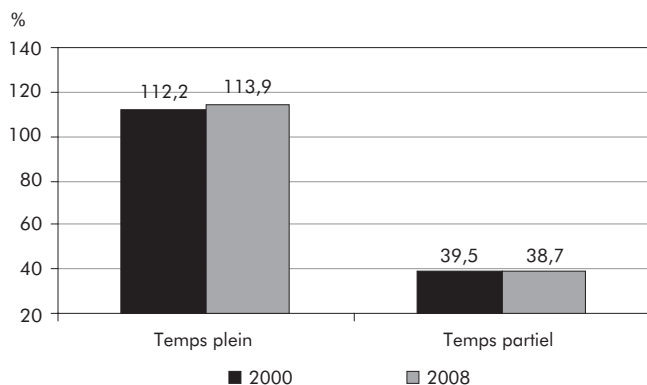
2.49 A Croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire selon le régime de travail



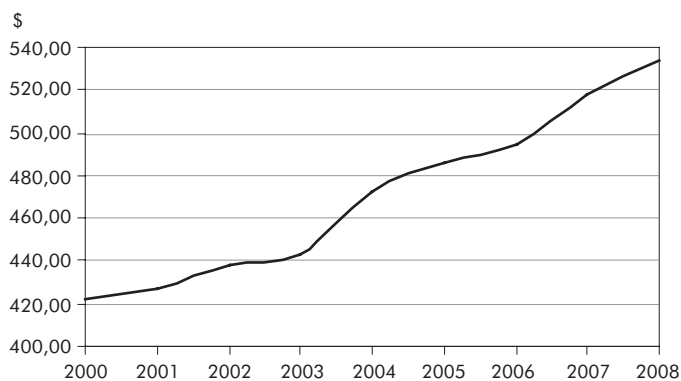
2.49 B Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon le régime de travail



2.49 C Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le régime de travail par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



2.49 D Écart de la rémunération hebdomadaire entre le régime de travail à temps plein et celui à temps partiel



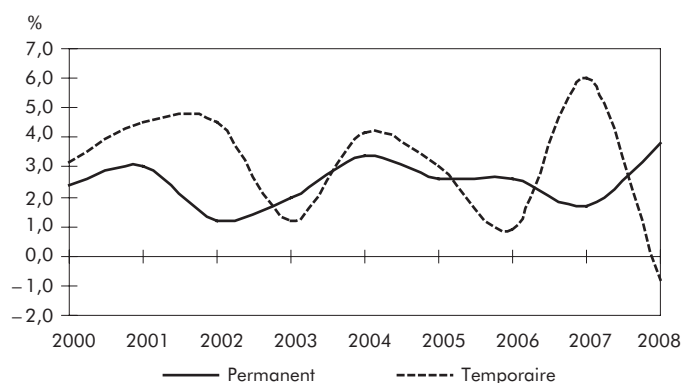
2.50 Rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Permanent		Temporaire		Écart Permanent- Temporaire
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
	\$	%	\$	%	\$	%	
2000	579,66	2,3	608,94	2,4	399,25	3,2	209,69
2001	596,29	2,9	627,18	3,0	417,26	4,5	209,92
2002	606,06	1,6	634,99	1,2	435,83	4,5	199,16
2003	619,25	2,2	647,61	2,0	441,07	1,2	206,54
2004	641,41	3,6	669,90	3,4	459,74	4,2	210,16
2005	656,63	2,4	687,18	2,6	473,48	3,0	213,70
2006	671,97	2,3	704,90	2,6	477,96	0,9	226,94
2007	687,19	2,3	716,72	1,7	506,74	6,0	209,98
2008	711,00	3,5	743,63	3,8	502,76	-0,8	240,87
Variation 2000-2008		22,7		22,1		25,9	

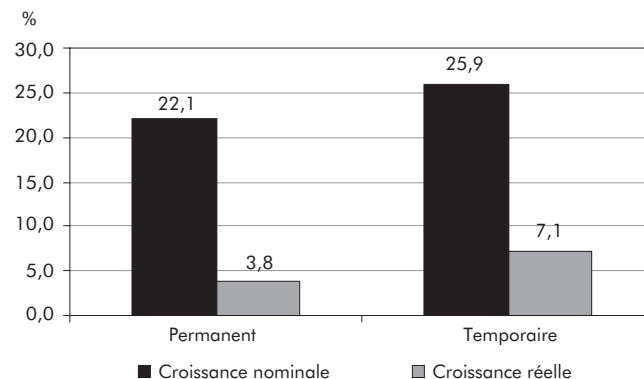
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

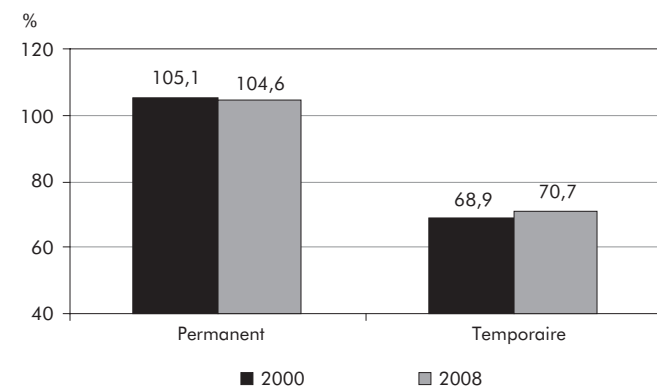
2.50 A Croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi



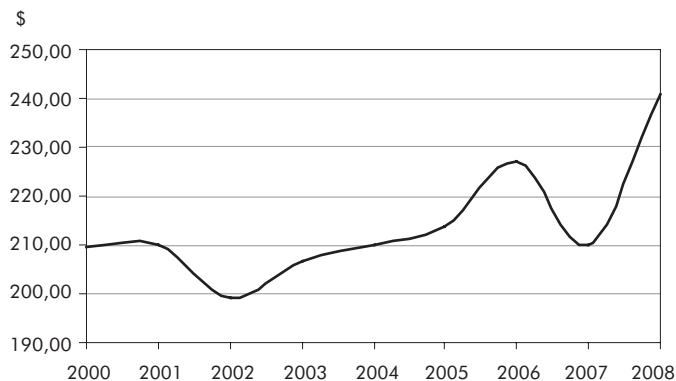
2.50 B Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon le statut de l'emploi



2.50 C Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



2.50 D Écart de la rémunération hebdomadaire entre l'emploi permanent et l'emploi temporaire



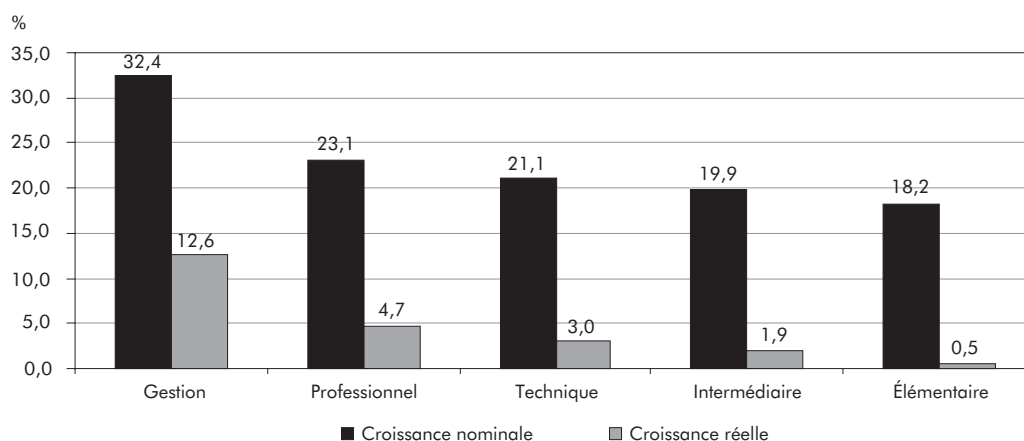
2.51 Rémunération hebdomadaire selon le niveau de compétence, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Gestion		Professionnel		Technique		Intermédiaire		Élémentaire	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
2000	579,66	2,3	911,03	2,7	819,34	2,7	601,61	1,8	478,15	4,7	343,76	-0,8
2001	596,29	2,9	985,96	8,2	846,47	3,3	615,64	2,3	489,13	2,3	361,09	5,0
2002	606,06	1,6	1 025,74	4,0	861,80	1,8	632,58	2,8	494,68	1,1	357,81	-0,9
2003	619,25	2,2	1 093,26	6,6	884,51	2,6	644,16	1,8	497,20	0,5	374,59	4,7
2004	641,41	3,6	1 125,26	2,9	917,96	3,8	662,26	2,8	520,77	4,7	379,54	1,3
2005	656,63	2,4	1 141,62	1,5	917,60	0,0	670,55	1,3	525,54	0,9	396,38	4,4
2006	671,97	2,3	1 128,78	-1,1	959,25	4,5	689,30	2,8	540,37	2,8	398,24	0,5
2007	687,19	2,3	1 172,71	3,9	979,25	2,1	709,25	2,9	549,72	1,7	392,51	-1,4
2008	711,00	3,5	1 206,27	2,9	1 008,77	3,0	728,81	2,8	573,20	4,3	406,30	3,5
Variation 2000-2008		22,7		32,4		23,1		21,1		19,9		18,2

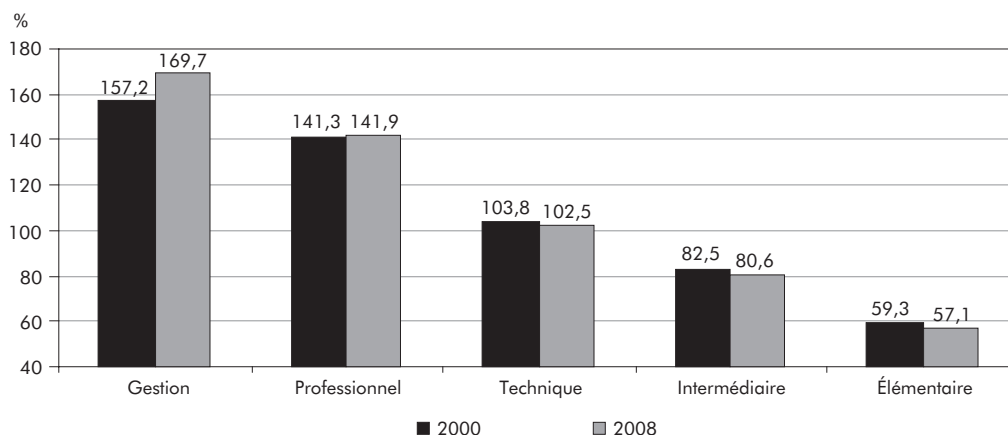
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.51 A Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon le niveau de compétence



2.51 B Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le niveau de compétence par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



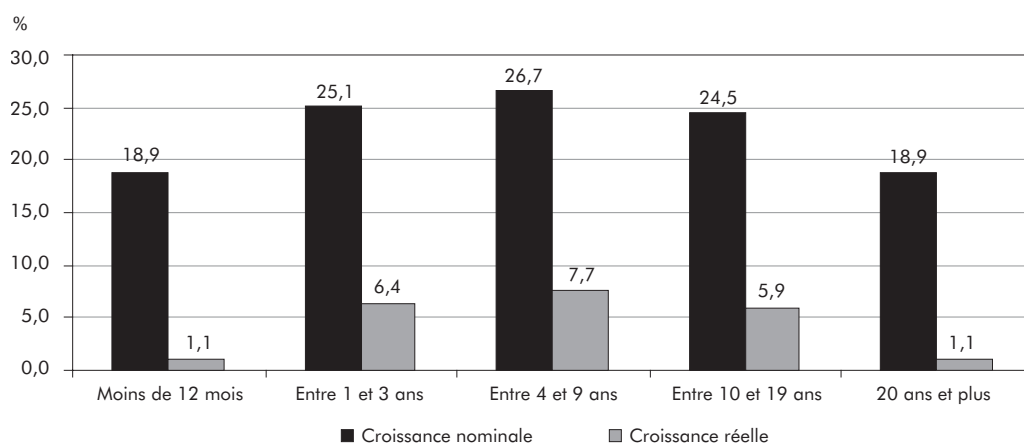
2.52 Rémunération hebdomadaire selon la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Moins de 12 mois		Entre 1 et 3 ans		Entre 4 et 9 ans		Entre 10 et 19 ans		20 ans et plus	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
2000	579,66	2,3	418,07	4,6	499,46	2,6	603,35	2,9	696,92	2,2	784,27	0,2
2001	596,29	2,9	432,29	3,4	515,03	3,1	633,74	5,0	708,21	1,6	795,22	1,4
2002	606,06	1,6	425,00	-1,7	537,19	4,3	633,20	-0,1	725,48	2,4	814,13	2,4
2003	619,25	2,2	433,37	2,0	536,74	-0,1	657,99	3,9	732,90	1,0	841,51	3,4
2004	641,41	3,6	452,08	4,3	550,32	2,5	693,86	5,5	763,18	4,1	857,62	1,9
2005	656,63	2,4	457,87	1,3	558,53	1,5	712,70	2,7	790,10	3,5	862,25	0,5
2006	671,97	2,3	474,98	3,7	577,88	3,5	720,88	1,1	815,35	3,2	887,64	2,9
2007	687,19	2,3	484,43	2,0	600,52	3,9	739,63	2,6	830,35	1,8	908,56	2,4
2008	711,00	3,5	497,04	2,6	625,05	4,1	764,42	3,4	867,82	4,5	932,45	2,6
Variation 2000-2008		22,7		18,9		25,1		26,7		24,5		18,9

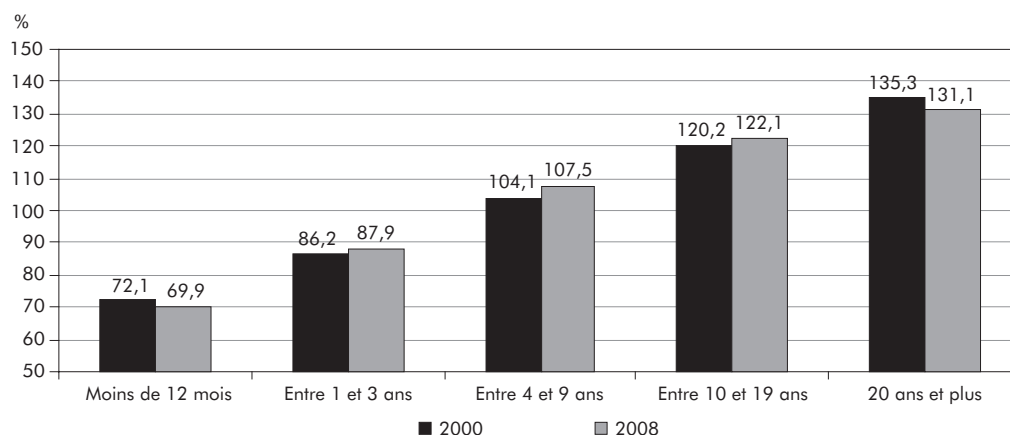
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.52 A Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon la tranche de durée de l'emploi



2.52 B Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon la tranche de durée d'emploi par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 à 2008



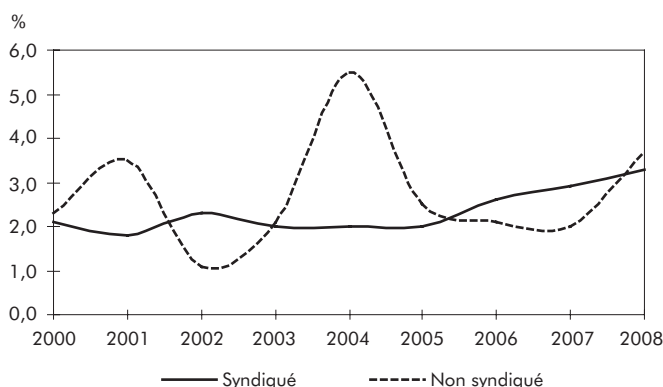
2.53 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Syndiqué		Non syndiqué		Écart Syndiqué-Non syndiqué
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
	\$	%	\$	%	\$	%	
2000	579,66	2,3	667,40	2,1	521,10	2,3	146,30
2001	596,29	2,9	679,72	1,8	539,25	3,5	140,47
2002	606,06	1,6	695,27	2,3	544,99	1,1	150,28
2003	619,25	2,2	709,43	2,0	556,34	2,1	153,09
2004	641,41	3,6	723,72	2,0	586,86	5,5	136,86
2005	656,63	2,4	738,16	2,0	601,73	2,5	136,43
2006	671,97	2,3	757,49	2,6	614,44	2,1	143,05
2007	687,19	2,3	779,42	2,9	626,58	2,0	152,84
2008	711,00	3,5	805,48	3,3	649,48	3,7	156,00
Variation 2000-2008		22,7		20,7		24,6	

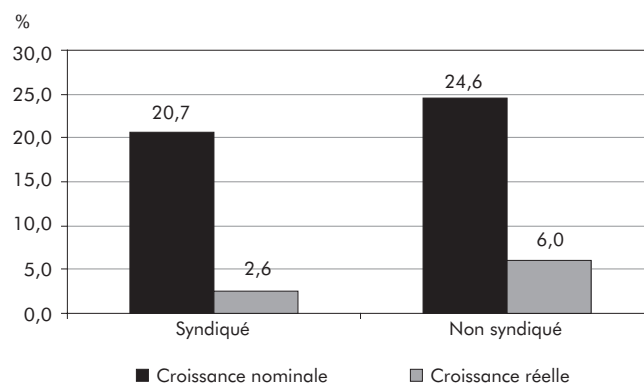
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

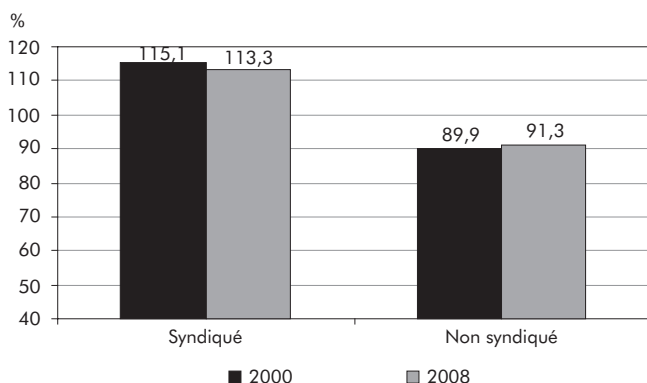
2.53 A Croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale



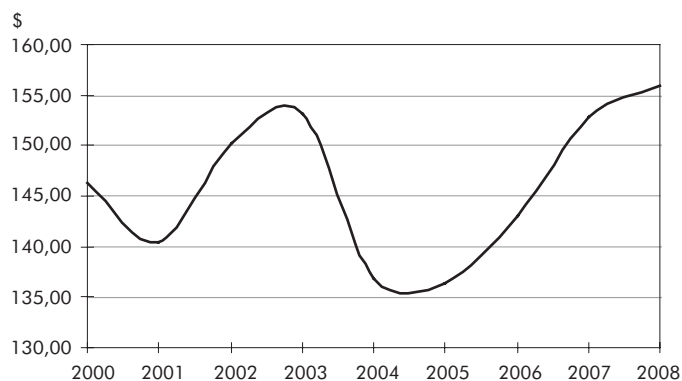
2.53 B Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon la couverture syndicale



2.53 C Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



2.53 D Écart de la rémunération hebdomadaire entre les employés syndiqués et non syndiqués



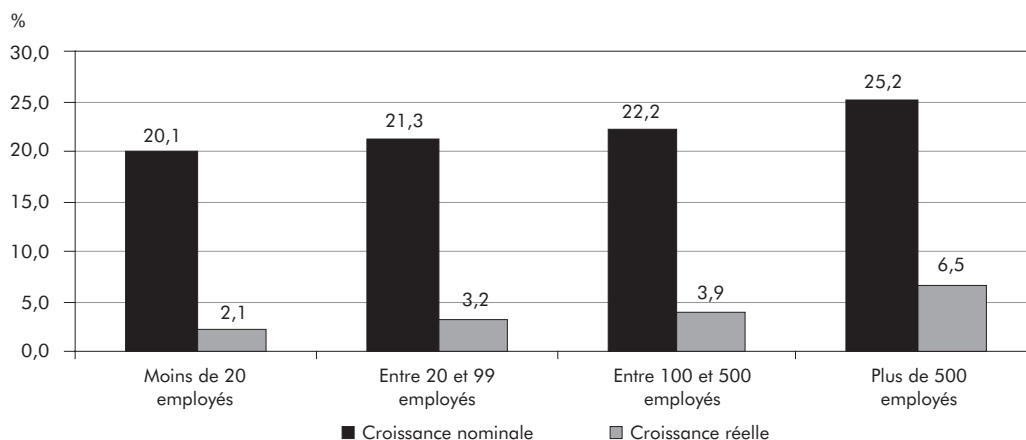
2.54 Rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Moins de 20 employés		Entre 20 et 99 employés		Entre 100 et 500 employés		Plus de 500 employés	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
2000	579,66	2,3	456,32	3,5	564,37	3,1	674,44	2,4	753,64	-1,3
2001	596,29	2,9	463,68	1,6	578,64	2,5	686,27	1,8	781,68	3,7
2002	606,06	1,6	472,74	2,0	594,95	2,8	694,80	1,2	792,71	1,4
2003	619,25	2,2	485,90	2,8	594,59	-0,1	715,01	2,9	817,43	3,1
2004	641,41	3,6	499,17	2,7	615,57	3,5	744,14	4,1	863,94	5,7
2005	656,63	2,4	503,08	0,8	628,95	2,2	762,28	2,4	873,18	1,1
2006	671,97	2,3	517,38	2,8	652,83	3,8	773,46	1,5	886,81	1,6
2007	687,19	2,3	523,12	1,1	659,75	1,1	804,35	4,0	917,35	3,4
2008	711,00	3,5	547,96	4,7	684,77	3,8	824,08	2,5	943,89	2,9
Variation 2000-2008		22,7		20,1		21,3		22,2		25,2

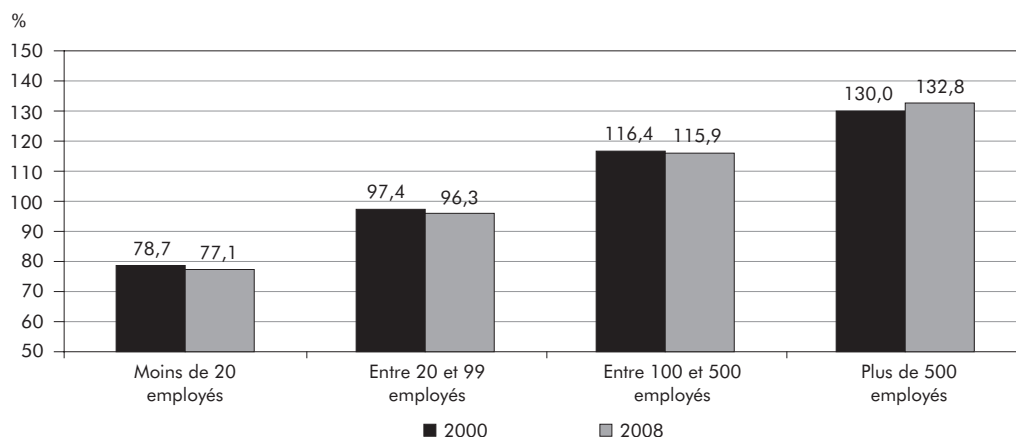
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.54 A Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon la taille de l'établissement



2.54 B Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



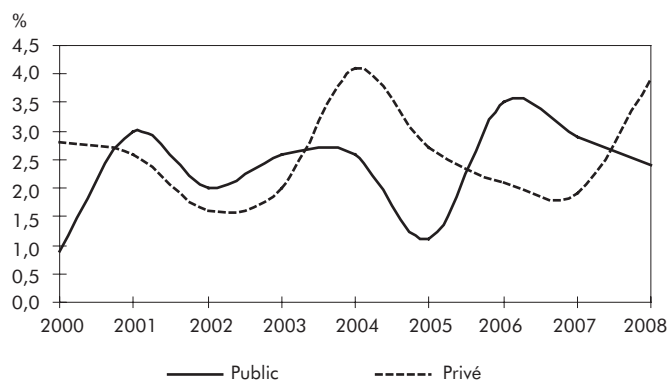
2.55 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Public		Privé		Écart Public-Privé
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
	\$	%	\$	%	\$	%	
2000	579,66	2,3	703,86	0,9	541,03	2,8	162,83
2001	596,29	2,9	724,69	3,0	555,31	2,6	169,38
2002	606,06	1,6	739,18	2,0	564,14	1,6	175,04
2003	619,25	2,2	758,36	2,6	575,17	2,0	183,19
2004	641,41	3,6	778,36	2,6	598,55	4,1	179,81
2005	656,63	2,4	786,78	1,1	614,54	2,7	172,24
2006	671,97	2,3	814,03	3,5	627,15	2,1	186,88
2007	687,19	2,3	837,70	2,9	639,18	1,9	198,52
2008	711,00	3,5	857,58	2,4	664,26	3,9	193,32
Variation 2000-2008		22,7		21,8		22,8	

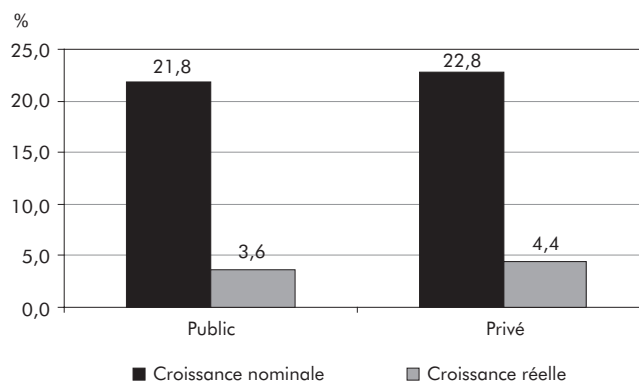
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

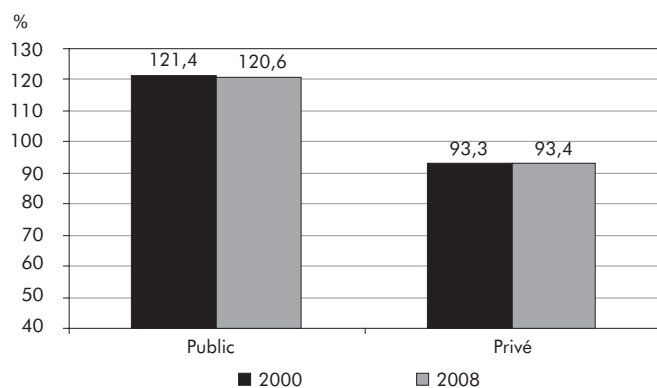
2.55 A Croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance



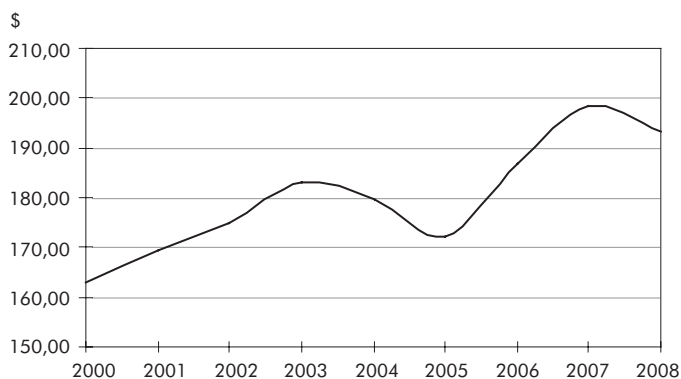
2.55 B Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon le secteur d'appartenance



2.55 C Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



2.55 D Écart de la rémunération hebdomadaire entre le secteur public et le secteur privé



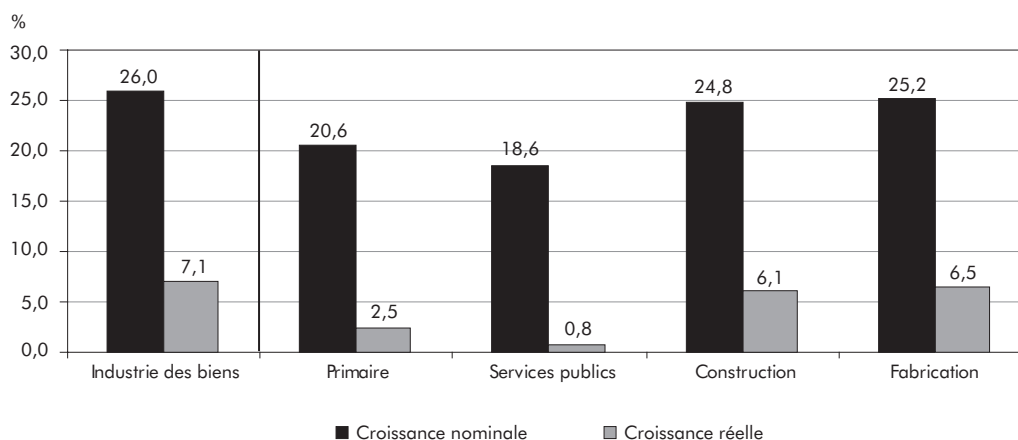
2.56 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Industrie des biens		Primaire		Services publics		Construction		Fabrication	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
2000	579,66	2,3	642,47	3,1	598,10	3,9	891,08	2,1	697,15	2,1	626,70	3,2
2001	596,29	2,9	661,14	2,9	579,53	-3,1	925,98	3,9	721,58	3,5	645,58	3,0
2002	606,06	1,6	676,32	2,3	591,34	2,0	955,15	3,2	759,28	5,2	655,83	1,6
2003	619,25	2,2	700,70	3,6	628,89	6,3	1 003,60	5,1	748,10	-1,5	682,06	4,0
2004	641,41	3,6	732,31	4,5	670,05	6,5	1 021,28	1,8	767,12	2,5	715,83	5,0
2005	656,63	2,4	742,14	1,3	670,67	0,1	1 059,68	3,8	763,26	-0,5	727,77	1,7
2006	671,97	2,3	763,29	2,8	679,80	1,4	1 019,24	-3,8	824,84	8,1	743,95	2,2
2007	687,19	2,3	786,29	3,0	691,84	1,8	1 078,76	5,8	846,65	2,6	762,75	2,5
2008	711,00	3,5	809,55	3,0	721,10	4,2	1 056,69	-2,0	869,81	2,7	784,94	2,9
Variation 2000-2008		22,7		26,0		20,6		18,6		24,8		25,2

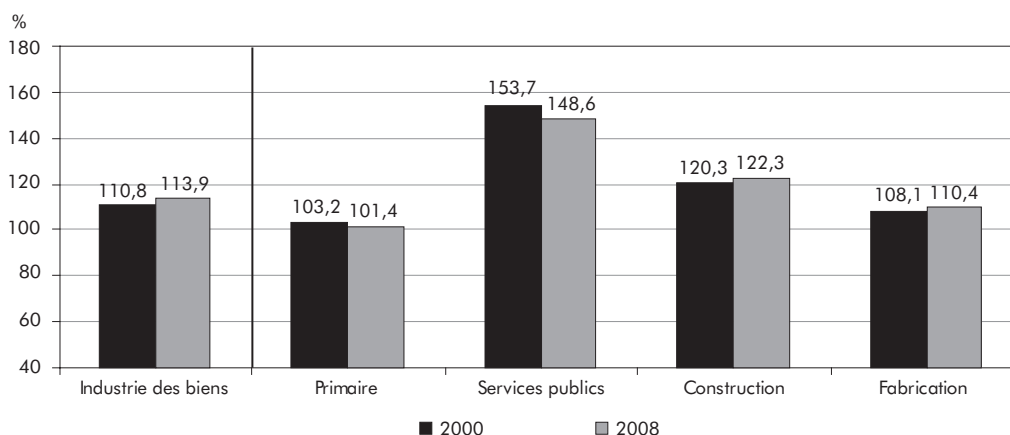
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.56 A Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité



2.56 B Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 et 2008



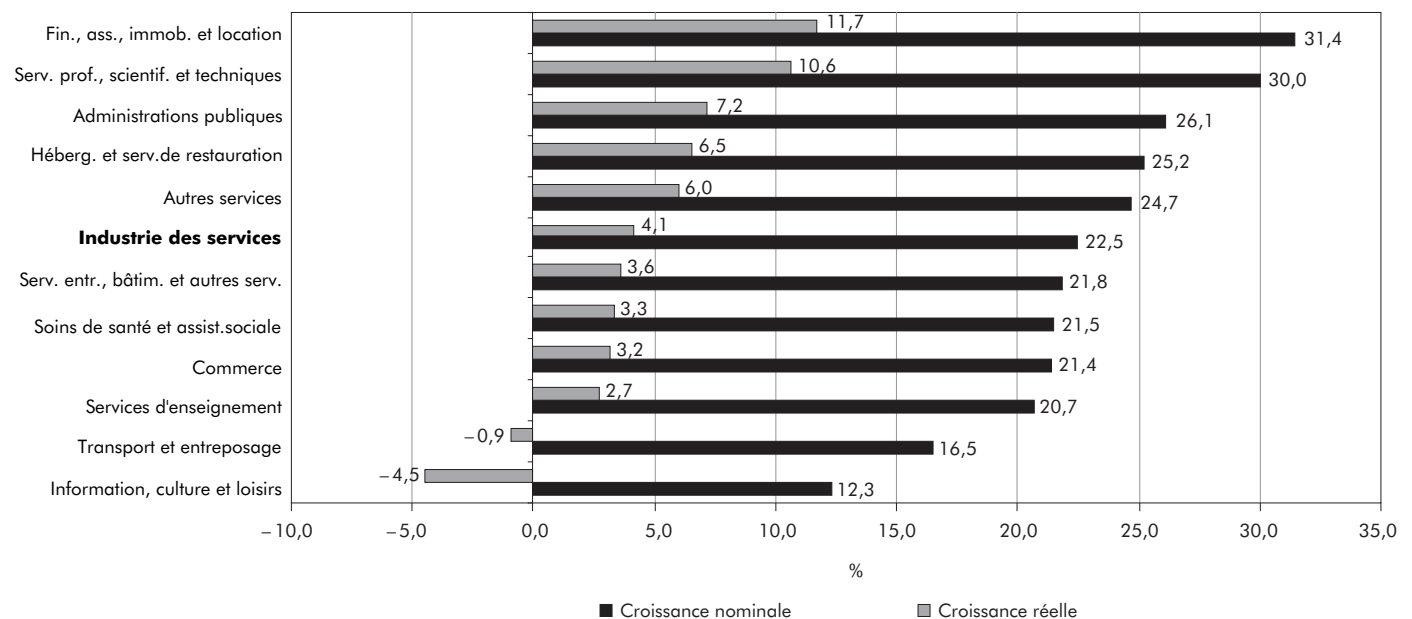
2.57 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Industrie des services		Commerce		Transport et entreposage		Fin., ass., immob. et location		Serv. prof., scientif. et techniques		Serv. entr., bâtim. et autres serv.	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
2000	579,66	2,3	556,42	2,0	435,73	1,0	660,89	6,9	617,87	4,9	718,12	6,8	438,36	5,9
2001	596,29	2,9	573,31	3,0	442,99	1,7	670,61	1,5	632,41	2,4	768,52	7,0	442,37	0,9
2002	606,06	1,6	580,51	1,3	445,87	0,7	679,23	1,3	674,31	6,6	769,76	0,2	437,90	-1,0
2003	619,25	2,2	590,71	1,8	453,77	1,8	691,43	1,8	663,48	-1,6	798,18	3,7	473,56	8,1
2004	641,41	3,6	610,50	3,4	468,86	3,3	708,28	2,4	706,21	6,4	820,09	2,7	500,02	5,6
2005	656,63	2,4	627,41	2,8	496,38	5,9	724,56	2,3	720,22	2,0	844,56	3,0	499,91	0,0
2006	671,97	2,3	642,92	2,5	495,87	-0,1	731,36	0,9	736,87	2,3	879,65	4,2	528,08	5,6
2007	687,19	2,3	657,74	2,3	507,00	2,2	757,72	3,6	777,49	5,5	884,66	0,6	528,88	0,2
2008	711,00	3,5	681,45	3,6	528,89	4,3	770,25	1,7	811,96	4,4	933,89	5,6	533,98	1,0
Variation 2000-2008		22,7		22,5		21,4		16,5		31,4		30,0		21,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

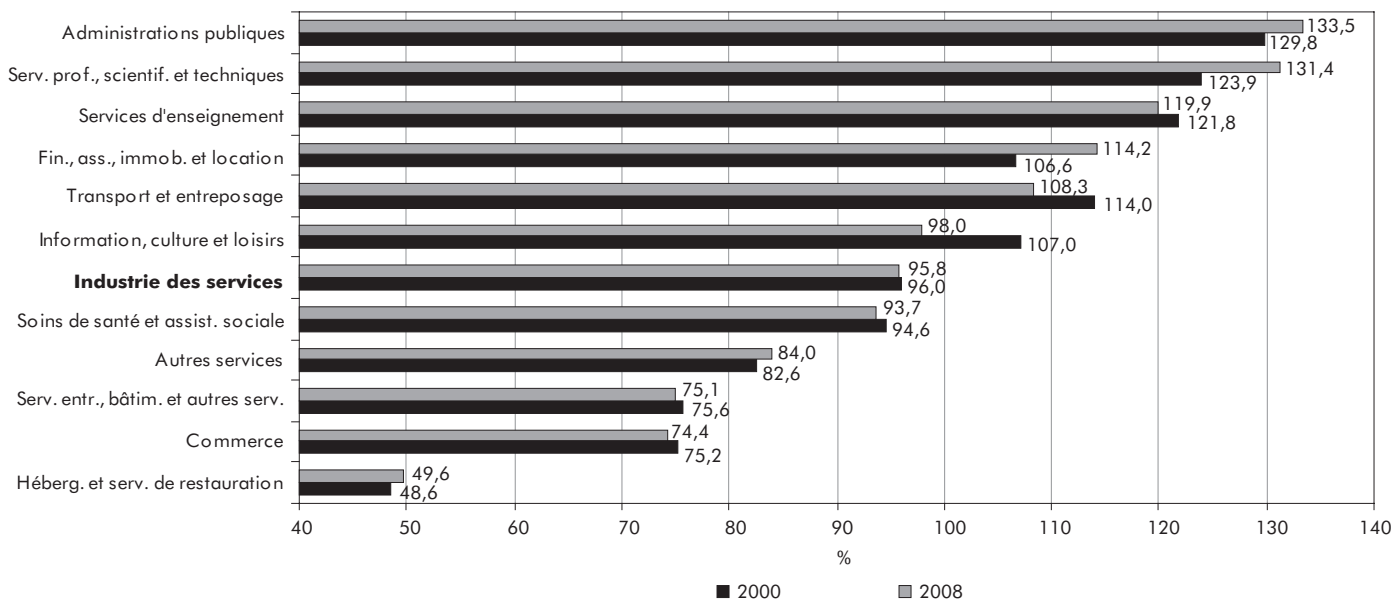
Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.57 A Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 2000 à 2008 selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité



Services d'enseignement		Soins de santé et assist. sociale		Information, culture et loisirs		Héberg. et serv. de restauration		Autres services		Administrations publiques		
Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
705,88	-0,7	548,29	2,7	620,41	-2,5	281,73	-1,0	478,88	6,0	752,37	3,2	2000
713,97	1,1	561,43	2,4	614,69	-0,9	295,33	4,8	500,88	4,6	786,59	4,5	2001
739,85	3,6	587,82	4,7	593,89	-3,4	294,26	-0,4	488,11	-2,5	795,85	1,2	2002
744,47	0,6	584,77	-0,5	650,09	9,5	308,88	5,0	493,78	1,2	832,66	4,6	2003
774,68	4,1	606,22	3,7	655,32	0,8	315,01	2,0	518,35	5,0	832,82	0,0	2004
752,28	-2,9	629,68	3,9	691,14	5,5	329,01	4,4	539,17	4,0	866,58	4,1	2005
814,90	8,3	630,82	0,2	673,62	-2,5	337,78	2,7	569,48	5,6	886,02	2,2	2006
802,23	-1,6	662,06	5,0	710,11	5,4	341,60	1,1	560,89	-1,5	913,34	3,1	2007
852,33	6,2	665,91	0,6	696,73	-1,9	352,74	3,3	596,94	6,4	948,92	3,9	2008
20,7		21,5		12,3		25,2		24,7		26,1		Variation 2000-2008

2.57 B Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité par rapport à la moyenne d'ensemble, 2000 à 2008

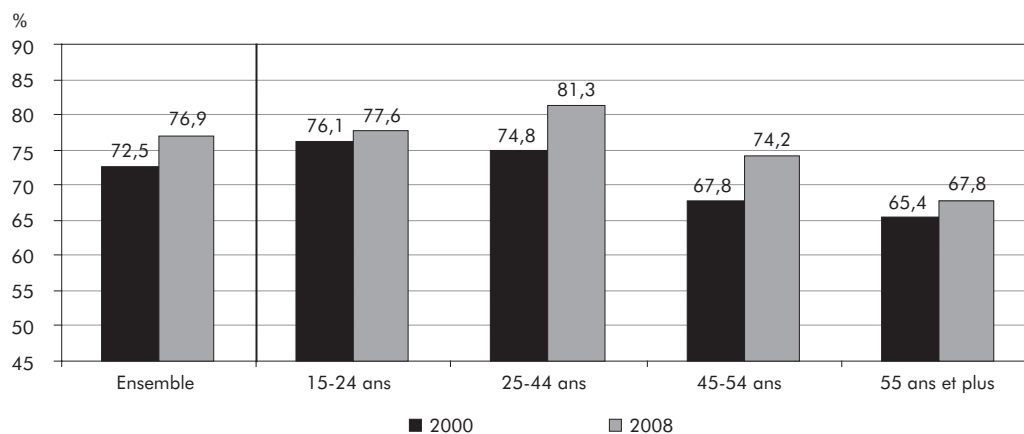


2.58 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008

	Femmes					Hommes				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
2000	482,86	248,60	524,15	562,21	466,14	666,11	326,73	701,10	828,63	712,71
2001	497,24	264,73	547,94	562,97	467,62	686,16	335,54	724,60	838,82	748,61
2002	507,71	263,13	559,41	583,03	486,85	695,62	337,32	729,80	848,55	786,93
2003	523,40	274,37	579,54	605,14	484,40	709,12	335,88	752,41	857,43	782,90
2004	547,76	273,68	604,31	638,60	522,72	730,33	349,65	771,71	880,03	789,02
2005	563,38	280,51	623,04	652,32	540,27	745,87	355,17	776,43	906,91	821,27
2006	577,97	281,27	628,57	683,23	560,33	760,81	358,63	799,93	911,88	839,33
2007	597,90	284,36	653,94	707,26	578,43	775,11	357,54	827,71	926,68	831,58
2008	617,66	291,52	692,00	708,21	603,97	802,86	375,46	850,94	954,94	891,44
Variation 2000-2008 (%)	27,9	17,3	32,0	26,0	29,6	20,5	14,9	21,4	15,2	25,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.58 A Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, 2000 et 2008

2.59 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le niveau d'études, Québec, 2000-2008

	Femmes					Hommes				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
	\$									
2000	482,86	323,95	429,17	453,09	715,36	666,11	522,02	627,61	645,60	935,14
2001	497,24	325,97	440,81	465,72	733,90	686,16	528,00	630,40	660,94	965,72
2002	507,71	333,31	437,47	477,70	765,51	695,62	534,07	642,48	672,71	982,21
2003	523,40	337,47	441,64	494,72	776,88	709,12	544,09	647,01	683,01	1006,53
2004	547,76	341,49	481,73	517,23	801,19	730,33	568,32	660,57	699,84	1020,35
2005	563,38	352,78	485,34	529,23	801,80	745,87	566,79	672,55	718,76	1036,24
2006	577,97	360,39	490,56	543,90	828,75	760,81	558,30	683,70	738,37	1047,59
2007	597,90	348,37	506,39	566,73	850,21	775,11	581,68	682,10	744,81	1072,94
2008	617,66	357,60	525,18	578,17	893,00	802,86	587,79	717,54	781,96	1112,86
Variation 2000-2008 (%)	27,9	10,4	22,4	27,6	24,8	20,5	12,6	14,3	21,1	19,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

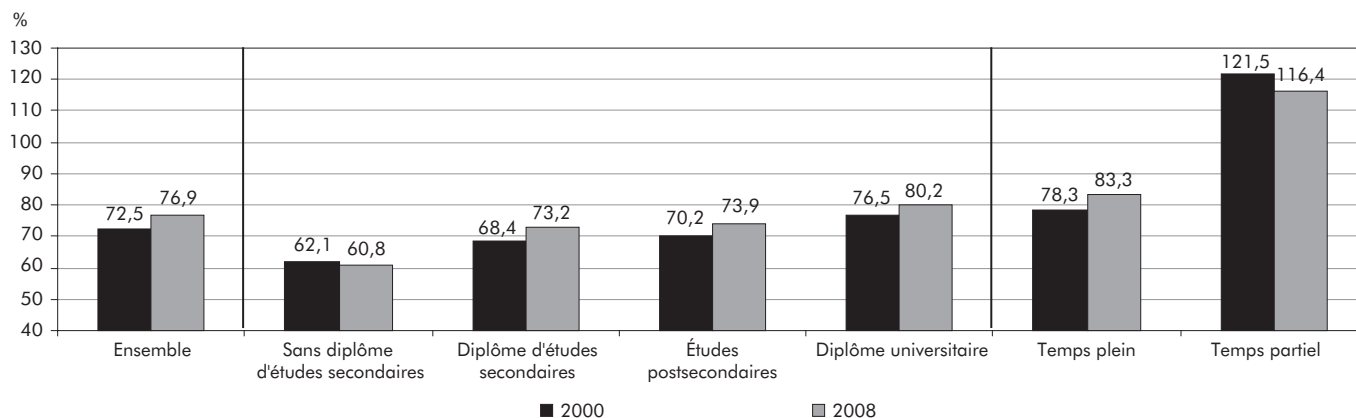
2.60 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le régime de travail, Québec, 2000-2008

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$					
2000	482,86	561,52	242,00	666,11	716,92	199,24
2001	497,24	578,78	255,82	686,16	740,66	216,35
2002	507,71	595,66	259,94	695,62	750,91	216,04
2003	523,40	614,39	269,81	709,12	767,89	230,70
2004	547,76	645,57	269,11	730,33	792,05	223,52
2005	563,38	662,29	273,19	745,87	810,05	225,89
2006	577,97	678,45	282,96	760,81	827,25	230,71
2007	597,90	705,66	281,00	775,11	845,86	229,47
2008	617,66	729,85	288,11	802,86	875,85	247,52
Variation 2000-2008 (%)	27,9	30,0	19,1	20,5	22,2	24,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.59 A Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 2000 et 2008



2.61 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire
	\$					
2000	482,86	507,16	346,67	666,11	697,51	454,31
2001	497,24	523,33	362,35	686,16	718,31	477,69
2002	507,71	531,84	376,18	695,62	726,90	497,56
2003	523,40	548,27	380,60	709,12	738,46	507,31
2004	547,76	571,75	408,48	730,33	760,73	517,06
2005	563,38	589,15	421,77	745,87	778,69	530,98
2006	577,97	607,52	412,20	760,81	795,66	545,47
2007	597,90	624,04	447,48	775,11	806,41	571,57
2008	617,66	645,42	448,42	802,86	839,10	560,67
Variation 2000-2008 (%)	27,9	27,3	29,4	20,5	20,3	23,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

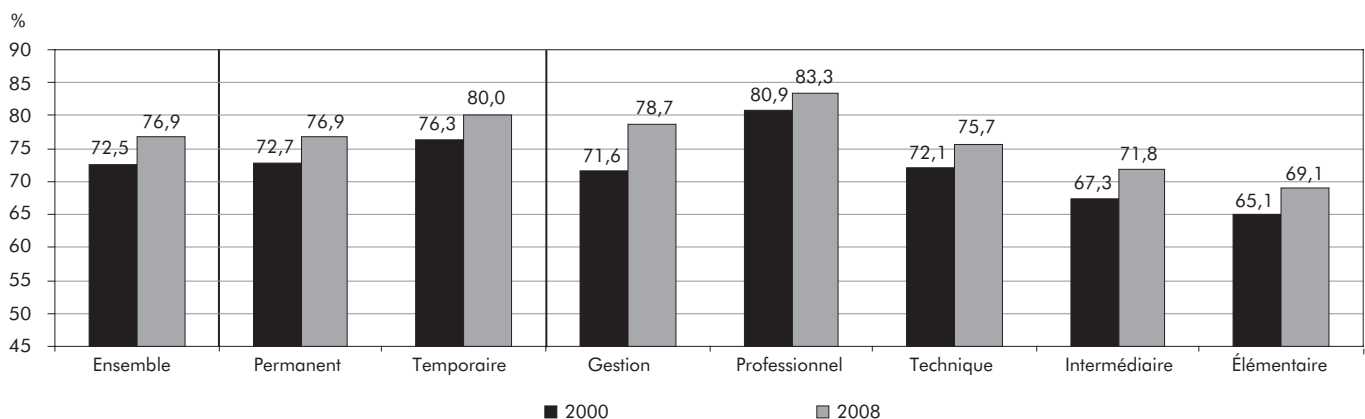
2.62 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le niveau de compétence, Québec, 2000-2008

	Femmes						Hommes					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	\$											
2000	482,86	731,66	741,35	493,86	383,27	266,32	666,11	1021,90	916,79	685,44	569,36	409,39
2001	497,24	811,85	752,77	505,90	395,43	283,47	686,16	1089,82	965,90	700,83	581,09	428,54
2002	507,71	868,52	771,27	523,66	406,90	276,73	695,62	1105,19	973,15	720,21	582,92	427,41
2003	523,40	949,23	801,09	530,68	407,06	289,32	709,12	1184,52	996,74	732,25	592,92	446,00
2004	547,76	979,76	825,98	555,93	430,40	293,89	730,33	1229,22	1041,89	746,90	617,30	449,85
2005	563,38	977,48	829,77	560,76	442,94	307,82	745,87	1250,66	1038,10	760,04	617,03	465,36
2006	577,97	1002,49	875,37	574,81	460,40	307,87	760,81	1202,90	1069,30	778,22	629,20	474,79
2007	597,90	1034,15	893,84	603,68	468,90	309,36	775,11	1263,50	1101,55	796,29	639,44	464,43
2008	617,66	1039,02	931,90	618,74	483,34	329,63	802,86	1320,83	1118,32	817,04	673,16	476,72
Variation 2000-2008 (%)	27,9	42,0	25,7	25,3	26,1	23,8	20,5	29,3	22,0	19,2	18,2	16,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.61 A Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 2000 et 2008



2.63 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Femmes						Hommes					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$											
2000	482,86	340,00	418,73	503,90	590,75	664,85	666,11	489,98	572,22	694,29	804,33	866,89
2001	497,24	352,43	433,12	525,82	608,05	669,65	686,16	504,99	592,91	734,79	813,25	877,52
2002	507,71	350,19	449,41	539,10	623,15	680,02	695,62	494,08	621,73	720,56	823,20	911,42
2003	523,40	357,98	447,95	574,32	629,10	721,87	709,12	503,55	626,99	739,50	834,50	927,89
2004	547,76	376,50	471,98	588,42	670,77	743,55	730,33	522,13	631,05	793,96	858,71	942,94
2005	563,38	371,38	481,94	617,66	685,82	748,03	745,87	533,01	638,92	808,07	892,13	957,78
2006	577,97	397,97	501,13	619,25	708,24	776,91	760,81	543,51	657,64	820,72	913,80	979,96
2007	597,90	404,30	511,60	647,18	731,22	810,46	775,11	554,97	692,22	835,55	937,72	994,75
2008	617,66	409,50	528,10	676,10	769,59	816,32	802,86	573,64	720,17	865,84	969,56	1032,70
Variation 2000-2008 (%)	27,9	20,4	26,1	34,2	30,3	22,8	20,5	17,1	25,9	24,7	20,5	19,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

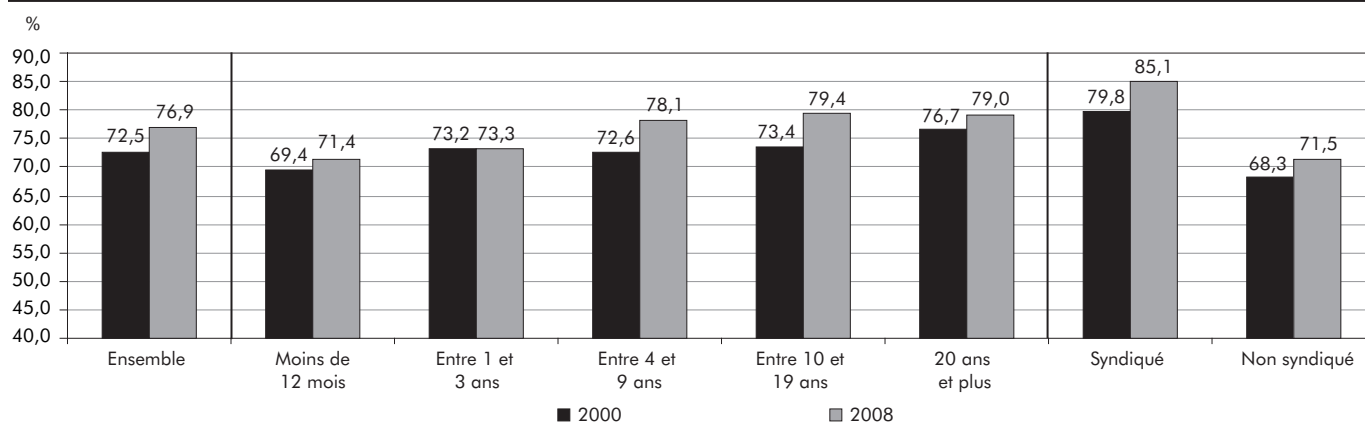
2.64 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et la couverture syndicale, Québec, 2000-2008

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué
	\$					
2000	482,86	584,77	421,85	666,11	732,68	617,24
2001	497,24	598,62	432,41	686,16	747,98	641,29
2002	507,71	617,97	438,47	695,62	759,14	648,65
2003	523,40	625,71	457,90	709,12	780,65	655,10
2004	547,76	645,85	486,90	730,33	792,15	686,73
2005	563,38	667,08	497,88	745,87	801,31	706,21
2006	577,97	678,65	514,47	760,81	826,64	713,77
2007	597,90	709,78	529,02	775,11	842,85	727,67
2008	617,66	738,56	542,04	802,86	868,27	758,59
Variation 2000-2008 (%)	27,9	26,3	28,5	20,5	18,5	22,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.63 A Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon la tranche de durée de l'emploi et la couverture syndicale, 2000 et 2008



2.65 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008

	Femmes					Hommes				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$									
2000	482,86	369,99	486,59	568,55	648,25	666,11	551,58	628,58	754,35	843,85
2001	497,24	381,21	488,06	586,70	671,20	686,16	557,44	653,21	762,81	880,65
2002	507,71	383,88	514,07	594,05	680,17	695,62	574,22	660,86	773,18	895,68
2003	523,40	396,53	512,08	627,94	700,63	709,12	583,96	668,49	784,58	926,49
2004	547,76	414,86	533,67	654,68	754,88	730,33	597,48	685,05	815,45	973,06
2005	563,38	425,86	546,79	666,01	771,16	745,87	592,78	704,21	836,56	971,10
2006	577,97	436,34	569,32	678,93	780,45	760,81	609,26	725,71	848,75	990,87
2007	597,90	436,17	581,55	722,16	818,33	775,11	621,09	732,69	873,03	1021,56
2008	617,66	459,74	593,66	731,96	855,64	802,86	645,85	770,73	899,28	1038,84
Variation 2000-2008 (%)	27,9	24,3	22,0	28,7	32,0	20,5	17,1	22,6	19,2	23,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

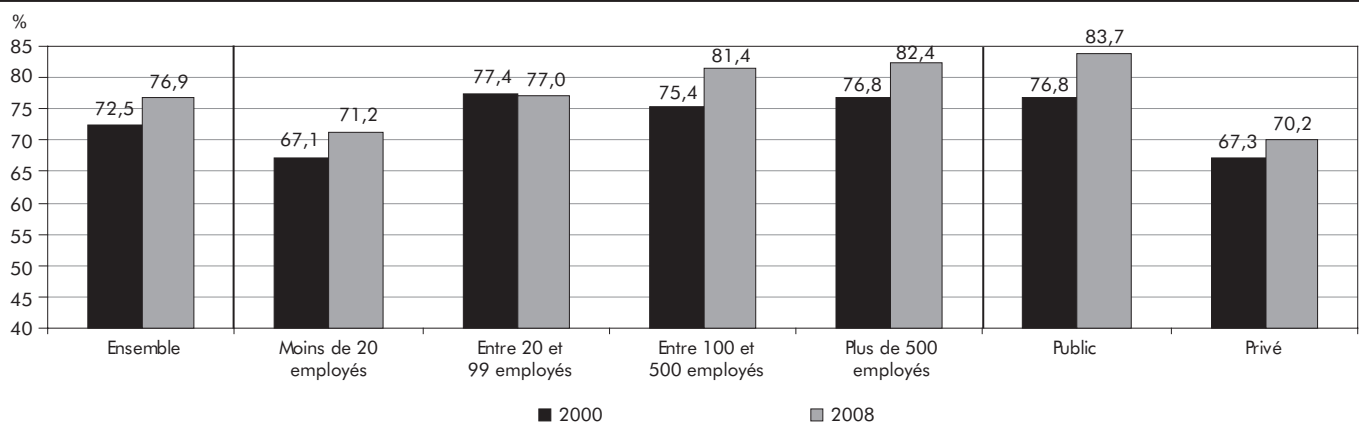
2.66 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le secteur d'appartenance, Québec, 2000-2008

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé
	\$					
2000	482,86	624,12	425,18	666,11	812,41	631,75
2001	497,24	646,07	435,32	686,16	832,24	650,81
2002	507,71	669,65	440,15	695,62	837,52	662,44
2003	523,40	688,75	453,34	709,12	862,12	673,87
2004	547,76	709,69	479,74	730,33	883,21	695,88
2005	563,38	718,62	496,26	745,87	890,80	712,02
2006	577,97	748,34	506,71	760,81	911,50	725,96
2007	597,90	774,79	523,67	775,11	934,59	737,96
2008	617,66	798,29	539,91	802,86	953,30	769,06
Variation 2000-2008 (%)	27,9	27,9	27,0	20,5	17,3	21,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.65 A Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, 2000 et 2008



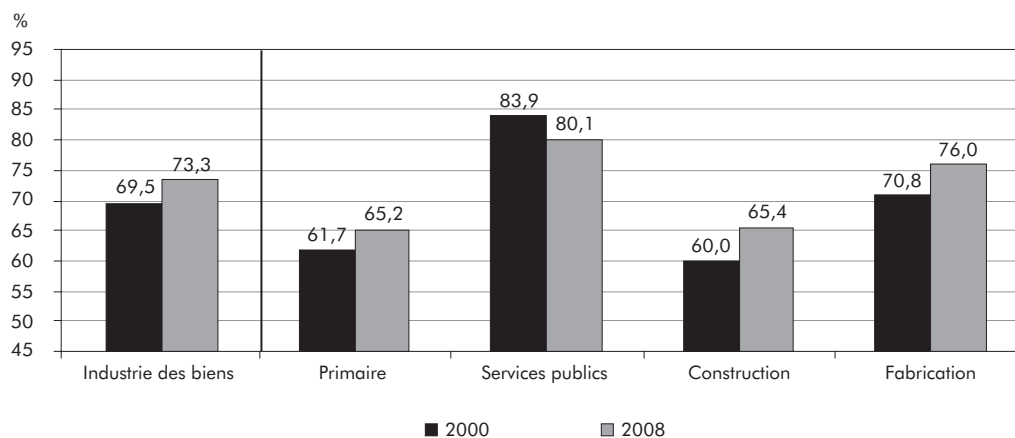
2.67 Rémunération hebdomadaire selon le sexe pour l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008

	Ensemble	Industrie des biens	Primaire	Services publics	Construction	Fabrication
\$						
Femmes						
2000	482,86	486,97	401,03	776,29	446,92	485,82
2001	497,24	495,55	397,59	811,92	477,30	486,51
2002	507,71	508,38	364,56	739,24	452,97	513,40
2003	523,40	537,94	426,71	747,78	509,40	538,54
2004	547,76	573,50	427,67	877,05	542,65	569,14
2005	563,38	573,12	467,52	931,12	478,35	569,91
2006	577,97	600,41	525,05	937,33	541,88	598,04
2007	597,90	632,70	494,51	945,42	612,65	624,79
2008	617,66	635,74	511,34	883,27	596,04	640,80
Variation 2000-2008 (%)	27,9	30,6	27,5	13,8	33,4	31,9
Hommes						
2000	666,11	700,80	650,48	925,55	744,73	686,61
2001	686,16	720,97	632,26	979,66	757,13	710,19
2002	695,62	734,89	663,83	1027,30	791,38	714,11
2003	709,12	758,34	683,61	1089,76	779,83	742,54
2004	730,33	786,71	731,25	1079,95	805,26	772,60
2005	745,87	799,57	726,50	1117,75	803,84	790,34
2006	760,81	821,08	726,80	1048,25	871,30	804,93
2007	775,11	844,30	763,97	1163,13	887,36	822,49
2008	802,86	866,82	784,86	1102,83	911,27	843,14
Variation 2000-2008 (%)	20,5	23,7	20,7	19,2	22,4	22,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.67 A Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 2000 et 2008



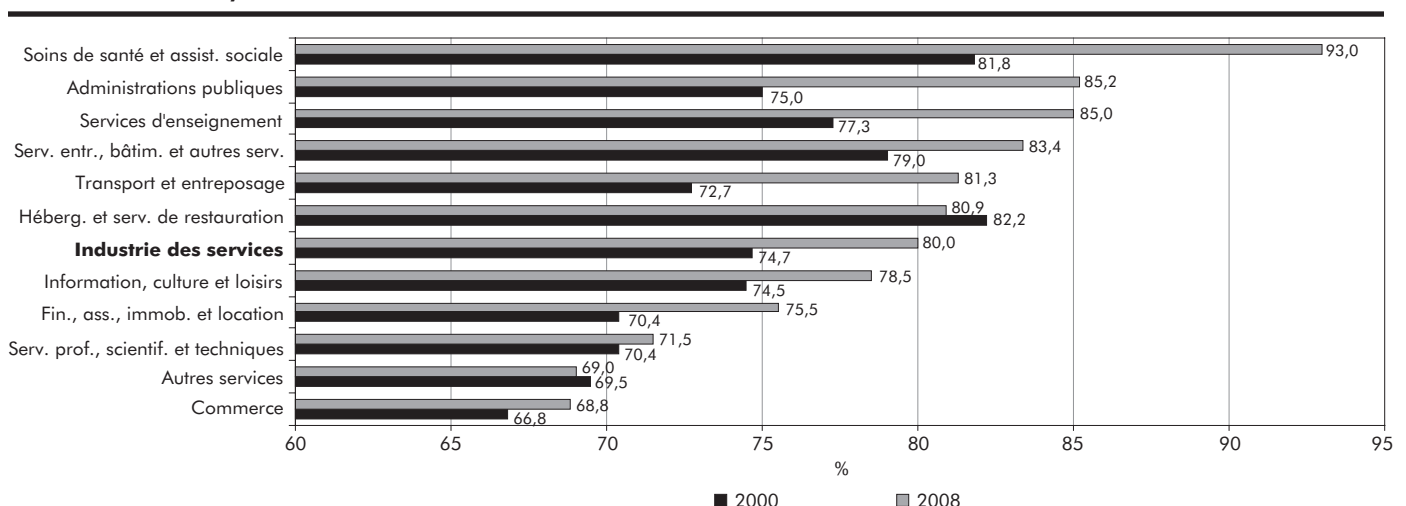
2.68 Rémunération hebdomadaire selon le sexe pour l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008

	Ensemble	Industrie des services	Commerce	Transport et entrepotage	Fin., ass., immob. et location	Serv. prof., scientif. et techniques	Serv. entr., bâtim. et autres serv.
\$							
Femmes							
2000	482,86	482,10	345,78	512,08	540,14	591,77	379,09
2001	497,24	497,53	351,11	544,40	557,57	618,33	399,25
2002	507,71	507,60	357,44	554,19	583,12	620,14	395,44
2003	523,40	521,03	360,33	579,41	578,80	645,79	446,42
2004	547,76	543,81	369,47	576,92	635,15	667,73	469,17
2005	563,38	561,90	407,25	591,98	645,47	704,85	463,07
2006	577,97	574,61	402,65	597,96	669,39	735,56	463,97
2007	597,90	592,85	418,63	619,69	698,82	749,19	509,12
2008	617,66	615,31	433,39	656,55	724,45	768,98	477,82
Variation 2000-2008 (%)	27,9	27,6	25,3	28,2	34,1	29,9	26,0
Hommes							
2000	666,11	645,58	517,78	704,03	767,08	840,87	480,09
2001	686,16	666,01	530,88	714,49	772,40	893,99	471,24
2002	695,62	671,78	536,33	709,92	826,95	904,16	472,55
2003	709,12	680,05	542,79	739,32	833,26	937,62	497,09
2004	730,33	697,43	568,11	753,73	835,29	972,17	524,60
2005	745,87	714,06	591,74	770,53	866,31	995,73	523,09
2006	760,81	728,85	588,06	768,74	865,15	1000,74	576,20
2007	775,11	741,02	597,33	799,64	916,75	1009,63	543,00
2008	802,86	769,28	630,17	807,74	959,56	1075,53	573,05
Variation 2000-2008 (%)	20,5	19,2	21,7	14,7	25,1	27,9	19,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.68 A Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 2000 et 2008



Services d'enseignement	Soins de santé et assist. sociale	Information, culture et loisirs	Héberg. et serv. de restauration	Autres services	Administrations publiques	
\$						
						Femmes
637,09	523,22	522,55	259,67	394,96	639,43	2000
651,96	532,62	544,34	271,62	393,61	671,04	2001
682,55	551,96	500,10	268,33	402,75	711,81	2002
686,31	562,79	556,86	280,06	396,08	744,47	2003
728,33	581,67	593,78	275,82	440,58	752,99	2004
712,69	604,85	598,15	298,93	453,85	765,26	2005
756,15	603,52	594,66	316,93	500,97	801,78	2006
746,78	642,29	618,64	309,47	471,89	844,15	2007
804,26	656,89	608,35	322,00	495,51	879,43	2008
						Variation 2000-2008 (%)
26,2	25,5	16,4	24,0	25,5	37,5	
						Hommes
824,59	639,30	701,37	315,89	568,61	852,33	2000
823,13	671,90	675,75	333,22	612,88	890,00	2001
847,31	721,63	676,74	336,14	578,76	871,59	2002
839,04	674,88	731,54	353,19	587,19	923,27	2003
856,84	707,61	718,99	373,86	596,76	919,33	2004
828,13	731,23	773,90	369,93	629,75	972,62	2005
905,51	746,35	744,34	367,50	650,10	973,63	2006
899,71	747,03	798,08	388,27	661,30	987,51	2007
946,46	706,66	775,25	397,84	718,59	1032,28	2008
						Variation 2000-2008 (%)
14,8	10,5	10,5	25,9	26,4	21,1	

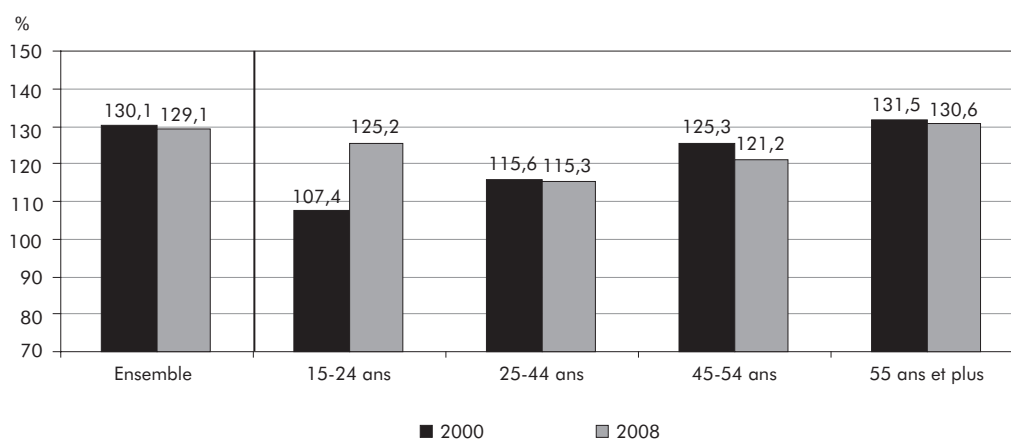
2.69 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008

	Public					Privé				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
2000	703,86	309,37	688,81	804,26	741,93	541,03	288,07	595,78	641,92	564,00
2001	724,69	351,00	719,64	802,13	765,40	555,31	296,20	615,40	651,68	581,42
2002	739,18	338,95	727,96	825,81	806,76	564,14	297,11	624,96	660,27	606,57
2003	758,36	369,08	760,61	836,87	798,01	575,17	297,54	640,81	678,66	599,35
2004	778,36	385,62	764,86	866,22	843,86	598,55	302,72	667,34	709,54	607,36
2005	786,78	381,92	772,59	876,60	833,43	614,54	309,43	681,08	728,20	637,16
2006	814,03	378,57	796,26	904,42	862,59	627,15	314,37	694,31	746,00	643,14
2007	837,70	390,13	822,67	943,70	851,38	639,18	313,52	717,81	753,64	649,83
2008	857,58	406,21	859,92	945,26	895,92	664,26	324,56	745,91	779,66	686,05
Variation 2000-2008 (%)	21,8	31,3	24,8	17,5	20,8	22,8	12,7	25,2	21,5	21,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.69 A Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, 2000 et 2008



2.70 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le niveau d'études, Québec, 2000-2008

	Public					Privé				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études postsecondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études postsecondaires	Diplôme universitaire
	\$									
2000	703,86	507,94	609,98	636,99	858,89	541,03	440,77	512,58	527,28	792,28
2001	724,69	515,54	603,87	657,60	879,13	555,31	441,54	522,34	538,68	822,95
2002	739,18	506,05	628,63	663,76	913,38	564,14	451,86	521,88	550,63	840,20
2003	758,36	510,81	630,37	678,36	933,24	575,17	459,22	529,50	562,35	848,81
2004	778,36	531,89	656,38	702,04	947,21	598,55	471,58	551,62	582,19	876,62
2005	786,78	560,73	678,10	713,17	943,69	614,54	478,29	557,26	596,65	888,63
2006	814,03	529,92	681,28	734,37	977,79	627,15	473,45	567,81	617,19	897,98
2007	837,70	562,87	702,73	755,84	996,10	639,18	482,03	569,70	625,94	922,77
2008	857,58	535,37	719,26	773,48	1032,07	664,26	491,63	600,84	652,90	961,36
Variation 2000-2008 (%)	21,8	5,4 ¹	17,9	21,4	20,2	22,8	11,5	17,2	23,8	21,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

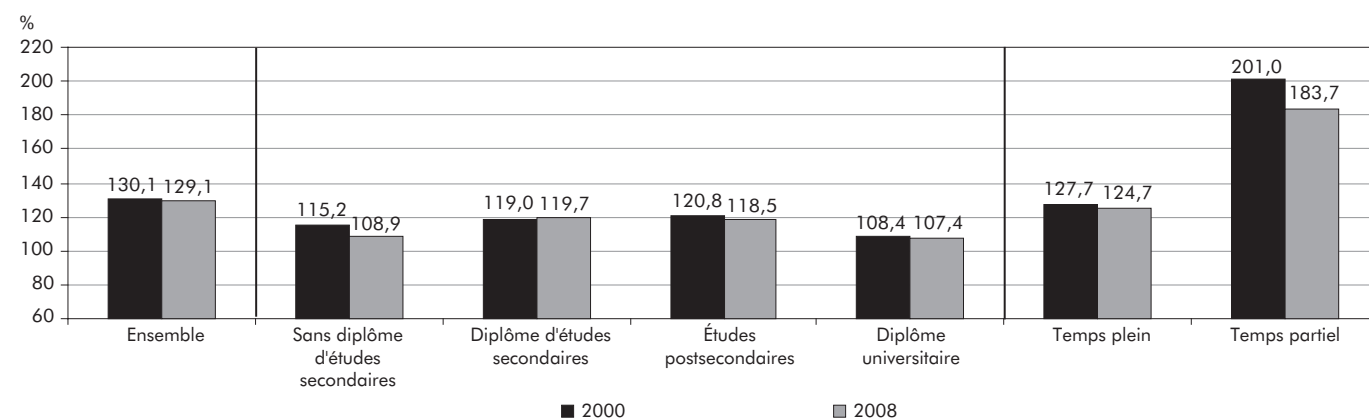
2.71 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le régime de travail, Québec, 2000-2008

	Public			Privé		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$					
2000	703,86	780,54	364,22	541,03	611,08	181,20
2001	724,69	800,81	386,54	555,31	630,06	194,64
2002	739,18	818,74	398,79	564,14	642,79	195,00
2003	758,36	832,52	428,73	575,17	659,12	203,88
2004	778,36	858,60	414,20	598,55	686,33	205,99
2005	786,78	869,04	410,12	614,54	703,88	209,86
2006	814,03	900,11	414,82	627,15	717,44	220,71
2007	837,70	927,35	415,25	639,18	735,35	219,72
2008	857,58	952,30	422,65	664,26	763,68	230,12
Variation 2000-2008 (%)	21,8	22,0	16,0	22,8	25,0	27,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.70 A Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 2000 et 2008



2.72 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Public			Privé		
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire
	\$					
2000	703,86	753,21	479,92	541,03	566,83	363,55
2001	724,69	778,82	503,19	555,31	582,40	376,27
2002	739,18	789,65	529,85	564,14	589,89	391,51
2003	758,36	811,33	534,60	575,17	599,93	393,85
2004	778,36	831,07	554,04	598,55	623,56	412,31
2005	786,78	833,43	588,31	614,54	643,29	418,14
2006	814,03	874,96	576,91	627,15	656,04	427,47
2007	837,70	895,69	608,85	639,18	664,90	452,31
2008	857,58	914,45	607,93	664,26	693,25	450,71
Variation 2000-2008 (%)	21,8	21,4	26,7	22,8	22,3	24,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

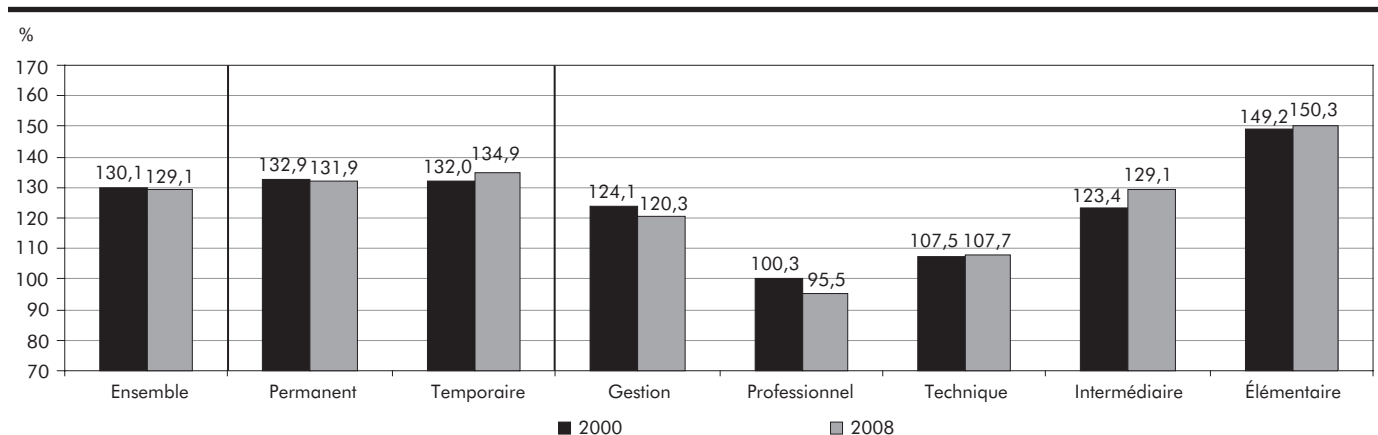
2.73 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le niveau de compétence, Québec, 2000-2008

	Public						Privé					
	Ensemble	Gestion	Profes- sionnel	Technique	Intermé- diaire	Élémen- taire	Ensemble	Gestion	Profes- sionnel	Technique	Intermé- diaire	Élémen- taire
	\$											
2000	703,86	1078,60	820,39	636,26	566,34	489,40	541,03	868,92	818,04	591,99	458,93	328,00
2001	724,69	1110,23	844,97	657,34	592,66	510,69	555,31	952,74	848,41	604,76	465,79	342,66
2002	739,18	1160,43	864,83	683,18	598,75	488,24	564,14	993,72	857,71	620,19	471,11	341,47
2003	758,36	1261,99	881,48	688,53	594,39	528,58	575,17	1045,50	888,64	632,63	476,39	356,66
2004	778,36	1236,30	910,06	718,09	622,45	532,02	598,55	1097,81	927,81	647,63	497,43	362,62
2005	786,78	1291,07	890,71	724,65	617,40	574,29	614,54	1104,22	953,66	656,46	504,89	377,28
2006	814,03	1350,27	936,47	729,86	655,45	560,93	627,15	1080,09	990,18	679,75	514,68	379,35
2007	837,70	1354,23	959,02	764,70	673,06	550,10	639,18	1129,10	1005,92	695,22	521,41	376,49
2008	857,58	1399,53	988,10	772,69	701,37	582,14	664,26	1163,29	1034,17	717,17	543,33	387,34
Variation 2000-2008 (%)	21,8	29,8	20,4	21,4	23,8	18,9	22,8	33,9	26,4	21,1	18,4	18,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.72 A Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 2000 et 2008



2.74 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Public						Privé					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$											
2000	703,86	475,91	589,86	693,25	757,48	823,38	541,03	409,72	482,74	579,20	666,91	750,38
2001	724,69	492,53	608,22	728,37	787,62	836,22	555,31	423,32	496,08	609,95	667,12	759,30
2002	739,18	498,96	607,81	737,31	813,33	862,10	564,14	414,46	523,10	603,32	681,39	774,60
2003	758,36	503,08	658,22	756,29	823,20	880,18	575,17	422,23	512,90	631,08	687,03	809,98
2004	778,36	548,48	660,40	773,87	858,87	895,97	598,55	437,84	526,69	671,82	714,28	829,30
2005	786,78	539,37	659,16	774,20	873,58	903,79	614,54	446,11	537,82	693,88	747,08	829,15
2006	814,03	582,59	687,09	798,58	920,68	924,86	627,15	458,75	556,86	696,03	761,80	859,49
2007	837,70	586,37	693,38	838,39	939,00	968,43	639,18	469,20	581,20	708,43	778,03	858,79
2008	857,58	563,87	727,48	871,01	967,14	1002,42	664,26	486,21	603,00	728,93	821,74	881,42
Variation 2000-2008 (%)	21,8	18,5	23,3	25,6	27,7	21,7	22,8	18,7	24,9	25,9	23,2	17,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

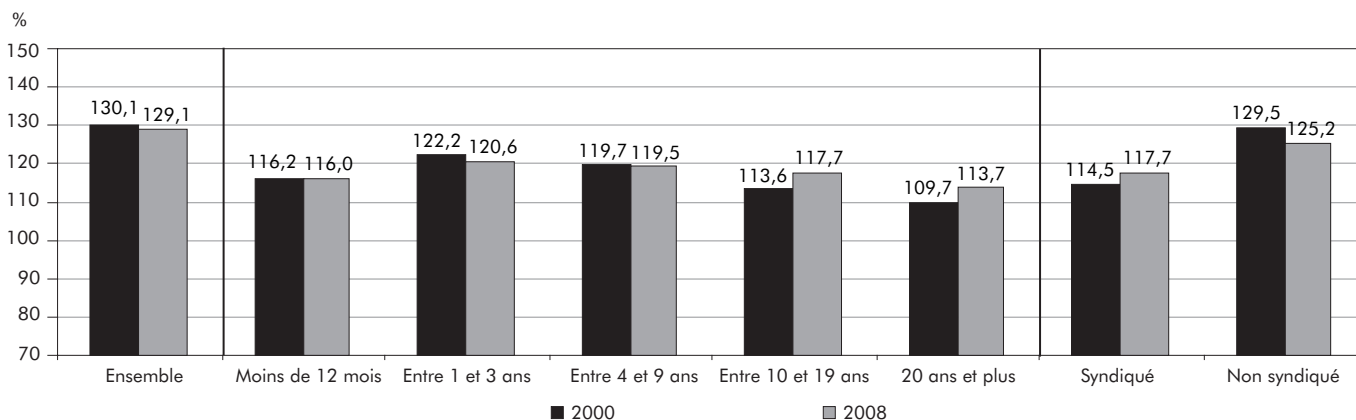
2.75 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et la couverture syndicale, Québec, 2000-2008

	Public			Privé		
	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué
	\$					
2000	703,86	714,88	659,60	541,03	624,52	509,24
2001	724,69	734,42	682,36	555,31	628,34	527,45
2002	739,18	748,83	695,60	564,14	645,34	533,10
2003	758,36	768,23	715,10	575,17	655,84	543,30
2004	778,36	782,18	761,00	598,55	667,55	573,41
2005	786,78	793,25	759,24	614,54	684,86	588,45
2006	814,03	820,55	784,17	627,15	697,03	601,29
2007	837,70	844,65	807,04	639,18	714,94	612,14
2008	857,58	871,48	798,17	664,26	740,32	637,31
Variation 2000-2008 (%)	21,8	21,9	21,0	22,8	18,5	25,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.74 A Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon la tranche de durée de l'emploi et la couverture syndicale, 2000 et 2008



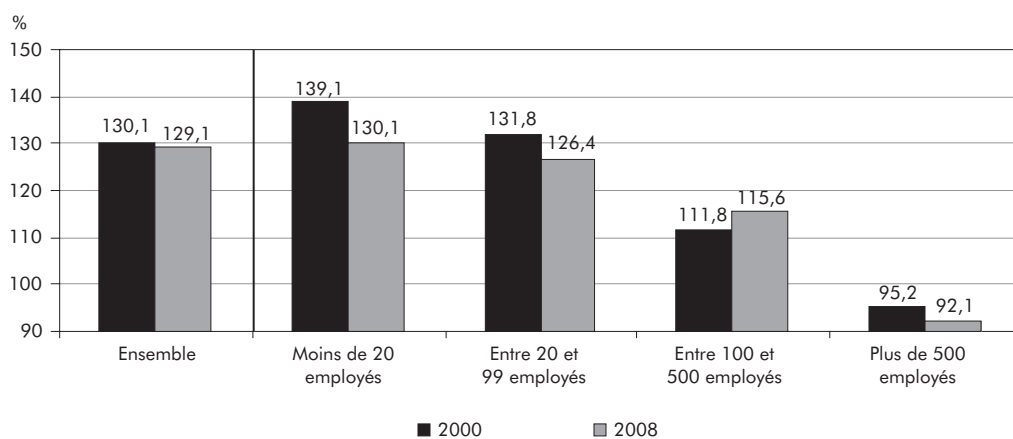
2.76 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008

	Public					Privé				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$									
2000	703,86	609,67	695,71	728,93	735,31	541,03	438,19	527,71	651,75	772,16
2001	724,69	602,59	711,18	772,46	749,24	555,31	447,02	541,19	649,94	814,09
2002	739,18	615,71	742,65	761,84	768,61	564,14	457,09	552,42	667,58	818,77
2003	758,36	641,73	744,38	792,74	790,21	575,17	468,74	553,01	684,28	848,50
2004	778,36	666,83	765,24	804,96	819,04	598,55	479,04	576,47	719,08	912,90
2005	786,78	628,50	780,10	823,74	826,92	614,54	488,08	590,25	736,83	926,50
2006	814,03	649,80	810,29	844,10	857,77	627,15	502,27	615,40	741,96	919,16
2007	837,70	683,28	800,06	878,30	895,12	639,18	504,70	625,36	774,44	945,19
2008	857,58	692,36	820,16	913,89	909,13	664,26	532,25	648,63	790,57	987,10
Variation 2000-2008 (%)	21,8	13,6	17,9	25,4	23,6	22,8	21,5	22,9	21,3	27,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.76 A Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement, Québec, 2000 et 2008



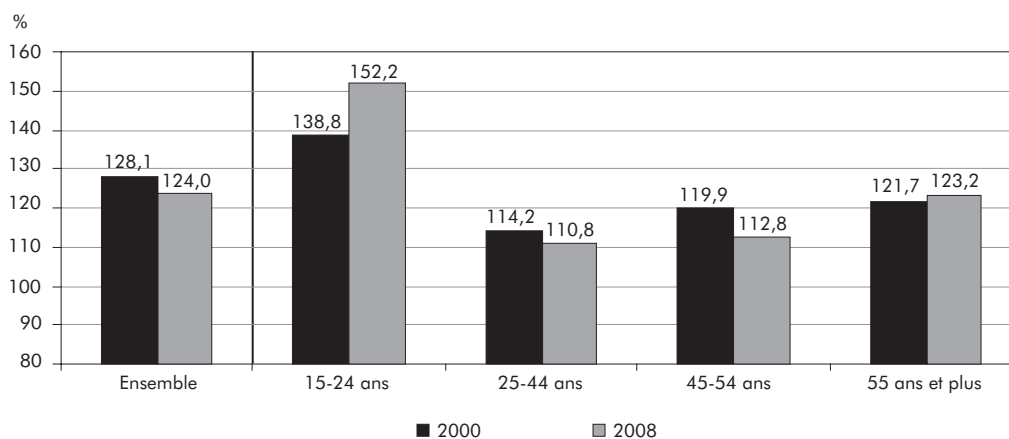
2.77 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008

	Syndiqué					Non syndiqué				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
2000	667,40	371,15	666,38	758,60	682,14	521,10	267,48	583,55	632,91	560,70
2001	679,72	379,12	686,15	752,03	723,09	539,25	278,60	608,60	649,41	562,78
2002	695,27	392,15	701,58	769,56	749,21	544,99	273,51	611,55	662,55	594,75
2003	709,43	403,13	715,86	782,54	748,79	556,34	276,54	636,03	677,24	567,39
2004	723,72	403,57	733,75	800,09	758,08	586,86	283,30	661,74	719,65	602,93
2005	738,16	421,81	746,50	814,91	770,56	601,73	284,11	673,03	739,94	637,02
2006	757,49	419,18	763,38	837,20	795,88	614,44	290,18	687,55	756,76	640,68
2007	779,42	427,19	788,56	863,94	802,39	626,58	289,65	712,41	767,48	636,66
2008	805,48	452,29	821,69	882,71	836,92	649,48	297,12	741,52	782,24	679,37
Variation 2000-2008 (%)	20,7	21,9	23,3	16,4	22,7	24,6	11,1	27,1	23,6	21,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.77 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, 2000 et 2008



2.78 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le niveau d'études, Québec, 2000-2008

	Syndiqué					Non syndiqué				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
	\$									
2000	667,40	560,81	625,60	644,32	835,21	521,10	385,79	468,94	489,42	812,56
2001	679,72	568,31	630,87	651,17	858,76	539,25	383,97	472,66	505,73	841,12
2002	695,27	575,25	634,07	671,67	879,96	544,99	392,73	479,16	510,38	868,38
2003	709,43	586,77	638,53	684,39	907,26	556,34	390,41	484,42	521,65	872,76
2004	723,72	605,04	649,19	700,59	902,80	586,86	411,42	518,81	546,74	912,21
2005	738,16	620,75	670,23	712,49	903,44	601,73	416,47	520,11	562,24	919,60
2006	757,49	602,29	684,57	732,03	942,28	614,44	417,53	522,40	581,32	926,19
2007	779,42	637,48	691,28	752,84	957,21	626,58	415,55	528,40	590,53	953,44
2008	805,48	643,08	722,80	775,71	996,20	649,48	430,48	559,00	615,61	989,73
Variation 2000-2008 (%)	20,7	14,7	15,5	20,4	19,3	24,6	11,6	19,2	25,8	21,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

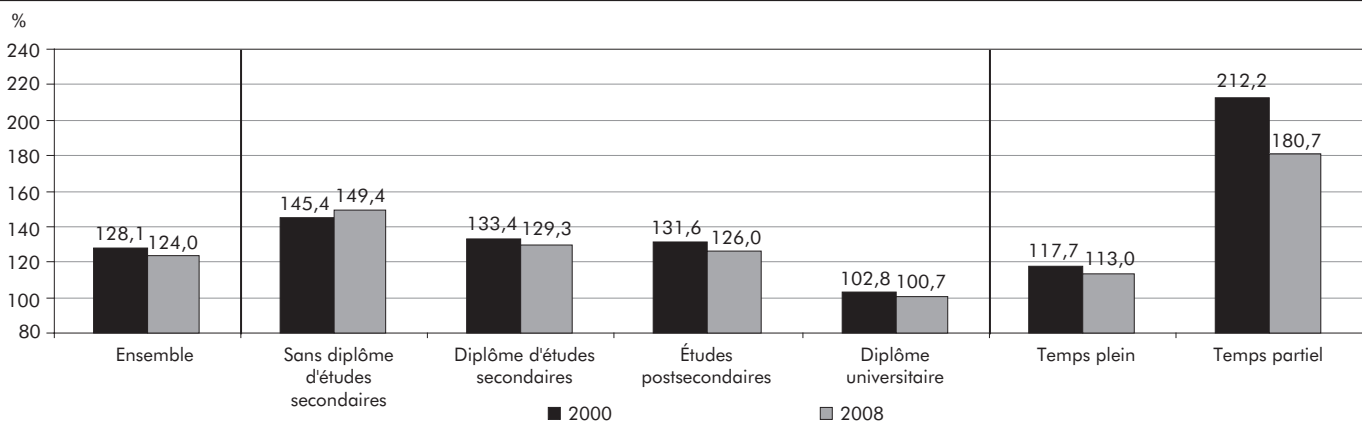
2.79 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le régime de travail, Québec, 2000-2008

	Syndiqué			Non syndiqué		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$					
2000	667,40	712,75	361,04	521,10	605,60	170,16
2001	679,72	728,92	367,30	539,25	628,03	186,20
2002	695,27	745,36	381,96	544,99	639,02	185,05
2003	709,43	759,87	398,85	556,34	655,76	193,97
2004	723,72	778,87	382,67	586,86	690,33	199,36
2005	738,16	791,55	391,16	601,73	709,29	202,31
2006	757,49	818,03	388,09	614,44	720,14	210,88
2007	779,42	841,32	386,65	626,58	739,58	214,07
2008	805,48	867,85	403,77	649,48	767,67	223,44
Variation 2000-2008 (%)	20,7	21,8	11,8	24,6	26,8	31,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.78 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 2000 et 2008



2.80 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Syndiqué			Non syndiqué		
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire
	\$					
2000	667,40	683,45	545,10	521,10	556,89	326,61
2001	679,72	699,63	549,17	539,25	576,17	341,37
2002	695,27	712,73	581,53	544,99	580,48	349,41
2003	709,43	725,89	597,05	556,34	591,97	344,45
2004	723,72	742,10	596,94	586,86	621,21	378,28
2005	738,16	756,53	616,51	601,73	639,41	389,77
2006	757,49	777,94	632,01	614,44	655,29	380,20
2007	779,42	799,20	653,56	626,58	662,01	415,63
2008	805,48	825,57	666,50	649,48	689,34	407,58
Variation 2000-2008 (%)	20,7	20,8	22,3	24,6	23,8	24,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

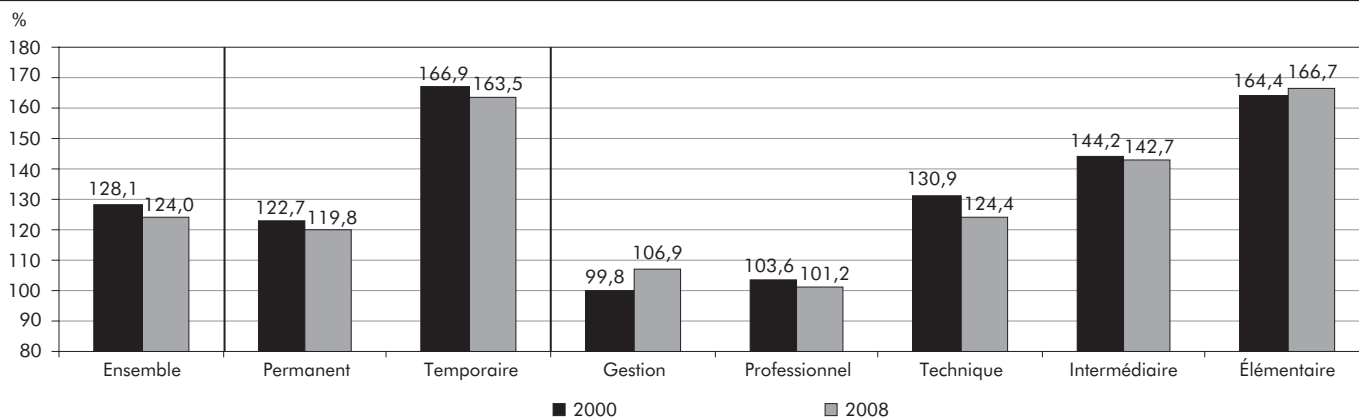
2.81 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le niveau de compétence, Québec, 2000-2008

	Syndiqué						Non syndiqué					
	Ensemble	Gestion	Profes- sionnel	Technique	Intermé- diaire	Élémen- taire	Ensemble	Gestion	Profes- sionnel	Technique	Intermé- diaire	Élémen- taire
	\$											
2000	667,40	909,73	832,06	699,08	586,08	463,16	521,10	911,28	803,31	534,06	406,53	281,77
2001	679,72	1021,94	852,20	704,94	600,49	480,43	539,25	979,19	839,45	557,74	411,71	290,74
2002	695,27	1030,38	869,45	729,50	602,65	490,89	544,99	1024,85	851,92	568,64	420,86	285,24
2003	709,43	1179,66	898,80	736,98	609,54	512,85	556,34	1078,35	865,75	582,88	418,97	292,30
2004	723,72	1123,06	916,42	751,31	635,03	516,02	586,86	1125,58	919,81	605,85	440,55	306,79
2005	738,16	1159,98	910,72	756,86	649,11	527,45	601,73	1138,67	926,32	613,95	443,54	322,70
2006	757,49	1152,66	951,94	786,07	655,64	526,47	614,44	1125,42	968,70	627,70	461,50	328,70
2007	779,42	1251,75	972,30	805,93	677,02	527,07	626,58	1159,45	987,77	645,71	467,65	322,64
2008	805,48	1278,04	1014,23	824,87	701,66	552,66	649,48	1195,99	1002,40	662,98	491,55	331,59
Variation 2000-2008 (%)	20,7	40,5	21,9	18,0	19,7	19,3	24,6	31,2	24,8	24,1	20,9	17,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.80 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 2000 et 2008



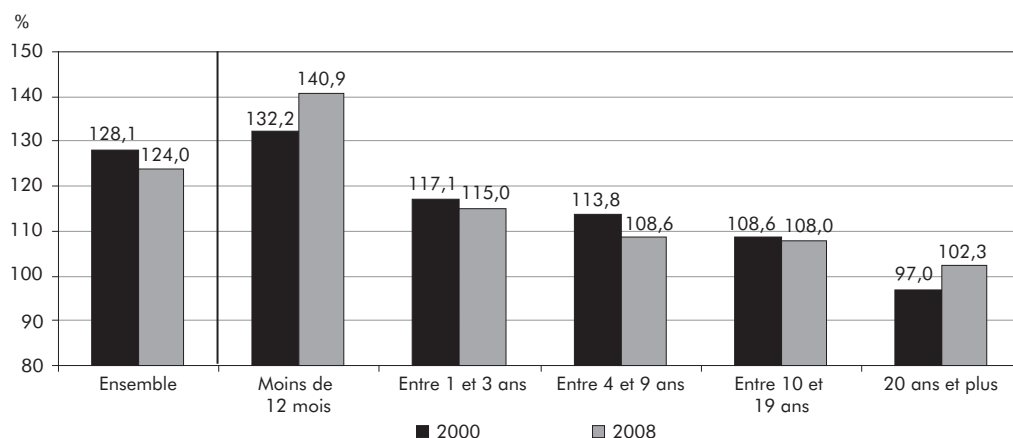
2.82 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Syndiqué						Non syndiqué					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$											
2000	667,40	517,83	556,05	652,30	722,69	776,89	521,10	391,80	475,04	573,14	665,27	801,30
2001	679,72	534,91	562,88	680,79	730,32	792,14	539,25	402,77	493,48	604,60	681,91	802,58
2002	695,27	536,77	589,28	685,22	754,98	812,84	544,99	393,23	513,61	597,39	690,26	816,94
2003	709,43	549,60	608,54	702,55	756,15	834,12	556,34	398,77	502,81	628,49	705,21	858,16
2004	723,72	548,71	621,08	731,55	778,84	846,22	586,86	423,50	517,44	669,20	745,95	878,84
2005	738,16	573,59	618,60	737,11	816,63	853,85	601,73	421,08	531,22	695,83	762,28	877,79
2006	757,49	583,87	641,30	757,89	838,21	873,02	614,44	442,95	549,61	693,81	789,50	915,10
2007	779,42	599,26	657,81	779,49	864,82	916,40	626,58	448,46	574,33	711,86	795,19	894,11
2008	805,48	636,73	686,16	801,39	902,46	940,16	649,48	451,76	596,61	737,88	835,62	919,36
Variation 2000-2008 (%)	20,7	23,0	23,4	22,9	24,9	21,0	24,6	15,3	25,6	28,7	25,6	14,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.82 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon la tranche de durée de l'emploi, 2000 et 2008



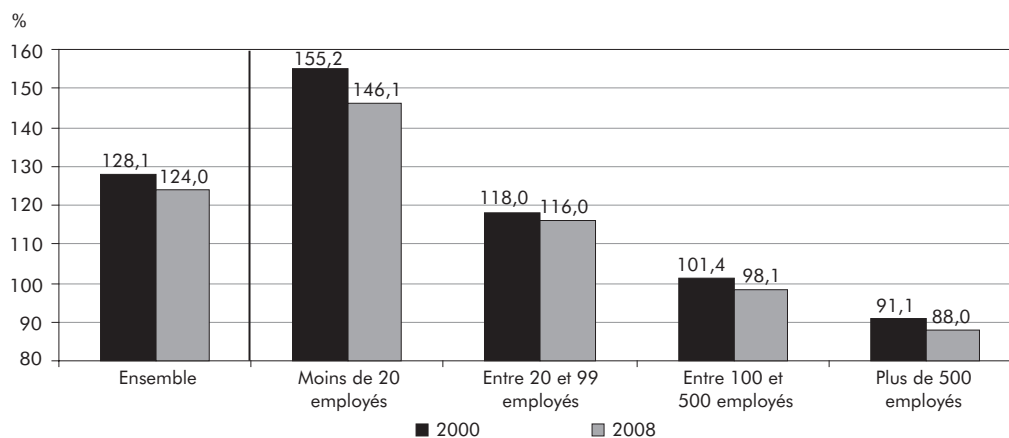
2.83 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008

	Syndiqué					Non syndiqué				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$									
2000	667,40	646,77	621,46	678,40	729,87	521,10	416,63	526,68	669,16	801,31
2001	679,72	632,36	638,80	688,06	749,29	539,25	425,21	541,00	683,92	848,54
2002	695,27	643,54	655,57	703,98	766,52	544,99	436,87	555,58	682,69	854,79
2003	709,43	678,18	657,27	718,73	783,38	556,34	442,95	552,01	709,98	887,41
2004	723,72	687,06	669,61	729,88	811,28	586,86	460,65	579,47	762,81	963,59
2005	738,16	678,56	680,37	744,41	831,80	601,73	465,65	596,03	784,51	956,64
2006	757,49	683,00	716,97	766,47	842,07	614,44	478,81	612,77	782,54	968,82
2007	779,42	709,65	724,30	793,33	870,31	626,58	477,26	621,71	816,81	1013,54
2008	805,48	737,39	748,20	816,72	901,35	649,48	504,83	644,75	832,33	1023,95
Variation 2000-2008 (%)	20,7	14,0	20,4	20,4	23,5	24,6	21,2	22,4	24,4	27,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.83 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement, 2000 et 2008

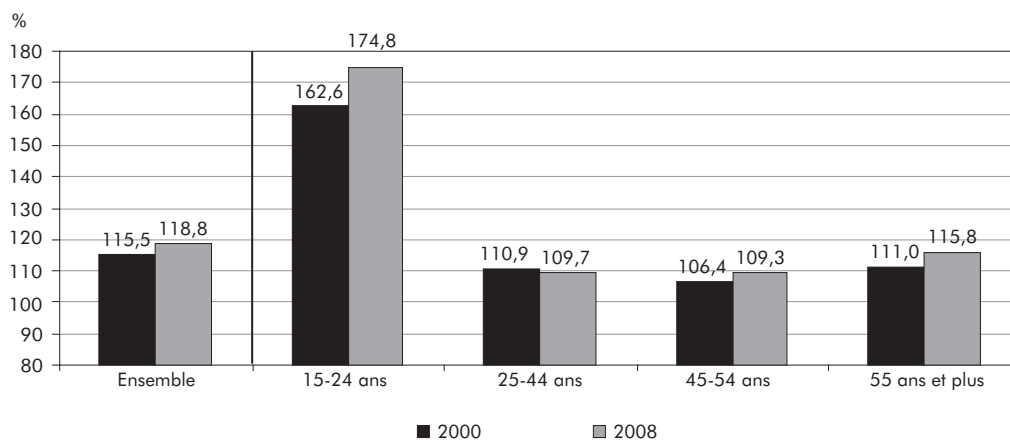


2.84 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008

	Biens					Services				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
2000	642,47	414,18	663,17	731,24	657,66	556,42	254,72	598,15	687,25	592,46
2001	661,14	420,43	677,77	751,50	695,07	573,31	270,34	625,17	687,74	607,50
2002	676,32	439,88	695,69	748,39	727,76	580,51	264,88	629,81	705,94	634,52
2003	700,70	446,14	715,40	781,72	737,12	590,71	273,45	650,93	713,05	621,36
2004	732,31	456,01	752,40	819,50	741,33	610,50	278,74	667,93	736,76	645,81
2005	742,14	468,76	757,71	829,54	766,83	627,41	282,79	681,67	758,71	669,60
2006	763,29	480,36	778,09	847,57	786,23	642,92	288,09	697,16	779,84	679,89
2007	786,29	495,98	810,72	860,09	803,24	657,74	287,73	720,54	800,48	676,13
2008	809,55	520,62	828,81	886,37	835,55	681,45	297,92	755,26	810,88	721,54
Variation 2000-2008 (%)	26,0	25,7	25,0	21,2	27,0	22,5	17,0	26,3	18,0	21,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.84 A Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, 2000 et 2008

2.85 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le niveau d'études, 2000-2008

	Biens					Services				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
	\$									
2000	642,47	540,00	616,13	652,45	898,52	556,42	384,65	495,80	517,52	808,34
2001	661,14	543,24	618,18	681,59	961,39	573,31	387,43	500,34	527,08	831,62
2002	676,32	561,79	639,19	700,23	959,02	580,51	383,84	496,39	534,80	860,49
2003	700,70	574,24	646,30	716,94	1009,51	590,71	393,03	507,07	544,94	867,98
2004	732,31	597,86	673,55	744,22	1030,29	610,50	406,83	529,23	564,05	886,26
2005	742,14	604,24	676,99	757,58	1029,94	627,41	413,56	541,26	577,18	892,87
2006	763,29	606,95	716,30	778,39	1047,68	642,92	409,22	538,70	599,15	915,50
2007	786,29	653,19	725,74	783,34	1082,56	657,74	404,23	545,43	617,23	934,46
2008	809,55	655,44	756,63	828,54	1072,37	681,45	415,57	574,39	633,46	981,44
Variation 2000-2008 (%)	26,0	21,4	22,8	27,0	19,3	22,5	8,0	15,9	22,4	21,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

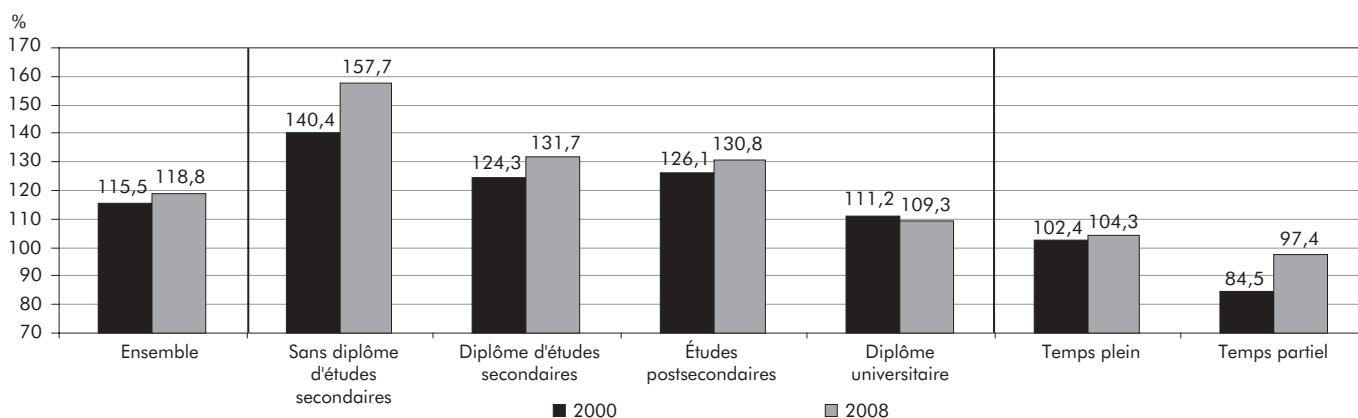
2.86 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le régime de travail, Québec, 2000-2008

	Biens			Services		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$					
2000	642,47	661,29	195,28	556,42	645,62	231,13
2001	661,14	680,97	217,82	573,31	666,53	245,26
2002	676,32	695,57	211,46	580,51	679,33	248,89
2003	700,70	720,64	226,68	590,71	692,20	259,70
2004	732,31	754,59	219,00	610,50	716,00	257,40
2005	742,14	766,79	230,85	627,41	734,81	260,39
2006	763,29	788,26	244,10	642,92	750,94	267,86
2007	786,29	812,90	246,21	657,74	771,09	265,93
2008	809,55	834,87	268,35	681,45	800,24	275,63
Variation 2000-2008 (%)	26,0	26,2	37,4	22,5	23,9	19,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.85 A Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 2000 et 2008



2.87 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Biens			Services		
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire
	\$					
2000	642,47	655,43	536,42	556,42	590,89	362,66
2001	661,14	673,93	555,95	573,31	609,57	384,14
2002	676,32	688,56	582,36	580,51	614,56	396,51
2003	700,70	712,94	595,52	590,71	623,52	403,19
2004	732,31	745,80	610,78	610,50	642,64	424,99
2005	742,14	759,84	600,78	627,41	661,11	442,02
2006	763,29	779,11	634,06	642,92	679,97	443,38
2007	786,29	802,85	661,77	657,74	690,21	470,07
2008	809,55	825,84	681,41	681,45	718,13	460,29
Variation 2000-2008 (%)	26,0	26,0	27,0	22,5	21,5	26,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

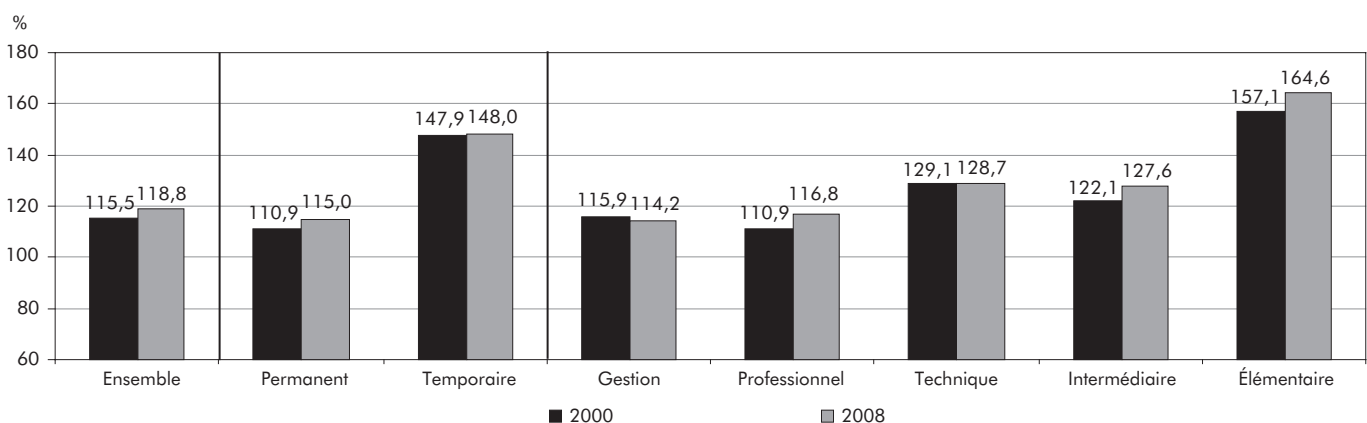
2.88 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le niveau de compétence, Québec, 2000-2008

	Biens						Services					
	Ensemble	Gestion	Profes- sionnel	Technique	Intermé- diaire	Élémen- taire	Ensemble	Gestion	Profes- sionnel	Technique	Intermé- diaire	Élémen- taire
	\$											
2000	642,47	1 025,17	898,07	710,66	541,77	484,07	556,42	884,82	809,47	550,45	443,81	308,04
2001	661,14	1 132,03	1 004,89	723,03	555,10	506,79	573,31	949,45	831,04	568,28	455,51	322,32
2002	676,32	1 127,17	1 015,81	739,48	571,23	504,21	580,51	1 000,45	845,30	581,84	456,57	318,59
2003	700,70	1 273,67	1 045,90	753,54	587,17	546,66	590,71	1 052,68	867,13	592,84	454,97	330,27
2004	732,31	1 209,45	1 111,36	785,08	609,83	560,53	610,50	1 102,61	895,27	607,19	480,72	336,00
2005	742,14	1 266,30	1 165,23	784,98	617,20	566,43	627,41	1 109,64	893,21	616,86	484,20	349,44
2006	763,29	1 247,78	1 188,88	812,49	636,20	575,40	642,92	1 096,41	938,18	635,18	501,42	353,56
2007	786,29	1 312,21	1 194,75	832,27	649,47	581,49	657,74	1 136,49	958,13	658,93	512,55	349,81
2008	809,55	1 342,63	1 161,94	863,09	678,54	603,56	681,45	1 175,30	995,11	670,82	531,82	366,65
Variation 2000-2008 (%)	26,0	31,0	29,4	21,4	25,2	24,7	22,5	32,8	22,9	21,9	19,8	19,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.87 A Ratio biens / services de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 2000 et 2008



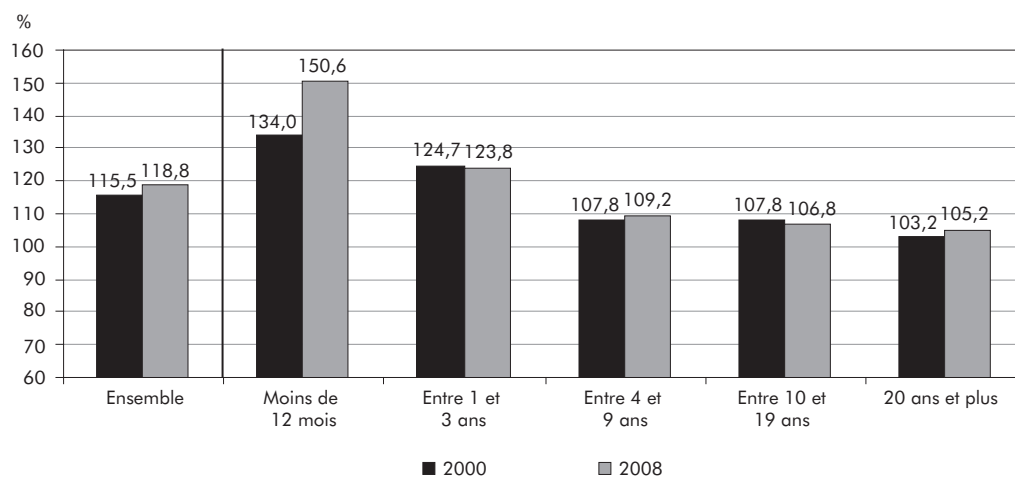
2.89 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Biens						Services					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$											
2000	642,47	514,53	586,07	636,32	735,01	802,22	556,42	384,00	469,91	590,41	681,91	777,29
2001	661,14	541,18	582,08	678,82	746,35	819,86	573,31	397,59	492,25	616,11	694,76	785,53
2002	676,32	534,77	623,99	677,73	741,98	855,52	580,51	390,75	507,59	614,90	719,22	797,29
2003	700,70	563,84	636,01	704,17	768,84	874,15	590,71	393,00	505,53	640,45	719,62	827,83
2004	732,31	591,04	664,74	755,66	789,87	888,91	610,50	410,53	517,37	671,27	753,26	844,00
2005	742,14	582,70	658,51	773,50	834,83	894,91	627,41	418,29	529,62	690,36	773,62	848,95
2006	763,29	600,86	692,85	778,17	854,30	937,09	642,92	440,72	543,91	702,16	801,49	869,03
2007	786,29	651,48	717,22	803,27	854,29	950,80	657,74	443,53	569,61	718,78	821,73	894,86
2008	809,55	676,18	735,83	817,28	911,19	967,76	681,45	448,94	594,18	748,67	853,29	919,86
Variation 2000-2008 (%)	26,0	31,4	25,6	28,4	24,0	20,6	22,5	16,9	26,4	26,8	25,1	18,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.89 A Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon la tranche de durée de l'emploi, 2000 et 2008



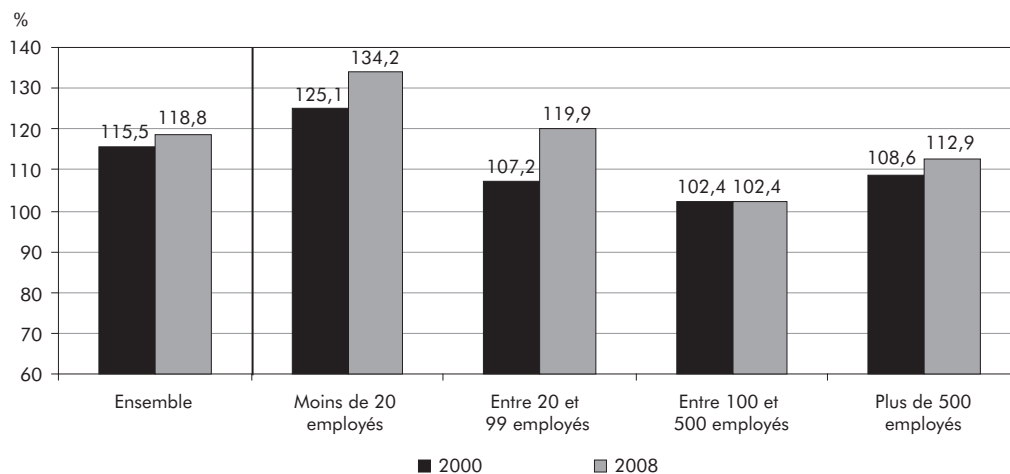
2.90 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008

	Biens					Services				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$									
2000	642,47	545,20	593,74	684,44	797,06	556,42	435,70	554,03	668,36	734,24
2001	661,14	568,89	609,27	678,73	867,49	573,31	439,72	568,16	690,59	748,94
2002	676,32	579,61	633,90	706,40	862,40	580,51	447,00	581,51	687,70	766,73
2003	700,70	605,85	649,78	731,92	883,40	590,71	456,96	576,30	705,60	792,27
2004	732,31	610,11	672,84	773,56	954,74	610,50	474,85	596,29	727,99	829,74
2005	742,14	602,42	700,34	787,53	963,68	627,41	478,87	604,77	748,86	843,62
2006	763,29	635,39	727,79	806,33	962,03	642,92	489,78	628,95	758,57	862,17
2007	786,29	662,55	747,70	829,51	1 018,90	657,74	489,85	633,87	793,70	890,00
2008	809,55	690,12	784,75	837,74	1 038,31	681,45	514,18	654,31	818,03	919,79
Variation 2000-2008 (%)	26,0	26,6	32,2	22,4	30,3	22,5	18,0	18,1	22,4	25,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.90 A Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement, 2000 et 2008



2.3 Rémunération annuelle⁴ (tableaux 2.91 et 2.92)

Le premier tableau porte sur l'ensemble des personnes ayant gagné un revenu d'emploi durant l'année et le deuxième concerne les travailleurs ayant travaillé à temps plein⁵ toute l'année. La période étudiée dans cette section va de 2000 à 2007.

En 2007, pour l'ensemble des travailleurs, le revenu d'emploi annuel augmente très légèrement (+ 0,3 %) pour se fixer à 32 800 \$. Cette hausse est deux fois moins forte que celle notée en 2006. Tout comme en 2006, l'augmentation observée en 2007 est uniquement le fait des femmes (+ 1,1 %), puisqu'une deuxième baisse consécutive (-0,3 %) est constatée chez les hommes. La croissance chez celles-ci en 2007 est beaucoup moins forte que celle de 2006 (+ 4,3 %), alors que chez les hommes, la diminution est moins forte en 2007 qu'en 2006 (-1,3 %).

Durant la période, la rémunération annuelle pour l'ensemble des travailleurs reste stable, s'établissant à 32 800 \$. Toutefois, ce résultat ne reflète pas ce qui s'est passé chez les femmes et chez les hommes. En effet, les travailleuses voient leur revenu d'emploi annuel croître de 3,0 % (+ 800 \$), tandis que les hommes montrent une régression de 1,3 % à ce chapitre (-500 \$). L'année 2000 se distingue puisque des hausses respectives de la rémunération annuelle de 8,2 % et 6,4 % sont notées chez les femmes et chez les hommes. En 2007, l'écart entre la rémunération annuelle des femmes et celle des hommes est de 10 500 \$, en baisse de 400 \$ par rapport à 2006. L'écart noté en 2007 est d'ailleurs le plus faible de la période, le plus élevé étant observé en 2005 (12 500 \$).

Le revenu d'emploi des personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année augmente également en 2007 (+ 0,4 % ou + 200 \$) et est de 46 100 \$. Contrairement à l'ensemble des travailleurs,

cette hausse est uniquement le fait des hommes (+ 1,6 %); en effet, une diminution s'observe chez les femmes (-0,5 %). Les hommes ajoutent 800 \$ en moyenne à leur revenu d'emploi annuel qui se fixe à 51 400 \$, tandis que les femmes obtiennent 200 \$ de moins (39 100 \$). La situation des femmes en 2007 tranche nettement avec la croissance marquée de leur rémunération annuelle en 2006 (+ 6,2 % ou + 2 300 \$). De leur côté, les hommes améliorent leur sort en 2007, puisqu'ils subissaient une baisse de 2,1 % (-1 100 \$) en 2006. Au cours de la période 2000-2007, ces derniers profitent d'une hausse de 4,0 % de leur rémunération annuelle (+ 2 000 \$), tandis que les femmes voient la leur diminuer légèrement (-0,5 %). Par ailleurs, l'écart entre la rémunération annuelle des femmes et celle des hommes est plus important chez les travailleurs à temps plein toute l'année (12 300 \$) que dans l'ensemble (10 500 \$). Cet écart est en hausse de 1 000 \$ par rapport à 2006 et est le quatrième plus élevé de la période. Son maximum est atteint en 2005 (14 700 \$).

4. Les données utilisées dans cette section proviennent de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) de Statistique Canada.

5. Un travailleur est considéré à temps plein toute l'année s'il occupe un (ou plus) emploi durant les 52 semaines de l'année (excluant les diverses absences du travail) et s'il a déclaré avoir travaillé au moins 130 heures par mois, ce qui équivaut en moyenne à 30 heures par semaine.

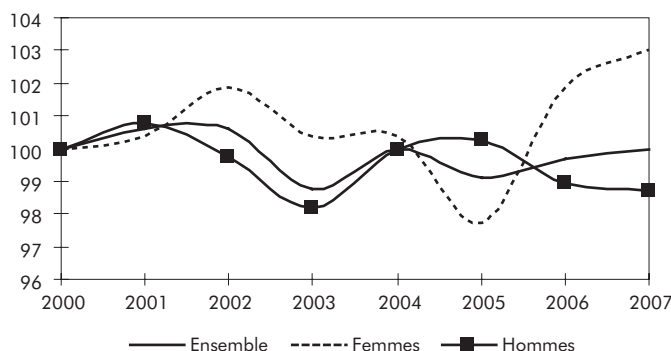
2.91 Revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2007, ensemble des personnes ayant un revenu, Québec, 2000-2007

	Ensemble			Femmes			Hommes			Écart Hommes-Femmes
	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation	
	\$	\$		%	\$		\$	%		
2000	32 800	2 100	6,8	26 400	2 000	8,2	38 200	2 300	6,4	11 800
2001	33 000	200	0,6	26 500	100	0,4	38 500	300	0,8	12 000
2002	33 000	0	0,0	26 900	400	1,5	38 100	-400	-1,0	11 200
2003	32 400	-600	-1,8	26 500	-400	-1,5	37 500	-600	-1,6	11 000
2004	32 800	400	1,2	26 500	0	0,0	38 200	700	1,9	11 700
2005	32 500	-300	-0,9	25 800	-700	-2,6	38 300	100	0,3	12 500
2006	32 700	200	0,6	26 900	1 100	4,3	37 800	-500	-1,3	10 900
2007	32 800	100	0,3	27 200	300	1,1	37 700	-100	-0,3	10 500
Variation 2000-2007 (%)		0	0,0		800	3,0		-500	-1,3	

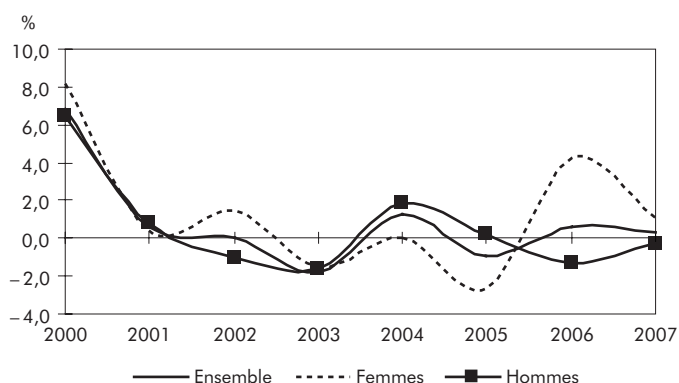
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

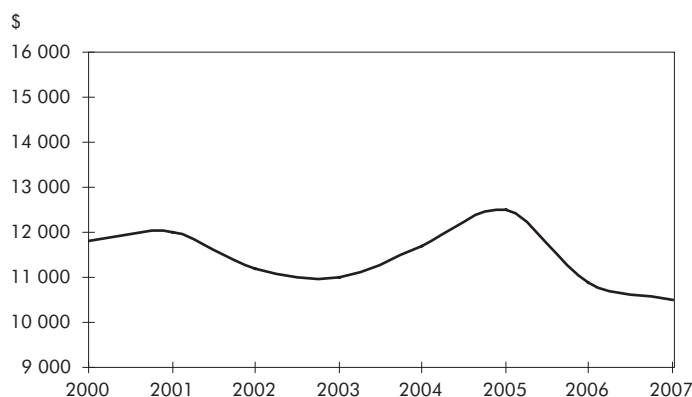
2.91 A Indice du revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2007, ensemble des personnes ayant un revenu



2.91 B Croissance annuelle du revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2007, ensemble des personnes ayant un revenu



2.91 C Écart du revenu d'emploi annuel entre les hommes et les femmes, en dollars constants de 2007, ensemble des personnes ayant un revenu



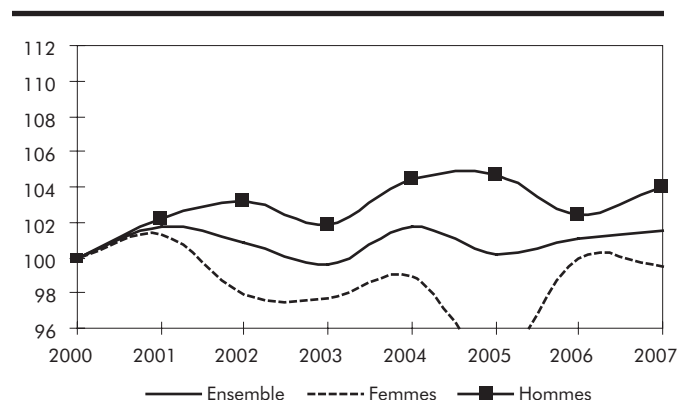
2.92 Revenu d'emploi annuel, en dollars constants de 2007, travailleurs à temps plein toute l'année, Québec, 2000-2007

	Ensemble			Femmes			Hommes			Écart Hommes-Femmes
	Niveau	Variation		Niveau	Variation		Niveau	Variation		
	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	
2000	45 400	3 500	8,4	39 300	4 400	12,6	49 400	2 800	6,0	10 100
2001	46 200	800	1,8	39 800	500	1,3	50 500	1 100	2,2	10 700
2002	45 800	-400	-0,9	38 500	-1 300	-3,3	51 000	500	1,0	12 500
2003	45 200	-600	-1,3	38 400	-100	-0,3	50 300	-700	-1,4	11 900
2004	46 200	1 000	2,2	38 900	500	1,3	51 600	1 300	2,6	12 700
2005	45 500	-700	-1,5	37 000	-1 900	-4,9	51 700	100	0,2	14 700
2006	45 900	400	0,9	39 300	2 300	6,2	50 600	-1 100	-2,1	11 300
2007	46 100	200	0,4	39 100	-200	-0,5	51 400	800	1,6	12 300
Variation 2000-2007 (%)		700	1,5		-200	-0,5		2 000	4,0	

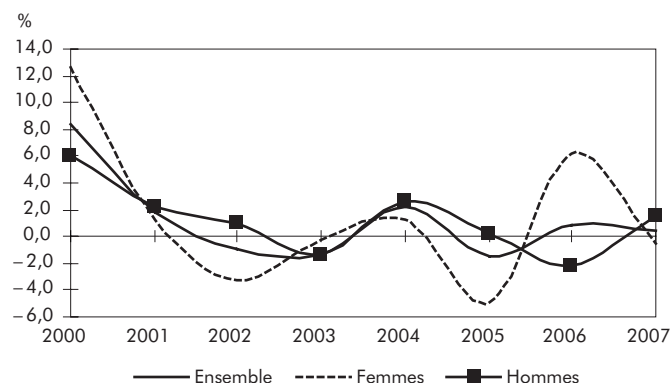
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

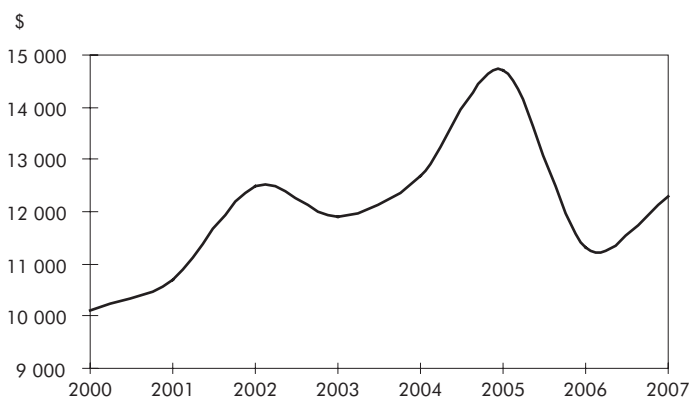
2.92 A Indice du revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2007, travailleurs à temps plein toute l'année



2.92 B Croissance annuelle du revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2007, travailleurs à temps plein toute l'année



2.92 C Écart du revenu d'emploi annuel entre les hommes et les femmes, en dollars constants de 2007, travailleurs à temps plein toute l'année



2.4 Rémunération au taux de salaire minimum⁶

Taux horaire du salaire minimum et rémunération hebdomadaire au salaire minimum (tableau 2.93)

En 2008, le taux horaire du salaire minimum⁷ est de 8,33 \$; il s'agit de la croissance la plus importante depuis le début de la période 2000-2008 (+ 0,41 \$; + 5,2 %). La rémunération hebdomadaire au salaire minimum⁸ augmente également en 2008 (+ 5,63 \$; + 3,0 %). Il s'agit d'une croissance environ deux fois plus forte que celle observée en 2007 (+ 2,32 \$; + 1,2 %). En 2008, la croissance plus forte de la rémunération au salaire minimum sur une base horaire par rapport à celle sur une base hebdomadaire laisse croire à une baisse du nombre d'heures de travail pour les employés rémunérés à ce taux.

Entre 2000 et 2008, la croissance en pourcentage du taux horaire du salaire minimum est plus élevée que celle de la rémunération hebdomadaire au salaire minimum, soit 20,7 % et 13,7 % respectivement. Cela laisse supposer une fois de plus que le nombre d'heures de travail hebdomadaires diminue; c'est effectivement le cas : le nombre d'heures passe de 27,0 en 2000 à 25,1 en 2008.

Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon diverses caractéristiques (tableaux 2.94 à 2.103)

Depuis 2000, la rémunération hebdomadaire au salaire minimum croît de façon plus importante chez les hommes (+ 15,5 %) que chez les femmes (+ 12,1 %). En 2008, la rémunération hebdomadaire se fixe à 205,39 \$ chez les hommes

et à 189,47 \$ chez les femmes. Vraisemblablement, cet écart s'explique par le fait que les hommes travaillent plus d'heures que les femmes en 2008, soit 26,5 heures contre 24,1 heures. Les écarts constatés entre les hommes et les femmes au chapitre de la rémunération hebdomadaire et des heures hebdomadaires habituelles diminuent depuis 2006.

Parmi l'ensemble des groupes d'âge, ce sont les 25-44 ans qui affichent la croissance la plus importante de la rémunération hebdomadaire au salaire minimum au cours de la période (+ 25,5 %); viennent ensuite les 15-24 ans (+ 13,2 %) et les 45-54 ans (+ 10,8 %). Par ailleurs, en 2008, les 25-44 ans présentent la semaine de travail la plus longue (33,0 heures), suivis de près par les 45-54 ans (32,3 heures). Ces groupes affichent les niveaux de rémunération les plus élevés, soit respectivement 248,14 \$ et 236,94 \$. Les 55 ans et plus, quant à eux, travaillent 29,4 heures par semaine et bénéficient d'une rémunération de 212,08 \$. Les travailleurs de 15-24 ans sont les seuls à présenter un nombre d'heures de travail hebdomadaires moins élevé que celui de l'ensemble des employés, soit 21,1 heures. Ils affichent aussi la rémunération hebdomadaire la plus faible (172,44 \$).

Entre 2000 et 2008, la croissance de la rémunération hebdomadaire au salaire minimum est supérieure à celle de l'ensemble des employés chez les personnes ayant un diplôme d'études secondaires (+ 18,1 %) et chez les personnes ayant fait des études postsecondaires (+ 19,7 %). Toutefois, en 2008, ce sont les diplômés universitaires qui affichent le niveau de rémunération hebdomadaire au salaire minimum le plus élevé (240,72 \$). Les personnes

6. Certains salariés ne sont pas assujettis à la Loi sur les normes du travail : l'étudiant employé dans un organisme à but non lucratif et à vocation sociale ou communautaire, tels un organisme de loisirs ou une colonie de vacances; le stagiaire dans le cadre d'une formation professionnelle reconnue par une loi; le salarié entièrement rémunéré à la commission qui travaille dans une activité commerciale en dehors de l'établissement et dont les heures de travail sont incontrôlables; le salarié affecté principalement à des opérations non mécanisées reliées à la cueillette de légumes de transformation.

7. Le taux horaire du salaire minimum est le résultat de la moyenne pondérée du taux de salaire minimum « général » des douze mois de l'année. Ce calcul ne prend pas en considération le taux relatif aux salariés rémunérés au pourboire qui est inférieur au taux horaire minimum général. Le taux relatif aux travailleurs domestiques résidant chez l'employeur est aussi exclu pour l'année 2003 et pour les années qui la précèdent; ces travailleurs sont couverts par le taux général depuis le 1^{er} mai 2003.

8. La rémunération hebdomadaire au salaire minimum tient compte des salariés rémunérés au pourboire et des travailleurs domestiques.

sans diplôme d'études secondaires, quant à elles, présentent le plus faible niveau à ce chapitre (173,63 \$). Le groupe le plus scolarisé montre la semaine de travail la plus longue (34,3 heures) et le moins scolarisé, la plus courte (21,7 heures). Pour leur part, les titulaires d'un diplôme d'études secondaires et les personnes ayant fait des études postsecondaires gagnent respectivement 213,58 \$ et 199,05 \$ en 2008 et font des semaines de travail de 27,2 et de 25,4 heures respectivement.

Au cours de la période, la hausse de la rémunération hebdomadaire au salaire minimum est plus forte chez les employés à temps partiel (+ 21,9 %) que chez ceux à temps plein (+ 17,3 %). En 2008, les employés à temps partiel rémunérés au salaire minimum ont une rémunération hebdomadaire de 125,85 \$, alors que ceux à temps plein bénéficient d'une rémunération de 290,20 \$. La semaine de travail demeure stable durant la période pour les premiers (15,5 heures en 2008), tandis qu'elle diminue légèrement chez les seconds (-3,6 %), pour se fixer à 38,0 heures.

Les employés permanents et les employés temporaires bénéficient d'une croissance de la rémunération hebdomadaire au salaire minimum similaire de 2000 à 2008, soit 12,9 % et 13,1 % respectivement. En 2008, la semaine de travail est plus longue chez les employés permanents (26,2 heures) que chez les employés temporaires (22,3 heures). La rémunération hebdomadaire au salaire minimum est moins élevée chez ces derniers (177,21 \$) que chez les employés permanents (203,44 \$). Ce constat est d'ailleurs observé tout au long de la période. En 2008, l'écart entre les deux groupes se fixe à 26,23 \$ au chapitre de la rémunération hebdomadaire, et à 3,9 heures sur le plan de la durée de la semaine de travail. Ces deux écarts diminuent par rapport à 2007.

En 2008, chez les employés au salaire minimum, ce sont les gestionnaires qui présentent le niveau de rémunération hebdomadaire le plus élevé (272,73 \$). À l'instar de ces derniers, les employés de niveau technique (221,08 \$) bénéficient d'une rémunération hebdomadaire au salaire minimum

plus élevée que celle de l'ensemble (195,91 \$). Les autres groupes ont une rémunération hebdomadaire au salaire minimum variant entre 185,07 \$ (niveau élémentaire) et 198,65 (niveau intermédiaire). Par ailleurs, le nombre d'heures hebdomadaires de travail augmente à mesure que le niveau de compétence s'élève. Ainsi, les gestionnaires ont une semaine de travail habituelle de 39,7 heures, alors que les employés de niveau élémentaire travaillent 22,7 heures par semaine. Ces derniers sont d'ailleurs les seuls à montrer une semaine de travail plus courte que celle de l'ensemble.

Ce sont les employés dont la durée de l'emploi est entre 10 et 19 ans qui ont la rémunération hebdomadaire au taux du salaire minimum la plus élevée en 2008 (257,58 \$). Ces employés ont également la semaine de travail la plus longue (35,5 heures). Par ailleurs, les employés dont la durée de l'emploi est de moins de 12 mois sont les seuls à présenter à la fois une rémunération hebdomadaire plus faible (184,37 \$) et une semaine de travail plus courte (22,8 heures) que celles de l'ensemble.

Au cours de la période, la rémunération hebdomadaire au salaire minimum croît plus fortement chez les employés syndiqués (+ 18,4 %) que chez les non-syndiqués (+ 13,0 %). En 2008, les employés syndiqués profitent d'une rémunération hebdomadaire plus élevée (210,73 \$) que les non-syndiqués (194,01 \$). La semaine de travail des employés syndiqués est plus longue que celle des non-syndiqués, soit 27,3 heures contre 24,8 heures.

En 2008, la rémunération hebdomadaire au salaire minimum la plus faible est notée chez les employés œuvrant dans les établissements de moins de 20 employés (191,87 \$) et chez ceux travaillant dans les établissements de 20 à 99 employés (196,11 \$). Entre 2000 et 2008, la croissance de la rémunération est près de deux fois moins forte chez les premiers (+ 11,9 %) que chez les seconds (+ 21,3 %). Pour leur part, les employés évoluant dans les établissements comptant entre 100 et 500 employés obtiennent une rémunération de 220,33 \$, alors que ceux travaillant dans les établissements de plus de 500 employés gagnent

213,14 \$ par semaine. Ces tailles d'établissement présentent les semaines de travail les plus longues, soit respectivement 28,0 heures et 31,1 heures. Les établissements de plus petite taille, quant à eux, affichent des semaines de travail de 24,6 heures.

Au cours de la période, la croissance de la rémunération hebdomadaire au taux du salaire minimum est plus importante chez les employés de l'industrie des biens (+ 20,5 %) que chez les employés de l'industrie des services (+ 14,7 %). L'industrie des biens bénéficie également d'une rémunération beaucoup plus élevée (259,34 \$) que l'industrie des services (190,11 \$) en 2008. Par ailleurs, les employés rémunérés au taux du salaire minimum de l'industrie des biens ont une semaine de travail de près de 10 heures plus longue que celle de leurs homologues de l'industrie des services, soit 34,0 heures contre 24,2 heures.

Effectif des travailleurs rémunérés au salaire minimum (tableau 2.104)

En 2008, 195 600 personnes sont rémunérées au taux du salaire minimum, soit une hausse de 23,9 % par rapport à 2000. Il faut remonter jusqu'en 2001 pour observer un nombre plus élevé (209 300 personnes). Cette progression concerne davantage les hommes (+ 32 900 personnes) que les femmes (+ 18 400 personnes). Les femmes demeurent toutefois majoritaires dans l'emploi rémunéré au salaire minimum. En effet, malgré une baisse de 2,8 points de pourcentage de leur part au cours de la période, elles représentent 59,5 % de l'effectif rémunéré à ce taux en 2008.

L'analyse selon les groupes d'âge révèle que plus l'âge augmente plus la part des employés rémunérés au salaire minimum diminue. Les 15-24 ans sont fortement surreprésentés parmi les employés rémunérés au taux du salaire minimum. En effet, ils ne représentent que 14,7 % de l'ensemble des employés, alors que leur part chez les employés rémunérés à ce taux est de 64,1 % (+ 4,3 points depuis 2000). Les 25-44 ans, quant à eux, comptent pour 17,4 % des employés dans cette situation, ce qui représente une baisse de 8,6

points de pourcentage par rapport à 2000. Les proportions des 45-54 ans et des 55 ans et plus augmentent légèrement au cours de la période pour atteindre respectivement 11,9 % et 6,6 %.

En ce qui a trait aux niveaux d'études, ce sont les personnes ayant fait des études postsecondaires qui affichent la plus grande part d'employés rémunérés au taux du salaire minimum (39,2 %), suivies de celles sans diplôme d'études secondaires (34,5 %). Les titulaires d'un diplôme d'études secondaires regroupent, quant à eux, 19,8 % des employés rémunérés à ce taux, alors que les diplômés universitaires ne représentent que 6,6 % de ces employés. Les personnes ayant effectué des études postsecondaires sont les seules à voir leur part diminuer au cours de la période (-4,8 points de pourcentage). Dans les autres groupes, la proportion augmente d'environ 1,5 point par rapport à 2000.

2.93 Taux du salaire minimum et rémunération hebdomadaire au salaire minimum, Québec, 2000-2008

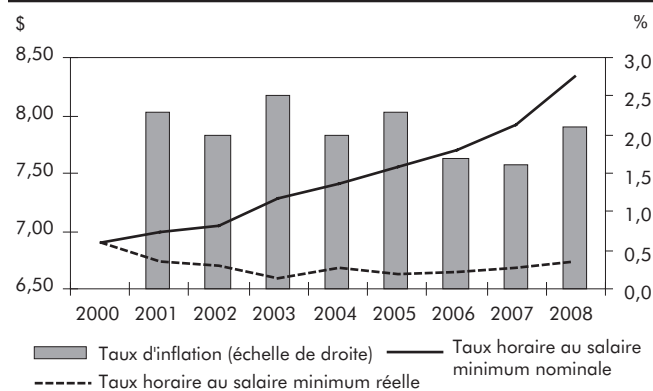
	Taux horaire au salaire minimum ¹			Rémunération hebdomadaire ²		
	Niveau	Variation		Niveau	Variation	
	\$	\$	%	\$	\$	%
2000	6,90	0,00	0,0	172,30	1,25	0,7
2001	6,99	0,09	1,3	171,49	-0,81	-0,5
2002	7,05	0,06	0,9	167,34	-4,15	-2,4
2003	7,29	0,24	3,4	169,57	2,23	1,3
2004	7,40	0,11	1,5	171,67	2,10	1,2
2005	7,55	0,15	2,0	178,23	6,56	3,8
2006	7,70	0,15	2,0	187,96	9,73	5,5
2007	7,92	0,22	2,9	190,28	2,32	1,2
2008	8,33	0,41	5,2	195,91	5,63	3,0
Variation 2000-2008		1,43	20,7		23,61	13,7

1. Le taux du salaire minimum est le résultat de la moyenne pondérée des taux du salaire minimum « général » des douze mois de l'année. Ce calcul ne prend pas en considération les taux relatifs aux salariés à pourboire qui sont généralement inférieurs au taux horaire minimum. Sont aussi exclus les travailleurs domestiques résidant chez l'employeur pour l'année 2003 et celles qui la précèdent : ces travailleurs sont couverts par le taux général depuis le 1^{er} mai 2003.

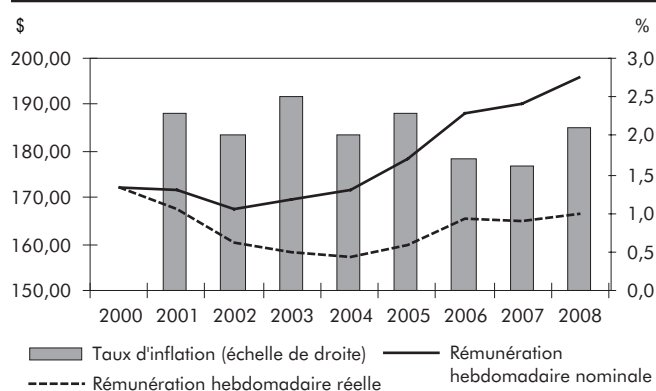
2. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Commission des normes du travail du Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

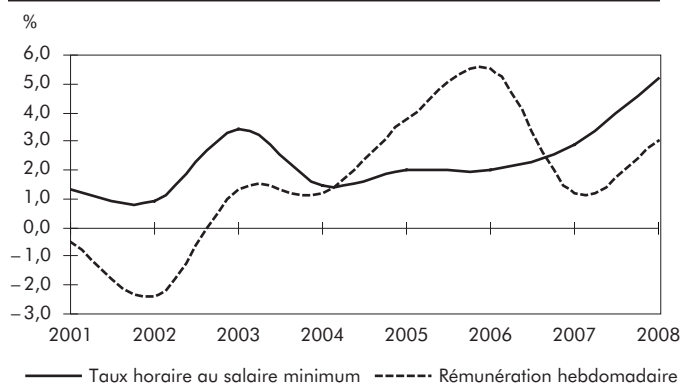
2.93 A Taux horaire du salaire minimum en dollars courants et constants (de 2000) et taux d'inflation



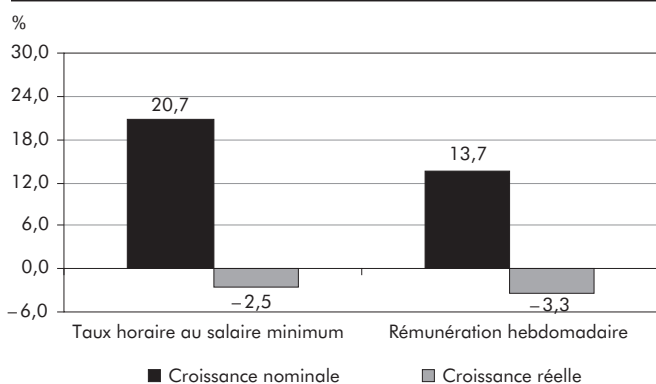
2.93 B Rémunération hebdomadaire au salaire minimum en dollars courants et constants (de 2000) et taux d'inflation



2.93 C Croissance annuelle du taux horaire du salaire minimum et de la rémunération hebdomadaire au salaire minimum



2.93 D Croissance nominale et réelle de la rémunération au salaire minimum de 2000 à 2008



2.94 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le sexe, Québec, 2000-2008

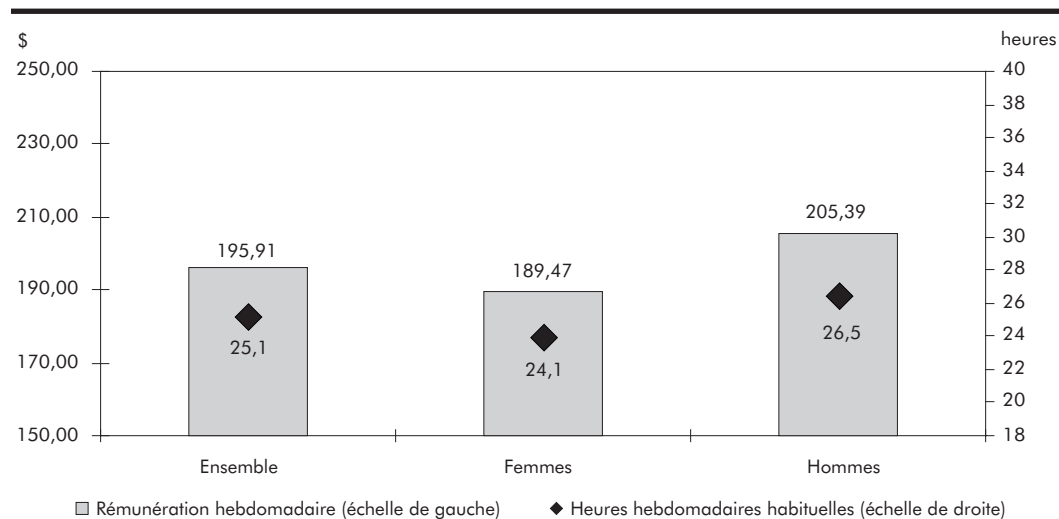
	Rémunération hebdomadaire			Heures hebdomadaires habituelles			Écart Hommes-Femmes	
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Rémunération	Heures
	\$			heures			\$	
2000	172,30	168,99	177,77	27,0	26,4	27,9	8,78 [†]	1,5 [†]
2001	171,49	170,37	174,15	25,9	25,6	26,6	3,78 [†]	1,0 [†]
2002	167,34	162,94	176,11	25,4	24,5	27,3	13,17	2,8
2003	169,57	169,13	170,28	25,3	25,0	25,8	1,15 [†]	0,8 [†]
2004	171,67	167,49	178,23	25,0	24,2	26,3	10,74 [†]	2,1
2005	178,23	173,64	184,63	25,4	24,3	26,9	10,99 [†]	2,6
2006	187,96	180,68	199,22	26,4	25,1	28,4	18,54	3,3
2007	190,28	183,36	200,63	25,6	24,5	27,4	17,27	2,9
2008	195,91	189,47	205,39	25,1	24,1	26,5	15,92	2,4
Variation 2000-2008 (%)	13,7	12,1	15,5	-7,0	-8,7	-5,0		

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.94 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le sexe, 2008



2.95 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2008

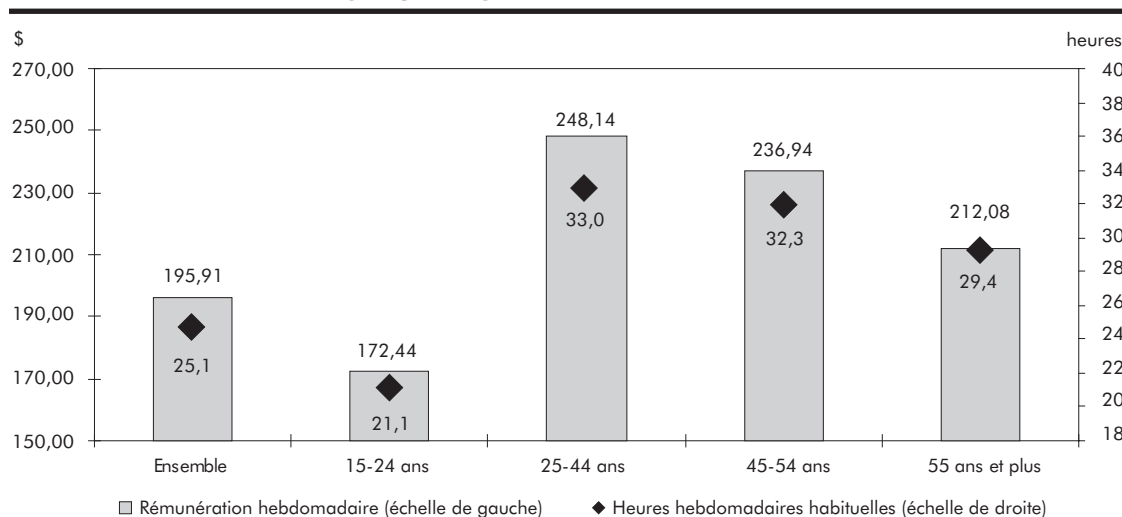
	Rémunération hebdomadaire					Heures hebdomadaires habituelles				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$					heures				
2000	172,30	152,32	197,70	213,92	202,68	27,0	22,7	32,4	34,9	34,4
2001	171,49	151,82	213,46	202,39	191,92	25,9	22,1	33,1	32,8	30,9
2002	167,34	146,47	212,22	203,90	185,22	25,4	21,4	33,2	31,8	32,8
2003	169,57	147,58	208,70	209,96	177,13	25,3	21,2	31,6	33,3	29,5
2004	171,67	154,51	200,77	198,48	196,82	25,0	21,6	30,0	31,7	30,3
2005	178,23	154,61	223,62	212,27	178,70	25,4	21,2	32,5	32,1	27,3
2006	187,96	158,40	239,17	243,31	209,79	26,4	21,3	34,8	36,6	30,9
2007	190,28	163,39	241,98	222,17	223,86	25,6	21,0	34,0	32,5	31,5
2008	195,91	172,44	248,14	236,94	212,08	25,1	21,1	33,0	32,3	29,4
Variation 2000-2008 (%)	13,7	13,2	25,5	10,8	4,6 [†]	-7,0	-7,0	1,9 [†]	-7,4 [†]	-14,5

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.95 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le groupe d'âge, 2008



2.96 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le niveau d'études, Québec, 2000-2008

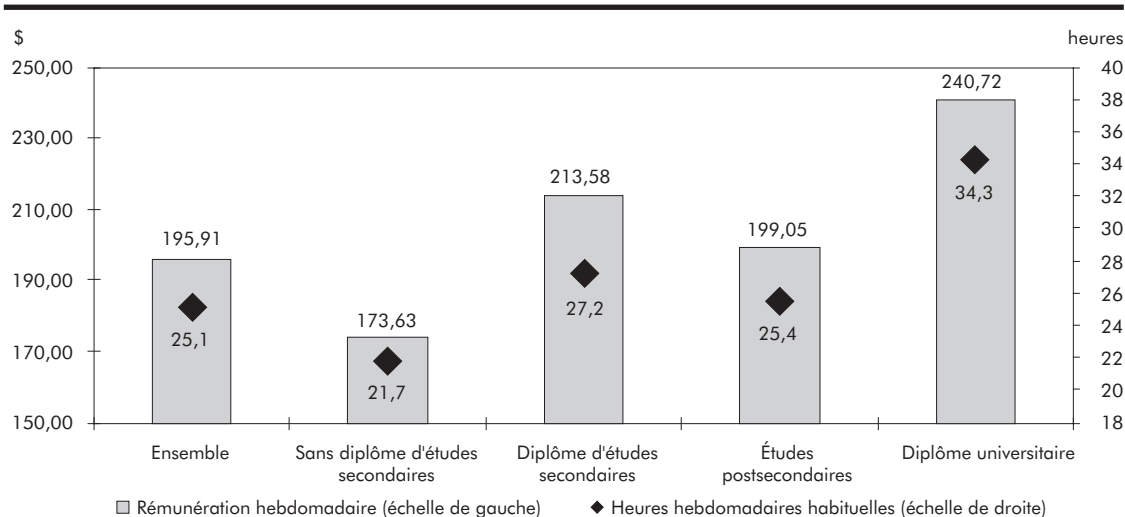
	Rémunération hebdomadaire					Heures hebdomadaires habituelles				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
	\$					heures				
2000	172,30	169,16	180,82	166,35	214,21	27,0	26,5	27,9	25,7	37,5
2001	171,49	166,96	184,15	166,29	202,09	25,9	24,9	27,5	25,0	34,1
2002	167,34	169,54	181,82	159,06	175,01	25,4	25,8	27,2	24,2	28,9
2003	169,57	161,91	179,50	167,28	200,58	25,3	23,9	26,2	24,9	33,9
2004	171,67	164,23	182,89	171,08	188,51	25,0	24,3	25,8	24,7	30,3
2005	178,23	171,98	184,90	175,69	208,66	25,4	24,2	26,0	25,2	31,1
2006	187,96	192,79	190,65	176,59	227,06	26,4	26,5	26,3	25,1	34,7
2007	190,28	173,03	209,16	185,51	245,89	25,6	22,9	27,9	24,9	36,5
2008	195,91	173,63	213,58	199,05	240,72	25,1	21,7	27,2	25,4	34,3
Variation 2000-2008 (%)	13,7	2,6 [†]	18,1	19,7	12,4 [†]	-7,0	-18,1	-2,5 [†]	-1,2 [†]	-8,5 [†]

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.96 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le niveau d'études, 2008



2.97 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le régime de travail, Québec, 2000-2008

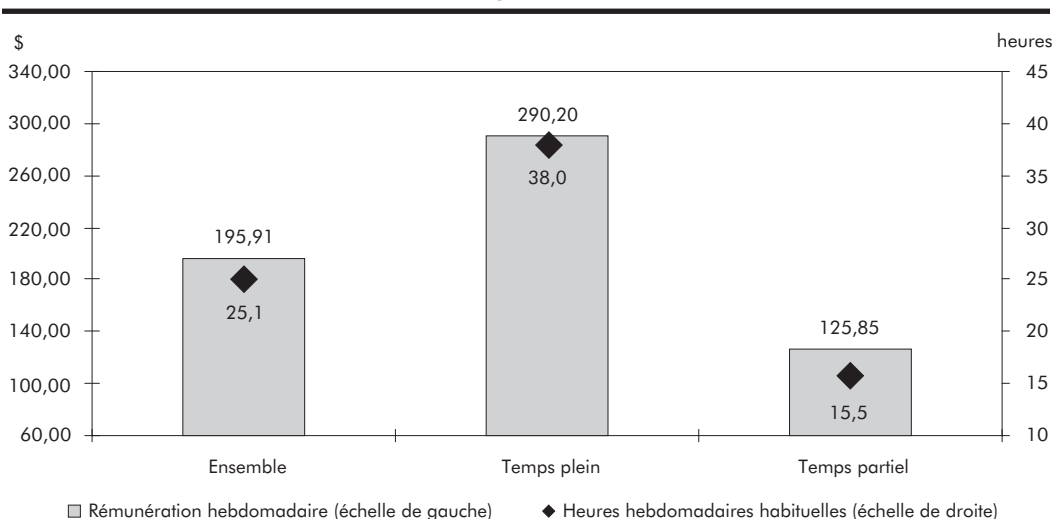
	Rémunération hebdomadaire			Heures hebdomadaires habituelles		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$			heures		
2000	172,30	247,38	103,28	27,0	39,4	15,5
2001	171,49	250,07	108,73	25,9	38,5	15,8
2002	167,34	249,89	105,34	25,4	38,9	15,4
2003	169,57	253,61	108,26	25,3	39,0	15,3
2004	171,67	256,24	113,20	25,0	38,3	15,8
2005	178,23	264,57	112,86	25,4	38,4	15,5
2006	187,96	277,80	117,87	26,4	40,0	15,9
2007	190,28	277,65	122,32	25,6	38,4	15,7
2008	195,91	290,20	125,85	25,1	38,0	15,5
Variation 2000-2008 (%)	13,7	17,3	21,9	-7,0	-3,6	0,0 [†]

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.97 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le régime de travail, 2008



2.98 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008

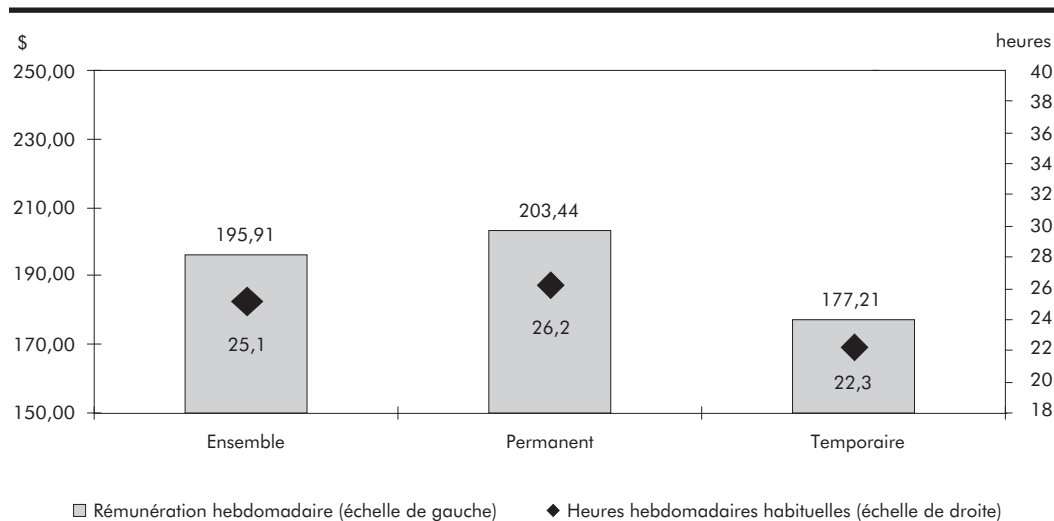
	Rémunération hebdomadaire			Heures hebdomadaires habituelles			Écart Permanent-Temporaire	
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire	Rémunération	Heures
	\$			heures			\$	
2000	172,30	180,16	156,62	27,0	28,4	24,1	23,54	4,3
2001	171,49	183,71	148,21	25,9	28,0	21,9	35,50	6,1
2002	167,34	177,85	145,69	25,4	27,2	21,8	32,16	5,4
2003	169,57	179,39	148,30	25,3	26,9	21,8	31,09	5,1
2004	171,67	179,94	152,24	25,0	26,3	22,0	27,70	4,3
2005	178,23	190,57	150,47	25,4	27,3	21,2	40,10	6,1
2006	187,96	195,53	173,97	26,4	27,8	23,9	21,56	3,9
2007	190,28	199,23	169,09	25,6	27,0	22,4	30,14	4,6
2008	195,91	203,44	177,21	25,1	26,2	22,3	26,23	3,9
Variation 2000-2008 (%)	13,7	12,9	13,1	-7,0	-7,7	-7,5 [†]		

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.98 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le statut de l'emploi, 2008



2.99 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le niveau de compétence, Québec, 2000-2008

	Rémunération hebdomadaire					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	\$					
2000	172,30	244,83	220,67	184,84	177,63	159,18
2001	171,49	251,58	185,92	193,08	176,02	157,25
2002	167,34	220,16	158,56	172,75	175,76	157,31
2003	169,57	266,53	212,93	173,04	179,36	156,30
2004	171,67	213,16	176,80	196,64	182,38	155,38
2005	178,23	213,86	172,01	205,71	185,38	162,73
2006	187,96	258,98	206,42	201,74	184,73	183,31
2007	190,28	283,50	211,21	224,05	186,96	178,33
2008	195,91	272,73	195,96	221,08	198,65	185,07
Variation 2000-2008 (%)	13,7	11,4 [†]	-11,2 [†]	19,6	11,8	16,3

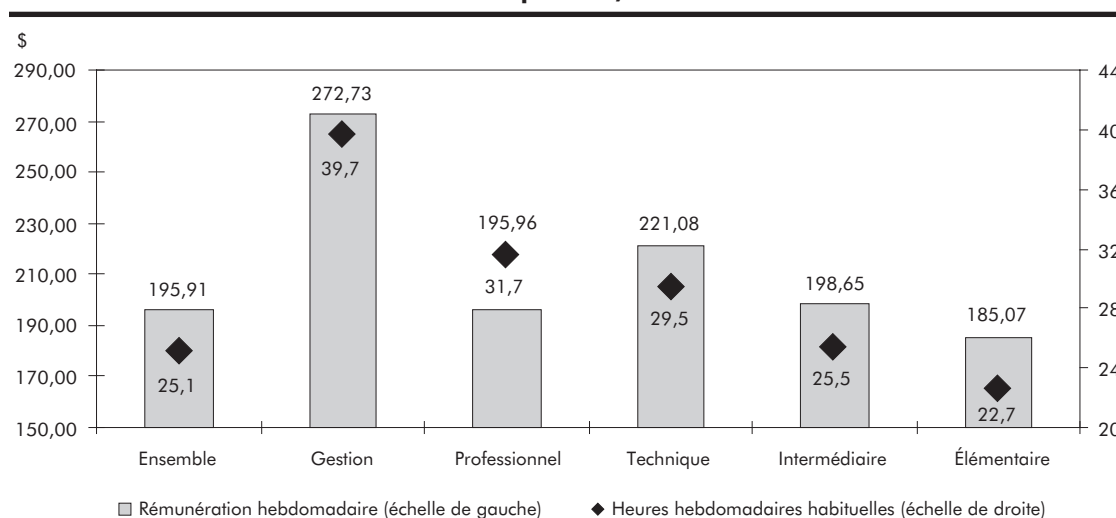
	Heures hebdomadaires habituelles					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	heures					
2000	27,0	42,0	39,0	29,4	28,6	23,7
2001	25,9	49,0	33,2	29,7	26,7	22,9
2002	25,4	39,9	27,9	27,4	27,1	22,9
2003	25,3	44,6	39,1	26,5	27,0	22,4
2004	25,0	39,9	30,6	29,5	26,8	21,8
2005	25,4	38,2	29,2	29,7	26,6	22,3
2006	26,4	43,1	33,8	29,9	26,3	24,6
2007	25,6	41,8	34,1	31,2	25,3	23,2
2008	25,1	39,7	31,7	29,5	25,5	22,7
Variation 2000-2008 (%)	-7,0	-5,5 [†]	-18,7 [†]	0,3 [†]	-10,8	-4,2 [†]

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.99 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le niveau de compétence, 2008



2.100 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Rémunération hebdomadaire					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$					
2000	172,30	164,56	163,69	206,46	213,14	214,90
2001	171,49	160,98	171,54	211,49	209,42	210,95
2002	167,34	160,14	161,18	205,31	198,16	226,41
2003	169,57	158,48	167,95	204,20	204,22	199,23
2004	171,67	161,60	170,68	201,44	200,27	233,81
2005	178,23	168,40	177,88	197,07	220,96	225,12
2006	187,96	181,15	182,12	209,94	236,84	233,57
2007	190,28	177,66	190,61	218,45	234,24	251,54
2008	195,91	184,37	197,32	224,88	257,58	210,21
Variation 2000-2008 (%)	13,7	12,0	20,5	8,9 [†]	20,9	-2,2 [†]

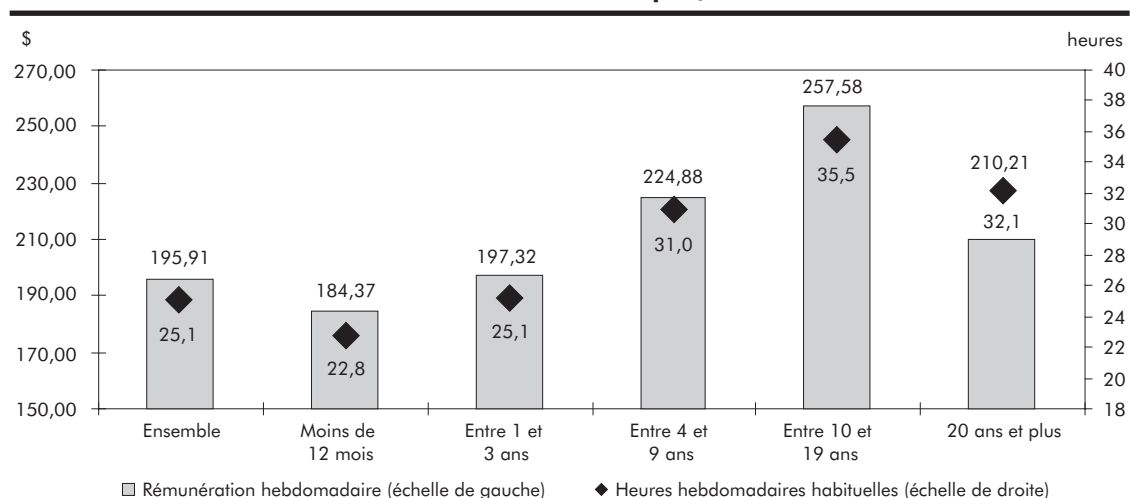
	Heures hebdomadaires habituelles					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	heures					
2000	27,0	24,9	25,6	33,9	35,8	39,1
2001	25,9	23,7	25,7	34,0	35,1	34,7
2002	25,4	23,5	24,4	32,4	35,4	40,3
2003	25,3	22,7	25,0	32,8	33,1	35,5
2004	25,0	22,6	25,4	31,4	31,6	35,8
2005	25,4	23,1	25,2	31,0	33,5	37,5
2006	26,4	24,7	24,9	33,4	36,2	36,1
2007	25,6	23,2	25,6	31,7	34,1	37,5
2008	25,1	22,8	25,1	31,0	35,5	32,1
Variation 2000-2008 (%)	-7,0	-8,4	-2,0 [†]	-8,6 [†]	-0,8 [†]	-17,9 [†]

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.100 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la tranche de durée de l'emploi, 2008



2.101 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la couverture syndicale, Québec, 2000-2008

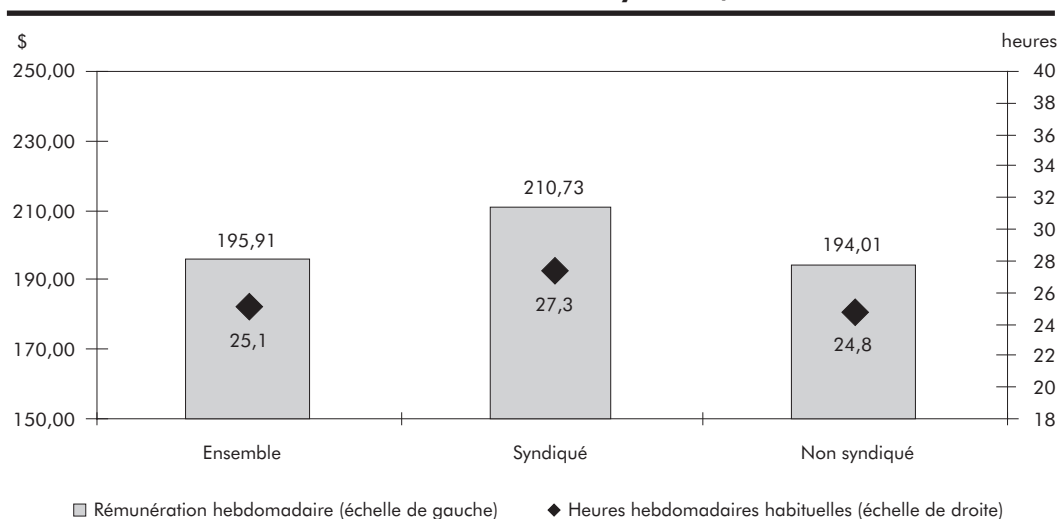
	Rémunération hebdomadaire			Heures hebdomadaires habituelles			Écart Syndiqué-Non syndiqué	
	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué	Rémunération	Heures
	\$			heures			\$	
2000	172,30	178,01	171,62	27,0	28,9	26,7	6,39 [†]	2,2 [†]
2001	171,49	179,92	170,37	25,9	27,3	25,7	9,55 [†]	1,6 [†]
2002	167,34	180,04	165,98	25,4	26,9	25,3	14,06 [†]	1,6 [†]
2003	169,57	186,45	167,62	25,3	28,3	25,0	18,83	3,3
2004	171,67	174,47	171,36	25,0	24,8	25,0	3,11 [†]	-0,2 [†]
2005	178,23	206,21	175,07	25,4	29,9	24,9	31,14	5,0
2006	187,96	205,25	185,37	26,4	28,5	26,1	19,88	2,4 [†]
2007	190,28	202,37	188,89	25,6	27,1	25,5	13,48 [†]	1,6 [†]
2008	195,91	210,73	194,01	25,1	27,3	24,8	16,72	2,5
Variation 2000-2008 (%)	13,7	18,4	13,0	-7,0	-5,5 [†]	-7,1		

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.101 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la couverture syndicale, 2008



2.102 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008

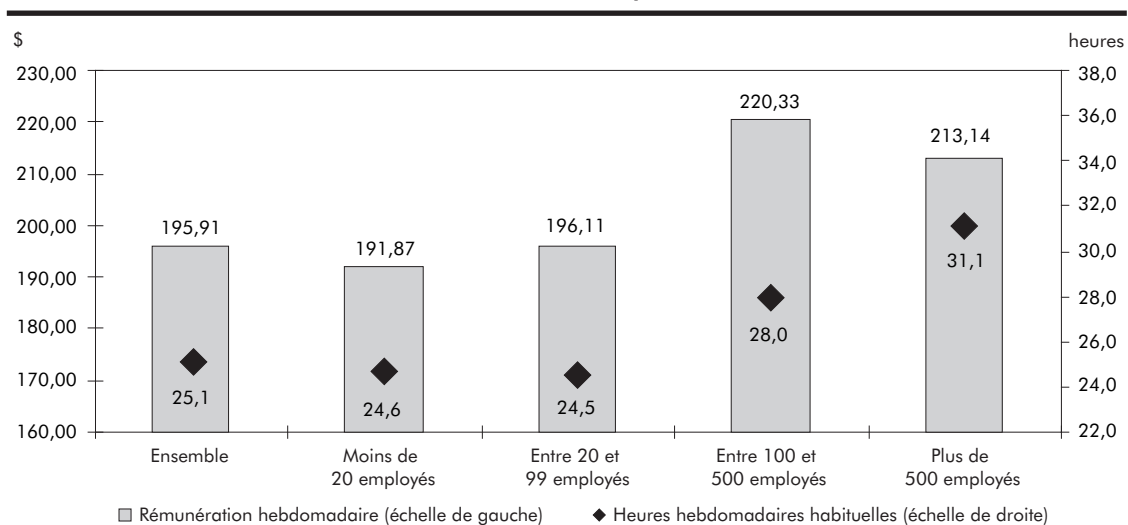
	Rémunération hebdomadaire					Heures hebdomadaires habituelles				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$					heures				
2000	172,30	171,46	161,61	214,61	189,67	27,0	27,0	24,8	33,2	32,1
2001	171,49	168,96	168,26	191,30	206,74	25,9	25,6	25,1	28,7	31,7
2002	167,34	164,70	166,68	184,56	192,51	25,4	25,3	24,8	28,1	30,2
2003	169,57	168,43	165,64	182,80	202,74	25,3	25,0	24,4	27,7	34,9
2004	171,67	168,30	171,60	187,75	219,57	25,0	24,6	24,8	27,1	34,3
2005	178,23	171,25	182,71	208,50	224,14	25,4	24,3	26,1	30,1	33,1
2006	187,96	176,35	181,46	299,00	164,71	26,4	24,9	25,4	40,6	25,8
2007	190,28	186,74	188,49	213,10	210,94	25,6	25,2	24,9	29,4	30,5
2008	195,91	191,87	196,11	220,33	213,14	25,1	24,6	24,5	28,0	31,1
Variation 2000-2008 (%)	13,7	11,9	21,3	2,7 [†]	12,4 [†]	-7,0	-8,9	-1,2 [†]	-15,7	-3,1 [†]

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.102 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la taille de l'établissement, 2008



2.103 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la couverture syndicale, Québec, 2000-2008

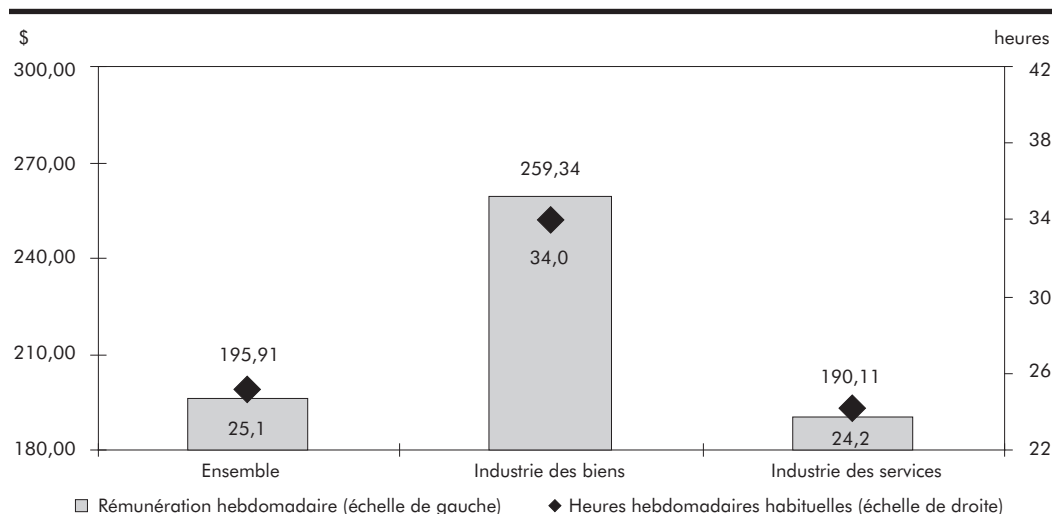
	Rémunération hebdomadaire			Heures hebdomadaires habituelles			Écart Biens-Services	
	Ensemble	Industrie des biens	Industrie des services	Ensemble	Industrie des biens	Industrie des services	Rémunération	Heures
	\$			heures			\$	
2000	172,30	215,16	165,79	27,0	35,2	25,7	49,37	9,5
2001	171,49	224,67	164,99	25,9	35,0	24,8	59,68	10,2
2002	167,34	223,42	159,91	25,4	35,7	24,1	63,51	11,6
2003	169,57	225,91	164,10	25,3	36,1	24,3	61,81	11,8
2004	171,67	222,97	165,78	25,0	33,3	24,1	57,19	9,2
2005	178,23	239,38	169,44	25,4	35,1	24,0	69,94	11,1
2006	187,96	291,33	177,33	26,4	41,2	24,9	114,00	16,3
2007	190,28	242,28	184,54	25,6	34,1	24,7	57,74	9,4
2008	195,91	259,34	190,11	25,1	34,0	24,2	69,23	9,8
Variation 2000-2008 (%)	13,7	20,5	14,7	-7,0	-3,4 ¹	-5,8		

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.103 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon l'industrie, 2008



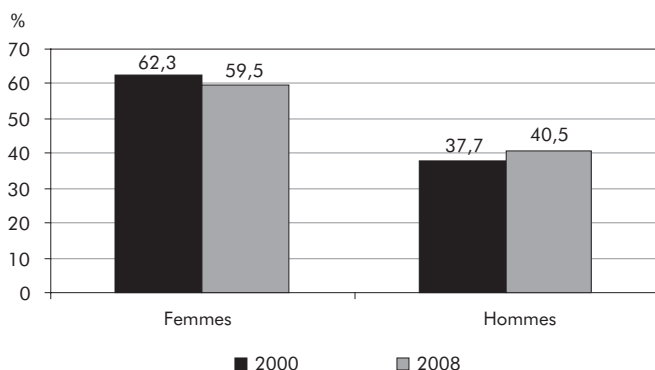
2.104 Effectif des travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le sexe, le groupe d'âge et le niveau d'études, Québec, 2000-2008

	Ensemble	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études postsecondaires	Diplôme universitaire
	k										
2000	157,9	59,6	98,3	94,5	41,0	14,6	8,0	52,0	28,6	69,4	7,9
2001	209,3	62,1	147,2	135,6	44,6	19,1	10,1	68,8	36,2	93,2	11,1
2002	189,8	63,5	126,4	123,0	41,1	14,0	11,8	61,4	36,5	85,8	6,2
2003	161,7	61,8	99,9	97,7	34,1	17,8	12,1	50,4	27,1	74,9	9,3
2004	140,1	54,5	85,6	86,6	30,4	11,6	11,6	43,3	23,3	67,6	6,0
2005	148,0	61,8	86,2	86,6	31,8	17,6	12,0	47,0	26,0	65,5	9,4
2006	136,8	53,7	83,1	83,4	27,9	14,3	11,2	45,5	27,5	55,2	8,5
2007	177,8	71,3	106,6	109,1	36,1	17,1	15,5	59,8	35,3	70,2	12,6
2008	195,6	79,2	116,4	125,4	34,1	23,3	12,9	67,4	38,7	76,6	12,9
Variation 2000-2008 (%)	23,9	32,9	18,4	32,7	-16,8	59,6	61,3	29,6	35,3	10,4 [†]	63,3

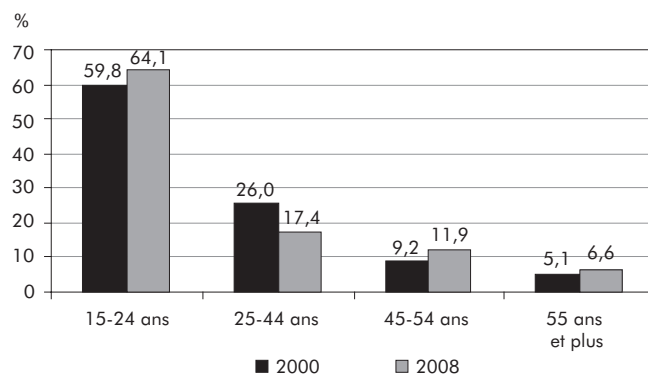
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

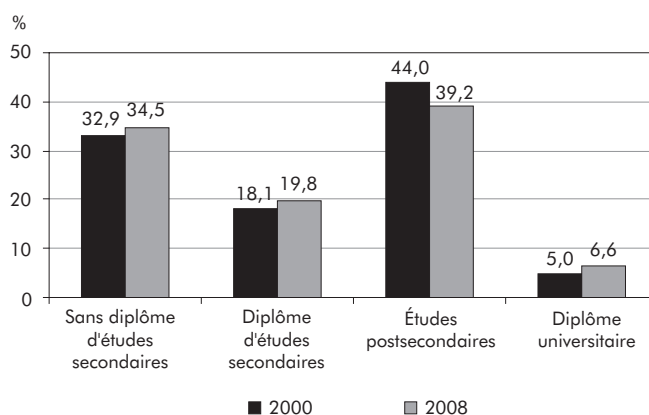
2.104 A Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le sexe, 2000 et 2008



2.104 B Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le groupe d'âge, 2000 et 2008



2.104 C Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le niveau d'études, 2000 et 2008



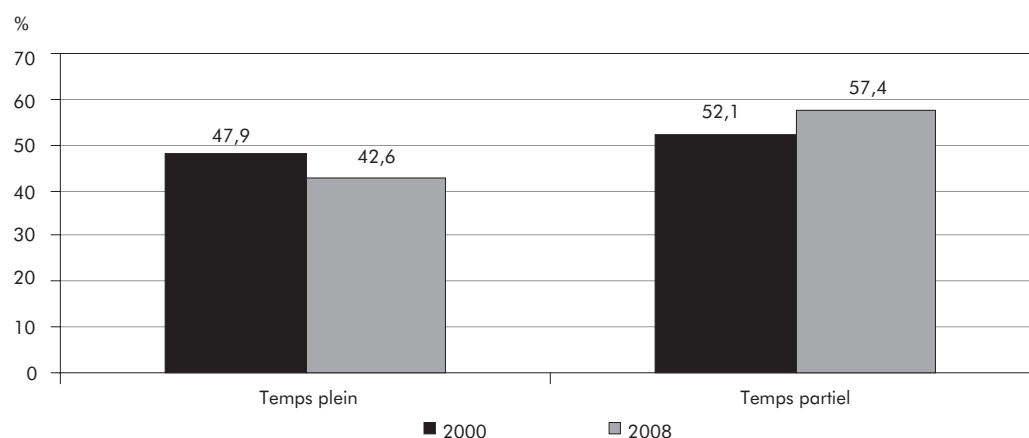
2.105 Effectif des travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le régime de travail et le niveau de compétence

	Temps plein	Temps partiel	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
k							
2000	75,6	82,3	1,9*	3,2*	21,0	57,3	72,5
2001	93,0	116,4	1,6**	2,6*	33,6	79,0	90,2
2002	81,4	108,4	2,4*	1,9*	28,9	70,6	84,4
2003	68,2	93,5	1,0**	3,2*	22,3	58,6	74,3
2004	57,3	82,9	1,1**	1,2**	17,2	53,6	65,3
2005	63,8	84,2	1,9*	2,9*	19,1	58,4	63,1
2006	59,9	76,8	2,0*	3,7*	18,0	48,9	64,2
2007	77,8	100,0	2,2*	4,4*	26,0	64,3	80,9
2008	83,4	112,2	2,3*	5,8	27,4	63,9	96,2
Variation 2000-2008 (%)	10,3	36,3	21,1	81,3	30,5	11,5	32,7

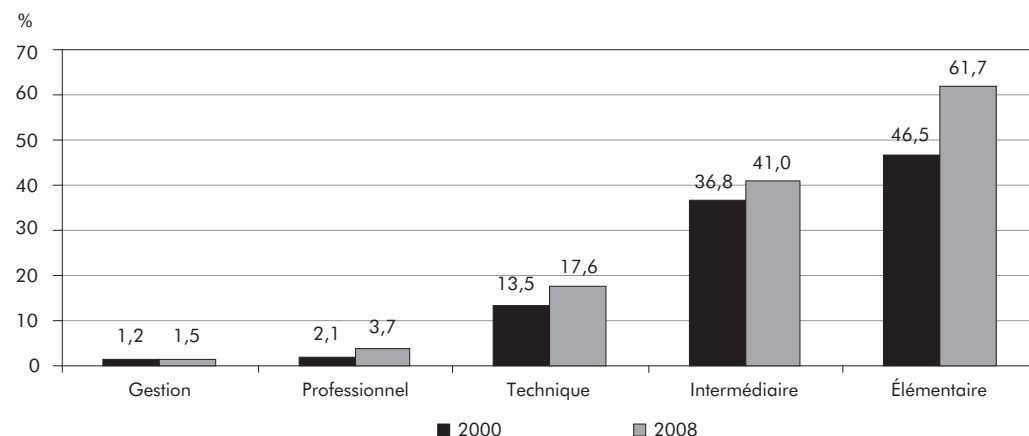
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.105 A Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le régime de travail, 2000 et 2008



2.105 B Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le niveau de compétence, 2000 et 2008



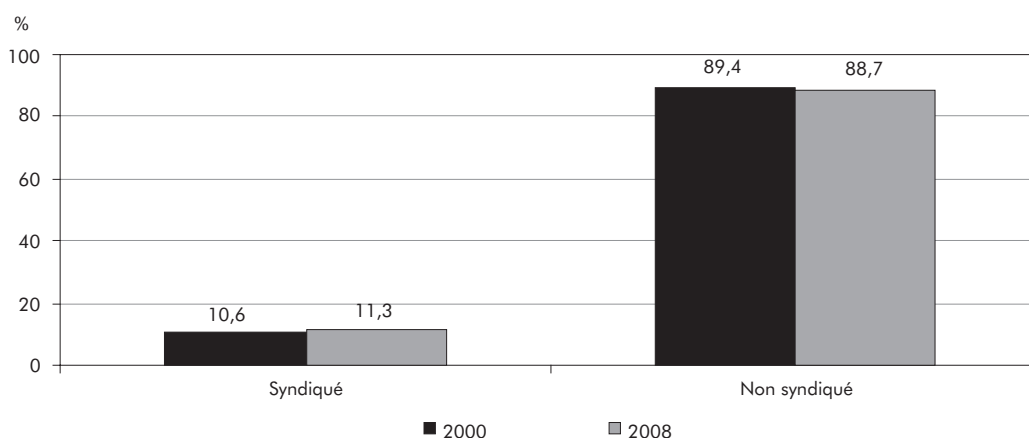
2.106 Effectif des travailleurs rémunérés au salaire minimum selon la couverture syndicale et la taille de l'établissement

	Syndiqué	Non syndiqué	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
k						
2000	16,7	141,2	93,0	48,1	12,0	4,8
2001	24,7	184,6	127,5	59,7	17,2	5,0
2002	18,4	171,5	115,7	56,8	11,6	5,7
2003	16,7	145,0	97,1	49,3	10,2	5,1*
2004	13,8	126,3	83,7	44,6	8,9	3,0*
2005	15,0	132,9	92,5	42,5	9,0	4,0*
2006	17,8	119,0	78,1	43,0	11,5	4,1*
2007	18,4	159,5	103,8	53,3	14,9	5,9
2008	22,2	173,4	115,1	59,9	13,8	6,8
Variation 2000-2008 (%)	32,9	22,8	23,8	24,5	15,0	41,7

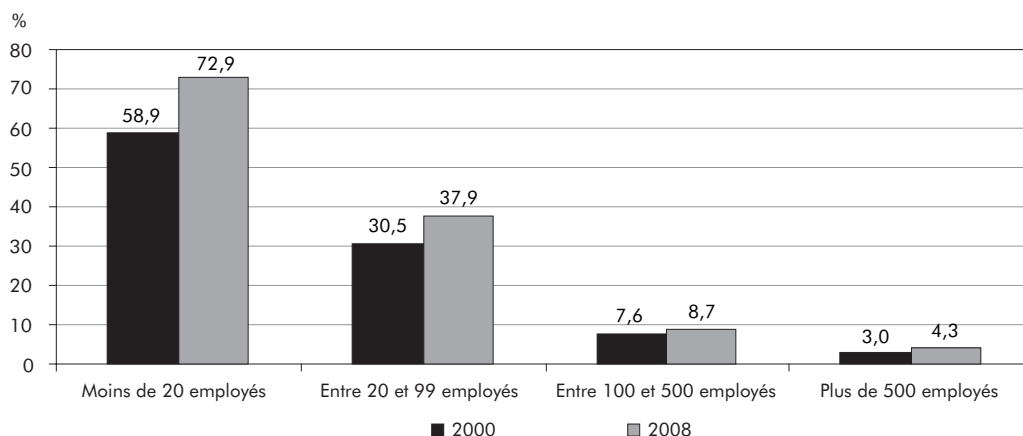
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.106 A Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon la couverture syndicale, 2000 et 2008



2.106 B Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le niveau de compétence, 2000 et 2008



3.1 Heures hebdomadaires habituelles¹

Heures hebdomadaires habituelles selon le sexe (tableau 3.1)

En 2008, le nombre d'heures hebdomadaires habituelles demeure stable par rapport à 2007 (34,5 heures). Les employés travaillent ainsi environ trois quarts d'heure de moins qu'en 2000 (35,2 heures). Ce recul est principalement attribuable aux hommes. En effet, leur semaine de travail est plus courte d'environ trois quarts d'heure par rapport à 2000, alors que celle des femmes diminue de 0,3 heure. Malgré cela, les hommes ont toujours une semaine de travail plus longue que les femmes, soit 36,8 heures contre 32,1 heures. L'écart entre les sexes s'établit donc à 4,7 heures en 2008, en baisse depuis 2000, alors qu'il était de 5,2 heures. Par ailleurs, à l'instar des autres années de la période, la majorité des employés (67,4 %) travaillent selon un horaire normal en 2008 (de 35 à 40 heures²). Plus précisément, 74,1 % des hommes et 60,6 % des femmes ont un tel horaire de travail. Plus du quart (27,3 %) des employés travaillent selon un horaire court (de une à 34 heures³). À ce chapitre, les femmes présentent une proportion plus de deux fois plus forte (37,5 %) que les hommes (17,2 %). En revanche, l'horaire long (41 heures et plus⁴) concerne 8,7 % des hommes, alors qu'il est très rare chez les femmes (1,9 %). Dans l'ensemble, ce type d'horaire concerne un peu plus de 5 % des travailleurs. Au cours de la période 2000-2008, on observe une baisse de la fréquence de l'horaire long (-3,9 points), au profit de l'horaire normal (+1,2 point) et de l'horaire court (+2,7 points). Ces fluctuations sont surtout le fait des hommes, la situation des femmes demeurant plus stable durant la période.

Heures hebdomadaires habituelles selon le groupe d'âge (tableau 3.2)

Entre 2000 et 2008, les employés de 15-24 ans connaissent une baisse notable du nombre d'heures de travail hebdomadaires habituelles. En effet, ces derniers travaillent environ deux heures et quart de moins par semaine. Leur semaine de travail (26,9 heures) est d'ailleurs beaucoup plus courte que la moyenne d'ensemble (34,5 heures). Les 55 ans et plus voient également leur semaine raccourcir au cours de la période. De fait, leur semaine de travail se fixe à 33,7 heures en 2008, soit une baisse d'environ une heure et quart par rapport à 2000. Les 25-44 ans et les 45-54 ans affichent quant à eux le plus grand nombre d'heures sur une base hebdomadaire, soit 36,5 et 36,2 heures respectivement. Tout au long de la période, ces groupes présentent d'ailleurs un nombre d'heures se situant aux alentours de 36,5.

En 2008, plus de la moitié des 15 à 24 ans travaillent selon un horaire court (57,7 %). Cette proportion tend à augmenter depuis 2000 (+7,9 points de pourcentage). Cela s'explique, du moins en partie, par le fait que les étudiants intègrent de plus en plus le marché du travail et occupent des emplois à temps partiel (voir numéro 1 de ce même volume, p.116). Environ 4 jeunes sur 10 travaillent selon un horaire normal, alors que seulement 2,5 % sont concernés par un horaire long. La fréquence de ces deux types d'horaire est en baisse depuis le début de la période (-4,2 et -3,7 points respectivement). Dans tous les autres groupes d'âge, l'horaire normal est majoritaire. En effet, environ les trois quarts des employés de 25-44 ans et de 45-54 ans travaillent selon un tel horaire, alors que chez les 55 ans et plus,

1. Les données utilisées dans cette section concernent seulement les employés et excluent donc les travailleurs autonomes, et ce, tant pour ce qui est des heures hebdomadaires habituelles que de l'horaire de travail habituel.

2. La tranche de 35 à 40 heures comprend l'ensemble des employés ayant déclaré 35 heures et plus de travail, mais moins de 41 heures.

3. La tranche de une à 34 heures couvre tous les employés travaillant moins de 35 heures.

4. La Commission des normes du travail du Québec considère que l'horaire normal de travail est de 40 heures par semaine; les heures dépassant cette limite sont considérées, sauf exception, comme supplémentaires. Si, conformément à cette norme, l'horaire long est de 40 heures et plus, les résultats présentés n'en sont pas affectés en ce qui concerne la répartition de l'horaire de travail habituel selon les trois types d'horaire, étant donné le très faible nombre d'employés ayant déclaré travailler plus de 40 heures mais moins de 41 heures. Les catégories utilisées dans cet annuaire ont été choisies par souci de comparabilité avec les études actuelles sur le sujet.

la proportion se fixe à 60,8 %. Chez les 25-44 ans, une hausse de ce type d'horaire est notée au cours de la période (+ 4,4 points), tandis qu'une stabilité est observée dans les deux autres groupes. Environ un employé de 55 ans et plus sur trois travaille selon un horaire court; une augmentation de 5,9 points est constatée durant la période. Bien que plus modeste, la présence des 25-44 ans et des 45-54 ans dans ce type d'horaire est aussi importante, soit 18,4 % et 19,8 % respectivement (stabilité au cours de la période). La part d'employés travaillant selon un horaire long est en baisse dans tous les groupes d'âge depuis le début de la période; en 2008, elle varie entre 2,5 % et 6,2 %.

Heures hebdomadaires habituelles selon le niveau d'études (tableau 3.3)

Au cours de la période, le nombre d'heures habituelles de travail diminue pour les travailleurs de tous les niveaux d'études, à l'exception des diplômés universitaires qui présentent une stabilité. Les baisses varient d'un peu plus de deux heures et quart (personnes sans diplôme d'études secondaires) à environ une demi-heure (personnes ayant fait des études postsecondaires). En 2008, ce sont les diplômés universitaires qui travaillent le plus grand nombre d'heures par semaine (35,5 heures). Un peu moins des trois quarts des titulaires d'un diplôme universitaire ont un horaire normal, soit une hausse de 3,8 % au cours de la période. Les titulaires d'un diplôme d'études secondaires ont un horaire de travail habituel légèrement plus long que les employés ayant fait des études postsecondaires (34,7 et 34,3 heures respectivement). Ces deux groupes présentent une part similaire d'employés ayant un horaire normal, soit environ 67 %. La plus courte semaine de travail est notée chez les personnes ne détenant pas de diplôme d'études secondaires (33,0 heures). Ce dernier niveau d'études montre à la fois la plus forte part d'employés travaillant selon un horaire long (7,3 %) et selon un horaire court (35,1 %). Au cours de la période, des diminutions de la fréquence de l'horaire long variant entre 2,9 points de pourcentage (employés ayant fait des études postsecondaires) et 5,5 points

(personnes sans diplôme d'études secondaires) sont observées. Chez les diplômés universitaires, cette décroissance se fait à l'avantage de l'horaire normal, alors que dans les autres niveaux d'études, c'est principalement l'horaire court qui en profite.

Heures hebdomadaires habituelles selon le régime de travail (tableau 3.4)

Au cours de la période, la semaine habituelle de travail des employés à temps plein diminue pour s'établir à 38,2 heures en 2008, soit une baisse d'une demi-heure par rapport à 2000. La semaine de travail des employés à temps partiel demeure relativement stable (17,9 heures en 2008). Parmi les employés à temps plein, la proportion qui travaille selon un horaire long diminue de 4,5 points de pourcentage pour s'établir à 6,5 % en 2008, soit la proportion la plus faible depuis 2000. Cette baisse se fait principalement au profit de l'horaire normal (+ 3,0 points de pourcentage). En 2008, plus de 8 employés à temps plein sur 10 travaillent selon ce type d'horaire.

Heures hebdomadaires habituelles selon le statut de l'emploi (tableau 3.5)

Durant la période 2000-2008, le nombre d'heures hebdomadaires diminue d'un peu plus de trois quarts d'heure chez les employés permanents, alors qu'il demeure relativement stable chez les employés temporaires. À l'instar des autres années de la période, en 2008, les premiers affichent une semaine de travail plus longue que les seconds, soit 35,3 heures contre 29,2 heures. Ainsi, l'écart entre les deux groupes s'amenuise au cours de la période. Il passe de 6,5 heures en 2000 à 6,1 heures en 2008. Par ailleurs, l'horaire normal est nettement plus fréquent chez les employés permanents (70,8 %) que chez les employés temporaires (45,4 %). Inversement, l'horaire court est plus fréquent chez les employés temporaires (49,3 %), alors qu'il touche moins du quart des employés permanents. Pour sa part, l'horaire long ne concerne que 5,3 % des employés dans chacun des groupes. Ce type d'horaire est d'ailleurs en baisse dans les deux groupes depuis 2000, surtout chez les employés

permanents (–4,2 points). Chez ces derniers, l'horaire court (+ 2,9 points) et, dans une moindre mesure, l'horaire normal (+ 1,2 points) profitent de cette diminution, tandis que ces deux types d'horaire présentent des proportions relativement stables chez les employés temporaires tout au long de la période.

Heures hebdomadaires habituelles selon le niveau de compétence (tableau 3.6)

De 2000 à 2008, une réduction de la semaine de travail est observée chez les employés de tous les niveaux de compétence, à l'exception des professionnels qui affichent une stabilité. Les employés occupant un poste de niveau intermédiaire et ceux occupant un poste de niveau élémentaire présentent la diminution la plus importante (–1,0 heure). Inversement, la plus faible baisse est notée chez les employés de niveau technique (–0,4 heure). En 2008, ce sont les gestionnaires qui montrent la plus longue semaine de travail (38,7 heures), alors que la semaine la plus courte est observée chez les employés de niveau élémentaire (30,5 heures). En ce qui concerne le type d'horaire, depuis 2000, on note une diminution de la fréquence de l'horaire long pour tous les niveaux de compétence. Les baisses vont de 2,9 points chez les professionnels à 6,4 points chez les gestionnaires. Pour ces deux groupes, la diminution se fait au profit de l'horaire normal (+ 3,9 et + 5,9 points respectivement). Pour les autres niveaux de compétence, la fréquence de l'horaire normal demeure stable, alors que des hausses variant entre 2,2 points (niveau technique) et 4,6 points (niveau intermédiaire) sont enregistrées pour l'horaire court.

Heures hebdomadaires habituelles selon la durée de l'emploi (tableau 3.7)

De façon générale, les heures hebdomadaires habituelles augmentent à mesure que la durée de l'emploi s'accroît. De fait, la semaine de travail la plus courte est observée chez les employés qui travaillent chez le même employeur depuis moins de 12 mois (31,3 heures), alors que les employés dont la durée de l'emploi est de 10 ans et plus présentent

la plus longue, soit un peu moins de 36 heures et demie. Depuis 2000, la semaine habituelle de travail raccourcit dans toutes les tranches de durée d'emploi, à l'exception de celle « entre 10 et 19 ans » qui montre une stabilité relative. Les diminutions varient d'un peu moins de trois quarts d'heure à une heure. Par ailleurs, la fréquence de l'horaire normal augmente avec la durée de l'emploi. À l'opposé, la présence de l'horaire court diminue à mesure que la durée de l'emploi s'élève. En 2008, 54,1 % des employés dans la tranche « moins de 12 mois » travaillent selon un horaire normal, alors que cette part grimpe à 76,2 % pour la tranche de « 20 ans et plus ». Pour sa part, l'horaire court touche 40,8 % des employés du premier groupe et 17,9 % du second. Environ un travailleur sur 20 est concerné par l'horaire long, et ce, peu importe la durée de l'emploi. Au cours de la période, tous les groupes affichent une baisse de la proportion d'employés travaillant selon ce type d'horaire. L'horaire court augmente quant à lui sa fréquence dans tous les groupes, à l'exception de la tranche « entre 10 et 19 ans » qui montre une stabilité relative. La part de l'horaire normal demeure relativement stable dans tous les groupes, sauf pour le groupe « entre 4 et 9 ans » qui présente une hausse (+ 3,2 points).

Heures hebdomadaires habituelles selon la couverture syndicale (tableau 3.8)

Tout au long de la période, la semaine habituelle de travail des employés syndiqués est plus longue que celle de leurs homologues non syndiqués. En effet, en 2008, les employés syndiqués (35,2 heures) travaillent environ une heure et quart de plus que les non-syndiqués (33,9 heures). Entre 2000 et 2008, une diminution plus importante du nombre d'heures est constatée chez les non-syndiqués (–0,9 heure) que chez les syndiqués (–0,5 heure), ce qui entraîne une hausse de l'écart entre les deux groupes. Dans les deux groupes, la majorité des employés travaillent selon un horaire normal. La fréquence est toutefois plus forte chez les syndiqués, soit 71,5 % contre 64,7 % chez les non-syndiqués. À l'inverse, ces derniers travaillent plus fréquemment que les syndiqués selon un horaire court ou long. Durant

la période, un recul de la proportion de l'horaire long est enregistré dans chacun des groupes. La baisse est cependant plus importante chez les non-syndiqués (-4,9 points) que chez les syndiqués (-2,2 points). L'horaire normal et l'horaire court bénéficient équitablement de cette situation chez les premiers (+ 2,5 points respectivement), alors que chez les seconds, le recul profite essentiellement à l'horaire court (+ 2,9 points).

Heures hebdomadaires habituelles selon le secteur d'appartenance (tableau 3.9)

Entre 2000 et 2008, les employés du secteur privé voient la durée de leur semaine habituelle de travail diminuer d'environ une heure (-0,9 heure), alors qu'une relative stabilité est notée du côté du secteur public. Malgré la diminution de l'écart entre les deux groupes, les employés du secteur privé présentent toujours en 2008 une semaine de travail plus longue que ceux du secteur public, soit 34,8 heures contre 33,4 heures. En 2008, l'horaire long est plus fréquent chez les employés du secteur privé (6,2 %) que chez leurs homologues du secteur public (2,5 %). En revanche, les premiers sont proportionnellement moins nombreux à travailler selon un horaire court (26,6 %) que les seconds (29,4 %). Quant à l'horaire normal, une proportion semblable d'employés travaille selon ce type d'horaire dans les deux groupes, soit un peu moins de 7 sur 10. Depuis 2000, une diminution de l'horaire long est observée chez les employés du secteur privé (-4,7 points). C'est surtout l'horaire court (+ 3,1 points) qui profite de cette baisse. Chez les employés du secteur public, une relative stabilité est notée dans chacun des types d'horaire.

Heures hebdomadaires habituelles selon la taille de l'établissement (tableau 3.10)

Au cours de la période, la semaine habituelle de travail raccourcit pour tous les employés, à l'exception de ceux œuvrant dans les établissements de 100 à 500 employés qui affichent une relative stabilité. Les établissements de moins de 20 employés (-1,0 heure) et ceux comptant entre 20 et 99 employés (-0,9 heure) présentent les

baisses les plus fortes. En 2008, à l'instar des autres années de la période, ce sont les employés travaillant dans les établissements de 100 à 500 employés qui montrent la plus longue semaine de travail (36,4 heures), suivis de ceux œuvrant dans les établissements de plus de 500 employés (35,7 heures). À l'opposé, tout le long de la période, les établissements de moins de 20 employés affichent la semaine de travail la plus courte (32,6 heures en 2008). Pour leur part, les établissements comptant entre 20 et 99 employés présentent une semaine de travail semblable à celle de la moyenne d'ensemble, soit 34,4 heures. Par ailleurs, environ les deux tiers des employés travaillant dans des établissements comptant entre 20 et 99 employés et environ les trois quarts de ceux qui œuvrent dans des établissements de 100 employés et plus ont un horaire normal. La plus faible proportion d'employés travaillant selon un horaire normal est observée dans les établissements de moins de 20 employés (57,0 %). Ces derniers affichent également la plus forte proportion d'employés ayant un horaire court (37,5 %), ce qui n'est guère surprenant puisqu'il s'agit de la taille d'établissement enregistrant la semaine de travail la plus courte. La fréquence de l'horaire long diminue au cours de la période dans toutes les tailles d'établissements, notamment dans les établissements de 99 employés et moins (-4,5 points environ). Dans tous les cas, la baisse se fait au profit de l'horaire court, à l'exception des établissements de 100 à 500 employés, pour lesquels l'avantage est du côté de l'horaire normal.

Heures hebdomadaires habituelles dans l'industrie des biens et ses secteurs d'activité (tableau 3.11)

Entre 2000 et 2008, le nombre d'heures hebdomadaires habituelles de travail dans l'industrie des biens passe de 39,1 à 38,7 heures. Chaque année, la semaine de travail des employés œuvrant dans cette industrie est plus longue que la moyenne d'ensemble. En 2008, ces derniers travaillent environ quatre heures et quart de plus que la moyenne d'ensemble des employés. Tous les secteurs d'activité économique composant cette

industrie présentent un recul des heures habituelles, à l'exception du secteur de la construction qui affiche une stabilité. Les diminutions varient de 1,6 heure (secteur primaire) à 0,4 heure (secteur de la fabrication). La semaine habituelle de travail la plus courte est notée dans le secteur des services publics (36,2 heures) et la plus longue est observée dans le secteur primaire (39,2 heures). Pour leur part, les secteurs de la construction et de la fabrication présentent des heures hebdomadaires similaires, soit 38,9 et 38,7 respectivement.

En 2008, dans l'ensemble de l'industrie des biens, 82,1 % des employés travaillent selon un horaire normal, 9,2 %, selon un horaire court et 8,7 %, selon un horaire long. Entre 2000 et 2008, la fréquence de l'horaire long diminue (–5,8 points) à l'avantage de l'horaire normal (+4,0 points) et, dans une moindre mesure, de l'horaire court (+1,8 point). La plus forte proportion de l'horaire normal est observée dans le secteur de la fabrication (87,0 %); viennent ensuite le secteur de la construction (77,0 %), celui des services publics (67,1 %) et le secteur primaire (59,3 %). Dans le secteur primaire, plus du quart des employés travaillent selon un horaire long, alors que 15,2 % ont un horaire court. Ce dernier type d'horaire est particulièrement fréquent dans le secteur des services publics (30,2 %). Au cours de la période, la proportion d'employés ayant un horaire long régresse dans tous les secteurs, à l'exception du secteur des services publics qui montre une proportion stable. Dans ce dernier secteur, après une relative stabilité entre 2000 et 2007, une forte hausse de la fréquence de l'horaire court est constatée en 2008 (+9,2 points).

Heures hebdomadaires habituelles dans l'industrie des services et ses secteurs d'activité (tableau 3.12)

Durant la période, la semaine habituelle de travail des employés de l'industrie des services diminue d'une demi-heure pour se fixer à 33,2 heures en 2008. Tout au long de la période, les employés de cette industrie ont une semaine de travail plus courte que la moyenne d'ensemble des employés; en 2008, ils travaillent 1,3 heure de moins. Parmi

l'ensemble des secteurs de l'industrie des services, six connaissent une diminution significative du nombre d'heures habituelles de travail au cours de la période. Les baisses varient de 0,8 heure (commerce) à 1,3 heure (services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien). En 2008, à l'instar des autres années de la période, la plus longue semaine de travail est notée dans le secteur du transport et de l'entreposage (38,7 heures). Deux autres secteurs présentent une semaine de travail de plus de 35 heures, soit le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (36,4 heures) et celui des administrations publiques (35,1 heures). Le secteur de l'hébergement et des services de restauration est le seul à afficher un nombre d'heures hebdomadaires inférieur à 30 heures (28,0 heures).

En 2008, 63,0 % des employés de l'industrie des services travaillent selon un horaire normal, alors que 32,7 % ont un horaire court et 4,3 %, un horaire long. L'horaire normal est particulièrement présent dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (83,8 %) et dans celui des administrations publiques (80,3 %). Inversement, ce type d'horaire est peu fréquent dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration (35,7 %), dans le secteur des services d'enseignement (56,8 %) et dans celui des soins de santé et de l'assistance sociale (59,7 %). C'est d'ailleurs dans ces secteurs que l'on observe les plus fortes proportions d'employés travaillant selon un horaire court, soit 60,2 %, 39,8 % et 39,0 % respectivement. À l'instar des autres années de la période, en 2008, le secteur du transport et de l'entreposage affiche la proportion la plus importante d'employés travaillant selon un horaire long (18,2 %). Dans tous les autres secteurs, la fréquence de ce type d'horaire se maintient sous les 6 %. Sur les 11 secteurs d'activité, 9 enregistrent une diminution de la fréquence de l'horaire long au cours de la période, notamment le secteur du transport et de l'entreposage (–6,8 points) et celui du commerce (–4,3 points). Dans le premier secteur, cela se fait à l'avantage de l'horaire normal (+4,8 points), alors que dans le second,

c'est l'horaire court qui en profite (+ 2,6 points). Par ailleurs, on note une importante hausse de la proportion d'employés travaillant selon un horaire court dans le secteur des services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (+ 7,9 points).

3.1 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le sexe, Québec, 2000-2008

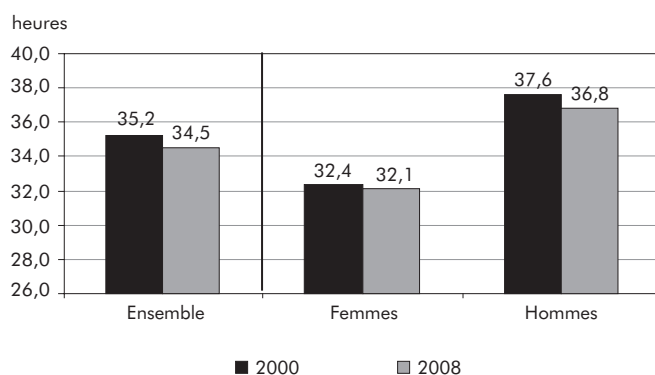
	Heures hebdomadaires habituelles			Horaire de travail habituel ¹ (répartition)								
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble			Femmes			Hommes		
				Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
	heures			%								
2000	35,2	32,4	37,6	24,6	66,2	9,2	36,0	60,4	3,6	14,4	71,4	14,2
2001	35,0	32,4	37,4	25,3	66,8	7,9	36,6	60,4	3,0	15,0	72,7	12,3
2002	34,8	32,1	37,3	25,7	67,3	7,1	37,5	59,9	2,6	14,9	74,0	11,1
2003	34,6	32,1	37,0	26,5	67,1	6,4	37,9	59,7	2,4	15,8	74,0	10,2
2004	34,6	32,1	37,1	26,7	66,7	6,5	38,1	59,7	2,3	16,0	73,5	10,6
2005	34,7	32,2	37,0	26,2	67,6	6,2	36,8	61,1	2,1	16,1	73,8	10,1
2006	34,7	32,2	37,0	26,9	67,1	6,0	38,0	59,8	2,2	16,3	74,1	9,6
2007	34,5	32,2	36,8	26,9	67,6	5,4	37,1	60,7	2,2	16,9	74,5	8,6
2008	34,5	32,1	36,8	27,3	67,4	5,3	37,5	60,6	1,9	17,2	74,1	8,7
Variation	heures			points de %								
2000-2008	-0,7	-0,3	-0,8	2,7	1,2	-3,9	1,5	0,2 [†]	-1,7	2,8	2,7	-5,5

1. Le type d'horaire est défini comme suit: court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

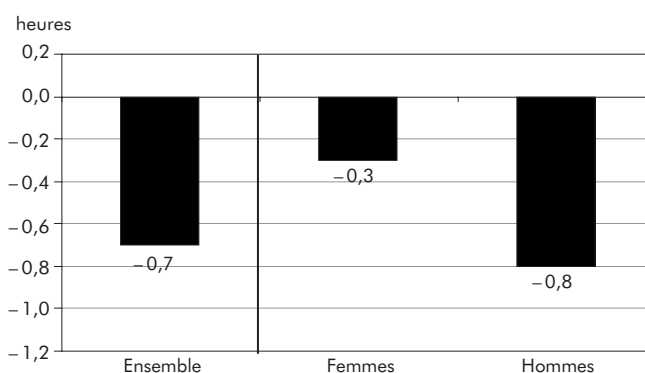
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

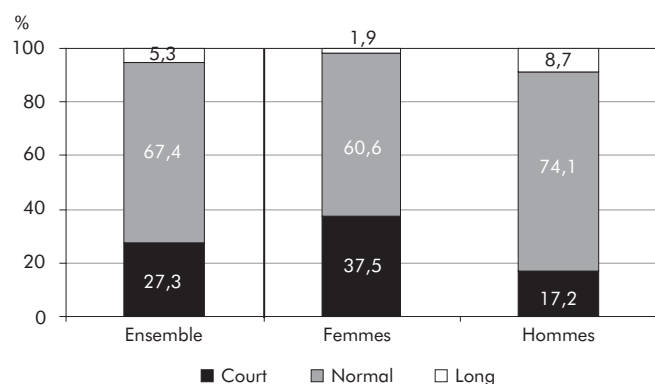
3.1 A Heures hebdomadaires habituelles selon le sexe, 2000 et 2008



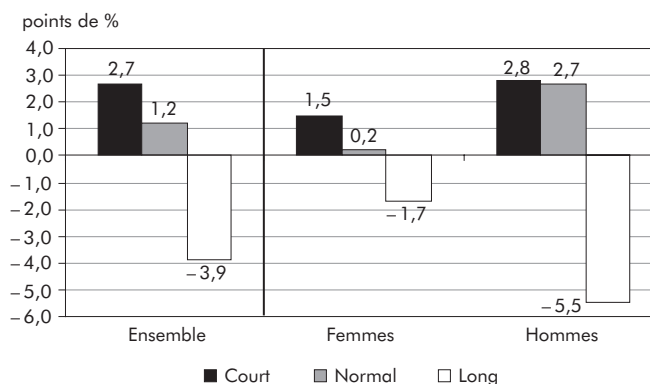
3.1 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon le sexe



3.1 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon le sexe, 2008



3.1 D Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le sexe



3.2 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2008

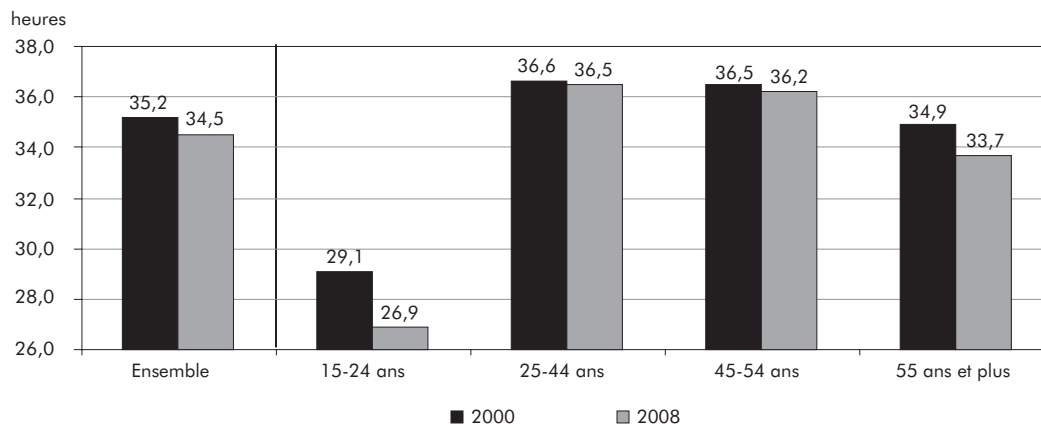
	Heures hebdomadaires habituelles					Horaire de travail habituel ¹		
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	15-24 ans		
						Court	Normal	Long
	heures					%		
2000	35,2	29,1	36,6	36,5	34,9	49,8	44,0	6,2
2001	35,0	28,9	36,6	36,2	34,6	50,1	45,2	4,7
2002	34,8	28,4	36,3	36,3	35,0	51,7	44,6	3,7
2003	34,6	28,0	36,3	36,1	34,2	53,8	42,9	3,3
2004	34,6	28,0	36,2	36,3	34,1	54,3	42,6	3,2
2005	34,7	27,7	36,3	36,3	34,3	54,8	41,9	3,3
2006	34,7	27,6	36,4	36,3	34,0	56,4	40,6	3,0
2007	34,5	27,0	36,4	36,3	33,9	56,9	40,7	2,5
2008	34,5	26,9	36,5	36,2	33,7	57,7	39,8	2,5
	heures					points de %		
Variation 2000-2008	-0,7	-2,2	-0,1 [†]	-0,3 [†]	-1,2	7,9	-4,2	-3,7

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

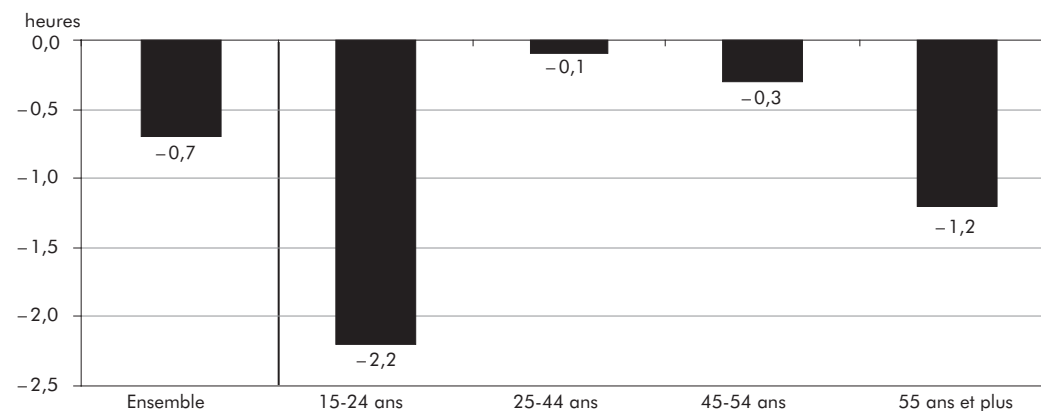
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.2 A Heures hebdomadaires habituelles selon le groupe d'âge, 2000 et 2008



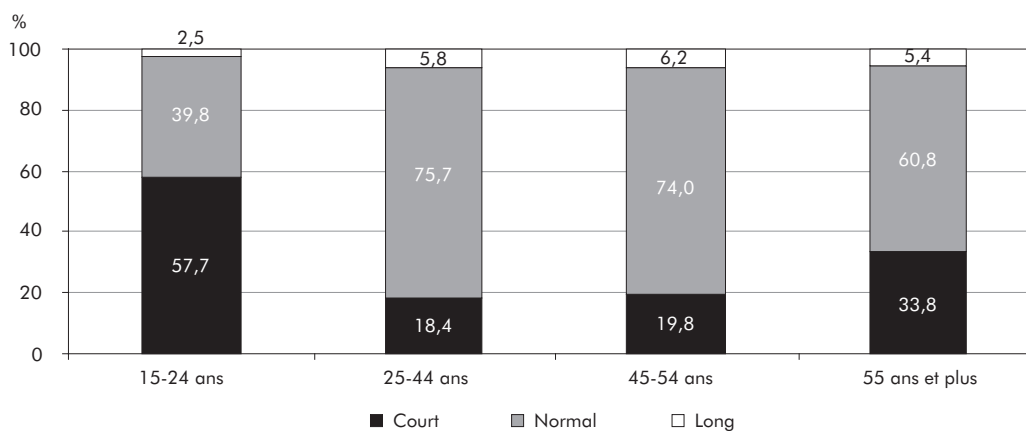
3.2 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon le groupe d'âge



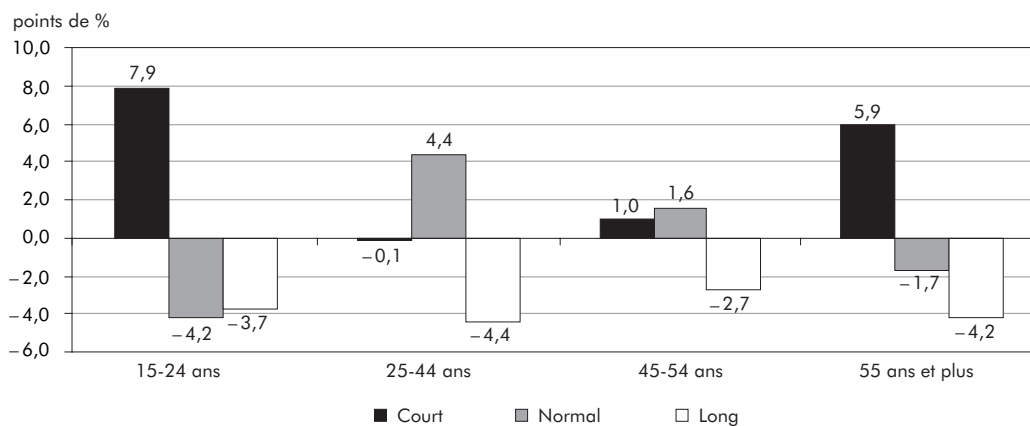
Horaire de travail habituel ¹ (répartition)								
25-44 ans			45-54 ans			55 ans et plus		
Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
%								
18,5	71,3	10,2	18,8	72,4	8,9	27,9	62,5	9,6
18,9	72,4	8,7	19,9	72,1	8,0	28,6	62,0	9,4
19,4	73,1	7,5	19,2	73,4	7,5	27,8	62,4	9,9
19,1	74,0	6,8	19,8	73,2	6,9	31,1	60,6	8,3
19,5	73,6	6,9	19,8	72,7	7,5	31,8	60,2	8,0
19,0	74,4	6,6	19,5	73,5	7,0	29,6	63,4	7,0
19,4	74,0	6,6	19,6	73,9	6,5	31,4	62,0	6,6
19,0	75,1	5,9	19,5	74,4	6,1	31,9	61,9	6,2
18,4	75,7	5,8	19,8	74,0	6,2	33,8	60,8	5,4
points de %								
-0,1 [†]	4,4	-4,4	1,0 [†]	1,6 [†]	-2,7	5,9	-1,7 [†]	-4,2

Variation 2000-2008

3.2 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon le groupe d'âge, 2008



3.2 D Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le groupe d'âge



3.3 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le niveau d'études, Québec, 2000-2008

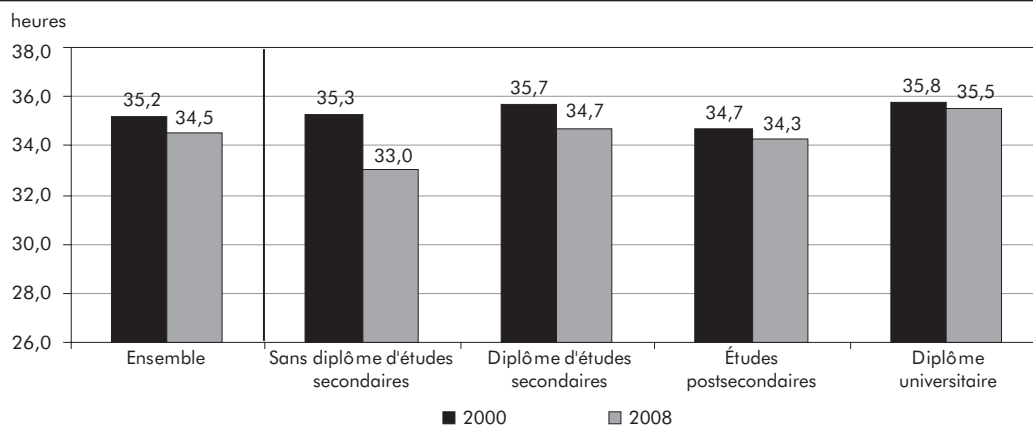
	Heures hebdomadaires habituelles					Horaire de travail habituel ¹		
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études postsecondaires	Diplôme universitaire	Sans diplôme d'études secondaires		
	heures					Court	Normal	Long
							%	
2000	35,2	35,3	35,7	34,7	35,8	26,7	60,5	12,8
2001	35,0	34,9	35,6	34,5	35,8	27,4	62,2	10,4
2002	34,8	34,9	35,3	34,3	35,5	27,5	62,9	9,5
2003	34,6	34,6	35,0	34,3	35,2	29,5	61,7	8,8
2004	34,6	34,5	35,1	34,3	35,2	30,2	60,3	9,5
2005	34,7	34,1	34,9	34,4	35,4	30,6	60,1	9,3
2006	34,7	34,0	34,8	34,6	35,3	32,5	59,3	8,2
2007	34,5	33,3	34,4	34,4	35,4	33,9	58,4	7,7
2008	34,5	33,0	34,7	34,3	35,5	35,1	57,6	7,3
	heures					points de %		
Variation 2000-2008	-0,7	-2,3	-1,0	-0,4	-0,3 ¹	8,4	-2,9	-5,5

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

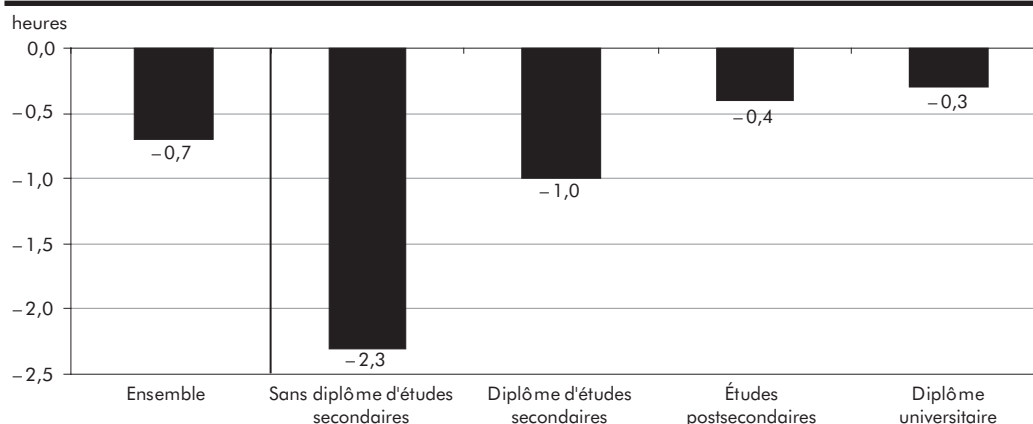
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.3 A Heures hebdomadaires habituelles selon le niveau d'études, 2000 et 2008

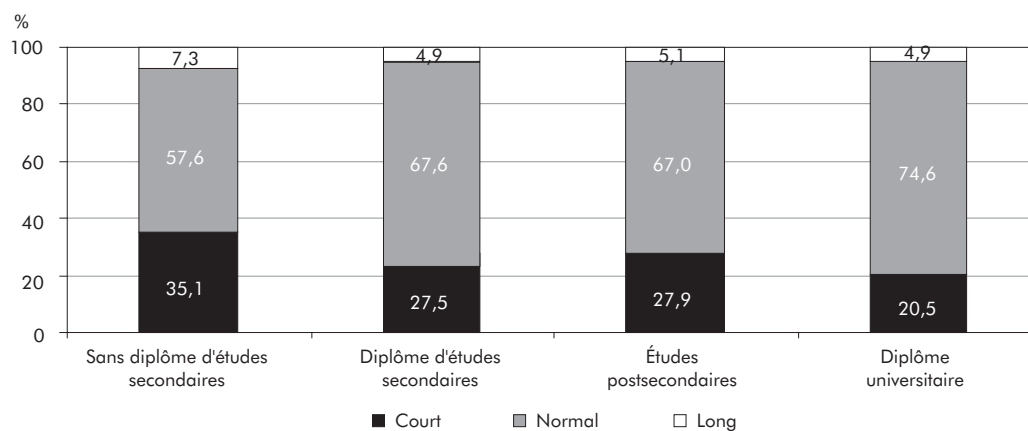


3.3 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon le niveau d'études

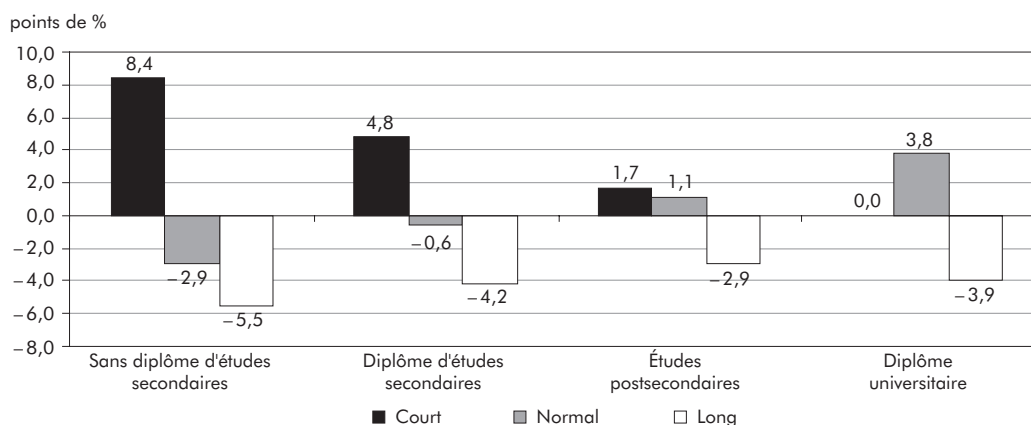


Horaire de travail habituel ¹ (répartition)								
Diplôme d'études secondaires			Études postsecondaires			Diplôme universitaire		
Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
%								
22,7	68,2	9,1	26,2	65,9	8,0	20,5	70,8	8,8
23,3	69,2	7,6	27,0	66,2	6,8	21,3	70,2	8,4
25,2	67,1	7,7	27,3	66,6	6,1	20,4	73,0	6,6
25,6	67,5	6,9	27,7	66,8	5,5	21,8	72,1	6,2
26,3	66,4	7,3	27,7	66,6	5,7	21,9	72,4	5,7
26,9	66,7	6,4	27,1	67,5	5,4	20,6	73,7	5,6
27,0	66,9	6,1	27,3	67,1	5,6	21,9	72,8	5,3
28,4	66,1	5,6	27,3	67,7	5,0	20,6	74,6	4,8
27,5	67,6	4,9	27,9	67,0	5,1	20,5	74,6	4,9
points de %								
4,8	-0,6 [†]	-4,2	1,7	1,1 [†]	-2,9	0,0	3,8	-3,9
								Variation 2000-2008

3.3 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon le niveau d'études, 2008



3.3 D Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le niveau d'études



3.4 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le régime de travail, Québec, 2000-2008

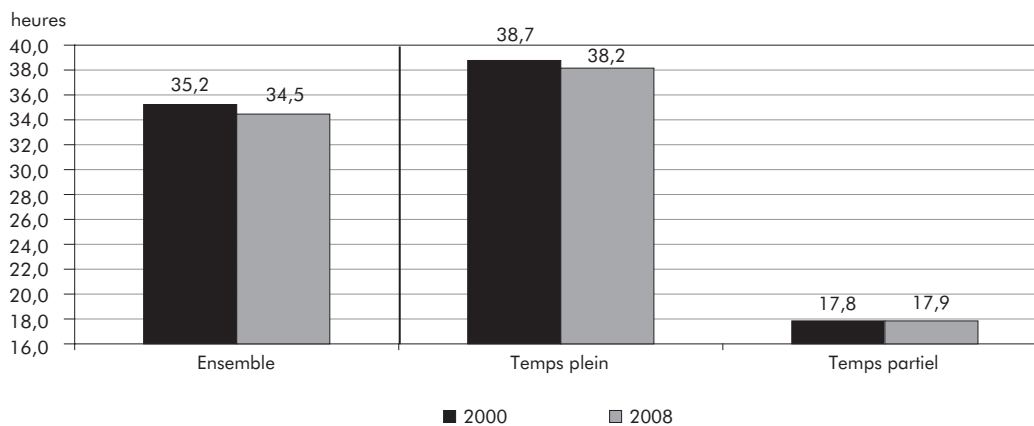
	Heures hebdomadaires habituelles			Horaire de travail habituel ¹ (répartition)					
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Temps plein			Temps partiel		
				Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
	heures			%					
2000	35,2	38,7	17,8	9,4	79,6	11,0	100,0	...	...
2001	35,0	38,6	18,0	9,5	80,9	9,6	100,0	...	...
2002	34,8	38,5	18,1	9,5	81,9	8,6	100,0	...	...
2003	34,6	38,3	18,1	9,9	82,2	7,8	100,0	...	...
2004	34,6	38,3	18,2	10,4	81,6	8,0	100,0	...	...
2005	34,7	38,3	18,1	10,0	82,5	7,6	100,0	...	...
2006	34,7	38,3	18,3	10,7	82,0	7,3	100,0	...	...
2007	34,5	38,2	18,0	10,5	82,9	6,7	100,0	...	...
2008	34,5	38,2	17,9	10,8	82,6	6,5	100,0	...	...
	heures			points de %					
Variation 2000-2008	-0,7	-0,5	0,1 [†]	1,4	3,0	-4,5	0,0	...	...

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

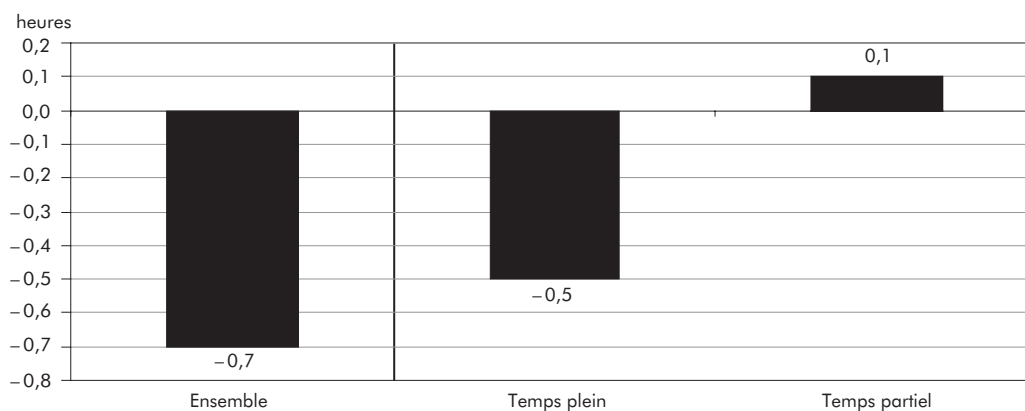
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.4 A Heures hebdomadaires habituelles selon le régime de travail, 2000 et 2008



3.4 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon le régime de travail



3.5 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008

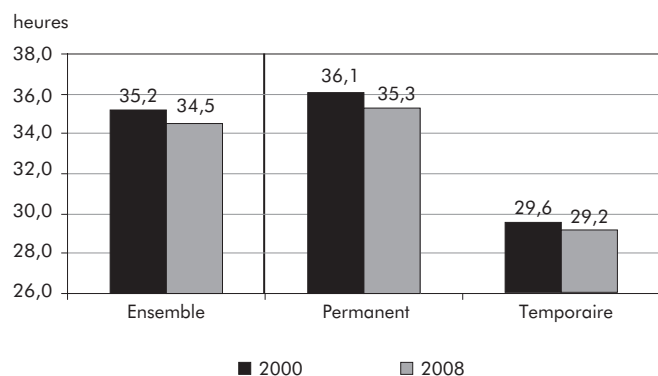
	Heures hebdomadaires habituelles			Horaire de travail habituel ¹ (répartition)					
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Permanent			Temporaire		
				Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
	heures			%					
2000	35,2	36,1	29,6	20,9	69,6	9,5	47,7	45,2	7,1
2001	35,0	36,0	29,3	21,4	70,5	8,2	48,1	45,7	6,2
2002	34,8	35,7	29,5	22,1	70,7	7,2	46,8	47,1	6,1
2003	34,6	35,5	29,0	22,8	70,7	6,5	50,0	44,4	5,6
2004	34,6	35,5	29,4	23,3	70,0	6,7	48,2	46,1	5,7
2005	34,7	35,6	29,2	22,5	71,3	6,2	48,5	45,6	5,9
2006	34,7	35,5	29,5	23,3	70,7	6,0	47,8	46,3	6,0
2007	34,5	35,3	29,4	23,5	71,1	5,4	47,9	46,5	5,7
2008	34,5	35,3	29,2	23,8	70,8	5,3	49,3	45,4	5,3
	heures			points de %					
Variation 2000-2008	-0,7	-0,8	-0,4 [†]	2,9	1,2	-4,2	1,6 [†]	0,2 [†]	-1,8

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

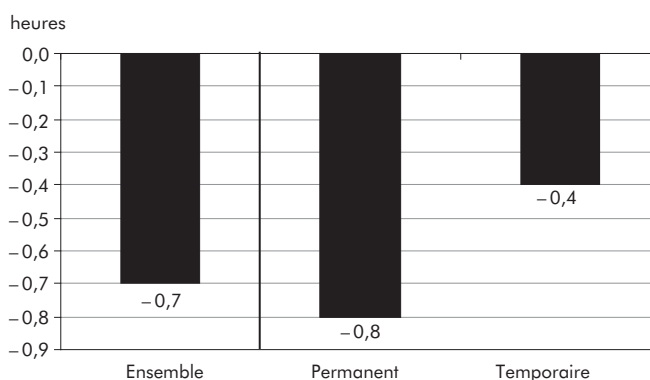
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

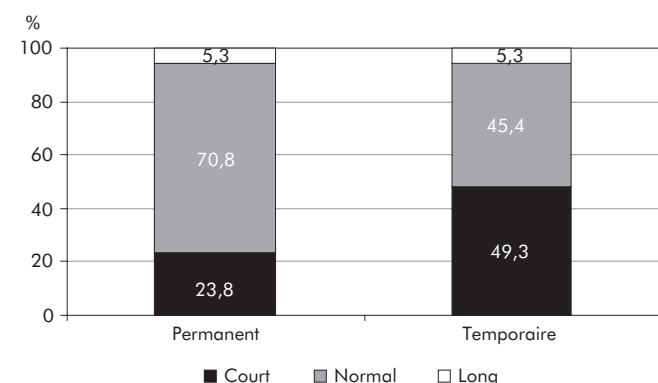
3.5 A Heures hebdomadaires habituelles selon le statut de l'emploi, 2000 et 2008



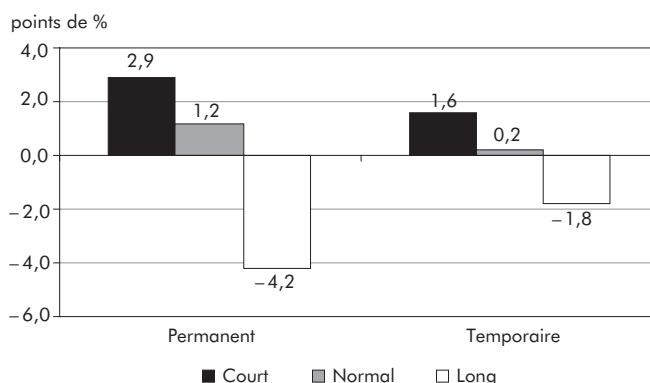
3.5 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon le statut de l'emploi



3.5 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon le statut de l'emploi, 2008



3.5 D Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le statut de l'emploi



3.6 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le niveau de compétence, Québec, 2000-2008

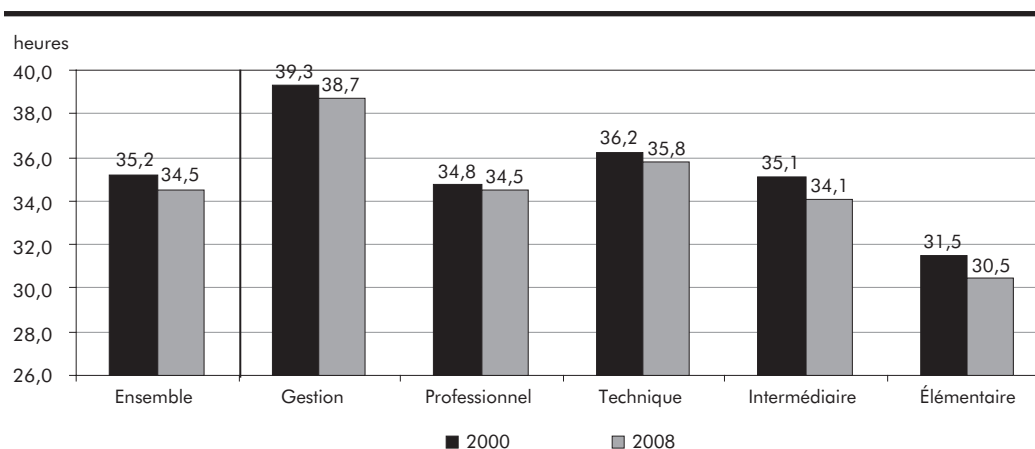
	Heures hebdomadaires habituelles					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	heures					
2000	35,2	39,3	34,8	36,2	35,1	31,5
2001	35,0	39,9	34,6	36,2	34,8	31,4
2002	34,8	39,2	34,3	36,1	34,7	31,2
2003	34,6	39,0	34,2	36,1	34,3	31,1
2004	34,6	38,8	34,3	36,1	34,4	30,9
2005	34,7	38,9	34,2	36,0	34,3	31,3
2006	34,7	38,8	34,3	36,0	34,4	31,2
2007	34,5	38,7	34,5	35,9	34,1	30,6
2008	34,5	38,7	34,5	35,8	34,1	30,5
	heures					
Variation 2000-2008	-0,7	-0,6	-0,3 ¹	-0,4	-1,0	-1,0

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

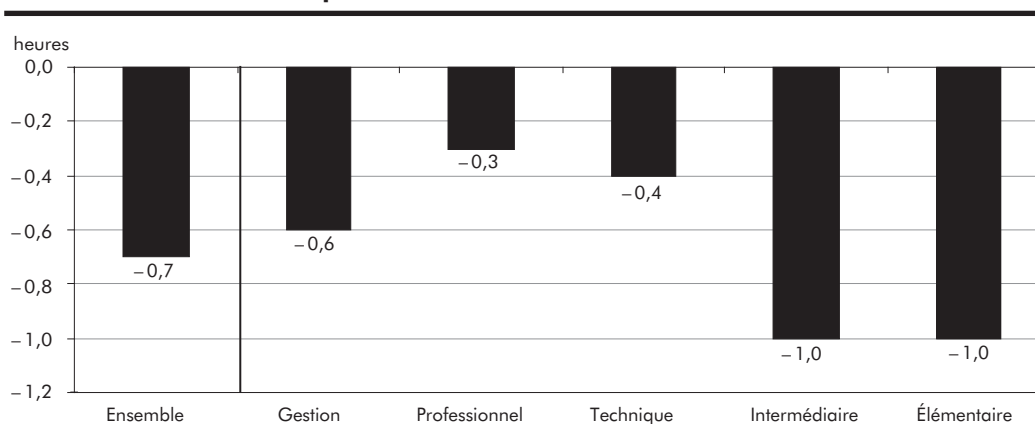
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.6 A Heures hebdomadaires habituelles selon le niveau de compétence, 2000 et 2008

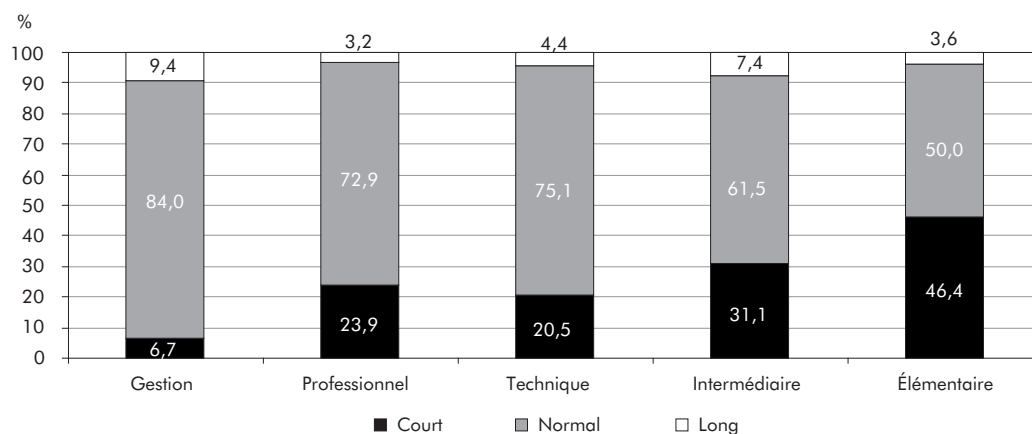


3.6 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon le niveau de compétence

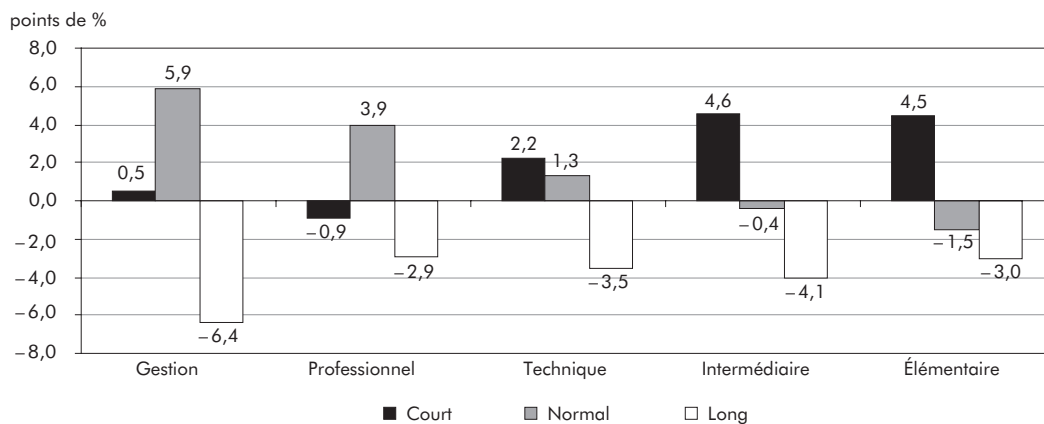


Horaire de travail habituel ¹ (répartition)															
Gestion			Professionnel			Technique			Intermédiaire			Élémentaire			
Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	
%															
6,2	78,1	15,8	24,8	69,0	6,1	18,3	73,8	7,9	26,5	61,9	11,5	41,9	51,5	6,6	2000
5,5	76,8	17,7	25,4	68,7	5,9	18,6	74,6	6,7	28,1	62,3	9,6	41,3	54,0	4,7	2001
6,3	78,1	15,6	25,3	70,3	4,3	18,3	75,9	5,8	28,5	62,6	9,0	43,3	51,6	5,1	2002
5,0	81,3	13,8	26,5	69,5	3,9	18,3	76,2	5,5	30,0	62,1	7,9	44,2	50,9	4,8	2003
5,4	83,1	11,6	25,7	70,5	3,9	19,4	74,7	5,9	29,6	61,8	8,6	44,6	51,1	4,2	2004
5,6	83,1	11,3	25,1	71,0	3,9	18,9	76,0	5,1	30,3	61,4	8,3	42,8	52,5	4,7	2005
6,4	82,1	11,5	26,1	70,1	3,8	19,5	75,7	4,8	30,4	61,6	8,0	43,8	51,6	4,7	2006
5,2	84,9	9,9	24,7	71,9	3,4	19,5	76,1	4,4	30,8	61,5	7,7	45,6	51,0	3,4	2007
6,7	84,0	9,4	23,9	72,9	3,2	20,5	75,1	4,4	31,1	61,5	7,4	46,4	50,0	3,6	2008
points de %															
0,5 [†]	5,9	-6,4	-0,9 [†]	3,9	-2,9	2,2	1,3 [†]	-3,5	4,6	-0,4 [†]	-4,1	4,5	-1,5 [†]	-3,0	Variation 2000-2008

3.6 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon le niveau de compétence, 2008



3.6 D Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le niveau de compétence



3.7 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon la tranche de durée de l'emploi, Québec, 2000-2008

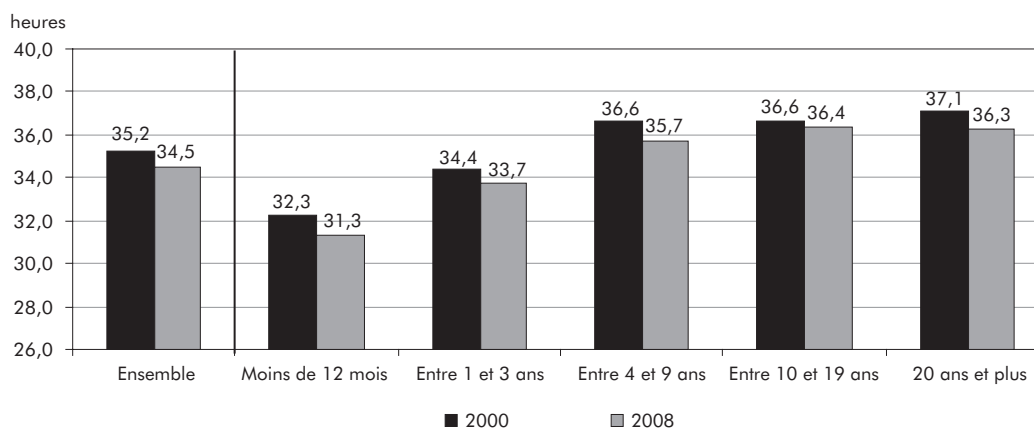
	Heures hebdomadaires habituelles					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	heures					
2000	35,2	32,3	34,4	36,6	36,6	37,1
2001	35,0	32,2	34,3	36,3	36,4	37,0
2002	34,8	31,8	34,0	35,9	36,6	37,0
2003	34,6	31,5	33,7	36,0	36,2	36,9
2004	34,6	31,5	33,5	36,0	36,5	36,9
2005	34,7	31,6	33,5	36,2	36,4	36,6
2006	34,7	31,8	33,7	35,9	36,4	36,6
2007	34,5	31,3	33,5	35,9	36,4	36,6
2008	34,5	31,3	33,7	35,7	36,4	36,3
	heures					
Variation 2000-2008	-0,7	-1,0	-0,7	-0,9	-0,2 ¹	-0,8

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

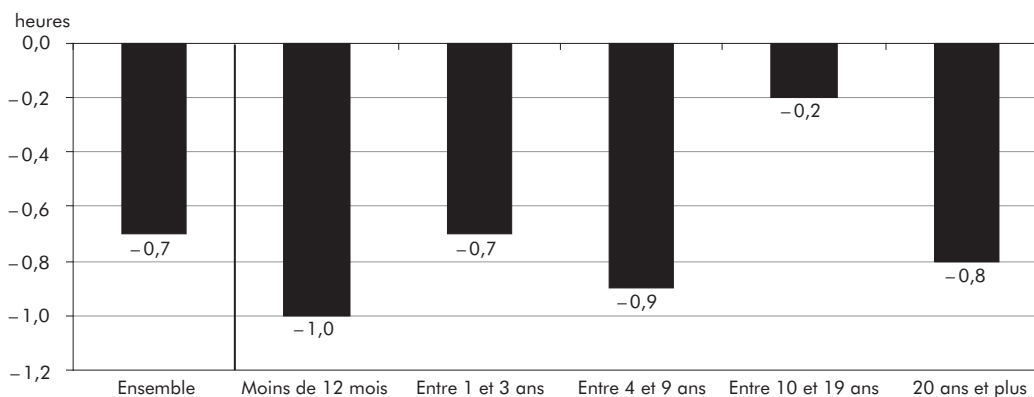
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.7 A Heures hebdomadaires habituelles selon la tranche de durée d'emploi, 2000 et 2008

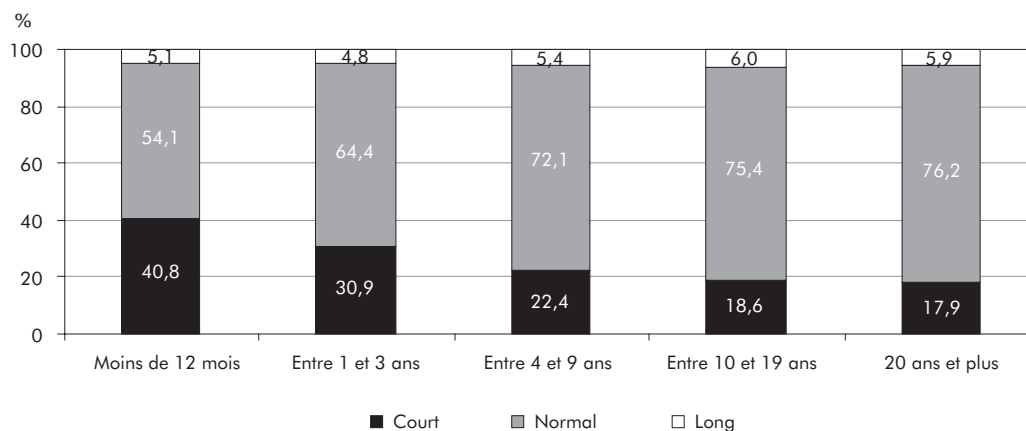


3.7 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon la tranche de durée de l'emploi

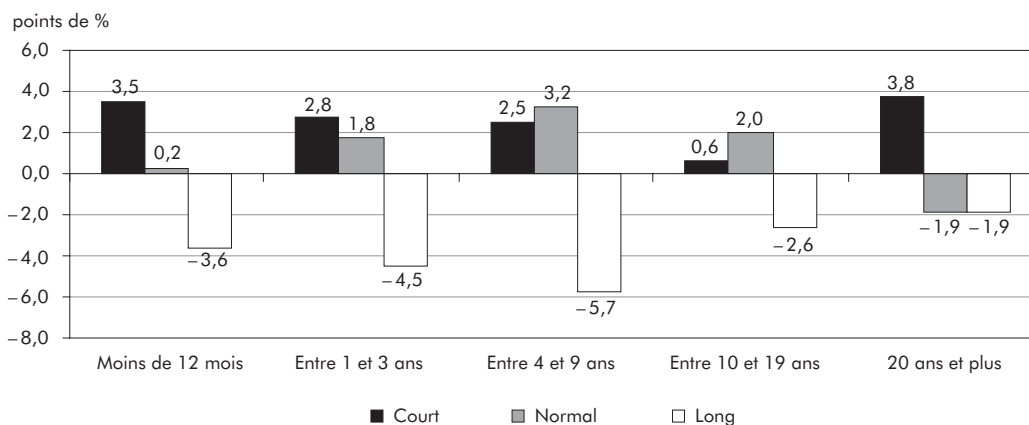


Horaire de travail habituel ¹ (répartition)															
Moins de 12 mois			Entre 1 et 3 ans			Entre 4 et 9 ans			Entre 10 et 19 ans			20 ans et plus			
Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	
%															
37,3	53,9	8,7	28,1	62,6	9,3	19,9	68,9	11,1	18,0	73,4	8,6	14,1	78,1	7,8	2000
37,6	55,2	7,2	28,5	63,1	8,4	21,0	70,1	8,9	19,4	73,0	7,6	14,4	78,6	7,0	2001
38,7	55,5	5,8	29,9	63,4	6,8	21,6	70,5	7,9	17,5	74,9	7,6	14,7	77,7	7,6	2002
40,1	54,1	5,8	31,0	63,2	5,8	21,8	71,0	7,2	19,8	73,4	6,8	14,0	79,2	6,8	2003
40,2	54,2	5,6	32,1	62,0	5,9	21,2	71,6	7,2	18,5	74,5	6,9	15,5	76,6	7,8	2004
40,3	53,7	6,0	31,2	63,4	5,4	19,8	73,1	7,0	19,8	73,3	6,9	15,2	79,2	5,6	2005
39,7	54,6	5,7	31,4	63,1	5,6	21,8	71,6	6,6	19,9	73,5	6,6	16,3	78,2	5,5	2006
40,6	54,2	5,2	31,3	63,7	5,0	21,7	72,5	5,8	18,3	75,9	5,8	16,4	78,0	5,6	2007
40,8	54,1	5,1	30,9	64,4	4,8	22,4	72,1	5,4	18,6	75,4	6,0	17,9	76,2	5,9	2008
points de %															
3,5	0,2 [†]	-3,6	2,8	1,8 [†]	-4,5	2,5	3,2	-5,7	0,6 [†]	2,0 [†]	-2,6	3,8	-1,9 [†]	-1,9	Variation 2000-2008

3.7 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon la tranche de durée de l'emploi, 2008



3.7 D Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon la tranche de durée de l'emploi



3.8 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon la couverture syndicale, Québec, 2000-2008

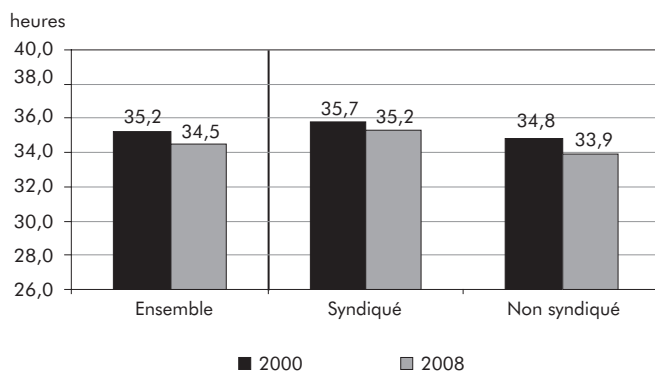
	Heures hebdomadaires habituelles			Horaire de travail habituel ¹ (répartition)					
	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué	Syndiqué			Non syndiqué		
				Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
	heures			%					
2000	35,2	35,7	34,8	21,0	72,2	6,8	27,0	62,2	10,7
2001	35,0	35,6	34,6	22,0	72,1	5,9	27,5	63,2	9,3
2002	34,8	35,4	34,4	22,0	72,6	5,4	28,2	63,6	8,2
2003	34,6	35,4	34,1	22,3	72,3	5,4	29,4	63,4	7,1
2004	34,6	35,3	34,2	23,1	71,5	5,4	29,1	63,6	7,3
2005	34,7	35,4	34,1	22,7	72,4	4,8	28,6	64,3	7,1
2006	34,7	35,3	34,3	23,8	71,2	5,0	29,0	64,4	6,7
2007	34,5	35,3	34,0	23,2	72,5	4,4	29,4	64,5	6,1
2008	34,5	35,2	33,9	23,9	71,5	4,6	29,5	64,7	5,8
	heures			points de %					
Variation 2000-2008	-0,7	-0,5	-0,9	2,9	-0,7 [†]	-2,2	2,5	2,5	-4,9

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

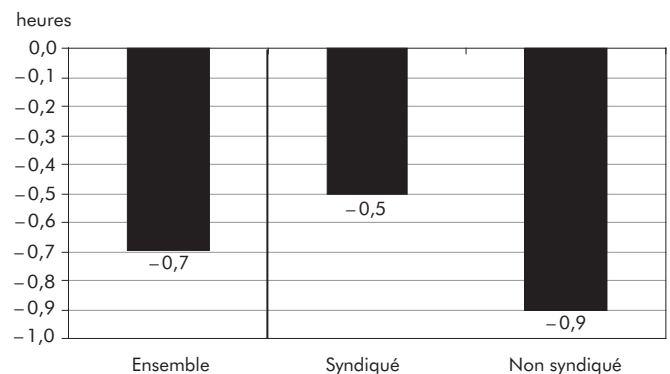
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

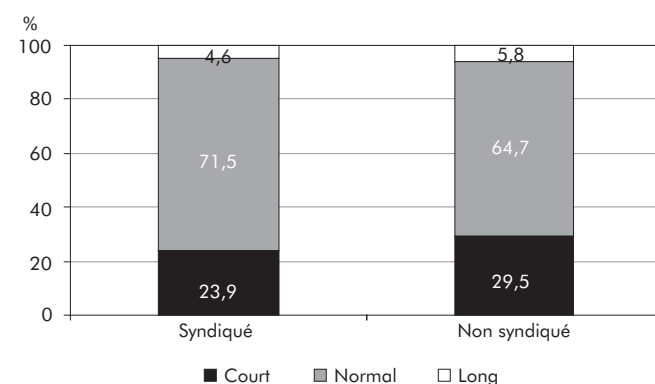
3.8 A Heures hebdomadaires habituelles selon la couverture syndicale, 2000 et 2008



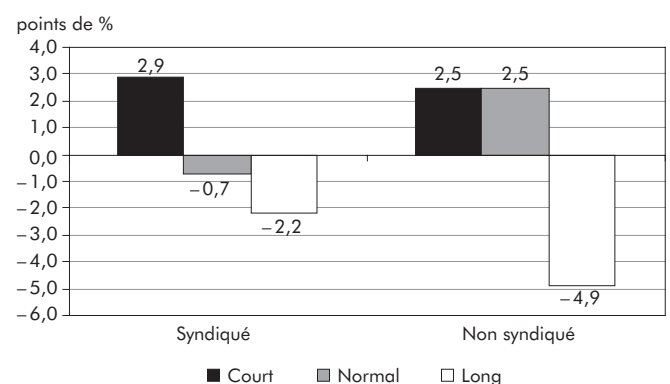
3.8 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon la couverture syndicale



3.8 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon la couverture syndicale, 2008



3.8 D Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon la couverture syndicale



3.9 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le secteur d'appartenance, Québec, 2000-2008

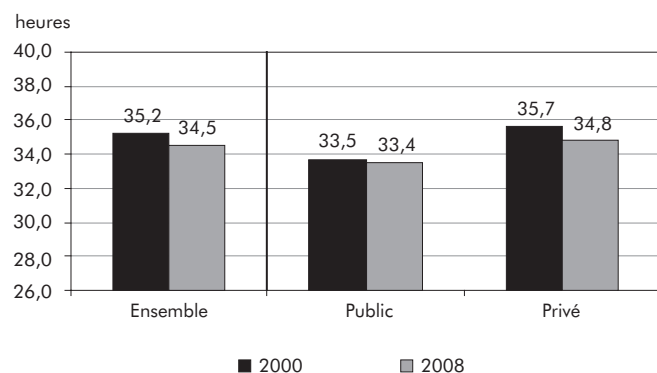
	Heures hebdomadaires habituelles			Horaire de travail habituel ¹ (répartition)					
	Ensemble	Public	Privé	Public			Privé		
				Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
	heures			%					
2000	35,2	33,5	35,7	28,1	68,2	3,7	23,5	65,6	10,9
2001	35,0	33,7	35,5	28,5	67,6	3,9	24,3	66,6	9,2
2002	34,8	33,4	35,3	29,1	67,6	3,3	24,6	67,1	8,2
2003	34,6	33,5	35,0	28,4	68,9	2,7	25,9	66,5	7,6
2004	34,6	33,4	35,0	28,5	68,3	3,1	26,2	66,2	7,6
2005	34,7	33,3	35,1	28,7	69,0	2,3	25,4	67,1	7,5
2006	34,7	33,4	35,1	29,3	68,2	2,5	26,1	66,8	7,1
2007	34,5	33,5	34,8	28,1	69,3	2,6	26,5	67,1	6,3
2008	34,5	33,4	34,8	29,4	68,1	2,5	26,6	67,2	6,2
	heures			points de %					
Variation 2000-2008	-0,7	-0,1 [†]	-0,9	1,3 [†]	-0,1 [†]	-1,2	3,1	1,6	-4,7

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

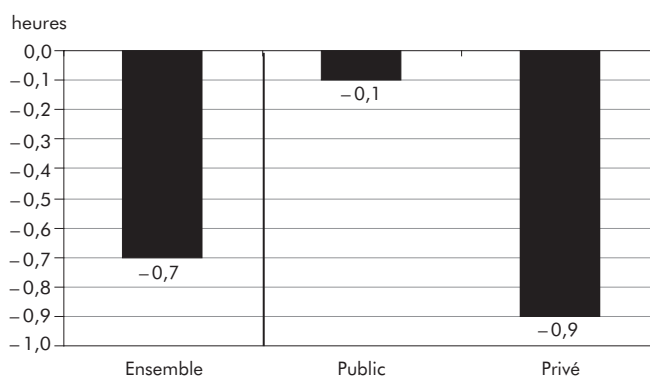
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

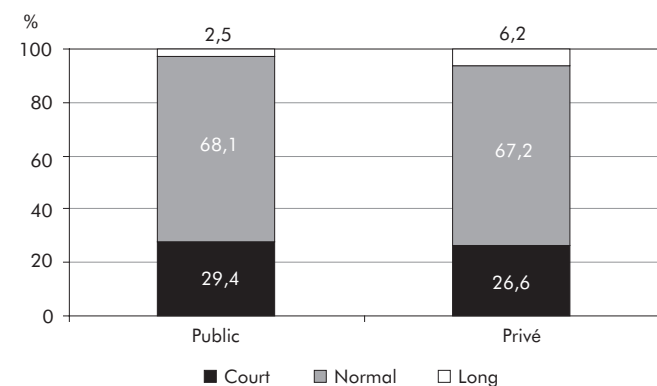
3.9 A Heures hebdomadaires habituelles selon le secteur d'appartenance, 2000 et 2008



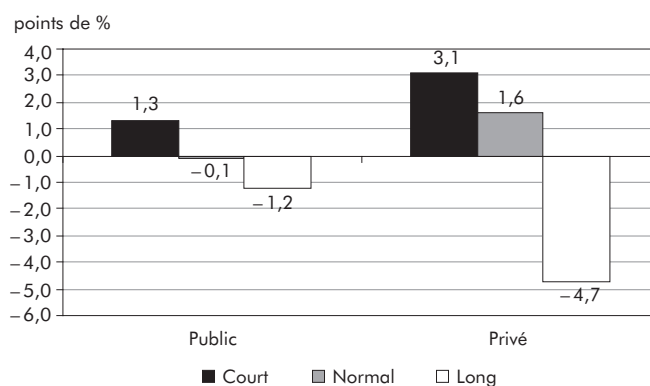
3.9 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon le secteur d'appartenance



3.9 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon le secteur d'appartenance, 2008



3.9 D Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le secteur d'appartenance



3.10 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008

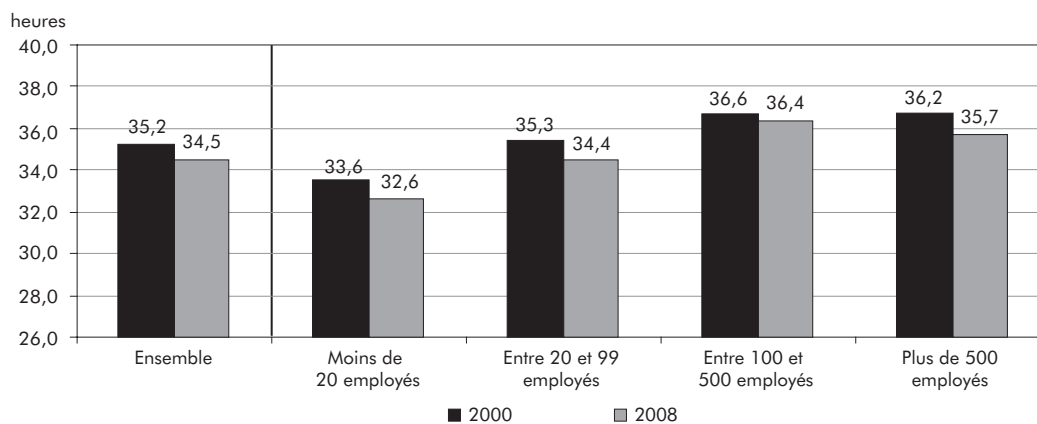
	Heures hebdomadaires habituelles				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	heures				
2000	35,2	33,6	35,3	36,6	36,2
2001	35,0	33,2	35,2	36,6	36,2
2002	34,8	33,0	35,0	36,5	35,7
2003	34,6	32,9	34,6	36,3	35,9
2004	34,6	32,7	34,8	36,2	36,2
2005	34,7	32,6	34,8	36,4	36,0
2006	34,7	32,9	34,8	36,2	35,7
2007	34,5	32,6	34,5	36,4	35,7
2008	34,5	32,6	34,4	36,4	35,7
	heures				
Variation 2000-2008	-0,7	-1,0	-0,9	-0,2 [†]	-0,5

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

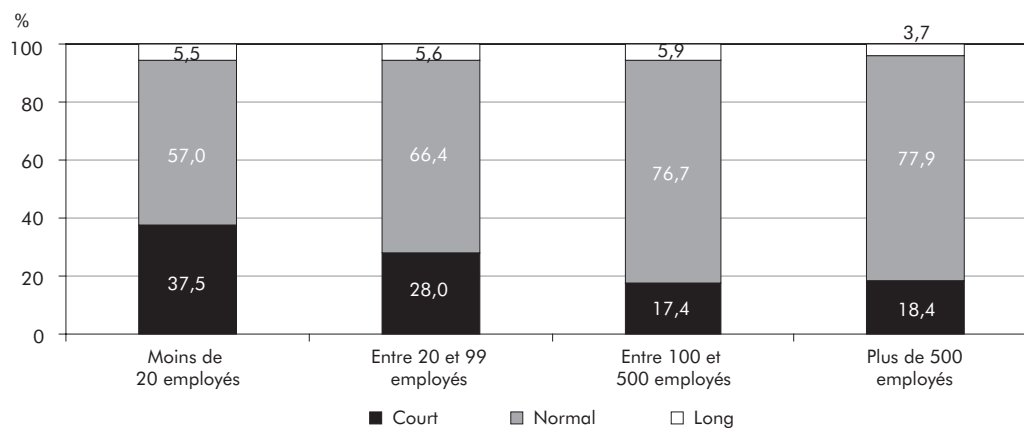
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.10 A Heures hebdomadaires habituelles selon la taille de l'établissement, 2000 et 2008

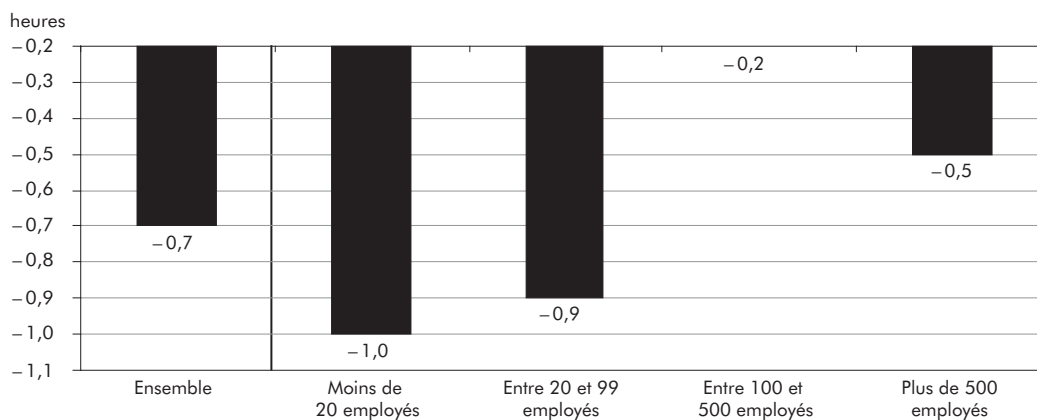


3.10 B Répartition de l'horaire de travail habituel selon la taille de l'établissement, 2008

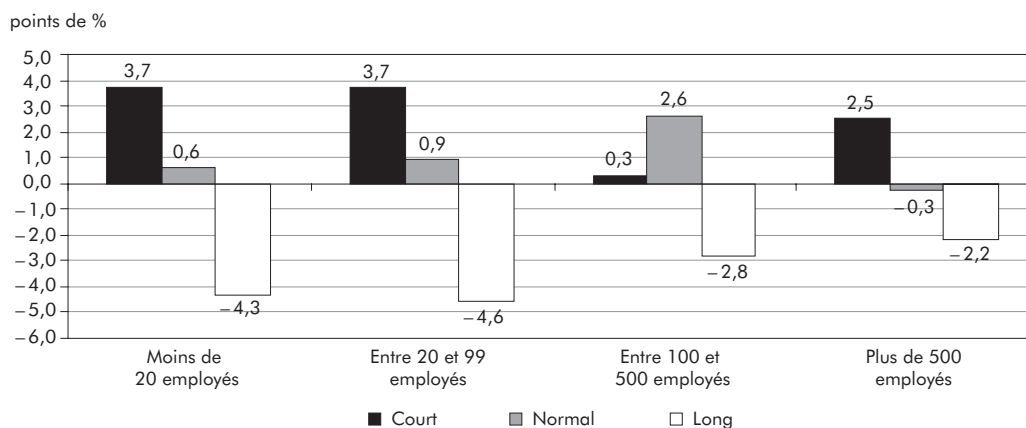


Horaire de travail habituel ¹ (répartition)											
Moins de 20 employés			Entre 20 et 99 employés			Entre 100 et 500 employés			Plus de 500 employés		
Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
%											
33,8	56,4	9,8	24,3	65,5	10,2	17,1	74,1	8,7	15,9	78,2	5,9
35,1	56,7	8,2	24,9	66,6	8,5	17,1	75,1	7,8	17,9	76,3	5,8
36,1	56,3	7,6	24,9	67,7	7,4	16,6	76,0	7,4	18,4	76,9	4,6
36,2	57,4	6,5	27,4	65,7	6,9	17,4	76,1	6,6	17,4	77,6	5,0
37,4	56,1	6,5	26,5	66,6	7,0	18,4	74,7	6,9	16,0	79,0	5,0
36,5	57,7	5,8	27,0	66,1	6,9	17,2	76,1	6,6	16,6	78,6	4,9
36,4	57,8	5,8	27,2	66,4	6,3	19,3	74,0	6,6	17,2	78,1	4,7
37,0	57,4	5,6	27,7	66,8	5,6	17,3	77,1	5,6	18,0	77,4	4,6
37,5	57,0	5,5	28,0	66,4	5,6	17,4	76,7	5,9	18,4	77,9	3,7
points de %											
3,7	0,6 [†]	-4,3	3,7	0,9 [†]	-4,6	0,3 [†]	2,6	-2,8	2,5	-0,3 [†]	-2,2
											Variation 2000-2008

3.10 C Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon la taille de l'établissement



3.10 D Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon la taille de l'établissement



3.11 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008

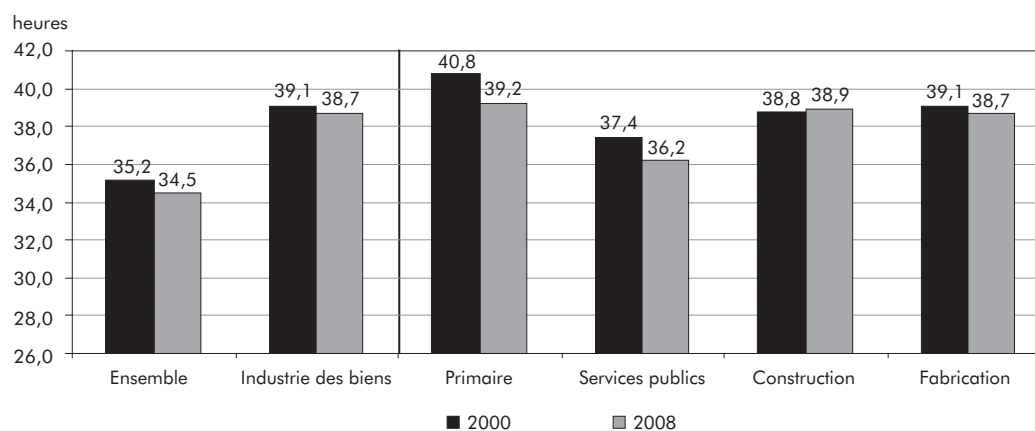
	Heures hebdomadaires habituelles						Horaire de travail habituel ¹		
	Ensemble	Industrie des biens	Primaire	Services publics	Construction	Fabrication	Industrie des biens		
							Court	Normal	Long
heures						%			
2000	35,2	39,1	40,8	37,4	38,8	39,1	7,4	78,1	14,5
2001	35,0	38,9	39,7	36,3	39,1	39,0	8,0	80,5	11,5
2002	34,8	39,0	40,0	36,7	39,1	39,0	7,1	81,7	11,1
2003	34,6	38,8	40,4	36,9	38,7	38,8	7,5	82,2	10,4
2004	34,6	38,8	40,6	36,6	38,9	38,8	8,0	81,2	10,8
2005	34,7	38,8	40,7	36,4	38,6	38,7	8,5	81,2	10,3
2006	34,7	39,0	41,3	36,8	39,0	38,8	7,9	81,9	10,2
2007	34,5	38,7	38,7	36,7	38,5	38,8	8,6	82,7	8,6
2008	34,5	38,7	39,2	36,2	38,9	38,7	9,2	82,1	8,7
	heures						points de %		
Variation 2000-2008	-0,7	-0,4	-1,6	-1,2	0,1 [†]	-0,4	1,8	4,0	-5,8

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

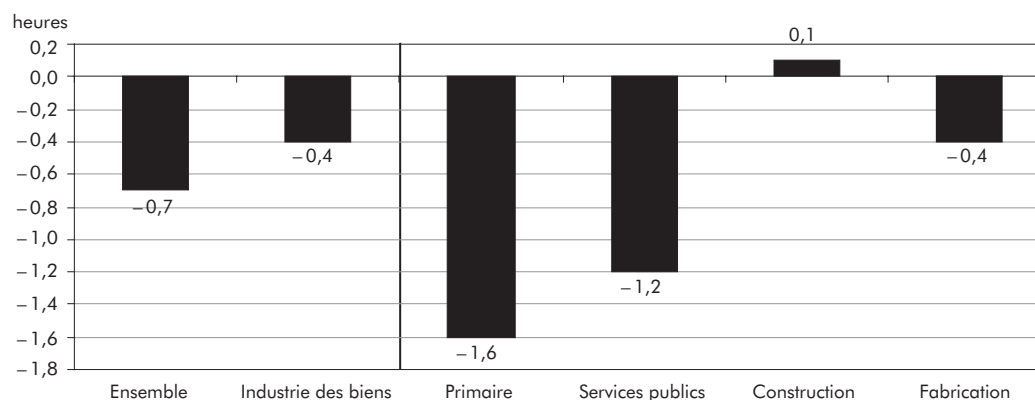
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.11 A Heures hebdomadaires habituelles selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 2000 et 2008

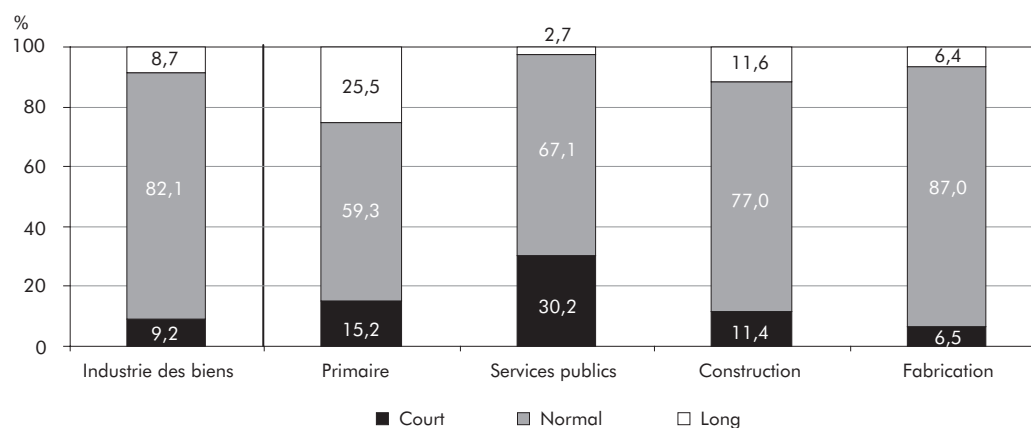


3.11 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 2000 à 2008 selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité

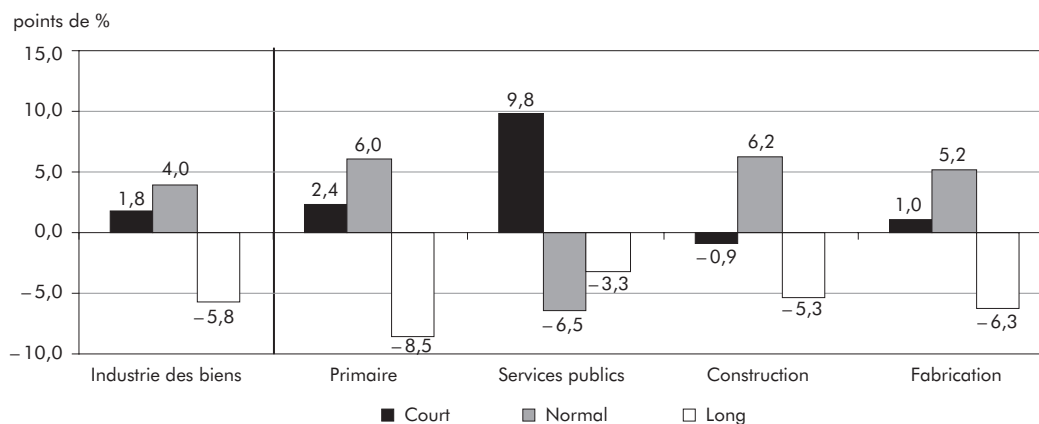


Horaire de travail habituel ¹ (répartition)											
Primaire			Services publics			Construction			Fabrication		
Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
%											
12,8	53,3	34,0	20,4	73,6	6,0*	12,3	70,8	16,9	5,5	81,8	12,7
15,9	53,4	30,7	22,4	75,7	1,9**	9,2	78,3	12,4	6,4	83,5	10,1
15,9	51,2	32,9	21,8	71,8	6,4*	9,8	77,7	12,5	5,1	85,8	9,1
13,1	56,8	30,1	16,4	79,1	4,5**	10,2	80,3	9,4	5,9	85,0	9,1
12,3	54,6	33,0	25,0	71,6	3,3**	11,1	76,3	12,5	6,1	84,9	9,0
12,9	54,0	33,1	22,1	75,4	2,5**	11,5	78,4	10,1	6,6	85,1	8,4
14,5	52,2	33,3	20,4	75,7	4,0**	10,0	77,3	12,7	6,0	86,7	7,3
17,4	55,7	26,9	21,0	74,5	4,6**	12,7	76,9	10,3	5,7	88,0	6,3
15,2	59,3	25,5	30,2	67,1	2,7**	11,4	77,0	11,6	6,5	87,0	6,4
points de %											
2,4 [†]	6,0 [†]	-8,5	9,8	-6,5 [†]	-3,3 [†]	-0,9 [†]	6,2	-5,3	1,0 [†]	5,2	-6,3
											Variation 2000-2008

3.11 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 2008



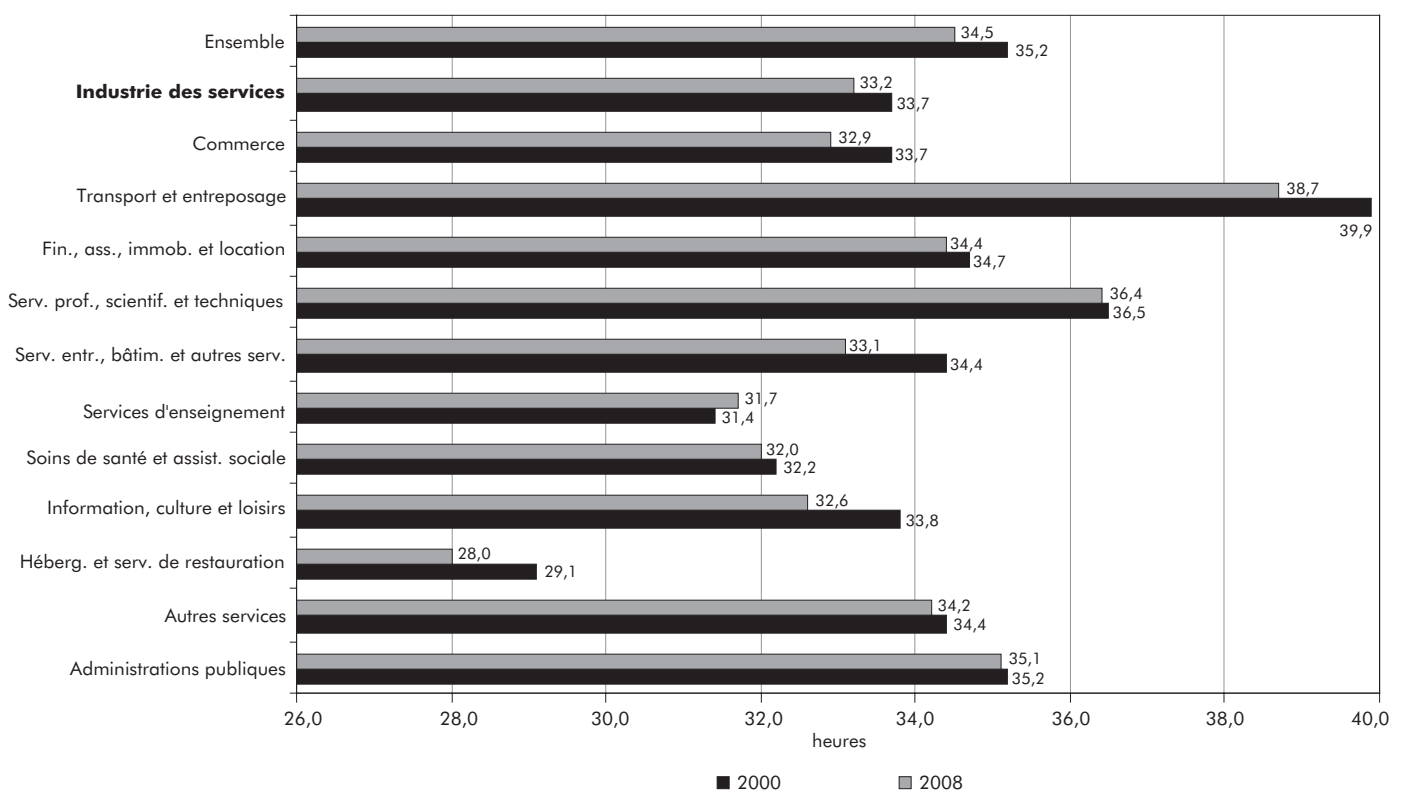
3.11 D Variation de 2000 à 2008 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité



3.12 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008

	Heures hebdomadaires habituelles					
	Ensemble	Industrie des services	Commerce	Transport et entreposage	Fin., ass., immob. et location	Serv. prof., scientif. et techniques
	heures					
2000	35,2	33,7	33,7	39,9	34,7	36,5
2001	35,0	33,6	33,3	39,3	34,5	36,7
2002	34,8	33,3	33,1	39,1	34,3	36,5
2003	34,6	33,1	32,9	38,6	35,0	35,9
2004	34,6	33,2	32,7	38,6	34,7	36,0
2005	34,7	33,2	33,3	39,3	34,6	36,6
2006	34,7	33,3	33,1	39,2	34,8	36,5
2007	34,5	33,3	32,7	39,3	35,1	36,3
2008	34,5	33,2	32,9	38,7	34,4	36,4
Variation 2000-2008	-0,7	-0,5	-0,8	-1,2	-0,3 [†]	-0,1 [†]

3.12 A Heures hebdomadaires habituelles pour l'industrie des services et ses secteurs d'activité, 2000 et 2008



Heures hebdomadaires habituelles							
Serv. entr., bâtim. et autres serv.	Services d'enseignement	Soins de santé et assist.sociale	Information, culture et loisirs	Héberg. et serv. de restauration	Autres services	Administrations publiques	
heures							
34,4	31,4	32,2	33,8	29,1	34,4	35,2	2000
33,6	31,3	32,4	33,6	29,0	34,3	35,4	2001
33,2	31,3	32,1	32,6	28,4	34,8	35,5	2002
34,2	31,1	31,8	33,2	28,1	34,0	35,4	2003
34,5	31,0	32,1	33,1	28,0	34,1	35,5	2004
34,6	30,7	32,1	32,4	28,0	33,5	35,4	2005
33,7	31,4	31,8	32,3	28,3	34,3	35,6	2006
34,0	30,8	32,3	32,6	28,2	33,9	35,6	2007
33,1	31,7	32,0	32,6	28,0	34,2	35,1	2008
-1,3	0,3 [†]	-0,2 [†]	-1,2	-1,1	-0,2 [†]	-0,1 [†]	Variation 2000-2008

3.12 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008 (suite)

	Horaire de travail habituel ¹ (répartition)								
	Industrie des services			Commerce			Transport et entreposage		
	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
	heures								
2000	31,0	61,8	7,2	32,7	58,4	8,9	15,6	59,4	25,0
2001	31,4	62,0	6,6	34,3	58,0	7,7	15,6	64,2	20,2
2002	32,4	62,0	5,6	35,2	58,3	6,5	16,5	64,8	18,7
2003	33,2	61,8	5,0	35,8	58,3	5,9	18,4	63,1	18,5
2004	33,1	61,8	5,1	37,5	56,7	5,7	19,0	61,8	19,2
2005	32,3	62,9	4,8	34,4	59,9	5,7	16,5	62,6	20,9
2006	32,9	62,4	4,6	35,8	59,1	5,1	17,1	61,1	21,9
2007	32,3	63,2	4,5	36,0	59,3	4,7	17,3	61,4	21,3
2008	32,7	63,0	4,3	35,3	60,1	4,6	17,6	64,2	18,2
Variation 2000-2008 (points de %)	1,7	1,2	-2,9	2,6	1,7 [†]	-4,3	2,0 [†]	4,8	-6,8

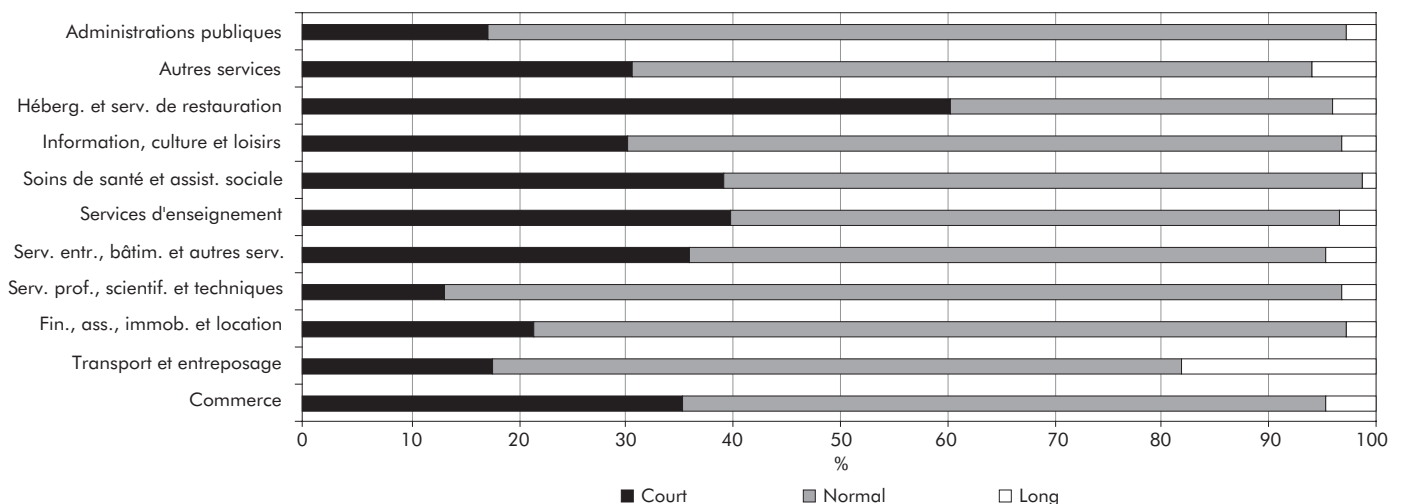
	Services d'enseignement			Soins de santé et assist. sociale			Information, culture et loisirs		
	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
	heures								
2000	42,2	53,1	4,7	37,4	60,0	2,6	26,9	66,7	6,4
2001	41,6	53,6	4,8	38,6	58,5	2,9	27,6	65,9	6,5
2002	39,1	56,8	4,1	39,6	58,1	2,3	33,0	62,4	4,6
2003	41,9	54,6	3,5	40,2	57,9	1,9	27,7	69,2	3,1 *
2004	43,2	53,1	3,7	38,9	59,5	1,6	27,6	69,6	2,8 *
2005	43,5	53,9	2,7	37,6	60,9	1,6	30,0	65,8	4,2 *
2006	41,3	56,0	2,7	41,1	57,2	1,6	32,1	63,5	4,3 *
2007	42,2	55,0	2,8	38,3	60,0	1,7	30,5	66,3	3,1 *
2008	39,8	56,8	3,5	39,0	59,7	1,3	30,2	66,7	3,1 *
Variation 2000-2008 (points de %)	-2,4 [†]	3,7	-1,2 [†]	1,6 [†]	-0,3 [†]	-1,3	3,3 [†]	0,0 [†]	-3,3

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.12 B Répartition de l'horaire de travail habituel selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, 2008



Horaire de travail habituel ¹ (répartition)									
Fin., ass., immob. et location			Serv. prof., scientif. et techniques			Serv. entr., bâtim. et autres serv.			
Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	
heures									
21,0	74,4	4,6	13,8	80,7	5,5	27,9	64,5	7,6	2000
23,0	72,6	4,5	13,0	79,5	7,5	32,5	60,9	6,6	2001
22,4	72,8	4,8	13,1	81,1	5,8	35,4	58,6	6,0 *	2002
20,7	72,8	6,5	16,1	79,9	4,0 *	31,4	63,2	5,4 *	2003
20,6	74,7	4,7	15,4	80,7	4,0 *	28,0	67,1	4,9 *	2004
21,2	74,7	4,1	13,0	81,7	5,2	27,9	66,7	5,3 *	2005
19,4	77,3	3,3	14,7	80,4	4,8	30,3	65,1	4,6 *	2006
19,0	77,5	3,5	14,1	82,1	3,8 *	30,6	65,2	4,2 *	2007
21,4	75,9	2,7 *	13,1	83,8	3,2 *	35,8	59,6	4,5 *	2008
0,4 †	1,5 †	-1,9	-0,7 †	3,1 †	-2,3	7,9	-4,9 †	-3,1	Variation 2000-2008 (points de %)
Héberg. et serv. de restauration			Autres services			Administrations publiques			
Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	
heures									
56,0	37,5	6,5	31,7	59,1	9,2	15,6	80,5	3,9	2000
56,4	37,9	5,6	28,4	63,2	8,4	15,4	80,9	3,7	2001
58,8	37,9	3,3	27,2	64,6	8,2	16,1	80,2	3,7	2002
61,2	35,8	3,0	30,1	63,0	6,9	15,2	82,5	2,3	2003
62,0	34,0	4,0	30,0	63,4	6,6	14,9	80,9	4,1	2004
59,0	37,7	3,3	33,1	62,2	4,7	15,6	82,2	2,2	2005
60,2	36,6	3,2	28,4	67,7	3,8 *	15,5	81,7	2,8	2006
59,9	36,9	3,2	30,6	65,2	4,2 *	14,1	82,8	3,0	2007
60,2	35,7	4,2	30,6	63,5	5,9	17,0	80,3	2,7	2008
4,2	-1,8 †	-2,3	-1,1 †	4,4 †	-3,3	1,4 †	-0,2 †	-1,2 †	Variation 2000-2008 (points de %)

3.2 Durée du travail réelle

Durée du travail réelle en heures par année selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail et le statut d'emploi pour l'ensemble des employés
(tableau 3.13)

En 2008, la durée du travail habituelle sur une base annuelle est de 1 797,7 heures pour l'ensemble des employés, soit l'équivalent de 34,5 heures par semaine. En tenant compte des diverses absences des employés (vacances et jours fériés, maladie ou incapacité, obligations personnelles ou familiales et autres raisons) et des heures supplémentaires effectuées (rémunérées ou non), on obtient la durée du travail réelle. En 2008, cette durée s'établit à 1 625,6 heures, correspondant à 31,2 heures en moyenne par semaine. La durée du travail réelle est plus courte que la durée habituelle, les heures d'absence étant plus nombreuses que les heures supplémentaires. Ainsi, en 2008, les employés travaillent en moyenne 3,3 heures de moins que ce que prévoit leur horaire habituel. Les vacances et jours fériés sont la principale raison invoquée pour les absences en 2008 (119,5 heures). Les absences pour « maladie ou incapacité » (63,8 heures) arrivent au deuxième rang suivies de celles reliées aux « obligations personnelles ou familiales » (48,7 heures).

La durée du travail habituelle chez les hommes en 2008 (1 918,3 heures) est nettement plus élevée que celle des femmes (1 675,2 heures) puisqu'un écart de 243,1 heures est noté. En considérant les heures réellement travaillées, les hommes affichent une durée du travail de 1 795,0 heures comparativement à 1 453,4 heures pour les femmes. L'écart entre les sexes augmente donc pour s'établir à 341,6 heures. Les absences plus nombreuses chez les femmes (273,3 heures) que chez les hommes (215,1 heures) et les heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées plus importantes chez ces derniers (91,8 heures contre 51,5 heures pour les femmes) expliquent cet accroissement de l'écart. Les hommes s'absentent davantage (123,8 heures) que les femmes (115,1 heures) pour les vacances et les jours fériés, mais moins pour cause de maladie

ou d'incapacité. Un écart prononcé entre les sexes est constaté du côté des absences pour obligations personnelles ou familiales; celles-ci sont nettement plus nombreuses chez les femmes (76,0 heures) que chez les hommes (21,9 heures). Les heures supplémentaires rémunérées sont plus importantes que celles non rémunérées chez les hommes (51,8 heures versus 40,0 heures), alors que c'est l'inverse dans le cas des femmes (21,4 heures versus 30,1 heures). En 2008, les femmes ont un horaire habituel de travail de 32,1 heures et les hommes, de 36,8 heures, pour une différence de 4,7 heures. En tenant compte du temps réellement travaillé, les résultats sont respectivement de 27,9 heures et 34,4 heures pour un écart de 6,5 heures, toujours en faveur des hommes.

Les jeunes employés (15-24 ans) affichent toujours la durée du travail habituelle ou réelle la plus faible de tous les groupes d'âge analysés. En 2008, les jeunes ont une durée du travail réelle de 1 320 heures ou l'équivalent de 25,3 heures par semaine. De façon générale, ils s'absentent moins que les autres groupes d'âge et font beaucoup moins d'heures supplémentaires. Le groupe des 25-44 ans (1 703,1 heures) et celui des 45-54 ans (1 721,5 heures) montrent la plus longue durée du travail réelle en 2008. Sur une base hebdomadaire, les 25-44 ans travaillent en moyenne 32,6 heures contre 33,0 heures pour les 45-54 ans. Ces derniers s'absentent davantage pour les vacances et jours fériés (151,7 heures contre 121,0 heures chez les 25-44 ans) ainsi que pour des raisons liées à la maladie ou l'incapacité (75,3 heures contre 61,7 heures); à l'inverse, les 25-44 ans prennent congé du travail nettement plus souvent pour les obligations personnelles ou familiales (91,0 heures contre 9,7 heures), compte tenu que bon nombre d'entre eux ont plus de responsabilités familiales que les 45-54 ans. Dans ces deux groupes, les heures supplémentaires rémunérées effectuées en 2008 sont du même ordre (environ 40 heures); toutefois, les 25-44 ans sont plus susceptibles de faire des heures supplémentaires non rémunérées (43,7 heures contre 38,8 heures). En 2008, le

groupe des 55 ans et plus montre une durée du travail réelle de 1 560,4 heures, soit l'équivalent de 30 heures par semaine. Les employés plus âgés affichent le plus grand nombre d'heures d'absence pour des raisons de maladie ou d'incapacité (95,2 heures), mais demeurent au deuxième rang pour ce qui est des vacances et des jours fériés (143,2 heures). Enfin, en excluant les 15-24 ans, les employés de 55 ans et plus font le moins d'heures supplémentaires (rémunérées ou non).

Les diplômés universitaires présentent la durée du travail réelle (1 675,6 heures ou 32,1 heures/semaine) la plus élevée en 2008. Leur temps de travail habituel est également supérieur à celui des employés n'ayant pas obtenu ce niveau d'études. Ils se démarquent également par un nombre d'heures supplémentaires non rémunérées nettement plus important (96,2 heures); le fait pour eux d'occuper fréquemment des emplois de gestion explique en bonne partie ce constat. Aussi, les diplômés universitaires affichent le plus grand nombre d'heures d'absence pour vacances et jours fériés (159,9 heures) et pour obligations personnelles ou familiales (85,1 heures). À l'opposé, les employés n'ayant pas de diplôme d'études secondaires montrent la plus faible durée du travail réelle en 2008 (1 571,7 heures), correspondant à une semaine de 30,1 heures. Les employés les plus faiblement scolarisés sont ceux qui affichent les absences pour maladie ou incapacité les plus nombreuses (80,5 heures), mais aussi le moins d'heures liées aux vacances et aux jours fériés (81,8 heures). Les employés possédant un diplôme d'études secondaires et les employés ayant fait des études postsecondaires ont des durées du travail réelles respectives de 1 643,2 heures (ou 31,5 heures/semaine) et 1 614,1 heures (30,9 heures/semaine) en 2008. Le nombre d'heures prises en vacances et en jours fériés est similaire dans ces deux groupes, se situant à environ 114 heures. Des différences sont toutefois notées pour ce qui est des absences pour obligations personnelles ou familiales et des heures supplémentaires (rémunérées ou non) : les employés ayant fait des études postsecondaires présentent toujours un volume d'heures plus élevé.

En 2008, entre les deux régimes de travail, il va de soi que la durée du travail habituelle est beaucoup plus forte chez les employés à temps plein (1 992,8 heures ou 38,2 heures/semaine) que chez les employés à temps partiel (935,3 heures ou 17,9 heures/semaine). Ainsi, un écart de 1 057,5 heures sépare les deux groupes. Lorsque l'on tient compte du temps réellement travaillé, la durée du travail est de 1 800,0 heures chez les employés à temps plein et de 854,8 heures chez les employés à temps partiel. L'écart entre les deux régimes de travail passe ainsi à 945,2 heures. Évidemment, les employés à temps plein ont plus d'heures d'absence du travail que les employés à temps partiel. Ainsi, en 2008, les employés à temps plein ont pris l'équivalent de 136,3 heures en vacances et jours fériés (6,8 % du total du temps habituellement travaillé) contre seulement 45,2 heures (4,8 % du total du temps habituellement travaillé) chez ceux à temps partiel. Les absences pour maladie ou incapacité sont plus de deux fois et demie plus nombreuses chez les employés à temps plein (71,6 heures) par rapport à ceux à temps partiel (29,2 heures). Il en va de même pour les heures d'absence pour obligations personnelles ou familiales (55,5 heures contre 18,9 heures). Enfin, les heures supplémentaires effectuées, rémunérées et non rémunérées, sont du même ordre en 2008 chez les employés à temps plein (41 heures) et demeurent beaucoup plus élevées que celles faites par les employés travaillant moins de 30 heures par semaine.

Les employés permanents ont une durée du travail habituelle de 1 840,8 heures comparativement à 1 522,5 heures du côté des employés temporaires en 2008. Un écart important (318,3 heures) sépare les deux groupes et il s'explique en grande partie par le fait que les employés à temps partiel sont plus présents dans les emplois temporaires. La durée du travail réelle observée chez les employés permanents en 2008 (1 657,3 heures) est également plus forte par rapport à celle des employés temporaires (1 423,5 heures). Toutefois, la différence entre les deux groupes (233,8 heures) est beaucoup moindre que celle notée dans le cas de la

durée du travail habituelle. Cela est attribuable aux heures d'absence beaucoup plus nombreuses chez les employés permanents (258,3 heures) que chez les employés temporaires (152,1 heures). Ainsi, ces derniers se sont absentés en moyenne 65,1 heures et 26,2 heures respectivement, pour les vacances et jours fériés et pour les obligations personnelles ou familiales contre 128,0 heures et 52,3 heures du côté des employés permanents. Aussi, ceux-ci ont pris en moyenne 67,5 heures pour de la maladie ou de l'incapacité contre seulement 40,2 heures chez les employés temporaires. Par ailleurs, les employés permanents ont fait davantage d'heures supplémentaires rémunérées ou non (74,7 heures) que les employés temporaires (53,0 heures) en 2008.

Durée du travail réelle en heures par année selon le niveau de compétence, la durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance pour l'ensemble des employés (tableau 3.14)

Les gestionnaires enregistrent la plus forte durée du travail réelle en 2008 (1 959,3 heures) parmi les différents niveaux de compétence étudiés. Celle-ci équivaut, sur une base hebdomadaire, à 37,5 heures. Le temps de travail réel plus élevé dans ce groupe s'explique, d'une part, par une durée habituelle du travail plus importante et, d'autre part, par des heures supplémentaires (essentiellement non rémunérées) plus nombreuses. En 2008, les gestionnaires ont fait en moyenne 167,6 heures supplémentaires non rémunérées, soit 3,2 heures par semaine. Les enseignants affichent également un nombre d'heures supplémentaires non rémunérées fort important en 2008 (131,5 heures ou 2,5 heures/semaine), mais en revanche ils montrent la plus faible durée du travail réelle de tous les groupes étudiés (1 446,5 heures ou 27,7 heures/semaine). Cette durée moindre chez les enseignants est en grande partie attribuable au nombre plus élevé d'absences pour vacances et jours fériés dans ce groupe (207,6 heures). À ce chapitre, les employés occupant un poste de niveau élémentaire présentent le plus faible nombre

d'heures en 2008 (74,7 heures). La durée du travail réelle de ces employés est relativement du même ordre que celle des enseignants (1 452,8 heures); leur plus faible durée du travail habituelle (1 589,1 heures) et leur moins grand nombre d'heures d'absence (171,3 heures) expliquent cela. Les techniciens arrivent au deuxième rang pour ce qui est de la durée du travail réelle en 2008 (1 684,1 heures ou 32,3 heures/semaine), suivis de près par les professionnels (1 643,4 heures ou 31,5 heures/semaine). Les professionnels affichent toutefois davantage d'heures d'absence pour vacances et jours fériés (147,4 heures contre 123,3 heures) et pour obligations personnelles ou familiales (85,6 heures contre 52,2 heures); de leur côté, les techniciens effectuent plus d'heures supplémentaires rémunérées (42,2 heures contre 36,4 heures), mais moins, lorsqu'elles ne sont pas rémunérées (24,5 heures contre 57,0 heures). Enfin, les employés détenant un poste de niveau intermédiaire travaillent en moyenne 1 600 heures par année, soit l'équivalent de 30,7 heures par semaine au lieu des 34,1 heures prévues dans leur horaire habituel.

Généralement, la durée du travail (habituelle ou réelle) augmente à mesure que la durée d'emploi s'allonge, et ce, jusqu'à la strate « entre 10 et 19 ans ». En 2008, ce sont les employés de cette strate qui présentent la plus forte durée du travail réelle (1 691,5 heures). Sur une base hebdomadaire, ces employés travaillent donc en moyenne 32,4 heures. Le groupe d'employés ayant 20 ans et plus arrive au deuxième rang (1 666,0 heures ou 31,9 heures/semaine) et affiche le plus grand nombre d'heures d'absence liées aux vacances et aux jours fériés (199,5 heures). En comparaison, les employés avec une durée d'emploi de 10 à 19 ans ont pris en moyenne 169,1 heures pour ce motif en 2008. Par ailleurs, les employés ayant la plus grande durée d'emploi sont aussi ceux qui montrent le volume d'heures le plus élevé au chapitre de la maladie ou de l'incapacité (93,3 heures ou l'équivalent de 1,8 heure par semaine). Cela s'explique en partie par le fait que ce groupe comprend une part importante de travailleurs vieillissants. Les employés

dont la durée d'emploi se situe entre 4 et 9 ans ont une durée du travail réelle de 1 642,4 heures en 2008. C'est dans ce groupe que l'on note le plus grand nombre d'heures d'absence pour obligations personnelles ou familiales (85,2 heures); les employés ayant une durée d'emploi de 1 à 3 ans (66,6 heures) se classent au deuxième rang sur ce plan. La durée du travail réelle la moins élevée s'observe chez les employés ayant la plus faible durée de l'emploi (1 569,8 heures) et s'explique par une moins grande durée habituelle du travail (1 633,3 heures), un nombre beaucoup plus limité d'heures d'absence du travail (116,0 heures) ainsi que par des heures supplémentaires moindres.

Même si les employés syndiqués montrent une durée du travail habituelle plus forte en 2008 (1 839,3 heures) que leurs homologues non syndiqués (1 770,6 heures), en termes d'heures de travail réelles, ils sont moins présents durant l'année : 1 609,8 heures contre 1 635,9 heures. Ce changement dans le rapport comparatif est dû à un plus grand nombre d'heures d'absence du travail chez les syndiqués (307,4 heures) que chez les non-syndiqués (202,6 heures). Ainsi, les employés couverts par une convention collective ont pris en moyenne 150,3 heures pour des vacances et jours fériés contre seulement 99,4 heures du côté des employés ne bénéficiant pas d'une telle couverture. Les absences pour maladie ou incapacité (86,8 heures) et pour obligations personnelles ou familiales (54,1 heures) sont également plus importantes chez les syndiqués que chez les non-syndiqués (résultats respectifs de 48,9 heures et 45,2 heures). Enfin, les heures supplémentaires rémunérées sont plus fréquentes chez les syndiqués, alors que la situation inverse est notée dans le cas des heures non rémunérées. Toutefois, le nombre total d'heures supplémentaires est plus élevé chez les employés syndiqués (77,8 heures) que chez les non-syndiqués (67,8 heures).

C'est dans les établissements de moins de 20 employés que l'on note la durée du travail réelle la plus faible en 2008 (1 564,1 heures ou 30,0 heures/semaine). Ce groupe présente aussi la

durée du travail habituelle la moins importante des groupes analysés (1 699,2 heures ou 32,6 heures/semaine). À l'opposé, les employés se trouvant dans les établissements ayant entre 100 et 500 employés montrent la durée du travail réelle la plus forte (1 695,1 heures). Sur une base hebdomadaire, ces employés font donc en moyenne 32,5 heures, soit deux heures et demie de plus que les employés des petits établissements. En 2008, ce sont les employés travaillant dans les grands établissements (plus de 500 employés) qui affichent le nombre le plus élevé d'heures d'absence pour vacances et jours fériés (154,7 heures), suivis des employés des établissements de 100 à 500 employés (140,9 heures). Les heures d'absence pour ce type de motif augmentent d'ailleurs à mesure que la taille de l'établissement s'élève. Il en va de même pour les heures supplémentaires, lesquelles atteignent un total de 100,7 heures (ou 1,9 heure/semaine) en moyenne dans les établissements de plus de 500 employés. Par ailleurs, les employés des établissements de 100 employés et plus présentent davantage d'heures d'absence liées à la maladie ou l'incapacité que les employés œuvrant dans les plus petits établissements. En 2008, les employés des établissements ayant entre 20 et 99 employés ont une durée du travail réelle de 1 628,8 heures, soit l'équivalent de 31,2 heures par semaine; en comparaison, les employés des établissements de plus de 500 employés travaillent 31,7 heures.

Les résultats ventilés selon le secteur d'appartenance révèlent que la durée du travail habituelle et réelle est toujours plus élevée dans le secteur privé que dans le secteur public. En 2008, la durée habituelle est de 1 815,6 heures (ou 34,8 heures) dans le secteur privé et de 1 741,7 heures (ou 33,4 heures) dans le secteur public, pour un écart de 1,4 heure sur une base hebdomadaire. Lorsque l'on tient compte du temps réellement travaillé, les employés du secteur privé font en moyenne 31,8 heures (ou 1 661,6 heures/année) et ceux du secteur public, 29,0 heures (ou 1 512,5 heures), pour un écart de 2,8 heures par semaine. La durée du travail réelle plus faible dans le secteur public s'explique, d'une part, par la durée habituelle du travail moins

grande dans ce secteur et, d'autre part, par le nombre d'heures d'absence nettement plus élevé dans ce secteur (317,6 heures) que dans le secteur privé (220,4 heures). À ce chapitre, un écart de presque 30,6 % sépare les deux groupes. Ceux-ci se distinguent surtout en ce qui concerne les vacances et jours fériés. En effet, les employés du secteur public ont en moyenne 167,0 heures d'absence pour ce motif comparativement à 104,3 heures du côté des employés du secteur privé. Les heures d'absence pour « maladie ou incapacité » (75,4 heures contre 60,1 heures) et pour « obligations personnelles ou familiales » (61,3 heures contre 44,7 heures) sont également plus importantes dans le secteur public. Enfin, les employés du secteur public font davantage d'heures supplémentaires que ceux du secteur privé, qu'elles soient rémunérées ou non.

Durée du travail réelle en heures par année selon l'industrie et les secteurs d'activité pour l'ensemble des employés (tableau 3.15)

À l'instar de ce qui a été noté dans le cas de la semaine habituelle de travail, l'industrie des biens montre une durée du travail réelle plus élevée (1 850,1 heures) que celle de l'industrie des services (1 558,3 heures) en 2008. Un écart de 5,6 heures par semaine (291,8 heures) est observé, soit presque le même que celui noté sur le plan des heures habituelles de travail (5,5 heures). Les absences pour vacances et jours fériés sont du même ordre dans les deux groupes en 2008 (environ 119 heures). Celles pour cause de maladie ou d'incapacité sont plus élevées dans l'industrie des biens (74,5 heures contre 60,6 heures), alors que les absences pour obligations personnelles ou familiales le sont davantage dans l'industrie des services (51,1 heures contre 40,7 heures). La plus forte présence des femmes dans ce type d'industrie peut être en cause ici. Les employés de l'industrie des biens font plus d'heures supplémentaires rémunérées (56,4 heures contre 30,8 heures), tandis que les employés de l'industrie des services effectuent davantage d'heures non rémunérées (37,3 heures contre 27,7 heures).

En 2008, quatre secteurs montrent une durée du travail habituelle de plus de 2 000 heures. Il s'agit du secteur primaire (2 045,7 heures), de celui de la construction (2 029,7 heures), de celui de la fabrication (2 018,7 heures) ainsi que du secteur du transport et de l'entreposage (2 021,0 heures). En moyenne, les employés de ces secteurs ont des horaires habituels de travail de 39,0 heures ou plus sur une base hebdomadaire. Ce sont ces mêmes secteurs qui affichent la plus longue durée du travail réelle en 2008; celle-ci varie entre 1 840,1 heures (35,3 heures/semaine) et 1 945,2 heures (37,3 heures/semaine). Trois secteurs ont une durée du travail réelle relativement faible, soit inférieure à 1 500 heures. Il s'agit du secteur des services d'enseignement (1 439,5 heures ou 27,6 heures/semaine), de celui des soins de santé et de l'assistance sociale (1 428,7 heures ou 27,4 heures) et du secteur de l'hébergement et des services de restauration (1 363,8 heures ou 26,1 heures). Les employés de ces trois secteurs travaillent donc, en moyenne, moins de 30 heures par semaine. Les autres secteurs d'activité ont pour leur part une durée du travail réelle variant entre 1 581,6 heures (30,3 heures) (information, culture et loisirs) et 1 771,1 heures (33,9 heures) (services professionnels, scientifiques et techniques).

Lorsque l'on regarde les diverses catégories d'absence ainsi que les heures supplémentaires faites, certains secteurs se distinguent des autres. Ainsi, sur le plan des vacances et jours fériés, le secteur des services d'enseignement (194,4 heures), celui des services publics (184,1 heures) et celui des administrations publiques (174,7 heures) présentent des résultats nettement plus élevés que ceux observés dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration (49,7 heures) ou dans celui des services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (81,1 heures). Du côté des absences pour maladie ou incapacité, le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (94,7 heures) et le secteur du transport et de l'entreposage (89,8 heures) arrivent en tête de liste, alors que celui de l'hébergement et des services de restauration (35,3 heures) ferme la marche.

Par ailleurs, le plus grand nombre d'absences en raison d'obligations personnelles ou familiales en 2008 est noté dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (69,6 heures) et dans celui des services d'enseignement (67,4 heures). Pour ce qui est des heures supplémentaires, le secteur des services publics affiche le nombre le plus élevé dans le cas des heures rémunérées (84,3 heures) et lorsqu'il s'agit des heures non rémunérées, c'est celui des services d'enseignement qui se classe premier (97,7 heures). Dans ce secteur, les employés font en moyenne presque deux heures supplémentaires non payées par semaine.

Durée du travail réelle en heures par année selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le statut d'emploi pour les employés à temps plein (tableau 3.16)

Si on tient compte des employés à temps plein seulement dans l'analyse, la durée du travail habituelle et réelle s'allonge comparativement à l'ensemble des employés. En 2008, les employés travaillant à temps plein affichent une durée habituelle du travail de 1 992,8 heures ou l'équivalent de 38,2 heures par semaine. Lorsque l'on considère les diverses absences de ces employés (vacances et jours fériés, maladie ou incapacité, obligations personnelles ou familiales et autres raisons) et les heures supplémentaires (rémunérées ou non), leur durée du travail réelle est de 1 800 heures en 2008. Sur une base hebdomadaire, cela équivaut à 34,5 heures comparativement à 31,2 heures pour l'ensemble des employés, soit un écart de 3,3 heures. De façon générale, les employés à temps plein affichent un nombre plus élevé d'heures d'absence que l'ensemble des employés et font plus d'heures supplémentaires. En 2008, les employés à temps plein ont pris en moyenne 136,3 heures sous forme de vacances et jours fériés, soit presque deux fois plus en comparaison des absences pour cause de maladie ou d'incapacité (71,6 heures). Enfin, ces employés effectuent autant d'heures supplémentaires rémunérées que non rémunérées en 2008 (en moyenne 41 heures).

Chez les employés qui travaillent 30 heures ou plus par semaine, la durée du travail réelle demeure plus élevée chez les hommes (1 920,6 heures) que chez les femmes (1 654,8 heures) en 2008. Un écart de 265,8 heures (ou 5,1 heures/semaine) est noté entre ces deux groupes. Cette différence est deux fois plus élevée que celle constatée dans le cas des heures habituelles de travail et s'explique, d'une part, par un nombre d'heures d'absence plus élevé chez les femmes dans les catégories « maladie ou incapacité » (84,2 heures contre 61,2 heures) et « obligations personnelles ou familiales » (93,5 heures contre 23,9 heures) et, d'autre part, par des heures supplémentaires (rémunérées et non rémunérées) plus importantes chez les hommes (101,1 heures) que chez les femmes (60,5 heures). La différence dans la durée du travail réelle entre les sexes chez les employés à temps plein est toutefois moindre que celle qui a été observée chez l'ensemble des employés (341,6 heures) et s'explique par le fait que les femmes travaillent davantage à temps partiel que les hommes. En 2008, les jeunes employés (15-24 ans) à temps plein affichent la durée du travail réelle la plus forte (1 844,8 heures ou 35,4 heures) des groupes d'âge analysés. Ce résultat est tout à fait à l'inverse de ce qui a été observé chez l'ensemble des employés alors que les jeunes montrent la durée du travail réelle la plus faible. Le temps partiel nettement plus fréquent chez les jeunes travailleurs explique cette situation. En effet, un écart de plus de 500 heures dans les heures habituelles de travail sépare l'ensemble des jeunes employés (1 402,7 heures) des jeunes à temps plein (1 964,1 heures). Au chapitre des absences pour vacances et jours fériés, les employés à temps plein âgés de 55 ans et plus (165,7 heures) arrivent au premier rang suivis de ceux de 45-54 ans (162,1 heures). Dans l'analyse de l'ensemble des employés, c'est ce dernier groupe qui prend la tête quant au nombre de jours d'absence pour cette raison. Les jeunes employés à temps plein, à l'instar de ce qui a été observé pour l'ensemble des 15-24 ans, sont ceux qui ont le moins d'absences pour vacances et jours fériés en 2008, avec seulement 71,7 heures. Tout comme dans le cas de

l'ensemble des employés, les absences en raison de maladie ou d'incapacité augmentent avec l'âge chez les employés à temps plein. En 2008, celles-ci étaient de 112,9 heures (ou 2,2 heures/semaine) chez les 55 ans et plus, soit deux fois et demie les heures notées chez les 15-24 ans (44,1 heures). Le groupe des 25-44 ans est toujours celui qui montre le plus grand nombre d'heures d'absence en raison d'obligations personnelles ou familiales (95,4 heures pour les employés à temps plein). Ce groupe d'âge est en effet celui qui est davantage susceptible d'avoir des responsabilités familiales. Les jeunes employés à temps plein font plus d'heures supplémentaires rémunérées (42,9 heures) que non rémunérées (12,3 heures), tandis que dans les autres groupes d'âge, les deux types d'heures sont observés de façon équivalente. Les 25-44 ans sont les employés qui, au total, ont fait le plus d'heures supplémentaires en 2008, et ce, tant chez les employés à temps plein (90,0 heures) que dans l'ensemble (84,6 heures).

En 2008, ce sont les employés à temps plein n'ayant pas complété leurs études secondaires qui présentent la plus forte durée du travail réelle (1 851,7 heures). Pour l'ensemble des employés, c'est le constat inverse qui est noté en raison d'une plus grande fréquence du temps partiel dans ce groupe. La plus grande durée du travail réelle chez les moins scolarisés travaillant à temps plein résulte surtout du fait que ce groupe affiche un nombre inférieur d'heures d'absence pour vacances et jours fériés (101,1 heures) par rapport aux autres niveaux d'études (130 heures ou plus). À ce chapitre, les diplômés universitaires se distinguent avec en moyenne 171,8 heures d'absence. Ces derniers se démarquent également pour ce qui est des absences pour obligations personnelles ou familiales (93,0 heures), comparativement aux employés à temps plein ayant complété des études postsecondaires, ceux ayant fait des études secondaires et ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (52,4 heures, 32,1 heures et 28,0 heures, respectivement). Par ailleurs, les absences pour maladie ou incapacité sont plus élevées chez les employés à temps plein peu scolarisés en 2008

(99,4 heures) comparativement aux autres niveaux d'études. Ce constat a été également fait dans le cas de l'ensemble des employés, mais le nombre d'heures est moindre (80,5 heures); cela suggère que ce type d'absence est plus fréquent chez les employés à temps plein de ce groupe. Notons que les employés à temps plein détenant un diplôme universitaire affichent le plus faible nombre d'heures d'absence pour ce motif (46,6 heures). Ce groupe montre d'ailleurs un nombre particulièrement élevé d'heures supplémentaires non rémunérées en 2008 (103,7 heures ou 2,0 heures/semaine). Cette situation est également observée pour l'ensemble des employés (96,2 heures) et reflète le fait que les diplômés universitaires ont dans leurs rangs des gestionnaires et des enseignants, deux groupes qui font beaucoup d'heures supplémentaires non rémunérées. Toutefois, ce groupe est celui qui a la durée du travail réelle la moins forte en 2008 (1 748,8 heures), en raison du fait (déjà noté) que les employés à temps plein qui en font partie s'absentent davantage pour les vacances et jours fériés ainsi que pour les obligations personnelles ou familiales.

La durée du travail réelle de l'ensemble des employés permanents est plus élevée que celle des employés temporaires, alors que c'est l'inverse lorsque l'analyse porte sur les employés à temps plein. En 2008, les employés travaillant 30 heures ou plus par semaine dans des emplois temporaires affichent une durée du travail réelle de 1 846,3 heures (35,4 heures/semaine) contre 1 794,8 heures (34,4 heures/semaine) pour les employés permanents, soit une heure de plus par semaine en moyenne. La plus faible durée du côté des employés permanents s'explique surtout par leurs heures d'absence plus nombreuses pour vacances et jours fériés (141,7 heures contre 87,7 heures), pour obligations personnelles ou familiales (57,7 heures contre 35,2 heures) ainsi que pour maladie ou incapacité (73,7 heures contre 53,4 heures). En tout, les employés permanents à temps plein ont déclaré 283,8 heures d'absence en 2008 (ou 5,4 heures/semaine), tandis que les employés temporaires ont pris 201,3 heures (ou 3,9 heures). L'écart observé

(82,5 heures) est cependant moindre que celui noté dans le cas de l'ensemble des employés (106,2 heures). Par ailleurs, les employés à temps plein occupant des emplois permanents font plus d'heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées (83,7 heures en 2008) que leurs homologues ayant des emplois temporaires (73,1 heures). Ce constat a également été fait dans l'ensemble des employés.

Durée du travail réelle en heures par année selon le niveau de compétence, la durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance pour les employés à temps plein (tableau 3.17)

Ce sont les gestionnaires qui ont la plus longue durée du travail réelle en 2008 (1 994,5 heures). Sur une base hebdomadaire, l'horaire de travail réel de ces employés à temps plein est de 38,2 heures. Ils sont davantage au travail en raison surtout d'un nombre élevé d'heures supplémentaires non rémunérées (172,7 heures). À l'opposé, la plus courte durée du travail réelle s'observe chez les enseignants (1 611,1 heures ou 30,9 heures). Un écart de plus de 8 heures entre ce groupe et celui des gestionnaires est ainsi noté. La plus faible durée du travail réelle chez les enseignants s'explique en grande partie par leurs heures d'absence pour vacances et jours fériés plus nombreuses (240,0 heures). Toutefois, ce groupe présente un nombre élevé d'heures supplémentaires non rémunérées en 2008 (147,7 heures). Les enseignants se distinguent également des autres niveaux de compétence au chapitre des absences pour obligations personnelles ou familiales (104,3 heures); en comparaison, les employés occupant un poste de niveau élémentaire sont trois fois moins susceptibles de s'absenter pour ce motif (34,0 heures). Ces employés de même que ceux détenant un poste de niveau intermédiaire montrent la plus forte durée du travail réelle en 2008 après les gestionnaires, soit une durée d'environ 1 800 heures ou 35 heures par semaine. Les employés des deux plus bas niveaux de compétence présentent moins d'heures d'absence pour les vacances et jours fériés, mais s'absentent plus pour des raisons

liées à la maladie ou l'incapacité. D'autre part, les heures supplémentaires rémunérées sont plus fréquentes que celles non rémunérées chez les employés de niveaux technique, intermédiaire et élémentaire en 2008, tandis que l'inverse est noté du côté des gestionnaires, des professionnels et des enseignants.

Les employés à temps plein dont la durée d'emploi est de moins de 12 mois montrent la plus forte durée du travail réelle en 2008 (1 930,0 heures ou 37,0 heures/semaine), même si leur durée habituelle du travail est similaire à celle des autres groupes analysés. Cette plus forte durée s'explique par un nombre d'heures d'absence beaucoup moindre, peu importe la catégorie (146,3 heures). Cela est particulièrement le cas pour les vacances et jours fériés (67,1 heures seulement) et les absences liées aux obligations personnelles ou familiales (18,1 heures). Ce constat a également été fait pour l'ensemble des employés. De façon opposée, les employés à temps plein ayant la plus longue durée d'emploi (20 ans et plus) sont ceux qui présentent la plus faible durée du travail réelle en 2008 (1 737,0 heures). Ces employés font en moyenne 33,3 heures par semaine, tandis que leur horaire de travail habituel est de 37,9 heures. Leur semaine de travail est donc réduite de 4,6 heures. Ces employés, qui sont généralement plus âgés que ceux des autres groupes, montrent le plus grand nombre d'heures d'absence pour vacances et jours fériés en 2008 (209,6 heures ou 4,0 heures/semaine) ainsi que pour maladie ou incapacité (98,3 heures). C'est d'ailleurs ce qui explique leur plus faible durée du travail réelle. Les employés dont la durée de l'emploi va de 4 à 9 ans présentent, pour leur part, le nombre d'heures le plus élevé au chapitre des absences pour obligations personnelles ou familiales (91,2 heures). Enfin, les employés à temps plein ayant la plus faible durée d'emploi (moins de 12 mois) sont également ceux qui font le moins d'heures supplémentaires (rémunérées ou non).

Au chapitre de la durée du travail réelle, l'écart noté entre les employés syndiqués et ceux non

syndiqués s'accroît lorsque l'analyse tient compte spécifiquement des employés à temps plein plutôt que de l'ensemble des employés. La durée du travail réelle des employés à temps plein syndiqués se fixe à 1 719,5 heures en 2008 contre 1 858,0 heures chez les non-syndiqués. Cela correspond respectivement à 33,0 heures et 35,6 heures par semaine, pour un écart de 2,6 heures à l'avantage des non-syndiqués. Cet écart est plus grand que celui noté dans le cas des heures habituelles de travail (1,0 heure). La durée du travail réelle plus faible chez les syndiqués s'explique par un nombre d'heures d'absence plus important dans toutes les catégories considérées. La plus grande différence se retrouve dans les absences pour vacances et jours fériés : les syndiqués se sont absentés 161,6 heures pour ce type de motif contre 118,0 heures chez les non-syndiqués en 2008. Par ailleurs, les employés syndiqués font plus d'heures supplémentaires rémunérées (56,0 heures contre 31,1 heures), tandis que les non-syndiqués font davantage d'heures non rémunérées (50,6 heures contre 28,0 heures).

À mesure que la taille de l'établissement s'élève, la durée du travail réelle décline chez les employés à temps plein, contrairement à ce qui a été noté pour l'ensemble des employés. En 2008, les employés à temps plein travaillant dans les établissements de plus de 500 employés montrent une durée du travail réelle de 1 743,7 heures ou l'équivalent de 33,4 heures par semaine. En comparaison, la durée du travail réelle est de 35,1 heures dans les établissements de moins de 20 employés. De façon générale, les absences augmentent avec la taille de l'établissement. En 2008, les employés des grands établissements affichent des heures d'absence respectives de 164,3 heures et 89,9 heures pour vacances et jours fériés et pour maladie ou incapacité; les résultats sont de 106,9 heures et 55,8 heures chez les employés des plus petits établissements. Le total des heures supplémentaires suit également cette logique : le nombre d'heures en 2008 est de 108,6 dans les grands établissements contre 59,2 dans les établissements de moins de 20 employés.

La durée du travail réelle moins élevée dans le secteur public pour l'ensemble des employés est également constatée lorsque l'analyse tient compte uniquement des employés à temps plein. En 2008, la durée est de 1 651,7 heures chez les employés à temps plein du secteur public contre 1 847,7 heures dans le secteur privé, pour un écart de presque 200 heures (196 heures en faveur du secteur privé). La plus faible durée du travail réelle dans le secteur public est essentiellement due aux absences pour vacances et jours fériés (188,4 heures ou 3,6 heures/semaine contre 119,5 heures ou 2,3 heures). Malgré tout, le secteur public montre un nombre d'heures supplémentaires plus élevé que le secteur privé, qu'elles soient rémunérées ou non. Toutefois, l'écart est plus important pour les heures n'offrant pas de rémunération (53,3 heures contre 37,2 heures).

Durée du travail réelle en heures par année selon l'industrie et les secteurs d'activité pour les employés à temps plein (tableau 3.18)

En 2008, chez les employés à temps plein, la durée du travail réelle est plus longue dans l'industrie des biens (1 897,6 heures ou 36,4 heures/semaine) que dans celle des services (1 763,9 heures ou 33,8 heures/semaine). Un écart de 2,6 heures par semaine est donc noté; celui-ci est plus élevé dans l'ensemble des employés (5,5 heures) en raison d'une fréquence plus forte du temps partiel dans l'industrie des services. La moins grande durée du travail réelle dans l'industrie des services s'explique principalement par les heures d'absence plus nombreuses pour vacances et jours fériés (141,1 heures contre 123,3 heures) ainsi que pour obligations personnelles ou familiales (60,5 heures contre 41,8 heures). Aussi, la durée du travail habituelle plus forte dans l'industrie des biens (2 068,6 heures contre 1 964,8 heures) est en cause. Par ailleurs, les heures d'absence liées à la maladie ou l'incapacité sont plus nombreuses dans l'industrie des biens (76,8 heures contre 69,8 heures), alors que peu de différences sont notées entre les deux groupes pour ce qui est du total des heures supplémentaires.

À l'instar de ce qui a été noté dans l'ensemble des employés, la plus forte durée du travail réelle chez les employés à temps plein se trouve dans le secteur primaire en 2008 (2 106,1 heures ou 40,4 heures/semaine). Les employés du secteur du transport et de l'entreposage et ceux de la construction montrent également une durée du travail réelle très élevée, soit de 1 978,6 heures ou 37,9 heures et 1 940,6 heures ou 37,2 heures respectivement. Un certain nombre de secteurs affichent pour leur part une durée du travail réelle hebdomadaire de plus de 35 heures en 2008. C'est le cas notamment du secteur de la fabrication (36,0 heures), de celui des services professionnels, scientifiques et techniques (35,7 heures) et du secteur des autres services (35,6 heures). À l'opposé, trois secteurs présentent une durée du travail réelle hebdomadaire beaucoup plus faible, soit inférieure à 32 heures. Il s'agit du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (30,7 heures), de celui des services d'enseignement (31,3 heures) et du secteur des administrations publiques (31,9 heures). Enfin, la durée du travail réelle est de plus de 1 800 heures dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration (1 824,7 heures ou 35,0 heures) pour les employés à temps plein; ce résultat est nettement plus élevé que celui observé dans l'ensemble des employés (1 363,8 heures ou 26,1 heures) en raison de la fréquence marquée des travailleurs à temps partiel dans ce secteur.

Les employés à temps plein de certains secteurs se démarquent sur le plan des absences et des heures supplémentaires; la plupart des constats qui seront présentés sont également établis pour l'ensemble des employés. En 2008, les employés à temps plein du secteur de l'hébergement et des services de restauration s'absentent très peu et n'effectuent pas beaucoup d'heures supplémentaires comparativement aux employés des autres secteurs. Par ailleurs, les heures d'absence pour vacances et jours fériés les plus nombreuses sont notées dans le secteur des services d'enseignement en 2008 (230,4 heures). Les secteurs des administrations publiques (187,3 heures) et des services publics (185,9 heures) montrent également un volume

important à ce chapitre. Les heures d'absence liées à la maladie ou l'incapacité les plus élevées en 2008 sont observées dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (108,8 heures), alors que les moins nombreuses se trouvent dans le secteur des autres services (41,2 heures). Le secteur des services d'enseignement domine le classement pour ce qui est du nombre d'heures d'absence pour obligations personnelles ou familiales (82,9 heures), suivi de près par celui des soins de santé et de l'assistance sociale (78,4 heures). Les heures supplémentaires non rémunérées sont nettement plus élevées dans le secteur des services d'enseignement (112,9 heures), tandis que les heures rémunérées sont davantage fréquentes dans le secteur des services publics (84,7 heures). En 2008, trois secteurs montrent un volume total d'heures supplémentaires supérieur à 100. Il s'agit du secteur primaire, de celui des services professionnels, scientifiques et techniques et du secteur des services d'enseignement.

Durée du travail réelle en jours par année selon diverses caractéristiques (tableaux 3.19 à 3.21)

À titre indicatif, les tableaux 3.19 à 3.21 affichent des résultats selon les mêmes caractéristiques que les tableaux précédents, mais les données sont présentées en jours par année. La durée du travail réelle en jours par année est calculée en divisant le nombre d'heures réelles de travail par année par le nombre d'heures habituellement travaillées par jour. On obtient le nombre d'heures habituellement travaillées par jour en divisant le nombre d'heures habituelles de travail par année par 260,9 (52,18 semaines x 5 jours par semaine). Le nombre d'heures habituellement travaillées par jour ainsi obtenu est différent d'un groupe à l'autre, puisque la durée du travail habituelle en heures par année varie. Il faut donc garder en tête que la durée des journées n'est pas la même pour chacun des groupes présentés.

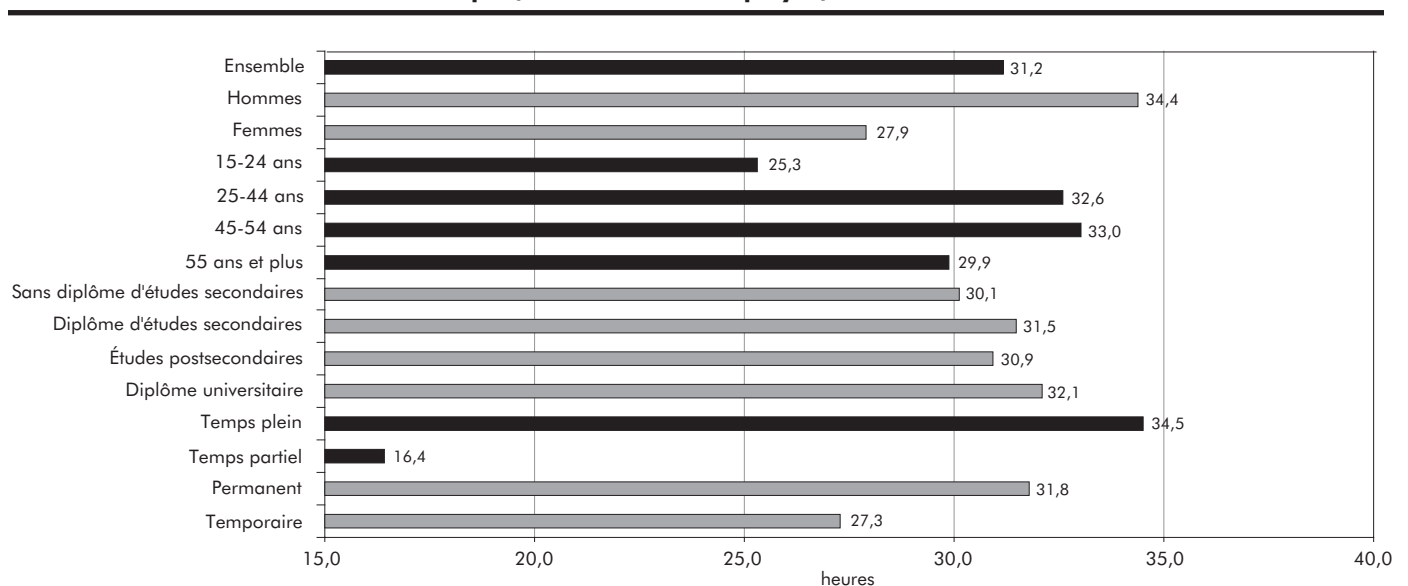
3.13 Durée du travail réelle en heures par année selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail et le statut de l'emploi, ensemble des employés, Québec, 2008

	A	B				C		A-B+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	heures							
Ensemble	1 797,7	119,5	63,8	48,7	11,9	36,7	35,1	1 625,6
Hommes	1 918,3	123,8	56,3	21,9	13,1	51,8	40,0	1 795,0
Femmes	1 675,2	115,1	71,5	76,0	10,7	21,4	30,1	1 453,4
Groupe d'âge								
15-24 ans	1 402,7	48,2	28,1	24,4	16,3	27,0	7,4	1 320,0
25-44 ans	1 903,2	121,0	61,7	91,0	11,0	40,9	43,7	1 703,1
45-54 ans	1 889,1	151,7	75,3	9,7	9,9	40,1	38,8	1 721,5
55 ans et plus	1 758,0	143,2	95,2	7,2*	13,2*	28,0	33,2	1 560,4
Niveau d'études								
Sans diplôme d'études secondaires	1 722,8	81,8	80,5	22,9	12,5*	39,5	7,0*	1 571,7
Diplôme d'études secondaires	1 808,5	114,8	63,4	28,6	10,3*	34,9	16,8	1 643,2
Études postsecondaires	1 791,3	114,4	67,4	46,8	12,7	41,1	22,9	1 614,1
Diplôme universitaire	1 854,4	159,9	44,6	85,1	10,9*	25,5	96,2	1 675,6
Régime de travail								
Temps plein	1 992,8	136,3	71,6	55,5	12,1	41,5	41,2	1 800,0
Temps partiel	935,3	45,2	29,2	18,9	10,8	15,4	8,3	854,8
Statut de l'emploi								
Permanent	1 840,8	128,0	67,5	52,3	10,5	38,0	36,7	1 657,3
Temporaire	1 522,5	65,1	40,2	26,2	20,6	28,4	24,6	1 423,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.13 A Durée du travail réelle hebdomadaire selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail et le statut de l'emploi, ensemble des employés, 2008



3.14 Durée du travail réelle en heures par année selon le niveau de compétence, la tranche de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, ensemble des employés, Québec, 2008

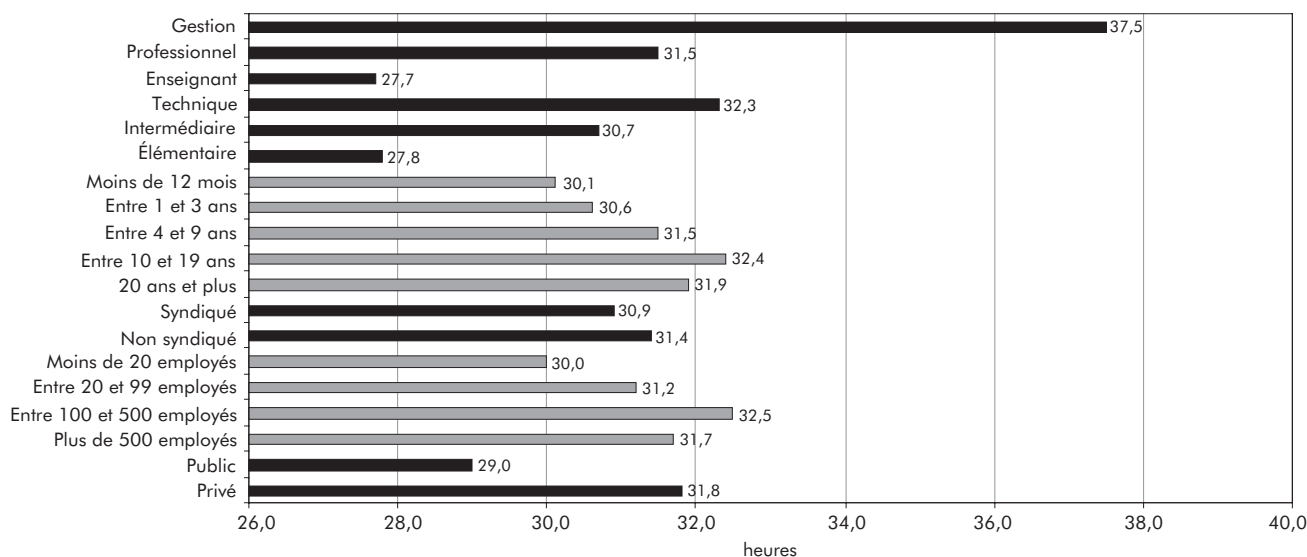
	A	B				C		A-B+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	heures							
Niveau de compétence								
Gestion	2 019,9	163,2	36,7*	37,2*	5,3**	14,3*	167,6	1 959,3
Professionnel¹	1 850,6	147,4	58,0	85,6	9,6*	36,4	57,0	1 643,4
Enseignant	1 675,7	207,6	56,7	84,5	18,9	7,1	131,5	1 446,5
Technique	1 868,2	123,3	63,0	52,2	12,3	42,2	24,5	1 684,1
Intermédiaire	1 779,4	103,8	76,1	39,4	12,7	43,1	9,5	1 600,0
Élémentaire	1 589,1	74,7	59,7	24,8	12,1	31,6	3,5*	1 452,8
Durée de l'emploi								
Moins de 12 mois	1 633,3	52,1	35,1	14,3	14,5	31,7	21,0	1 569,8
Entre 1 et 3 ans	1 757,1	95,4	57,0	66,6	12,0	36,0	32,5	1 594,7
Entre 4 et 9 ans	1 865,4	126,5	74,8	85,2	10,3	34,7	39,1	1 642,4
Entre 10 et 19 ans	1 899,3	169,1	71,6	43,1	10,6*	40,4	46,3	1 691,5
20 ans et plus	1 896,3	199,5	93,3	12,3*	12,1*	44,8	42,0	1 666,0
Couverture syndicale								
Syndiqué	1 839,3	150,3	86,8	54,1	16,2	51,6	26,2	1 609,8
Non syndiqué	1 770,6	99,4	48,9	45,2	9,1	27,0	40,8	1 635,9
Taille de l'établissement								
Moins de 20 employés	1 699,2	87,6	46,0	40,3	10,1	24,7	24,3	1 564,1
Entre 20 et 99 employés	1 796,8	119,9	59,3	45,9	11,1	33,9	34,3	1 628,8
Entre 100 et 500 employés	1 901,9	140,9	82,8	59,5	13,8	49,3	40,8	1 695,1
Plus de 500 employés	1 861,3	154,7	83,8	57,3	14,6*	50,0	50,7	1 651,6
Secteur d'appartenance								
Public	1 741,7	167,0	75,4	61,3	13,9	41,0	47,6	1 512,5
Privé	1 815,6	104,3	60,1	44,7	11,3	35,3	31,1	1 661,6

1. Le niveau de compétence « professionnel » exclut les enseignants.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.14 A Durée du travail réelle hebdomadaire selon le niveau de compétence, la tranche de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, ensemble des employés, 2008



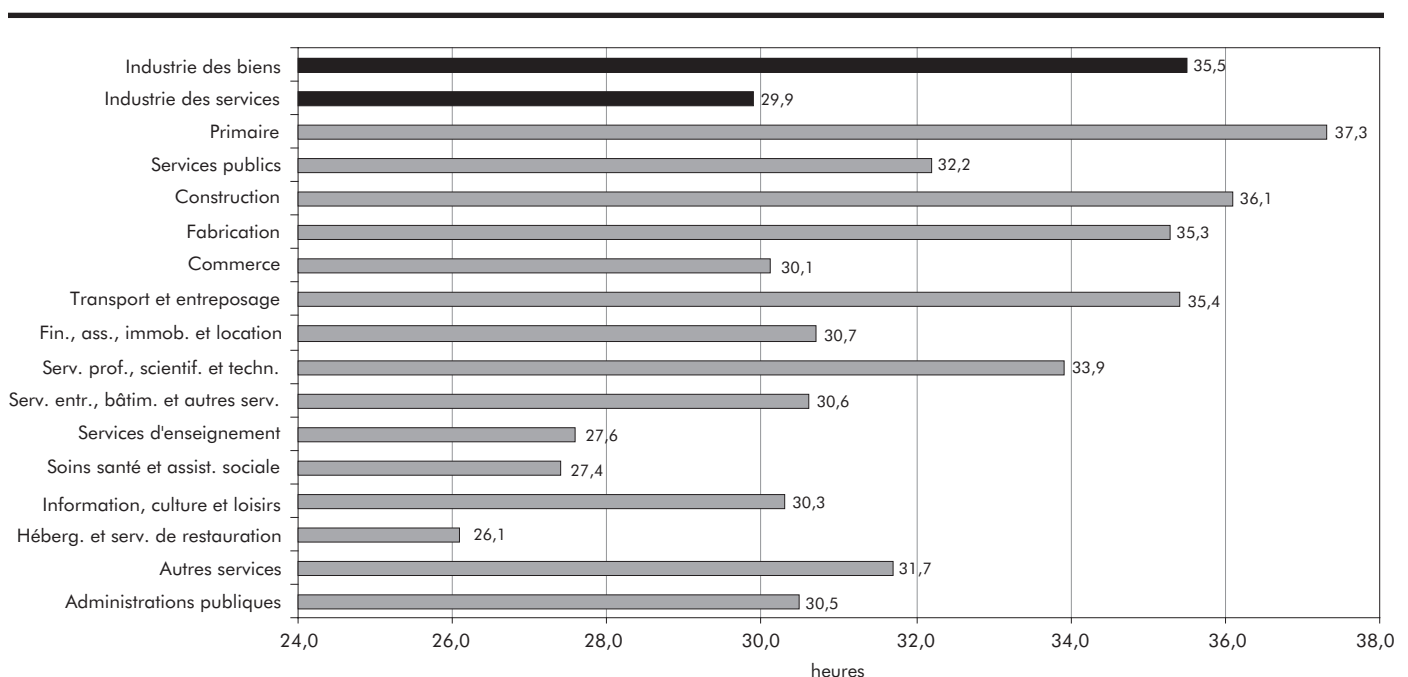
3.15 Durée du travail réelle en heures par année selon l'industrie et les secteurs d'activité, ensemble des employés, Québec, 2008

	A	B				C		A-B+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	heures							
Industrie								
Industrie des biens	2 017,3	119,7	74,5	40,7	16,5	56,4	27,7	1 850,1
Industrie des services	1 731,8	119,4	60,6	51,1	10,5	30,8	37,3	1 558,3
Secteur d'activité								
Primaire	2 045,7	92,6*	66,5*	15,3**	26,8**	57,7*	43,0*	1 945,2
Services publics	1 887,3	184,1*	67,9**	36,4**	15,4**	84,3*	12,9**	1 680,7
Construction	2 029,7	99,7	52,2*	33,9*	26,6*	54,8	11,8*	1 883,9
Fabrication	2 018,7	124,7	82,6	45,9	12,4*	55,1	31,9	1 840,1
Commerce	1 717,9	95,4	58,0	36,6	5,8*	22,7	27,6	1 572,5
Transport et entreposage	2 021,0	126,3	89,8	30,3*	14,1**	61,7	24,3*	1 846,3
Fin., ass., immob. et location	1 795,9	153,9	47,5*	61,4	6,0**	21,2*	53,8	1 602,0
Serv. prof., scientif. et techn.	1 900,6	116,8	48,7*	55,1*	7,6**	40,2	58,4	1 771,1
Serv. entr., bâtim. et autres serv.	1 728,4	81,1	48,3*	43,8*	18,8**	46,3*	14,4*	1 597,0
Services d'enseignement	1 655,2	194,4	48,7	67,4	14,0*	11,2**	97,7	1 439,5
Soins santé et assist. sociale	1 671,1	121,3	94,7	69,6	11,6*	35,9	18,9	1 428,7
Information, culture et loisirs	1 702,6	96,7	42,7*	44,9*	13,1**	29,9*	46,6	1 581,6
Héberg. et serv. de restauration	1 462,1	49,7	35,3	34,8*	11,9*	15,9*	17,5*	1 363,8
Autres services	1 783,6	93,4	40,6*	51,3*	7,8**	30,4*	32,1*	1 653,1
Administrations publiques	1 829,7	174,7	71,3	61,6	14,9*	50,7	33,3	1 591,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.15 A Durée du travail réelle hebdomadaire selon l'industrie et ses secteurs d'activité, ensemble des employés, 2008



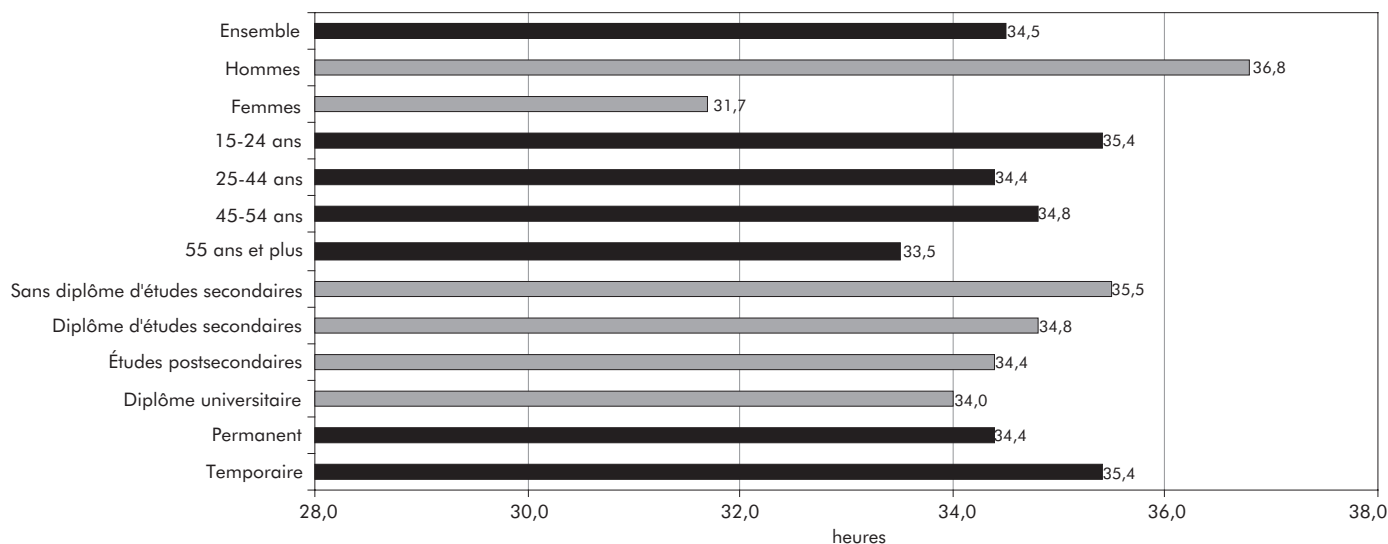
3.16 Durée du travail réelle en heures par année selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail et le statut de l'emploi, employés à temps plein, Québec, 2008

	A	B				C		A-B+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	heures							
Ensemble	1 992,8	136,3	71,6	55,5	12,1	41,5	41,2	1 800,0
Hommes	2 053,3	135,7	61,2	23,9	13,1	56,9	44,2	1 920,6
Femmes	1 920,1	137,0	84,2	93,5	11,0	23,0	37,5	1 654,8
Groupe d'âge								
15-24 ans	1 964,1	71,7	44,1	38,8	19,8*	42,9	12,3	1 844,8
25-44 ans	2 001,8	128,4	63,7	95,4	10,9	42,9	47,1	1 793,5
45-54 ans	1 993,8	162,1	78,2	10,3	10,4	43,1	42,0	1 817,8
55 ans et plus	1 979,1	165,7	112,9	8,3*	14,4*	31,4	39,7	1 748,8
Niveau d'études								
Sans diplôme d'études secondaires	2 036,2	101,1	99,4	28,0	14,6*	49,9	8,6*	1 851,7
Diplôme d'études secondaires	2 001,0	131,5	70,0	32,1	10,7*	39,8	20,0	1 816,3
Études postsecondaires	1 992,8	130,3	76,7	52,4	12,5	46,7	27,3	1 794,9
Diplôme universitaire	1 963,6	171,8	46,6	93,0	10,9*	26,7	103,7	1 771,7
Statut de l'emploi								
Permanent	1 994,9	141,7	73,7	57,7	10,7	41,8	41,9	1 794,8
Temporaire	1 974,5	87,7	53,4	35,2	25,0*	39,0	34,1	1 846,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.16 A Durée du travail réelle hebdomadaire selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail et le statut de l'emploi, employés à temps plein, 2008



3.17 Durée du travail réelle en heures par année selon le niveau de compétence, la tranche de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, employés à temps plein, Québec, 2008

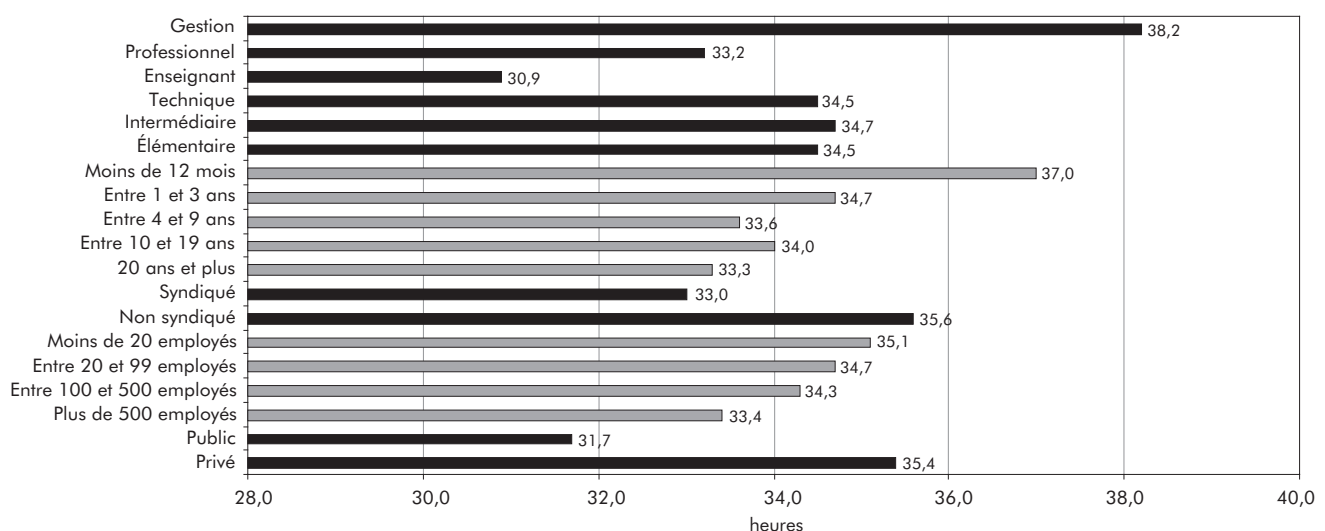
	A	B				C		A-B+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	heures							
Niveau de compétence								
Gestion	2 054,5	166,5	37,2*	38,3*	5,1**	14,5*	172,7	1 994,5
Professionnel ¹	1 946,0	154,9	61,1	90,7	9,3*	37,9	61,9	1 729,8
Enseignant	1 882,7	240,0	63,1	104,3	18,7	6,8	147,7	1 611,1
Technique	1 994,9	134,0	67,3	54,5	12,3	45,9	27,0	1 799,6
Intermédiaire	2 016,9	122,4	88,2	46,5	13,2	50,4	11,5	1 808,5
Élémentaire	1 982,0	97,7	81,1	34,0	14,4*	42,3	4,7*	1 801,8
Durée de l'emploi								
Moins de 12 mois	2 007,1	67,1	44,6	18,1	16,5	41,0	28,1	1 930,0
Entre 1 et 3 ans	1 997,0	110,9	65,9	79,2	11,7*	40,9	40,0	1 810,3
Entre 4 et 9 ans	1 990,9	136,0	78,7	91,2	10,1*	37,4	43,6	1 755,8
Entre 10 et 19 ans	1 988,7	178,1	73,7	45,3	10,9*	43,1	49,0	1 772,7
20 ans et plus	1 977,7	209,6	98,3	13,3*	12,6*	47,9	45,1	1 737,0
Couverture syndicale								
Syndiqué	1 964,2	161,6	93,0	57,6	16,5	56,0	28,0	1 719,5
Non syndiqué	2 013,4	118,0	56,3	53,9	9,0	31,1	50,6	1 858,0
Taille de l'établissement								
Moins de 20 employés	1 995,9	106,9	55,8	50,0	10,7	28,3	30,9	1 831,7
Entre 20 et 99 employés	1 998,3	136,8	66,5	52,9	11,5	38,6	40,2	1 809,5
Entre 100 et 500 employés	2 004,3	151,1	85,0	63,0	13,6	53,4	44,5	1 789,4
Plus de 500 employés	1 962,6	164,3	89,9	59,4	13,9*	53,1	55,5	1 743,7
Secteur d'appartenance								
Public	1 907,1	188,4	84,3	67,3	13,7	44,9	53,3	1 651,7
Privé	2 020,4	119,5	67,6	51,7	11,6	40,4	37,2	1 847,7

1. Le niveau de compétence «professionnel» exclut les enseignants.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.17 A Durée du travail réelle hebdomadaire selon le niveau de compétence, la tranche de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, employés à temps plein, 2008



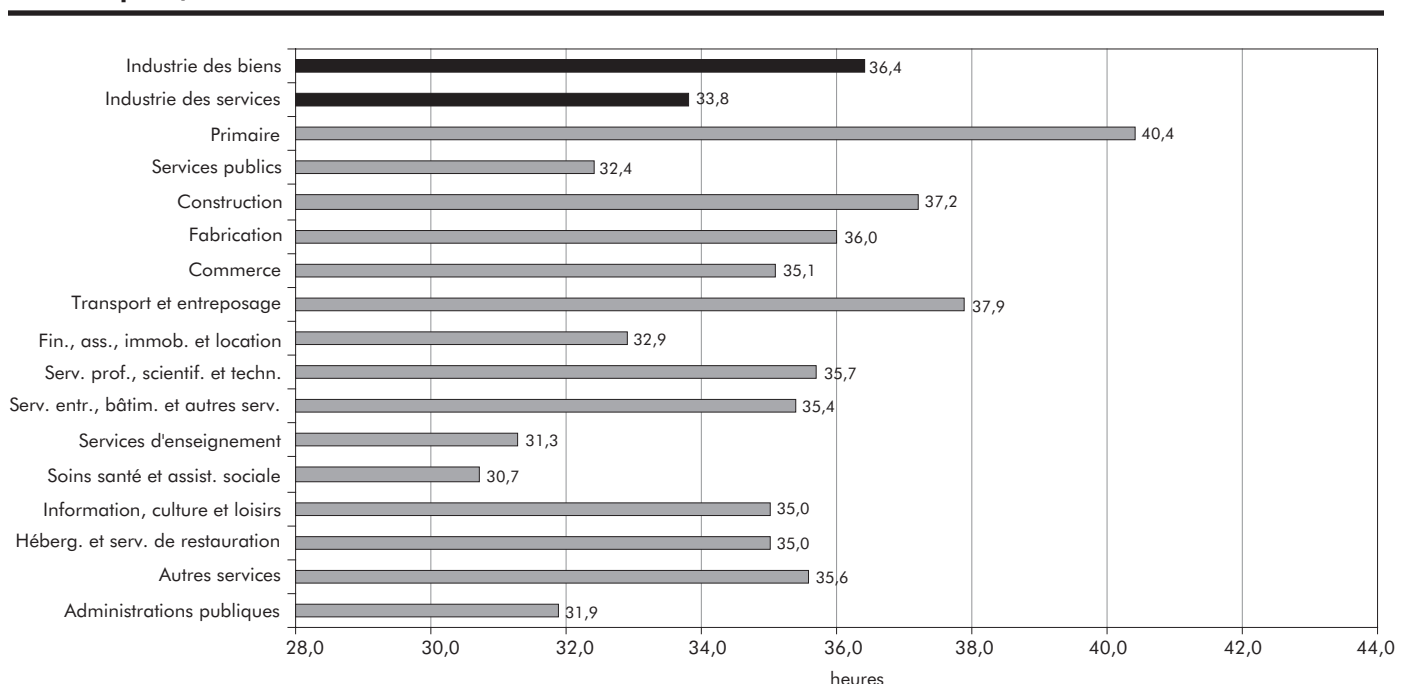
3.18 Durée du travail réelle en heures par année selon l'industrie et les secteurs d'activité, employés à temps plein, Québec, 2008

	A	B				C		A-B+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	heures							
Industrie								
Industrie des biens	2 068,6	123,3	76,8	41,8	16,5	58,7	28,6	1 897,6
Industrie des services	1 964,8	141,1	69,8	60,5	10,5	35,2	45,8	1 763,9
Secteur d'activité								
Primaire	2 216,0	101,5*	75,0*	16,1**	28,1**	65,3*	45,3*	2 106,1
Services publics	1 898,7	185,9*	67,6**	36,8**	15,6**	84,7*	13,0**	1 690,6
Construction	2 088,4	101,8	53,6*	35,6*	26,5*	57,3	12,4*	1 940,6
Fabrication	2 059,0	127,9	84,5	46,5	12,3*	56,8	32,9	1 877,4
Commerce	2 007,5	119,0	70,6	46,7	5,1**	26,8	37,3	1 830,2
Transport et entreposage	2 168,9	137,4	97,8	33,3*	14,8**	65,6	27,4*	1 978,6
Fin., ass., immob. et location	1 923,6	166,3	52,4*	67,3*	5,0**	21,3*	61,8	1 715,6
Serv. prof., scientif. et techn.	1 992,8	123,1	49,7*	59,3*	7,4**	43,5	63,6	1 860,4
Serv. entr., bâtim. et autres serv.	1 996,5	97,5*	56,3*	49,8*	19,8**	56,0*	18,1*	1 847,1
Services d'enseignement	1 893,3	230,4	55,2	82,9	13,7**	10,2*	112,9	1 634,2
Soins santé et assist. sociale	1 878,7	140,3	108,8	78,4	11,2*	38,8	23,4	1 602,1
Information, culture et loisirs	1 969,1	115,2	52,9*	56,3*	13,4**	36,5*	58,4	1 826,1
Héberg. et serv. de restauration	1 955,3	69,6*	45,8*	52,2*	14,4**	20,7*	30,7*	1 824,7
Autres services	2 003,1	106,4	41,2*	60,4*	9,3**	35,4*	37,6*	1 858,8
Administrations publiques	1 921,5	187,3	76,2	65,9	15,1*	53,6	35,1	1 665,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.18 A Durée du travail réelle hebdomadaire selon l'industrie et les secteurs d'activité, employés à temps plein, 2008



3.19 Durée du travail réelle¹ en jours par année selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le statut de l'emploi, employés à temps plein, Québec, 2008

	Nombre d'heures habituelles travaillées par jour ²	A	B				C		A-B+C Durée du travail réelle
		Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou inca- pacité	Absences obligations person- nelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	
		heures	jours						
Ensemble	7,64	260,9	17,8	9,4	7,3	1,6	5,4	5,4	235,7
Hommes	7,87	260,9	17,2	7,8	3,0	1,7	7,2	5,6	244,0
Femmes	7,36	260,9	18,6	11,4	12,7	1,5	3,1	5,1	224,9
Groupe d'âge									
15-24 ans	7,53	260,9	9,5	5,9	5,2	2,6*	5,7	1,6*	245,1
25-44 ans	7,67	260,9	16,7	8,3	12,4	1,4	5,6	6,1	233,8
45-54 ans	7,64	260,9	21,2	10,2	1,3	1,4	5,6	5,5	237,9
55 ans et plus	7,59	260,9	21,8	14,9	1,1*	1,9*	4,1	5,2	230,5
Niveau d'études									
Sans diplôme d'études secondaires	7,80	260,9	13,0	12,7	3,6	1,9	6,4	1,1*	237,3
Diplôme d'études secondaires	7,67	260,9	17,1	9,1	4,2	1,4*	5,2	2,6	236,8
Études postsecondaires	7,64	260,9	17,1	10,0	6,9	1,6	6,1	3,6	235,0
Diplôme universitaire	7,53	260,9	22,8	6,2	12,4	1,4*	3,5	13,8	235,4
Statut de l'emploi									
Permanent	7,65	260,9	18,5	9,6	7,5	1,4	5,5	5,5	234,7
Temporaire	7,57	260,9	11,6	7,1	4,7	3,3	5,2	4,5	244,0

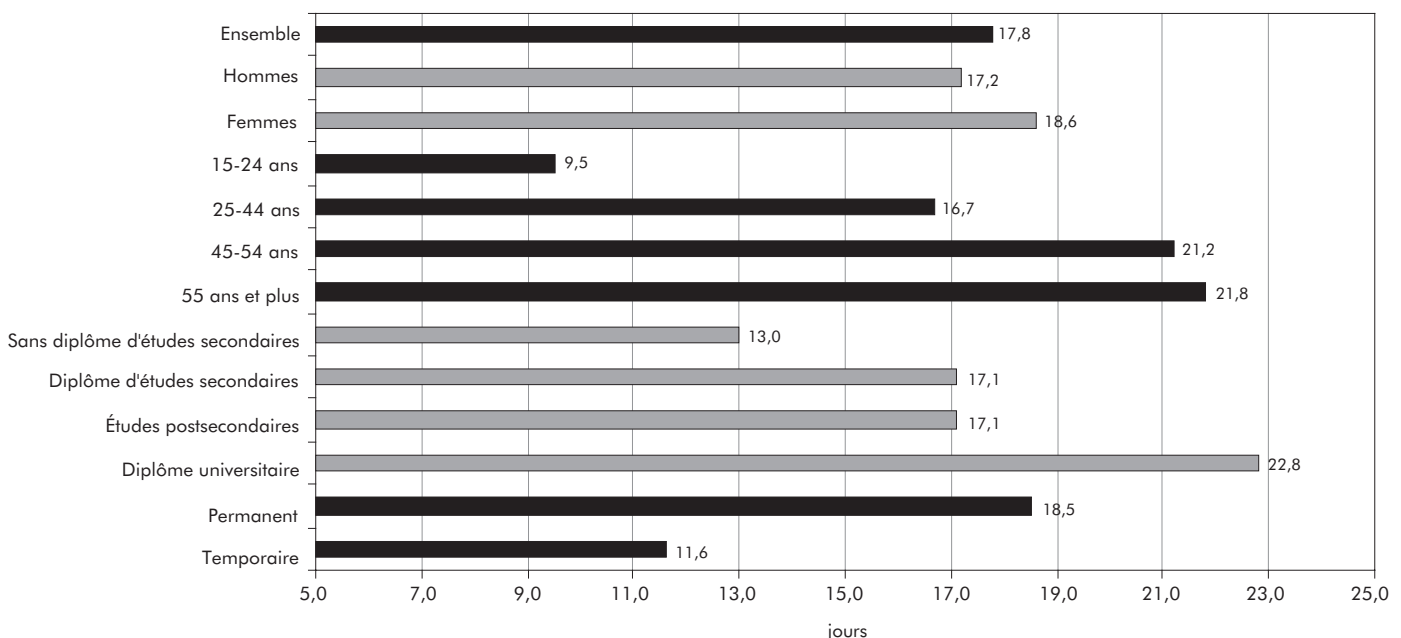
1. Les chiffres présentés peuvent varier légèrement dû à l'approximation du nombre d'heures habituellement travaillées par jour.

2. Le nombre d'heures habituellement travaillées est calculé de cette manière : (Durée du travail habituelle en heures par années / 52,18) * 1/5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.19 A Absences en raison de vacances et jours fériés selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le statut de l'emploi, employés à temps plein, 2008



3.20 Durée du travail réelle¹ en jours par année selon le niveau de compétence, la durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, employés à temps plein, Québec, 2008

	Nombre d'heures habituelles travaillées ² par jour	A		B			C		A-B+C Durée du travail réelle
		Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	
	heures								jours
Niveau de compétence									
Gestion	7,87	260,9	21,1	4,7	4,9*	0,6**	1,8	21,9	253,3
Professionnel ³	7,46	260,9	20,8	8,2	12,2	1,2*	5,1	8,3	231,9
Enseignant	7,22	260,9	33,3	8,7	14,5	2,6	0,9	20,5	223,3
Technique	7,65	260,9	17,5	8,8	7,1	1,6	6,0	3,5	235,4
Intermédiaire	7,73	260,9	15,8	11,4	6,0	1,7	6,5	1,5	233,9
Élémentaire	7,60	260,9	12,9	10,7	4,5	1,9*	5,6	0,6**	237,2
Durée de l'emploi									
Moins de 12 mois	7,69	260,9	8,7	5,8	2,4	2,1	5,3	3,7	250,9
Entre 1 et 3 ans	7,65	260,9	14,5	8,6	10,3	1,5	5,3	5,2	236,5
Entre 4 et 9 ans	7,63	260,9	17,8	10,3	12,0	1,3	4,9	5,7	230,1
Entre 10 et 19 ans	7,62	260,9	23,4	9,7	5,9	1,4*	5,7	6,4	232,6
20 ans et plus	7,58	260,9	27,7	13,0	1,8*	1,7*	6,3	5,9	229,1
Couverture syndicale									
Syndiqué	7,53	260,9	21,5	12,4	7,7	2,2	7,4	3,7	228,4
Non syndiqué	7,72	260,9	15,3	7,3	7,0	1,2	4,0	6,6	240,8
Taille de l'établissement									
Moins de 20 employés	7,65	260,9	14,0	7,3	6,5	1,4	3,7	4,0	239,4
Entre 20 et 99 employés	7,66	260,9	17,9	8,7	6,9	1,5	5,0	5,2	236,3
Entre 100 et 500 employés	7,68	260,9	19,7	11,1	8,2	1,8	7,0	5,8	232,9
Plus de 500 employés	7,52	260,9	21,8	12,0	7,9	1,8	7,1	7,4	231,8
Secteur d'appartenance									
Public	7,31	260,9	25,8	11,5	9,2	1,9	6,1	7,3	226,0
Privé	7,74	260,9	15,4	8,7	6,7	1,5	5,2	4,8	238,6

1. Les chiffres présentés peuvent varier légèrement dû à l'approximation du nombre d'heures habituellement travaillées par jour.

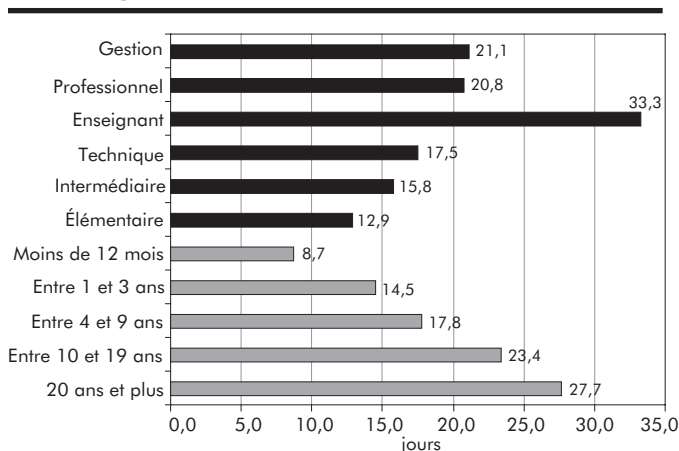
2. Le nombre d'heures habituellement travaillées est calculé de cette manière : (Durée du travail habituelle en heures par années / 52,18) * 1/5

3. Le niveau de compétence «professionnel» exclut les enseignants.

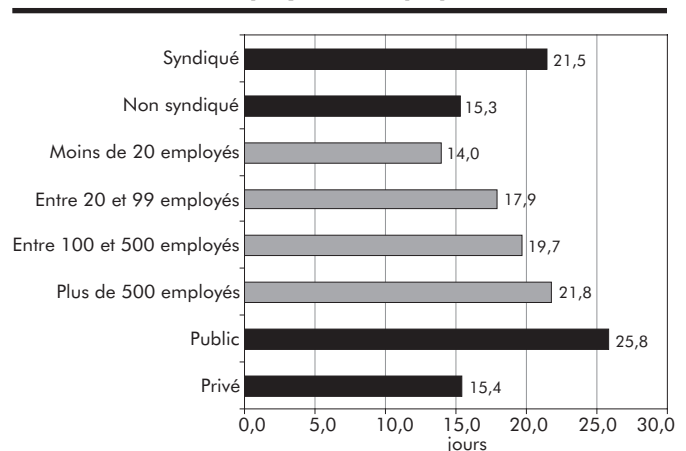
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.20 A Absences en raison de vacances et jours fériés selon le niveau de compétence et la durée de l'emploi, employés à temps plein, 2008



3.20 B Absences en raison de vacances et jours fériés selon la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, employés à temps plein, 2008



3.21 Durée du travail réelle¹ selon l'industrie et les secteurs d'activité, employés à temps plein, Québec, 2008

	Nombre d'heures habituelles travaillées par jour ²	A	B				C		A-B+C Durée du travail réelle
		Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	
	heures								
Industrie									
Industrie des biens	7,93	260,9	15,6	9,7	5,3	2,1	7,4	3,6	239,3
Industrie des services	7,53	260,9	18,7	9,3	8,0	1,4	4,7	6,1	234,2
Secteur d'activité									
Primaire	8,49	260,9	12,0*	8,8*	1,9**	3,3**	7,7*	5,3*	248,0
Services publics	7,28	260,9	25,5	9,3**	5,1**	2,1**	11,6*	1,8**	232,3
Construction	8,00	260,9	12,7	6,7	4,4*	3,3*	7,2	1,5*	242,4
Fabrication	7,89	260,9	16,2	10,7	5,9	1,6	7,2	4,2	237,9
Commerce	7,69	260,9	15,5	9,2	6,1	0,7*	3,5	4,8	237,9
Transport et entreposage	8,31	260,9	16,5	11,8	4,0**	1,8**	7,9	3,3*	238,0
Fin., ass., immob. et location	7,37	260,9	22,6	7,1	9,1*	0,7**	2,9	8,4	232,7
Serv. prof., scientif. et techn.	7,64	260,9	16,1	6,5*	7,8*	1,0**	5,7	8,3	243,6
Serv. entr., bâtim. et autres serv.	7,65	260,9	12,7	7,4*	6,5*	2,6**	7,3*	2,4*	241,4
Services d'enseignement	7,26	260,9	31,7	7,6	11,4	1,9*	1,4*	15,6	225,2
Soins santé et assist. sociale	7,20	260,9	19,5	15,1	10,9	1,6*	5,4	3,2	222,5
Information, culture et loisirs	7,55	260,9	15,3	7,0*	7,5*	1,8**	4,8*	7,7	242,0
Héberg. et serv. de restauration	7,49	260,9	9,3	6,1*	7,0*	1,9**	2,8*	4,1*	243,5
Autres services	7,68	260,9	13,9	5,4*	7,9*	1,2**	4,6*	4,9*	242,1
Administrations publiques	7,36	260,9	25,4	10,3	8,9	2,1*	7,3	4,8	226,2

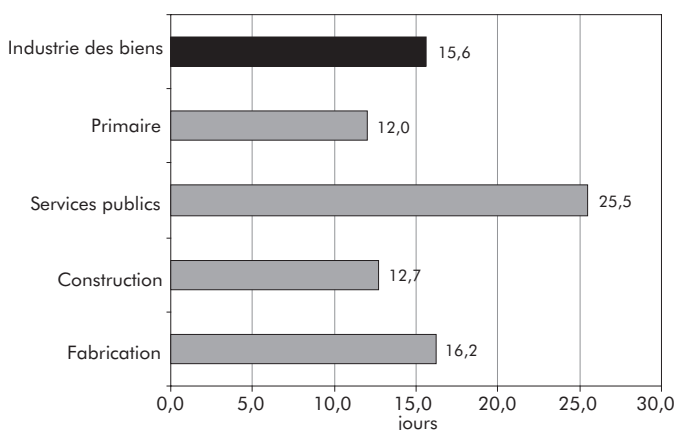
1. Les chiffres présentés peuvent varier légèrement dû à l'approximation du nombre d'heures habituellement travaillées par jour.

2. Le nombre d'heures habituellement travaillées est calculé de cette manière : (Durée du travail habituelle en heures par années / 52,18) * 1/5

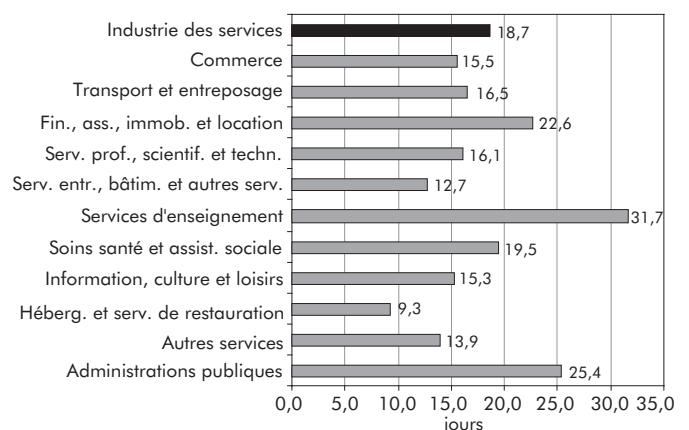
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.21 A Absences en raison de vacances et jours fériés selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, employés à temps plein, 2008



3.21 B Absences en raison de vacances et jours fériés selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, employés à temps plein, 2008



4.1 Cessations d'emploi

Cessations d'emploi volontaires et involontaires selon le sexe

(tableaux 4.1 et 4.2)

En 2008, le nombre de cessations d'emploi augmente par rapport à 2007, passant de 511 800 à 522 500. La hausse est notée surtout au niveau des baisses d'emploi (+10 400 contre +300 pour les cessations volontaires). Après une année relativement équilibrée au chapitre du nombre de cessations d'emploi volontaires et involontaires, un écart se creuse de nouveau entre les deux catégories en 2008. En effet, les cessations d'emploi involontaires présentent 13 100 cessations de plus que les cessations d'emploi volontaires. Par contre, entre 2000 et 2008, les cessations volontaires (+13,8 %) progressent de façon plus importante que les cessations involontaires (+10,1 %). Cette évolution engendre une hausse globale du nombre de cessations d'emploi durant la période de 11,8 %. Il convient de souligner que, sur l'ensemble de la période, la hausse ne s'est pas faite de manière continue, le nombre de cessations fluctuant grandement d'une année à l'autre.

La progression du nombre de cessations d'emploi notée en 2008 s'observe chez les hommes (+2,1 % ou +6 000) comme chez les femmes (+2,0 % ou +4 600). Les cessations d'emploi volontaires augmentent chez les femmes (+3,1 %), tandis qu'elles diminuent chez les hommes (-2,9 %). Quant aux cessations d'emploi involontaires, elles s'accroissent plus chez les hommes (+6,4 %) que chez les femmes (+0,7 %). L'évolution observée entre 2000 et 2008 est légèrement différente. Le nombre de cessations d'emploi volontaires progresse de 15,7 % chez les femmes et de 11,7 % chez les hommes. Quant aux cessations involontaires, elles sont en hausse chez les hommes (+17,2 %) alors qu'elles ne connaissent pas de variation significative chez les femmes.

À chaque année de la période, le nombre de cessations d'emploi total est plus important chez les hommes que chez les femmes. En 2008, 54,6 % des cessations d'emploi concernent les hommes, ce qui est légèrement plus élevé que leur part

dans l'emploi total (52,2 %). De plus, la part des hommes dans l'ensemble des cessations d'emploi a augmenté depuis 2000 alors qu'elle était de 53,2 %. En 2008, les cessations d'emploi volontaires sont plus nombreuses que les cessations involontaires chez les femmes, tandis que chez les hommes, le nombre de cessations involontaires est plus grand; c'est d'ailleurs le cas tout au long de la période.

Cessations d'emploi volontaires et involontaires selon le groupe d'âge

(tableau 4.3)

En 2008, les jeunes (15-24 ans) enregistrent le plus grand nombre de cessations d'emploi, soit 188 000 (36,0 % de l'ensemble), en légère baisse par rapport à 2007. Les jeunes sont nettement surreprésentés dans les cessations d'emploi étant donné qu'ils ne représentent que 14,7 % de l'ensemble de l'emploi en 2008. Il est possible que les multiples changements d'emploi en début de carrière soient en partie responsables de cette situation. La part des 25-44 ans dans les cessations d'emploi est aussi importante (30,0 %). Pour ce qui est des 45-54 ans et des 55 ans et plus, ils sont moins nombreux à vivre une situation de cessation d'emploi; des proportions plus faibles sont en effet notées dans ces groupes (13,9 % et 20,2 % respectivement). Le fait que les cessations d'emploi sont plus nombreuses chez les 55 ans et plus que chez les 45-54 ans est possiblement attribuable aux départs à la retraite plus fréquents chez les plus âgés.

De 2000 à 2008, le nombre de cessations d'emploi connaît une hausse marquée chez les 55 ans et plus (+62,8 %) et une augmentation moindre chez les 45-54 ans (+9,7 %) et les 15-24 ans (+7,6 %). Les 25-44 ans sont ainsi les seuls à enregistrer une baisse (-3,0 %) à ce chapitre au cours de la période.

La variation des cessations d'emploi observée durant la période chez les 15-24 ans est principalement due à une progression du nombre de cessations involontaires (+14,9 %). Chez les 55 ans et plus, l'augmentation concerne à la fois les cessations d'emploi volontaires (+65,8 %) et involontaires

(+ 58,9 %). Les 25-44 ans enregistrent quant à eux une baisse des cessations d'emploi involontaires (−6,9 %), alors qu'une relative stabilité est notée du côté des cessations volontaires. Inversement, chez les 45-54 ans, les cessations volontaires demeurent relativement stables et les cessations involontaires augmentent de 11,3 %.

En 2008, les cessations d'emploi volontaires se concentrent principalement chez les 15-24 ans (45,1 %). Les 55 ans et plus (23,4 %) et les 25-44 ans (23,0 %) arrivent deuxième et troisième sur ce plan. Enfin, les 45-54 ans (8,4 %) présentent une part beaucoup plus faible dans les cessations d'emploi volontaires. Du côté des cessations d'emploi involontaires, ce sont les 25-44 ans (36,6 %) qui détiennent la plus grande part. Les 15-24 ans viennent en second avec une proportion de 27,3 %. Les 45-54 ans et les 55 ans et plus montrent des parts respectives de 19,1 % et 17,0 %.

Raisons des cessations d'emploi (tableau 4.4)

En 2008, les mises à pied (cessations d'emploi involontaires) constituent la raison la plus souvent invoquée pour justifier la fin d'un emploi (51,3 %). Les autres raisons de cessation sont de nature volontaire. Parmi celles-ci, le retour aux études est le principal motif (40,2 %). La retraite (20,3 %) ainsi que l'insatisfaction (14,1 %) sont également à la base d'un certain nombre de cessations d'emploi volontaires. Les autres motifs expliquent entre 2,4 % (vente ou fermeture de l'entreprise) et 9,2 % (maladie ou incapacité) des cessations d'emploi volontaires.

Entre 2000 et 2008, les cessations d'emploi causées par la retraite connaissent la plus forte croissance (+ 66,2 %; + 20 600). Cette progression n'est pas sans lien avec le vieillissement de la main-d'œuvre. Le regroupement « autres raisons » connaît aussi une croissance importante au cours de la période (+ 49,1 %). Toutefois, bien qu'il s'agisse d'une forte hausse, l'augmentation du nombre de cessations n'est que de 5 400. La raison « insatisfaction » (+ 21,3 %) est également à la hausse durant cette période, tout comme les mises à pied (+ 10,1 %).

Pour sa part, le nombre de travailleurs autonomes dont l'emploi a pris fin en raison de la vente ou de la fermeture de l'entreprise recule fortement (−56,7 %).

Raisons des cessations d'emploi selon le sexe (tableau 4.5)

En 2008, les mises à pied (cessations d'emploi involontaires) représentent 56,4 % des cessations d'emploi chez les hommes, tandis qu'elles sont moins fréquentes chez les femmes (45,1 %). Certaines différences entre les sexes s'observent aussi dans les raisons expliquant les cessations d'emploi volontaires. Les « obligations personnelles ou familiales » expliquent davantage de cessations d'emploi volontaires chez les femmes (12,2 %) que chez les hommes (2,2 %). La situation inverse est notée pour les études alors que 43,9 % des cessations d'emploi volontaires enregistrées chez les hommes y sont attribuables contre 36,6 % chez les femmes.

De 2000 à 2008, les cessations d'emploi dues à la retraite croissent plus chez les femmes (+ 96,0 %) que chez les hommes (+ 45,9 %). Les cessations d'emploi liées à la vente ou à la fermeture de l'entreprise sont, pour leur part, en forte baisse chez les hommes (−63,9 %) et chez les femmes (−47,5 %). Quant aux cessations d'emploi associées à la maladie ou à une incapacité, aux obligations personnelles ou familiales, au retour aux études et à l'insatisfaction, elles demeurent relativement stables chez les femmes et chez les hommes. Enfin, les cessations d'emploi pour d'autres raisons augmentent chez les hommes (+ 54,9 %), alors qu'aucune variation significative n'est notée chez les femmes.

Raisons des cessations d'emploi selon le groupe d'âge (tableau 4.6)

Les raisons des cessations d'emploi varient grandement d'un groupe d'âge à l'autre. Chez les 15-24 ans, c'est le retour aux études qui constitue la cause la plus importante en 2008 (75,1 %). Pour les 25-44 ans et les 45-54 ans, la mise à pied

constitue la raison principale de la fin de l'emploi (62,7 % et 71,9 % respectivement). Les personnes de 55 ans et plus, pour leur part, mentionnent plus souvent la retraite que ce dernier motif. En effet, parmi l'ensemble des cessations volontaires de ce groupe d'âge, 82,0 % se rapportent à la retraite. Les mises à pied représentent plus de 6 cessations d'emploi sur 10 chez les 25-44 ans et un peu plus de 7 sur 10 chez les 45-54 ans. Par ailleurs, en 2008, chez les 25-44 ans, le retour aux études (28,0 %), les obligations personnelles ou familiales (22,5 %) et l'insatisfaction (20,6 %) constituent une part importante des cessations d'emploi volontaires, tandis que chez les 45-54 ans, la maladie ou l'incapacité (32,0 %), l'insatisfaction (26,0 %) et la retraite (24,0 %) sont les principaux motifs pour mettre fin à un emploi de façon volontaire.

Au cours de la période 2000-2008, la hausse du nombre de retraites est importante chez les 55 ans et plus (+73,8 %), tout comme celle du nombre de mises à pied (+58,9 %). Dans le groupe des 45-54 ans, c'est l'insatisfaction qui a fortement progressé (+73,3 %). D'autre part, le seul groupe qui enregistre une diminution des mises à pied durant la période est celui des 25-44 ans (-6,9 %). En ce qui concerne les 15 à 24 ans, on note une baisse de 45,5 % des cessations d'emploi pour « obligations personnelles ou familiales », tandis que celles liées aux études s'accroissent de 7,9 %.

4.1 Cessations d'emploi¹ volontaires et involontaires, Québec, 2000-2008

	Ensemble	Volontaires	Involontaires
	k		
2000	467,2	223,9	243,3
2001	470,7	221,2	249,5
2002	521,3	250,9	270,4
2003	541,6	262,3	279,3
2004	521,9	254,5	267,4
2005	522,4	251,6	270,8
2006	524,6	259,0	265,6
2007	511,8	254,4	257,4
2008	522,5	254,7	267,8
Variation 2000-2008 (%)	11,8	13,8	10,1

1. Correspond aux cessations d'emploi des chômeurs et des personnes inactives qui ont travaillé au cours de 12 derniers mois; les résultats excluent donc les personnes inactives et en chômage depuis plus d'un an.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.2 Cessations d'emploi¹ volontaires et involontaires selon le sexe, Québec, 2000-2008

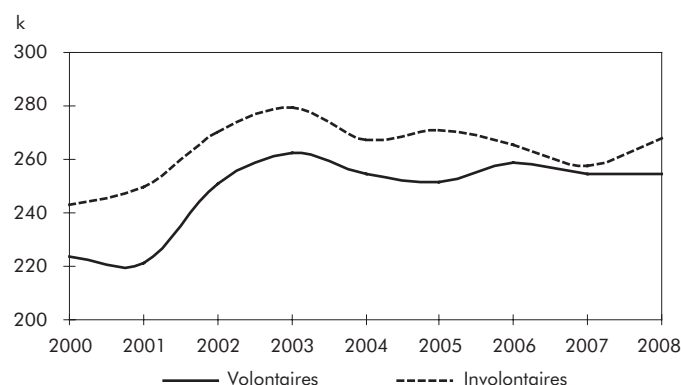
	Ensemble		Volontaires		Involontaires	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	k					
2000	218,7	248,6	112,5	111,4	106,2	137,2
2001	223,3	247,4	114,6	106,7	108,7	140,7
2002	245,8	275,4	132,1	118,8	113,7	156,6
2003	255,2	286,2	135,0	127,2	120,2	159,0
2004	245,6	276,3	130,3	124,2	115,3	152,1
2005	236,4	286,0	127,3	124,3	109,1	161,7
2006	240,1	284,5	131,0	128,0	109,1	156,5
2007	232,6	279,2	126,3	128,1	106,3	151,1
2008	237,2	285,2	130,2	124,4	107,0	160,8
Variation 2000-2008 (%)	8,5	14,7	15,7	11,7	0,8 [†]	17,2

1. Correspond aux cessations d'emploi des chômeurs et des personnes inactives qui ont travaillé au cours de 12 derniers mois; les résultats excluent donc les personnes inactives et en chômage depuis plus d'un an.

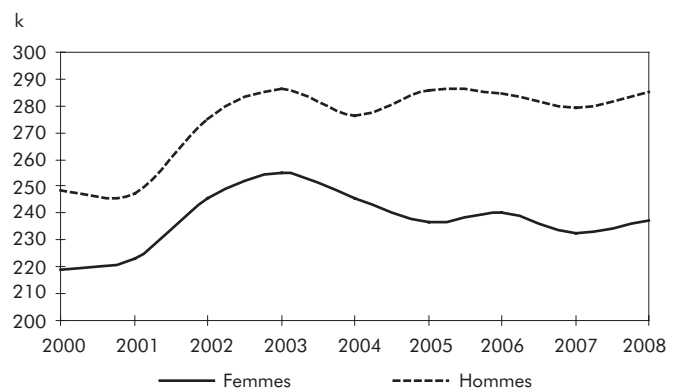
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.1 A Cessations d'emploi volontaires et involontaires



4.2 A Cessations d'emploi selon le sexe



4.3 Cessations d'emploi¹ volontaires et involontaires selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2008

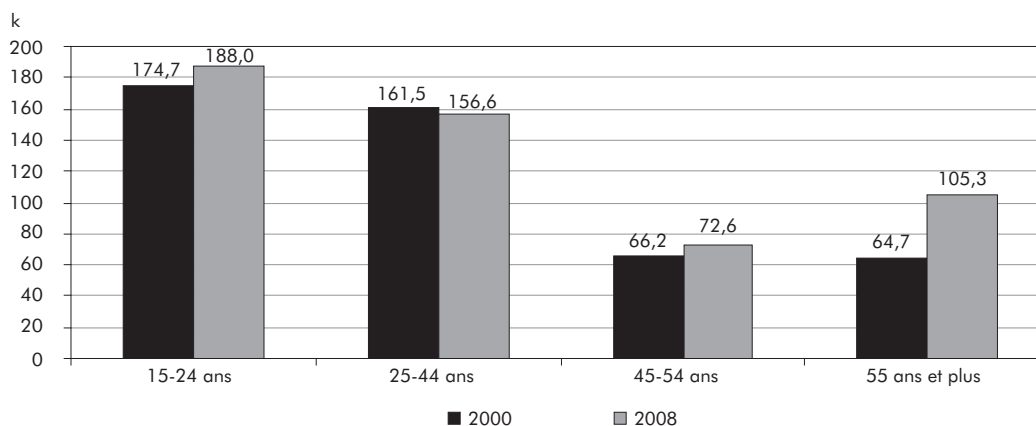
	Ensemble				Volontaires				Involontaires			
	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	k											
2000	174,7	161,5	66,2	64,7	111,1	56,4	20,2	36,0	63,6	105,1	46,0	28,7
2001	167,3	172,3	64,2	66,8	106,1	59,4	20,3	35,4	61,2	112,9	43,9	31,4
2002	202,8	172,3	68,4	77,8	128,0	59,7	18,7	44,5	74,8	112,6	49,7	33,3
2003	203,0	185,8	73,6	79,2	130,3	69,1	20,6	42,3	72,7	116,7	53,0	36,9
2004	194,6	171,9	70,0	85,5	121,1	64,0	21,9	47,5	73,5	107,9	48,1	38,0
2005	188,7	175,2	70,9	87,6	121,3	60,8	20,7	48,9	67,4	114,4	50,2	38,7
2006	195,9	165,1	70,8	92,6	123,3	65,6	18,3	51,7	72,6	99,5	52,5	40,9
2007	189,5	159,5	70,0	92,7	120,5	63,4	19,0	51,4	69,0	96,1	51,0	41,3
2008	188,0	156,6	72,6	105,3	114,9	58,7	21,4	59,7	73,1	97,9	51,2	45,6
Variation 2000-2008 (%)	7,6	-3,0	9,7	62,8	3,4 [†]	4,1 [†]	5,9 [†]	65,8	14,9	-6,9	11,3	58,9

1. Correspond aux cessations d'emploi des chômeurs et des personnes inactives qui ont travaillé au cours des 12 derniers mois; les résultats excluent donc les personnes inactives et en chômage depuis plus d'un an.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.3 A Cessations d'emploi selon le groupe d'âge, 2000 et 2008



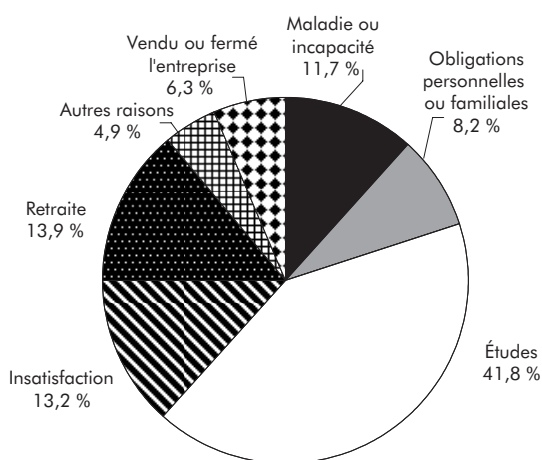
4.4 Raisons des cessations d'emploi, Québec, 2000-2008

	Volontaires							Involontaires
	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Études	Insatisfaction	Retraite	Autres raisons	Vendu ou fermé l'entreprise (travailleurs autonomes)	Mise à pied
	k							
2000	26,1	18,4	93,5	29,6	31,1	11,0	14,1	243,3
2001	27,6	20,1	90,0	30,8	29,9	9,7	13,2	249,5
2002	28,7	22,1	106,0	36,2	34,6	11,3	12,0	270,4
2003	30,6	17,9	112,0	39,8	36,3	14,4	11,3	279,3
2004	25,1	18,1	103,7	38,5	39,8	15,3	14,0	267,4
2005	26,6	19,8	103,0	37,9	40,7	11,5	12,1	270,8
2006	27,9	17,8	105,9	44,2	42,7	11,7	8,8	265,6
2007	26,0	16,1	104,1	39,0	44,0	18,3	6,9	257,4
2008	23,5	18,7	102,4	35,9	51,7	16,4	6,1	267,8
Variation 2000-2008 (%)	-10,0 [†]	1,6 [†]	9,5	21,3	66,2	49,1	-56,7	10,1

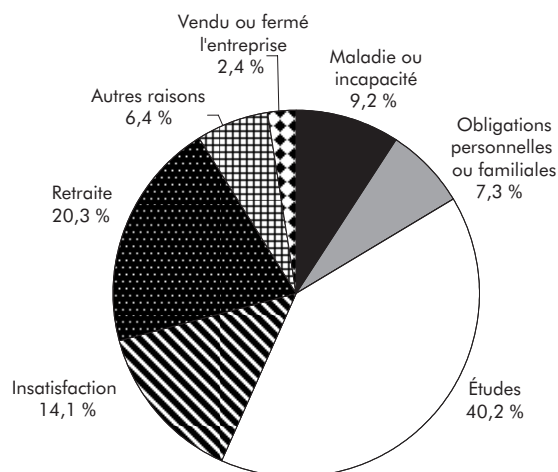
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.4 A Raisons des cessations d'emploi volontaires, 2000



4.4 B Raisons des cessations d'emploi volontaires, 2008



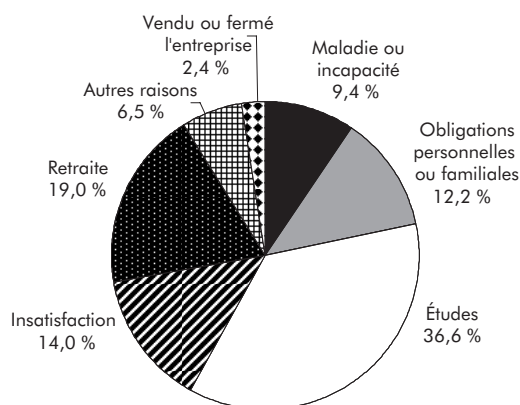
4.5 Raisons des cessations d'emploi selon le sexe, Québec, 2000-2008

	Volontaires							Involontaires
	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Études	Insatisfaction	Retraite	Autres raisons	Vendu ou fermé l'entreprise (travailleurs autonomes)	Mise à pied
k								
Femmes								
2000	15,0	15,9	42,1	15,0	12,6	6,0	5,9	106,2
2001	15,9	17,4	43,1	13,9	11,4	6,8	6,0	108,7
2002	15,5	19,8	52,3	18,9	13,9	6,9	4,8	113,7
2003	15,4	14,9	52,7	20,1	16,5	9,4	6,0	120,2
2004	13,6	14,3	50,7	19,7	18,0	9,2	4,8 *	115,3
2005	14,8	16,2	48,3	18,0	18,2	6,9	4,9 *	109,1
2006	14,1	14,9	51,7	21,2	18,4	7,5	3,1 *	109,1
2007	12,3	13,6	49,9	18,2	18,4	11,3	2,6 *	106,3
2008	12,2	15,9	47,7	18,2	24,7	8,5	3,1 *	107,0
Variation 2000-2008 (%)	-18,7 †	0,0 †	13,3 †	21,3 †	96,0	41,7 †	-47,5	0,8 †
Hommes								
2000	11,0	2,5 *	51,4	14,6	18,5	5,1	8,3	137,2
2001	11,7	2,7 *	46,9	16,9	18,5	2,8 *	7,2	140,7
2002	13,2	2,3 *	53,7	17,3	20,7	4,4 *	7,2	156,6
2003	15,2	3,0 *	59,3	19,7	19,8	5,0	5,3	159,0
2004	11,5	3,8 *	53,0	18,8	21,8	6,1	9,1	152,1
2005	11,7	3,6 *	54,7	20,0	22,5	4,6 *	7,2	161,7
2006	13,8	2,8 *	54,3	23,0	24,3	4,2 *	5,7	156,5
2007	13,7	2,6 *	54,2	20,8	25,6	7,0	4,4 *	151,1
2008	11,3	2,8 *	54,7	17,8	27,0	7,9	3,0 *	160,8
Variation 2000-2008 (%)	2,7 †	12,0 †	6,4 †	21,9 †	45,9	54,9	-63,9	17,2

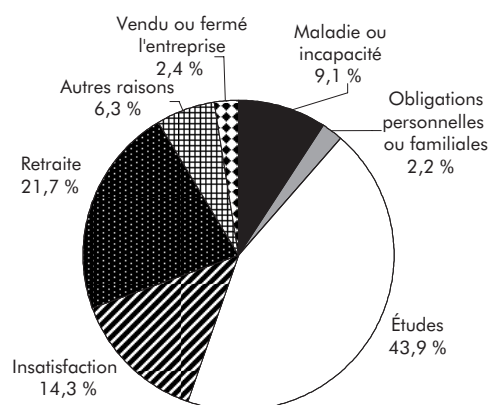
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.5 A Raisons des cessations d'emploi volontaires, femmes, 2008



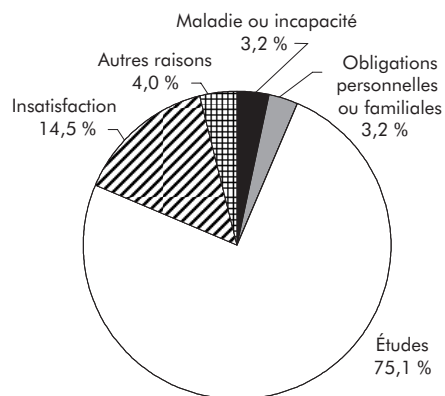
4.5 B Raisons des cessations d'emploi volontaires, hommes, 2008



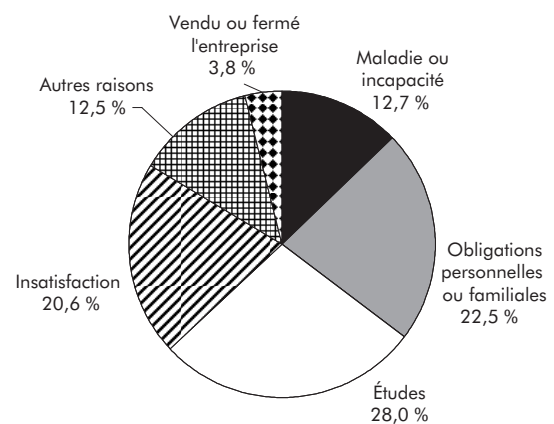
4.6 Raisons des cessations d'emploi selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2008

	Volontaires							Involontaires
	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Études	Insatisfaction	Retraite	Autres raisons	Vendu ou fermé l'entreprise (travailleurs autonomes)	Mise à pied
k								
15-24 ans								
2000	4,8	6,6	79,4	14,4	...	3,4 *	2,6 *	63,6
2001	4,1 *	5,7	77,6	15,3	...	1,8 *	1,5 **	61,2
2002	4,9	6,1	94,5	17,1	...	3,5 *	1,9 *	74,8
2003	3,5 *	6,2	97,3	17,3	...	4,1 *	1,7 **	72,7
2004	3,1 *	4,9	88,7	17,4	...	5,1	2,0 *	73,5
2005	3,9 *	5,1	89,4	17,1	...	4,0 *	1,8 *	67,4
2006	4,7 *	5,7	89,6	19,2	...	3,1 *	x	72,6
2007	3,9 *	2,5 *	89,4	18,6	...	4,9	x	69,0
2008	3,6 *	3,6 *	85,7	16,6	...	4,6 *	x	73,1
Variation 2000-2008 (%)	-25,0 [†]	-45,5	7,9	15,3 [†]	...	35,3 [†]	...	14,9
25-44 ans								
2000	10,1	10,3	13,3	11,0	x	7,0	4,5 *	105,1
2001	12,3	12,0	11,6	11,3	x	6,1	6,0	112,9
2002	10,6	13,9	10,9	13,8	x	5,8	4,6 *	112,6
2003	14,8	10,3	14,2	17,7	x	7,3	4,6 *	116,7
2004	10,6	11,4	14,3	14,6	x	7,1	5,8	107,9
2005	11,9	12,8	13,3	14,1	x	4,8 *	3,3 *	114,4
2006	10,1	10,9	15,7	19,0	x	6,5	3,4 *	99,5
2007	11,1	11,5	14,6	13,0	x	10,6	2,4 *	96,1
2008	7,4	13,1	16,3	12,0	x	7,3	2,2 *	97,9
Variation 2000-2008 (%)	-26,7 [†]	27,2 [†]	22,6 [†]	9,1 [†]	...	4,3 [†]	-51,1	-6,9

4.6 A Raisons des cessations d'emploi volontaires, 15-24 ans, 2008



4.6 B Raisons des cessations d'emploi volontaires, 25-44 ans, 2008

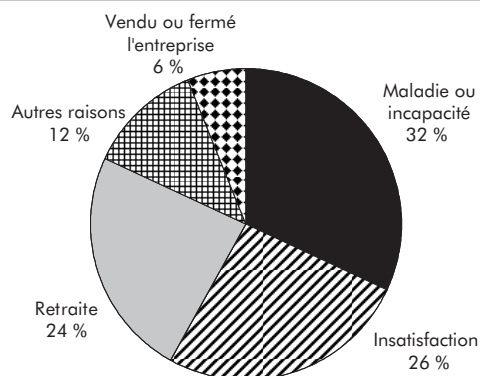
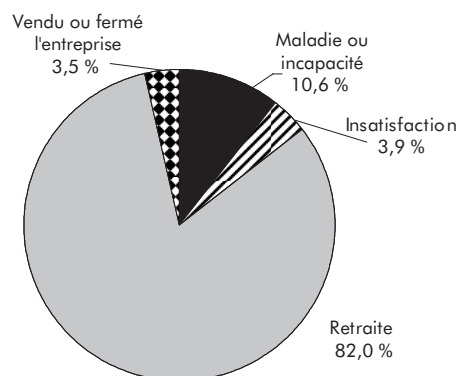


4.6 Raisons des cessations d'emploi selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2008 (suite)

	Volontaires							Involontaires
	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Études	Insatisfaction	Retraite	Autres raisons	Vendu ou fermé l'entreprise (travailleurs autonomes)	Mise à pied
k								
45-54 ans								
2000	5,7	x	x	3,0 *	4,1	x	4,6	46,0
2001	6,5	x	x	3,3 *	4,0	x	3,2 *	43,9
2002	5,7	x	x	3,5 *	3,7	x	2,6 *	49,7
2003	6,4	x	x	2,5 *	5,0	2,2 *	3,2 *	53,0
2004	5,6	x	x	5,5	4,7	1,8 *	2,7 *	48,1
2005	5,2	x	x	4,5	5,1	1,8 *	2,9 *	50,2
2006	7,0	x	x	4,0	2,6 *	1,5 **	2,1 *	52,5
2007	5,0	x	x	3,8 *	5,5	1,8 *	1,8 *	51,0
2008	6,4	x	x	5,2	4,8	2,4 *	1,2 **	51,2
Variation 2000-2008 (%)	12,3 †	...	...	73,3	17,1 †	...	-73,9	11,3
55 ans et plus								
2000	5,4	x	...	x	26,7	x	2,5 *	28,7
2001	4,7	x	...	x	25,7	x	2,5 *	31,4
2002	7,5	x	...	1,8 *	30,8	x	2,9 *	33,3
2003	5,9	x	...	2,4 *	31,0	x	1,7 **	36,9
2004	5,9	x	...	x	35,0	x	3,5 *	38,0
2005	5,5	x	...	2,3 *	35,0	x	4,2 *	38,7
2006	6,0	x	...	2,0 *	40,0	x	2,4 *	40,9
2007	6,0	x	...	3,6 *	38,2	x	1,6 **	41,3
2008	6,0	x	...	2,2 *	46,4	1,9 *	2,0 *	45,6
Variation 2000-2008 (%)	11,1 †	...	...	...	73,8	...	-20,0 †	58,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.6 C Raisons des cessations d'emploi volontaires, 45-54 ans, 2008**4.6 D Raisons des cessations d'emploi volontaires, 55 ans et plus, 2008**

Note : Les résultats excluent les raisons pour lesquelles la donnée est confidentielle.

ERRATUM

Vous devez prendre note que les données sur la durée de l'emploi (tableaux, graphiques et analyses) présentées dans ce chapitre sont erronées. Vous trouverez la version corrigée des tableaux 4.7 à 4.17 dans le fichier : **Erratum – volume 5, numéro 2, édition 2009**

4.2 Durée de l'emploi**Durée moyenne de l'emploi selon le sexe et le groupe d'âge** (tableaux 4.7 et 4.8)

En 2008, la durée moyenne de l'emploi de l'ensemble des employés s'établit à 7,2 ans. Pour la deuxième année consécutive, les hommes et les femmes ont une durée de l'emploi identique, soit 7,2 ans. De 2000 à 2008, la durée moyenne de l'emploi des femmes reste stable alors que celle des hommes diminue de 0,4 an.

De façon générale, la durée de l'emploi croît avec l'âge. Ainsi, en 2008, les 15-24 ans affichent la durée de l'emploi la plus faible (1,4 an), tandis que les 55 ans et plus enregistrent la plus élevée (11,8 ans). Les 45-54 ans ont néanmoins une durée de l'emploi similaire à celle des 55 ans et plus (11,2 ans en 2008). Chez les 25-44 ans, la durée de l'emploi est nettement plus faible, soit 5,8 ans. De 2000 à 2008, la durée de l'emploi demeure relativement stable chez les plus jeunes et les plus âgés. Seuls les 25-44 ans et les 45-54 ans connaissent des variations statistiquement significatives, soit des reculs respectifs de 0,9 et de 0,6 an.

Durée moyenne de l'emploi selon le niveau d'études et le régime de travail (tableaux 4.9 et 4.10)

En 2008, parmi les niveaux d'études analysés, ce sont les personnes avec un diplôme d'études secondaires qui ont la durée de l'emploi la plus longue (8,2 ans). Les employés titulaires d'un diplôme universitaire suivent avec une durée de l'emploi de 7,6 ans. Viennent ensuite les personnes ayant fait des études postsecondaires (7,0 ans), tandis que celles ne détenant pas de diplôme d'études secondaires (6,4 ans) affichent la plus courte durée de l'emploi. À l'exception de ce dernier groupe (-0,8 an), aucune variation significative de la durée de l'emploi n'est notée entre 2000 et 2008.

La durée de l'emploi est plus longue chez les employés à temps plein (7,8 ans) que chez les

employés à temps partiel (4,5 ans) en 2008. Ces résultats appuient le fait que les 15-24 ans, surreprésentés dans les emplois à temps partiel¹, ont la durée moyenne de l'emploi la plus courte. Durant la période 2000-2008, aucune variation significative n'est enregistrée sur ce plan dans les deux groupes.

Durée moyenne de l'emploi selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence (tableaux 4.11 et 4.12)

En 2008, la durée de l'emploi des employés permanents (7,9 ans) est nettement supérieure à celle des employés temporaires (3,0 ans). Cet écart n'est pas surprenant étant donné que les employés temporaires ont, par définition, une date déterminée de fin d'emploi. Néanmoins, l'écart entre ces deux groupes se contracte au cours de la période; en effet, un recul de la durée de l'emploi est noté chez les employés permanents (-0,3 an), tandis qu'une hausse est enregistrée du côté des employés temporaires (+ 0,5 an).

La durée moyenne de l'emploi augmente avec le niveau de compétence. Les gestionnaires et les professionnels présentent ainsi en 2008 les durées de l'emploi les plus longues (respectivement 9,4 et 8,4 ans), tandis que les employés occupant des postes de niveau technique (7,7 ans), intermédiaire (6,8 ans) et élémentaire (4,8 ans) montrent les plus courtes. Au cours de la période, la durée moyenne de l'emploi demeure relativement stable dans tous les groupes.

Durée moyenne de l'emploi selon la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance (tableaux 4.13 à 4.15)

En 2008, ce sont les employés syndiqués qui affichent la durée de l'emploi la plus longue (9,4 ans). Celle-ci est d'ailleurs beaucoup plus élevée que la durée de l'emploi des non-syndiqués (5,8 ans). Durant la période 2000-2008, la durée de l'emploi des

1. Voir *Annuaire québécois des statistiques du travail*, Volume 5, numéro 1.

employés syndiqués recule de 0,9 an, tandis que celle des employés non syndiqués est à la hausse (+ 0,4 an). L'écart entre ces deux catégories d'employés tend donc à diminuer, passant de 4,9 ans en 2000 à 3,6 ans en 2008.

Autre tendance, plus la taille de l'établissement est importante, plus la durée de l'emploi est longue. Ainsi, en 2008, la durée de l'emploi est la plus grande chez les employés travaillant dans des établissements de plus de 500 employés (9,7 ans) et elle est la plus courte pour les employés des établissements de moins de 20 employés (5,5 ans). Les employés qui œuvrent dans des établissements de 20 à 99 employés ont une durée de l'emploi intermédiaire (6,8 ans), tout comme ceux travaillant dans des établissements de 100 à 500 employés (8,5 ans). Sur l'ensemble de la période, la durée de l'emploi diminue dans les établissements de 100 employés et plus, particulièrement dans ceux de plus de 500 employés (–0,9 an), alors qu'elle demeure relativement stable dans les autres tailles.

Les employés du secteur privé (6,3 ans) ont une durée moyenne de l'emploi beaucoup plus courte que celle des employés du secteur public (10,0 ans) en 2008, tout comme chaque année de la période analysée. L'écart entre ces deux secteurs diminue toutefois au cours de la période, passant de 4,6 ans en 2000 à 3,7 ans en 2008. Cette baisse résulte d'un recul dans le secteur public (–0,9 an), alors qu'on observe une stabilité dans le secteur privé.

Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité (tableau 4.16)

En 2008, la durée de l'emploi des employés travaillant dans l'industrie des biens (7,8 ans) est supérieure à celle de l'ensemble des employés (7,2 ans). C'est dans le secteur des services publics que la durée de l'emploi est la plus importante (12,3 ans); viennent ensuite le secteur de la fabrication (8,3 ans) et le secteur primaire (6,8 ans). Dans le secteur de la construction, la durée de l'emploi est plus faible, soit 5,5 ans. Durant la période 2000-2008, la seule

variation significative s'observe dans le secteur de la fabrication (+ 0,6 an).

Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité (tableau 4.17)

En 2008, contrairement à l'industrie des biens, l'industrie des services (7,1 ans) présente une durée de l'emploi similaire à celle de l'ensemble des employés (7,2 ans). C'est dans le secteur des administrations publiques (10,2 ans) et celui des services d'enseignement (9,2 ans) que les durées de l'emploi sont les plus longues. Le secteur de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location et celui des soins de santé et de l'assistance sociale présentent également une durée de l'emploi non négligeable, soit 8,7 ans. Pour sa part, le secteur de l'hébergement et des services de restauration affiche la plus faible durée de l'emploi (3,6 ans).

De 2000 à 2008, peu de variations statistiquement significatives sont notées quant à la durée de l'emploi dans les secteurs composant l'industrie des services. Des baisses sont toutefois observées dans le secteur des services d'enseignement (–1,3 an) et dans celui des soins de santé et de l'assistance sociale (–0,6 an) et une hausse, dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 1,0 an).

4.7 Durée moyenne de l'emploi selon le sexe, Québec, 2000-2008

	Ensemble	Femmes	Hommes
	années		
2000	7,4	7,2	7,6
2001	7,4	7,1	7,7
2002	7,3	7,1	7,6
2003	7,4	7,2	7,7
2004	7,4	7,2	7,6
2005	7,5	7,4	7,6
2006	7,3	7,1	7,4
2007	7,2	7,2	7,2
2008	7,2	7,2	7,2
Variation 2000-2008	-0,2	0,0	-0,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

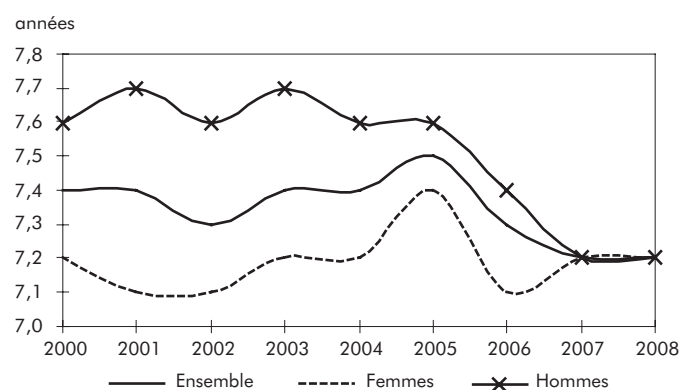
4.8 Durée moyenne de l'emploi selon le groupe d'âge, Québec, 2000-2008

	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	années				
2000	7,4	1,4	6,7	11,8	11,6
2001	7,4	1,4	6,7	11,8	11,7
2002	7,3	1,5	6,6	11,5	11,8
2003	7,4	1,5	6,6	11,7	11,7
2004	7,4	1,5	6,3	11,7	11,8
2005	7,5	1,5	6,3	11,7	11,9
2006	7,3	1,5	6,0	11,4	11,6
2007	7,2	1,5	5,9	11,2	11,8
2008	7,2	1,4	5,8	11,2	11,8
Variation 2000-2008	-0,2	0,0	-0,9	-0,6	0,2 [†]

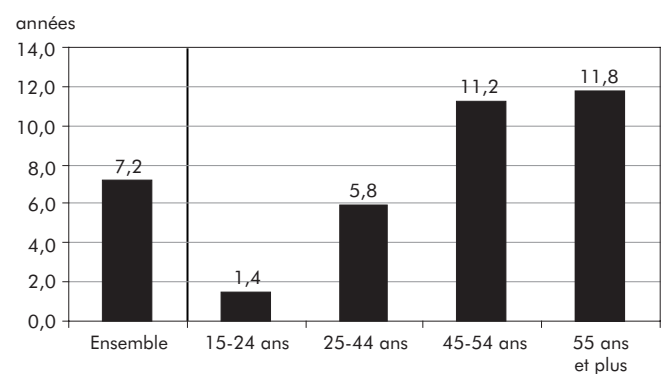
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.7 A Durée moyenne de l'emploi selon le sexe



4.8 A Durée moyenne de l'emploi selon le groupe d'âge, 2008



4.9 Durée moyenne de l'emploi selon le niveau d'études, Québec, 2000-2008

	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études postsecondaires	Diplôme universitaire
	années				
2000	7,4	7,2	8,2	7,0	7,7
2001	7,4	7,3	8,4	7,0	7,5
2002	7,3	7,1	8,4	7,0	7,5
2003	7,4	7,4	8,3	7,0	7,8
2004	7,4	7,6	8,5	7,0	7,2
2005	7,5	7,2	8,2	7,2	7,7
2006	7,3	6,6	8,2	7,1	7,5
2007	7,2	6,6	8,0	7,0	7,5
2008	7,2	6,4	8,2	7,0	7,6
Variation 2000-2008	-0,2	-0,8	0,0	0,0	-0,1 [†]

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

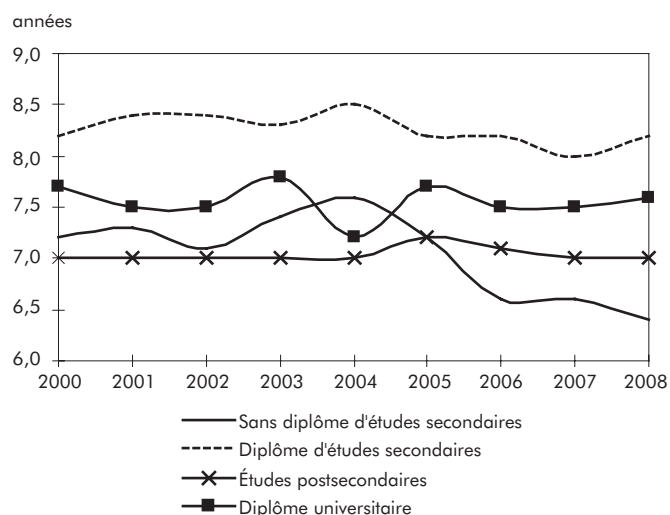
4.10 Durée moyenne de l'emploi selon le régime de travail, Québec, 2000-2008

	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	années		
2000	7,4	7,9	4,5
2001	7,4	8,0	4,6
2002	7,3	8,0	4,4
2003	7,4	8,1	4,6
2004	7,4	8,1	4,4
2005	7,5	8,1	4,6
2006	7,3	7,9	4,4
2007	7,2	7,9	4,3
2008	7,2	7,8	4,5
Variation 2000-2008	-0,2	-0,1 [†]	0,0

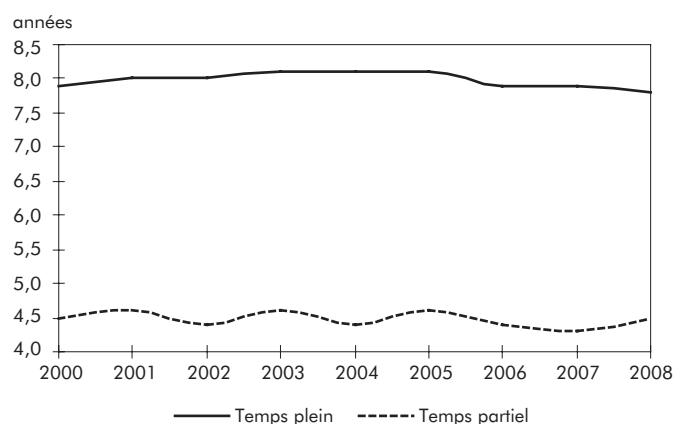
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.9 A Durée moyenne de l'emploi selon le niveau d'études



4.10 A Durée moyenne de l'emploi selon le régime de travail



4.11 Durée moyenne de l'emploi selon le statut de l'emploi, Québec, 2000-2008

	Ensemble	Permanent	Temporaire
	années		
2000	7,4	8,2	2,5
2001	7,4	8,2	2,8
2002	7,3	8,1	2,8
2003	7,4	8,2	2,8
2004	7,4	8,1	2,8
2005	7,5	8,2	3,1
2006	7,3	8,0	2,9
2007	7,2	7,9	3,0
2008	7,2	7,9	3,0
Variation 2000-2008	-0,2	-0,3	0,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

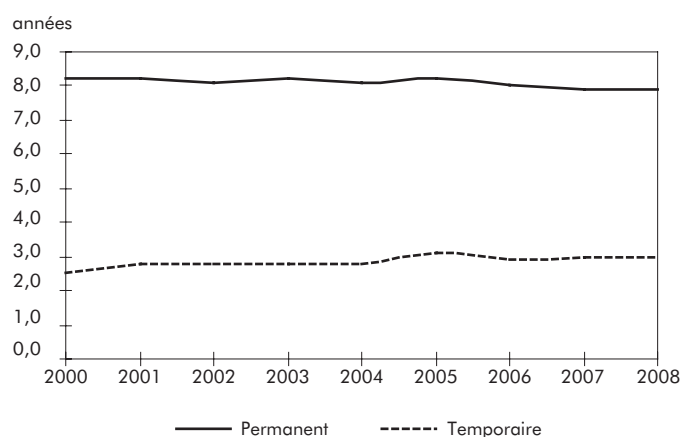
4.12 Durée moyenne de l'emploi selon le niveau de compétence, Québec, 2000-2008

	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	années					
2000	7,4	9,0	8,7	7,8	7,1	5,0
2001	7,4	8,9	8,5	7,8	7,2	5,2
2002	7,3	9,0	8,6	7,7	7,2	5,0
2003	7,4	9,4	8,7	7,9	7,0	5,4
2004	7,4	9,2	8,3	7,8	7,3	5,2
2005	7,5	9,3	8,6	8,0	7,1	5,3
2006	7,3	8,7	8,7	7,7	7,0	5,0
2007	7,2	8,7	8,6	7,7	6,9	4,8
2008	7,2	9,4	8,4	7,7	6,8	4,8
Variation 2000-2008	-0,2	0,4 [†]	-0,3 [†]	-0,1 [†]	-0,3	-0,2 [†]

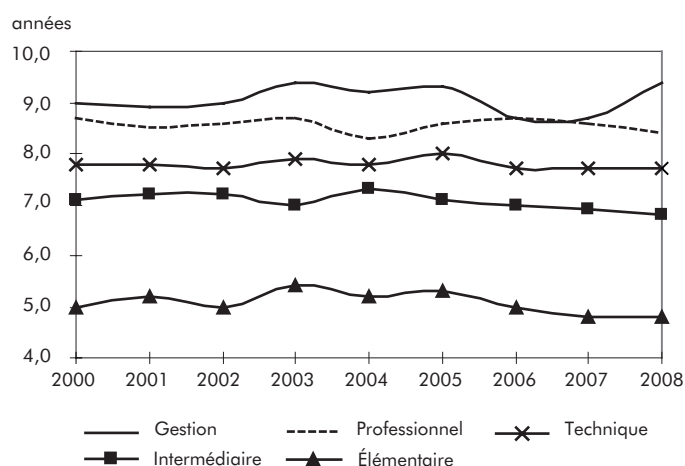
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.11 A Durée moyenne de l'emploi selon le statut de l'emploi



4.12 A Durée moyenne de l'emploi selon le niveau de compétence



4.13 Durée moyenne de l'emploi selon la couverture syndicale, Québec, 2000-2008

	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué
	années		
2000	7,4	10,3	5,4
2001	7,4	10,3	5,4
2002	7,3	10,0	5,5
2003	7,4	10,1	5,6
2004	7,4	9,9	5,8
2005	7,5	9,9	5,9
2006	7,3	9,8	5,6
2007	7,2	9,6	5,7
2008	7,2	9,4	5,8
Variation 2000-2008	-0,2	-0,9	0,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

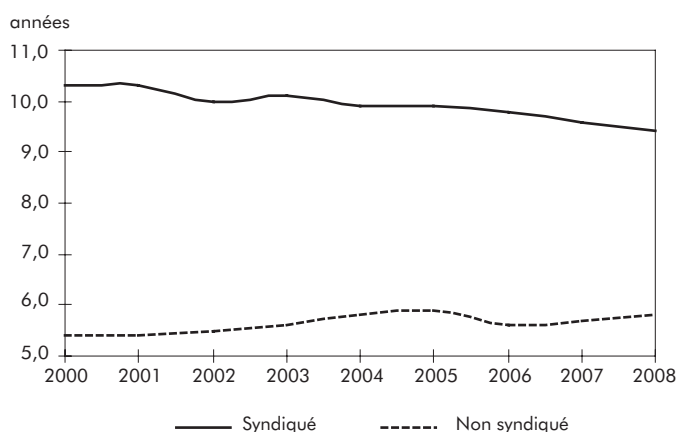
4.14 Durée moyenne de l'emploi selon la taille de l'établissement, Québec, 2000-2008

	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	années				
2000	7,4	5,4	6,9	9,0	10,6
2001	7,4	5,3	7,0	8,9	10,5
2002	7,3	5,4	6,9	8,8	10,4
2003	7,4	5,4	7,0	8,8	10,6
2004	7,4	5,6	7,0	8,8	10,2
2005	7,5	5,4	7,1	9,0	10,4
2006	7,3	5,4	6,9	8,6	10,1
2007	7,2	5,5	6,7	8,5	10,0
2008	7,2	5,5	6,8	8,5	9,7
Variation 2000-2008	-0,2	0,1 [†]	-0,1 [†]	-0,5	-0,9

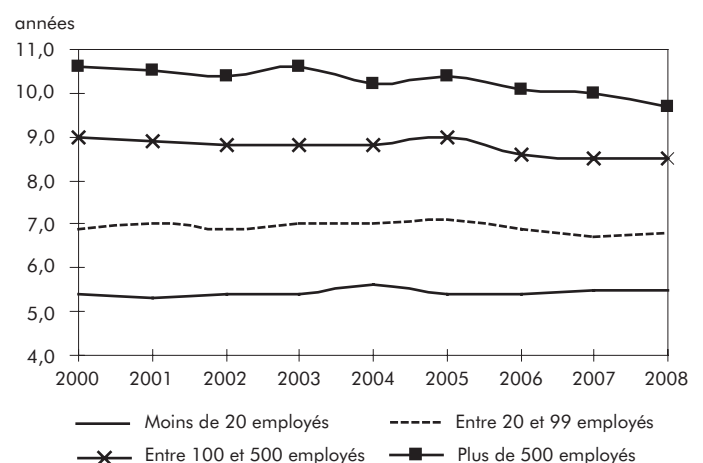
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.13 A Durée moyenne de l'emploi selon la couverture syndicale



4.14 A Durée moyenne de l'emploi selon la taille de l'établissement



4.15 Durée moyenne de l'emploi selon le secteur d'appartenance, Québec, 2000-2008

	Ensemble	Public	Privé
	années		
2000	7,4	10,9	6,3
2001	7,4	10,8	6,3
2002	7,3	10,6	6,3
2003	7,4	10,6	6,4
2004	7,4	10,4	6,5
2005	7,5	10,7	6,5
2006	7,3	10,4	6,3
2007	7,2	10,3	6,2
2008	7,2	10,0	6,3
Variation 2000-2008	-0,2	-0,9	0,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

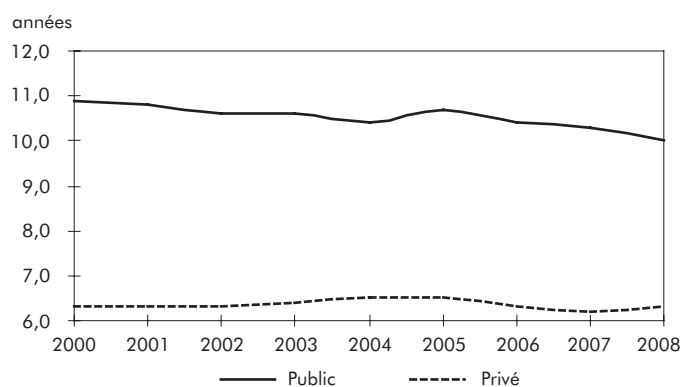
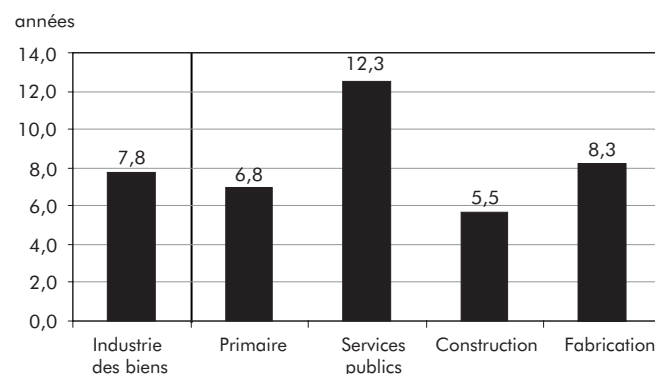
Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.16 Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008

	Ensemble	Industrie des biens	Primaire	Services publics	Construction	Fabrication
	années					
2000	7,4	7,6	6,7	13,3	6,1	7,7
2001	7,4	7,7	6,1	14,0	5,5	7,9
2002	7,3	7,8	6,6	14,1	5,9	7,9
2003	7,4	8,0	6,6	13,8	5,8	8,3
2004	7,4	8,1	7,3	13,5	5,6	8,4
2005	7,5	8,0	7,1	13,9	5,6	8,4
2006	7,3	7,8	6,6	13,4	5,5	8,3
2007	7,2	7,8	7,1	12,9	5,8	8,1
2008	7,2	7,8	6,8	12,3	5,5	8,3
Variation 2000-2008	-0,2	0,2 [†]	0,1 [†]	-1,0 [†]	-0,6 [†]	0,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.15 A Durée de l'emploi selon le secteur d'appartenance**4.16 A Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 2008**

4.17 Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 2000-2008

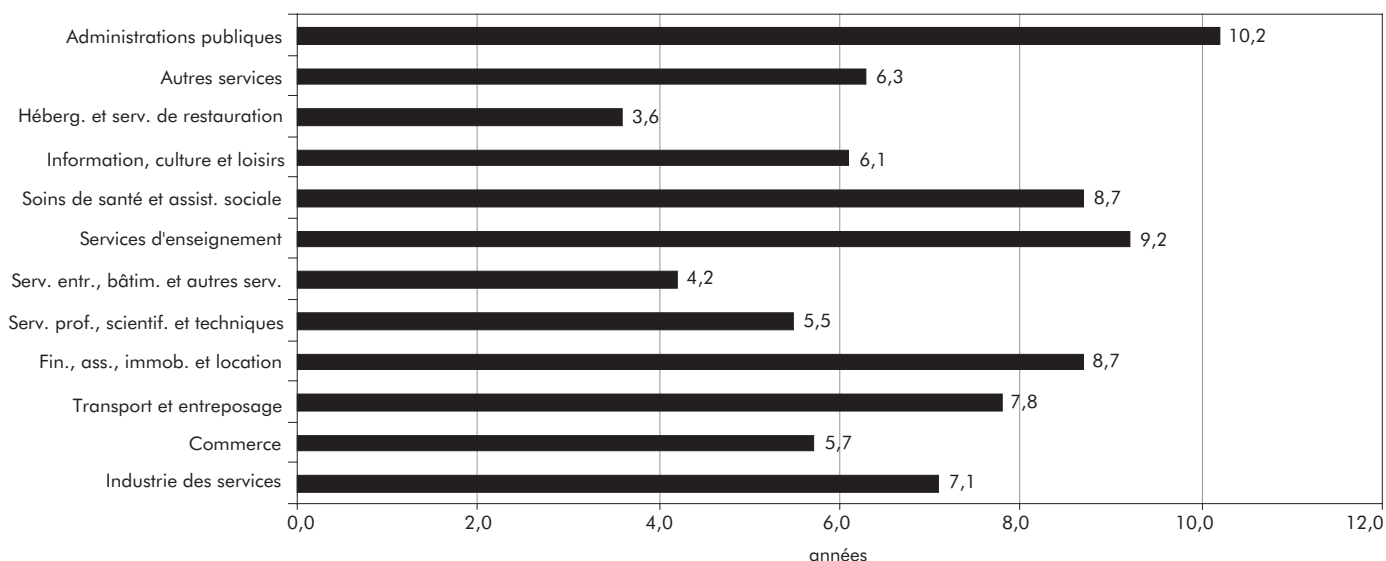
	Ensemble	Industrie des services	Commerce	Transport et entreposage	Fin., ass., immob. et location	Serv. prof., scientif. et techniques	Serv. entr., bâtim. et autres serv.
	années						
2000	7,4	7,3	5,5	8,2	8,8	4,5	3,9
2001	7,4	7,3	5,3	8,9	8,5	5,2	3,9
2002	7,3	7,2	5,4	9,0	8,4	4,7	4,3
2003	7,4	7,2	5,4	8,5	8,4	5,2	4,7
2004	7,4	7,1	5,5	8,4	8,6	5,3	4,3
2005	7,5	7,3	5,6	8,4	8,6	5,5	4,6
2006	7,3	7,1	5,2	8,1	8,6	5,5	4,9
2007	7,2	7,1	5,2	8,0	9,1	5,1	4,5
2008	7,2	7,1	5,7	7,8	8,7	5,5	4,2
Variation 2000-2008	-0,2	-0,2	0,2 [†]	-0,4 [†]	-0,1 [†]	1,0	0,3 [†]

	Services d'enseignement	Soins de santé et assist. sociale	Information, culture et loisirs	Héberg. et serv. de restauration	Autres services	Administrations publiques
	années					
2000	10,5	9,3	6,6	3,6	5,9	10,5
2001	9,7	9,1	6,3	3,7	6,1	11,0
2002	9,6	9,0	6,1	3,7	6,3	10,8
2003	9,6	9,2	6,7	3,9	6,0	10,5
2004	9,0	9,0	6,4	4,0	6,1	10,2
2005	9,2	9,1	6,5	4,0	6,1	11,0
2006	9,8	8,8	6,8	3,8	6,2	10,1
2007	9,0	8,8	7,4	3,7	6,1	10,5
2008	9,2	8,7	6,1	3,6	6,3	10,2
Variation 2000-2008	-1,3	-0,6	-0,5 [†]	0,0	0,4 [†]	-0,3 [†]

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.17 A Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, 2008



4.3 Âge moyen de la prise de retraite

Âge moyen de la prise de retraite selon le sexe et le secteur d'appartenance

(tableaux 4.18 et 4.19)

En 2008, l'âge moyen de la prise de la retraite est de 60,2 ans, en légère hausse par rapport à 2007 (+0,3 an). Notons que, par rapport à 2000 (60,5 ans), la prise de la retraite en 2008 se fait légèrement plus tôt. Les femmes (59,7 ans) prennent en 2008 leur retraite plus hâtivement que les hommes (60,7 ans), tout comme chaque année de la période étudiée. Néanmoins, l'âge de la retraite chez les femmes s'allonge de 0,7 an entre 2000 et 2008, tandis que chez les hommes, il diminue de 0,7 an.

En 2008, l'âge moyen de la prise de la retraite est plus élevé chez les employés du secteur privé (61,5 ans) que chez ceux du secteur public (58,3 ans). De 2000 à 2008, on assiste à une hausse de l'écart entre ces deux secteurs, celui-ci passant de 1,8 an à 3,2 ans. Cette situation est attribuable au fait que l'âge moyen de la prise de retraite augmente dans le secteur privé (+1,1 an), alors qu'il diminue dans le secteur public (-0,3 an) au cours de la période. En 2008, les travailleurs autonomes (63,6 ans) prennent leur retraite à un âge plus avancé que les employés (tant du secteur privé que du secteur public). L'âge moyen de la prise de la retraite chez les travailleurs autonomes diminue durant la période 2000-2008 (-0,8 an).

4.18 Âge moyen de la prise de la retraite¹ selon le sexe, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Femmes		Hommes	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	n					
2000	60,5	0,0	59,0	0,0	61,4	0,0
2001	60,7	0,2	59,5	0,5	61,4	0,0
2002	59,7	-1,0	58,9	-0,6	60,2	-1,2
2003	60,5	0,8	58,9	0,0	61,6	1,4
2004	60,6	0,1	60,1	1,2	60,9	-0,7
2005	60,0	-0,6	59,1	-1,0	60,7	-0,2
2006	60,1	0,1	58,9	-0,2	61,0	0,3
2007	59,9	-0,2	59,5	0,6	60,2	-0,8
2008	60,2	0,3	59,7	0,2	60,7	0,5
Variation 2000-2008		-0,3		0,7		-0,7

1. Aucun calcul de CV ni de test de différence n'ont été effectués pour cette variable.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.19 Âge moyen de la prise de la retraite¹ selon le secteur d'appartenance, Québec, 2000-2008

	Ensemble		Employés du secteur public		Employés du secteur privé		Travailleurs autonomes ²	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	n							
2000	60,5	2,1	58,6	2,2	60,4	-0,1	64,4	2,6
2001	60,7	0,2	57,8	-0,8	61,2	0,8	65,1	0,7
2002	59,7	-1,0	58,1	0,3	60,5	-0,7	62,5	-2,6
2003	60,5	0,8	58,3	0,2	61,3	0,8	64,5	2,0
2004	60,6	0,1	57,9	-0,4	61,7	0,4	64,4	-0,1
2005	60,0	-0,6	58,3	0,4	60,6	-1,1	65,3	0,9
2006	60,1	0,1	58,1	-0,2	61,2	0,6	62,9	-2,4
2007	59,9	-0,2	57,9	-0,2	61,4	0,2	63,7	0,8
2008	60,2	0,3	58,3	0,4	61,5	0,1	63,6	-0,1
Variation 2000-2008		-0,3		-0,3		1,1		-0,8

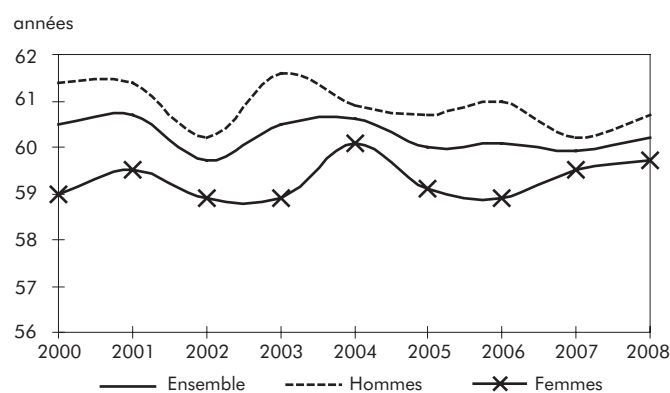
1. Aucun calcul de CV ni de test de différence n'ont été effectués pour cette variable.

2. Incluant les travailleurs familiaux non rémunérés.

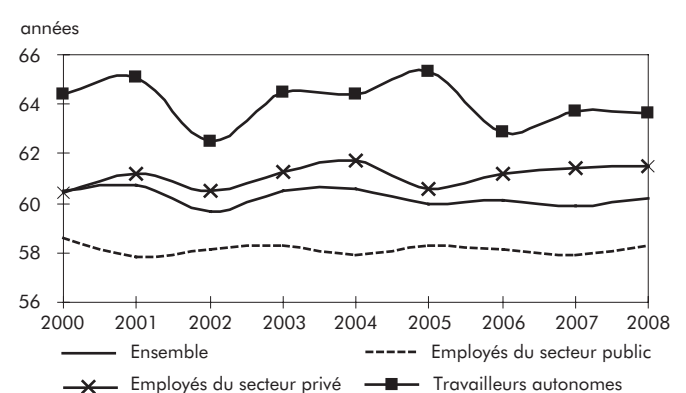
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.18 A Âge moyen de la prise de la retraite selon le sexe



4.19 A Âge moyen de la prise de la retraite selon le secteur d'appartenance



Ce chapitre présente des résultats et des analyses concernant les arrêts de travail au Québec. Les quatre indicateurs suivants ont été retenus : nombre de conflits de travail, nombre de travailleurs touchés, nombre de jours-personnes non travaillés et ratio du temps non travaillé. Les résultats sont analysés dans leur ensemble, mais aussi selon la compétence législative (provinciale ou fédérale), le secteur d'appartenance (public¹ ou privé) et la nature du conflit (grève, lock-out ou « grève et lock-out »), et ce, en fonction de la disponibilité des données. L'expression « conflit de travail » fait référence à tout conflit ayant engendré un arrêt de travail. Il est à noter qu'un conflit de travail peut donner lieu à plusieurs arrêts de travail sporadiques, mais celui-ci ne sera comptabilisé qu'une seule fois. Un conflit est inscrit dans la catégorie « grève et lock-out » lorsque l'information disponible ne permet pas d'affirmer s'il s'agit d'une grève ou d'un lock-out ainsi que dans les cas où un même conflit donne successivement lieu à ces deux formes d'arrêt de travail. Les données ventilées selon le secteur d'appartenance (public ou privé) ne sont disponibles que pour les conflits de travail de compétence provinciale. Finalement, certains résultats sont présentés en fonction des régions administratives.

La période couverte dans ce chapitre s'étend de 2000 à 2008, les décennies 1980 et 1990 ayant déjà été analysées dans le premier volume de l'Annuaire² qui présentait un portrait historique des divers indicateurs.

1. Le secteur public comprend les sous-secteurs de la fonction publique, ceux des secteurs parapublics et des organismes et sociétés d'État (secteur péripublic) ainsi que les municipalités.

2. Institut de la statistique du Québec (2005). *Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait historique des conditions et de la dynamique du travail*, Québec, Gouvernement du Québec, vol. 1, n° 2, chapitre 5, p. 207-224.

5.1 Conflits de travail (tableau 5.1)

En 2008, 86 conflits de travail sont enregistrés au Québec, ce qui représente une hausse de 68,6 % par rapport à 2007 (51). Malgré cette importante augmentation, le nombre de conflits de travail observé en 2008 se situe toujours sous la moyenne couvrant la période de 2000 à 2008 (100 conflits de travail). En fait, comme l'indique le tableau 5.1, le nombre de conflits de travail pour 2008 est le troisième plus bas de la période.

En 2008, la grande majorité des conflits de travail au Québec sont de compétence québécoise (85). Un seul conflit de compétence fédérale est noté en 2008 une baisse par rapport à 2007. En fait, sur l'ensemble de la période étudiée, les conflits de compétence québécoise représentent en moyenne 95,0 % des conflits. L'année 2008 ne diffère pas des autres années sur ce plan.

En 2008, le nombre de conflits de travail dans le secteur privé atteint un niveau semblable à la moyenne de la série. En effet, ce nombre passe de 36 en 2007 à 75 en 2008, alors que la moyenne de l'ensemble de la période se situe à 76. En ce qui concerne le secteur public, le nombre de conflits s'établit à 10 en 2008, soit 2 conflits de moins qu'en 2007. Par ailleurs, en 2008, 88,2 % des conflits de travail de compétence provinciale sont issus du secteur privé et 11,8 %, du secteur public. On remarque un écart d'environ 8 points de pourcentage par rapport à la moyenne pour le secteur privé (79,8 %) au cours de la période 2000-2008.

En 2008, 81,1 % des conflits sont des grèves (70 sur 86), 10,5 % sont des lock-out (9 sur 86) tandis que 8,1 % sont des « grèves et lock-out » (7 sur 86). Le nombre de grèves augmente de 75,0 % durant la dernière année alors que la quantité de lock-out est stable. Entre 2000 et 2008, les grèves ont diminué de 27,8 % alors que le nombre de lock-out est réduit

de moitié. Pour une troisième année consécutive, le nombre de grèves est sous la moyenne de la période, tout comme le nombre de lock-out et de « grèves et lock-out ».

5.2 Travailleurs touchés (tableau 5.2)

Le ministère du Travail définit les travailleurs touchés comme étant « le nombre total de salariés directement touchés par le conflit qui a provoqué l'arrêt de travail. Dans la détermination de ce nombre, on tient compte des salariés qui n'ont pas réintégré leur poste à la fin de l'arrêt de travail, soit parce qu'ils avaient trouvé du travail chez un autre employeur, soit parce qu'ils s'étaient retirés du marché du travail. Une moyenne est ainsi calculée en additionnant le nombre de travailleurs touchés en début de conflit et le nombre de ceux ayant effectivement réintégré le travail à la date de la reprise des activités, et en divisant le résultat par deux »³.

En 2008, 8 553 travailleurs sont touchés par un conflit de travail, niveau stable par rapport à 2007 malgré une forte augmentation du nombre de conflits. Une baisse de 16 000 travailleurs est notée entre les années 2000 et 2008. D'autre part, le nombre de travailleurs touchés en 2008 est quatre fois moins élevé que la moyenne de la série, qui s'établit à 32 143; cette dernière est fortement influencée par le nombre important de travailleurs touchés en 2005.

La forte augmentation du nombre de conflits en 2008 jumelée à la stabilité du nombre de travailleurs touchés se traduit par la plus faible ampleur moyenne par conflit de la période (99 employés par conflit). Ce résultat correspond à une baisse de 39,6 % par rapport à l'année 2007. C'est en 2005 que l'on atteint le plus haut ratio avec 882 travailleurs touchés en moyenne par conflit. Sur l'ensemble de la période, chaque conflit touche en moyenne 285 travailleurs par année.

3. Ginette VILLEMURE, et Johanne TURGEON (2007). *Les arrêts de travail au Québec. Bilan de l'année 2006*, Québec, Ministère du Travail, coll. « Travail-Actualité », 23 pages.

En 2008, 8 408 travailleurs sont touchés par un conflit de compétence québécoise, ce qui représente 98,3 % de l'ensemble des travailleurs touchés au cours de l'année. Du côté des conflits de compétence fédérale, une forte baisse des travailleurs touchés est observée par rapport à 2007. En effet, cette dernière année, 815 travailleurs étaient touchés par un conflit de compétence fédérale comparativement à 145 en 2008. Par ailleurs, pour les deux juridictions, l'année 2008 se retrouve nettement sous la moyenne de la période 2000-2008; de fait, 27 687 travailleurs sont touchés en moyenne par les conflits de compétence provinciale et 4 456, par les conflits de compétence fédérale au cours de cette période.

Concernant le secteur d'appartenance des travailleurs touchés par un conflit, le secteur privé en regroupe 5 037 en 2008, une hausse de 61,4 % par rapport à 2007. Quant au secteur public, le nombre de travailleurs touchés en 2008 (3 371 travailleurs) diminue par rapport à celui enregistré en 2007 (4 290 travailleurs). En 2008, le secteur privé regroupe 59,9 % des travailleurs touchés par un conflit de travail et le secteur public, 40,1 %. La répartition moyenne de la période 2000-2008 indique que la majorité des travailleurs touchés proviennent du secteur public (59,3 %). Par contre, dans ce secteur, le nombre de travailleurs touchés varie considérablement d'une année à l'autre; par exemple, il se situait à 16 843 en 2000, puis à 626 en 2002 pour ensuite remonter et atteindre un sommet en 2005 (99 650). Le fait que chaque conflit de travail peut toucher un nombre important de travailleurs explique cette situation. Les sommets dans ce secteur correspondent d'ailleurs aux périodes de renouvellement des conventions collectives dans l'administration québécoise.

La plupart des travailleurs touchés en 2008 le sont par une grève (80,7 %). Pour leur part, les « grèves et lock-out » et les lock-out concernent respectivement

10,1 % et 9,3 % des travailleurs. Le nombre de travailleurs concernés par une grève diminue, passant de 7 203 en 2007 à 6 898. Cependant, le nombre de personnes touchées par un lock-out (de 779 à 793) demeure stable, tandis que le nombre se rapportant aux « grèves et lock-out » augmente considérablement (de 383 à 862). Notons que sur l'ensemble de la période 2000-2008, 91,5 % des travailleurs touchés le sont par une grève.

5.3 Jours-personnes non travaillés (tableau 5.3)

Les jours-personnes non travaillés correspondent au produit du nombre de travailleurs touchés et du nombre de jours ouvrables non travaillés⁴. La durée moyenne en jours ouvrables représente la moyenne de la durée des conflits. Ainsi, si on assistait à une augmentation du nombre de jours-personnes non travaillés, la cause en serait une plus forte ampleur des conflits (plus de travailleurs touchés) ou un allongement de la durée moyenne des conflits ou encore une combinaison de ces deux éléments. Une hausse du nombre de jours-personnes non travaillés alors que la durée moyenne des conflits est en baisse serait donc la conséquence d'une augmentation du nombre de travailleurs touchés plus forte que la baisse de la durée moyenne et inversement.

En 2008, 285 848 jours-personnes non travaillés sont enregistrés, ce qui représente une augmentation de 52,7 % par rapport à 2007. On note également une hausse de la durée moyenne des conflits en jours ouvrables, celle-ci passant de 45 à 52 jours ouvrables. Sur l'ensemble de la période 2000-2008, le nombre annuel moyen de jours-personnes non travaillés est de 612 481. Le nombre constaté en 2008 se situe donc au-dessous de la moyenne; cette situation est observée pour une troisième année consécutive.

4. Pour connaître la méthode complète utilisée par le ministère du Travail pour calculer le nombre de jours-personnes perdus, se référer au document mentionné à la note 3.

Pour ce qui est des conflits de compétence québécoise, le nombre de jours-personnes non travaillés augmente de 66,2 %, passant de 168 789 en 2007 à 280 483 en 2008. À l'inverse, une baisse importante est notée du côté des conflits de compétence fédérale. En effet, on compte, dans cette juridiction, 13 082 jours-personnes non travaillés de moins en 2008 (5 365) qu'en 2007 (18 447). Sur l'ensemble de la période 2000-2008, les conflits de compétence québécoise sont en moyenne responsables de 83,2 % de l'ensemble des jours-personnes non travaillés, tandis que ceux de compétence fédérale comptent pour 16,8 % des jours-personnes non travaillés. Le nombre de jours-personnes non travaillés en 2008 est inférieur à la moyenne de la série, autant pour les conflits de compétence québécoise (509 345) que pour ceux de compétence fédérale (103 136).

En 2008, une forte majorité (87,2 %) des jours-personnes non travaillés se rapportent au secteur privé, alors que 12,8 % concernent le secteur public. Cette majorité concorde avec la moyenne de la période 2000-2008; de fait, pour cette période, 62,9 % des jours-personnes non travaillés sont attribuables au secteur privé et 37,1 % se rapportent au secteur public. Notons que 2008 est la première année où l'on note une hausse du nombre de jours-personnes non travaillés dans le secteur privé depuis 2003.

En 2008, 49,7 % des jours-personnes non travaillés résultent des grèves, tandis que 32,5 % et 17,8 % découlent respectivement des lock-out et des « grèves et lock-out ». Il s'agit de la première fois depuis 2003 que les grèves représentent moins de 50 % des jours-personnes non travaillés. La proportion des jours-personnes non travaillés attribuable aux grèves diminue depuis 2005, alors que celle relative aux lock-out s'accroît. Comparativement à la moyenne de la série, l'année 2008 montre une proportion moins importante de jours-personnes non travaillés attribuable aux grèves (un peu plus

de 70 % en moyenne pour la période 2000-2008), tandis que la proportion relative aux lock-out est plus forte.

5.4 Ratio du temps non travaillé (tableau 5.4)

Cet indicateur fait référence au nombre de jours-personnes non travaillés par tranche de 1 000 employés⁵. Il prend en considération la variation du nombre d'employés d'une région, permettant ainsi d'isoler l'impact des arrêts de travail dans l'ensemble de l'économie québécoise. Un ratio égal à 1 000 signifie qu'en moyenne, chaque employé a subi un arrêt de travail pendant une journée. L'analyse porte uniquement sur les résultats d'ensemble.

En 2008, au Québec, le ratio du temps non travaillé se fixe à 85,6 jours-personnes non travaillés pour 1 000 employés, une augmentation de 28,9 jours-personnes par rapport à 2007 (56,7). Le ratio de 2008 correspond à environ une journée non travaillée pour 9 employés sur 100. En comparaison, sur l'ensemble de la période 2000-2008, le ratio moyen du temps non travaillé s'établit à 194,6, ce qui représente environ une journée non travaillée pour un employé sur cinq. L'impact des conflits de travail au Québec est, depuis 2006, nettement moindre qu'au cours des années précédentes de la période analysée.

Pour une première fois en trois ans, les conflits de travail ont plus d'impact au Québec que dans l'ensemble du Canada et en Ontario. En effet, le ratio du temps non travaillé se situe à 60,4 au Canada, ce qui représente 25,2 jours-personnes non travaillés de moins par 1 000 employés comparativement au ratio observé au Québec. Quant à l'Ontario, le ratio est de 50,4, soit 35,2 jours-personnes non travaillés de moins par tranche de 1 000 employés qu'au Québec.

5. Les employés sont définis comme étant les personnes en emploi à l'exception des travailleurs autonomes. Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

5.5 Conflits de travail selon la région administrative (tableau 5.5)

Cette section porte principalement sur les conflits de travail qui n'ont touché qu'une seule région administrative à la fois et non sur ceux qui concernent « plus d'une région » ou « toutes les régions ». Notons qu'en 2008, aucun conflit touchant ces catégories n'est observé. Quant à la catégorie « Québec plus autres provinces », il s'agit de conflits impliquant des entreprises de compétence fédérale et un conflit y est enregistré en 2008.

En 2008, la région de Montréal enregistre le plus grand nombre de conflits de travail (28); elle est suivie par celle de la Capitale-Nationale (11) et la région de la Montérégie (10). La région de Montréal occupe également le premier rang au chapitre des conflits de travail pour la période 2000-2008, ce qui n'est guère surprenant vu la forte concentration de la population et des entreprises dans cette région. Pour leur part, les régions de la Montérégie et de la Capitale-Nationale se classent au deuxième rang avec le même nombre de conflits (12).

Les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale sont celles où l'on retrouve le plus grand nombre de travailleurs concernés par un conflit de travail, soit respectivement 3 828 et 1 736; ensemble, ces régions regroupent 63,9 % des travailleurs touchés. Les autres régions ne dépassent pas le cap des 915 travailleurs touchés par un conflit. De façon générale, les conflits qui s'étendent à plus d'une région ou à toutes les régions sont de grande ampleur, de sorte qu'il ne faut pas s'étonner si, durant la période, les deux moyennes annuelles les plus élevées en ce qui concerne les travailleurs touchés s'y retrouvent malgré le peu de conflits enregistrés.

En 2008, le nombre de jours-personnes non travaillés le plus élevé est enregistré dans la région de Montréal (146 073). La région de la Capitale-Nationale se positionne au second rang avec 62 716. Par ailleurs, seules les régions de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, de l'Estrie, de

Montréal et de Chaudière-Appalaches affichent en 2008 un nombre de jours-personnes non travaillés supérieur à leur moyenne respective de la période 2000-2008.

5.1 Conflits de travail selon diverses ventilations, Québec, 2000-2008

	Ensemble	Compétence québécoise	Compétence fédérale	Secteur privé ¹	Secteur public ¹	Grèves	Lock-out	Grèves et lock-out ²
	n							
2000	125	119	6	93	27	97	18	10
2001	112	107	5	88	19	84	17	11
2002	109	101	8	91	10	79	22	8
2003	115	108	7	87	21	79	26	10
2004	132	119	13	100	19	97	26	9
2005	130	130	0	78	51	109	11	10
2006	43	41	2	37	4	31	5	7
2007	51	48	3	36	12	40	8	3
2008	86	85	1	75	10	70	9	7
Moyenne 2000-2008	100	95	5	76	19	76	16	8
Variation 2000-2008	-39	-34	-5	-18	-17	-27	-9	-3

1. Les ventilations selon le secteur d'origine (privé ou public) ne sont disponibles que pour les conflits de compétence québécoise.

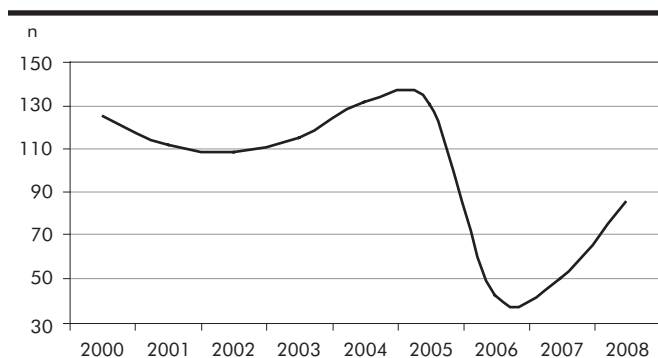
La somme des parties correspond donc aux données sur les conflits de compétence québécoise.

2. Cette catégorie regroupe les cas où l'information disponible ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'une grève ou d'un lock-out et ceux où un même conflit donne successivement lieu à ces deux formes d'arrêt de travail.

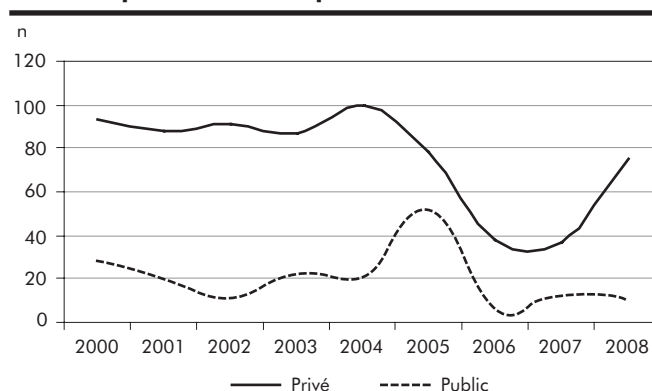
Source : Ministère du Travail.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

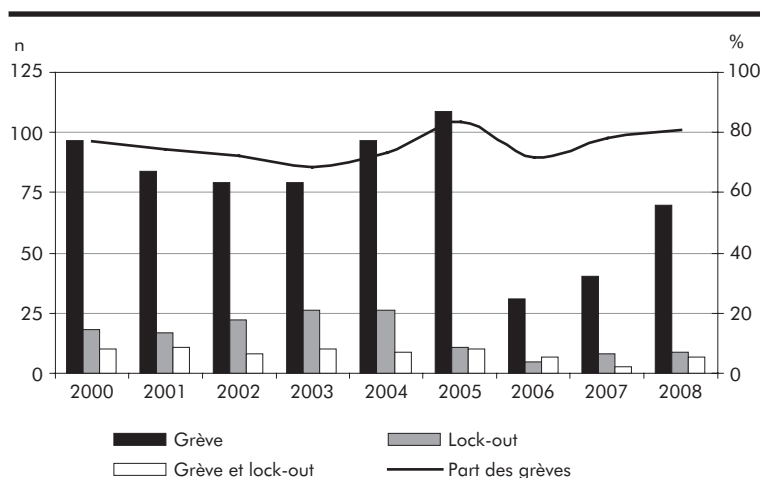
5.1 A Conflits de travail



5.1 B Conflits de compétence québécoise, secteur privé et secteur public



5.1 C Conflits selon leur nature et part des grèves dans l'ensemble des conflits



5.2 Travailleurs touchés par un conflit de travail selon diverses ventilations, Québec, 2000-2008

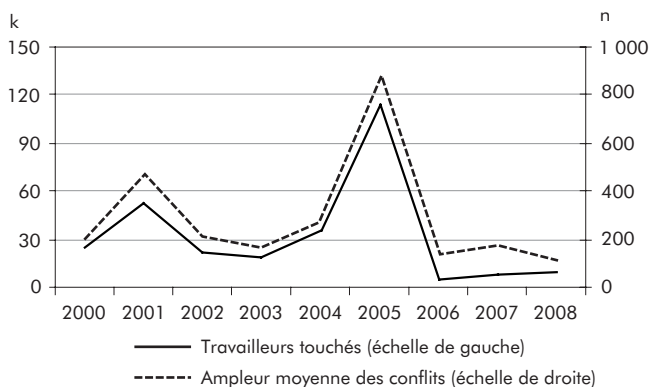
	Ensemble	Compétence québécoise	Compétence fédérale	Secteur privé ¹	Secteur public ¹	Grèves	Lock-out	Grèves et lock-out ²
	n							
2000	24 554	23 359	1 195	6 422	16 843	22 033	1 001	325
2001	52 597	39 412	13 185	28 752	10 629	49 056	2 328	1 213
2002	22 094	18 392	3 702	17 605	626	16 238	2 717	3 139
2003	17 925	15 636	2 289	10 608	4 958	12 795	2 355	2 775
2004	35 131	16 424	18 707	10 742	5 646	32 378	1 997	756
2005	114 697	114 697	0	15 031	99 650	113 471	529	697
2006 ³	5 370	5 303	67	3 402	1 870	4 724	303	343
2007	8 365	7 550	815	3 120	4 290	7 203	779	383
2008	8 553	8 408	145	5 037	3 371	6 898	793	862
Moyenne 2000-2008 ³	32 143	27 687	4 456	11 191	16 431	29 422	1 422	1 166
Variation 2000-2008	-16 001	-14 951	-1 050	-1 385	-13 472	-15 135	-208	537

1. Les ventilations selon le secteur d'origine (privé ou public) ne sont disponibles que pour les conflits de compétence québécoise. Toutefois, il peut arriver que la somme des parties ne corresponde pas aux données sur les conflits de compétence québécoise.
2. Cette catégorie regroupe les cas où l'information disponible ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'une grève ou d'un lock-out et ceux où un même conflit donne successivement lieu à ces deux formes d'arrêt de travail.
3. Les données de 2006 ont fait l'objet d'une révision. Certaines ventilations n'ont toutefois pas fait l'objet de cette révision et c'est le cas pour les données selon la nature du conflit. Ainsi, pour 2006 et pour la moyenne de la période, la somme des composantes grèves, lock-out et « grèves et lock-out » ne correspond pas au total.

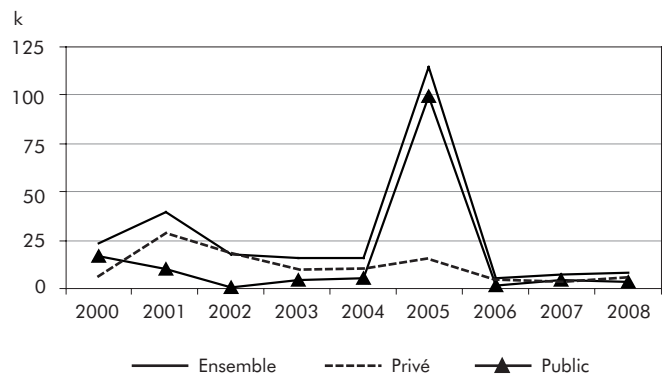
Source : Ministère du Travail.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

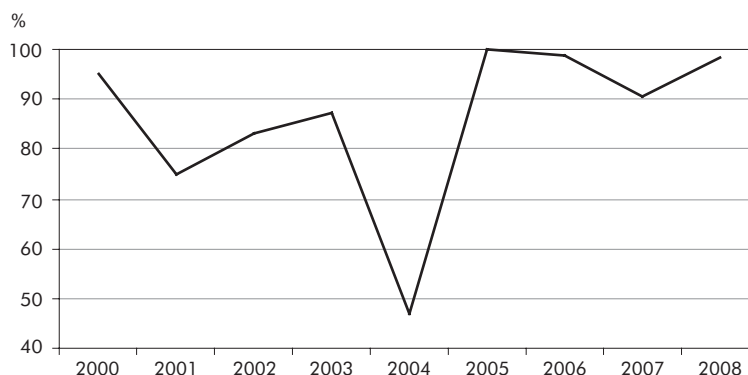
5.2 A Travailleurs touchés et ampleur moyenne des conflits



5.2 B Travailleurs touchés, ensemble, secteur privé et secteur public



5.2 C Proportion de travailleurs touchés par un conflit de compétence québécoise



5.3 Jours-personnes non travaillés selon diverses ventilations, Québec, 2000-2008

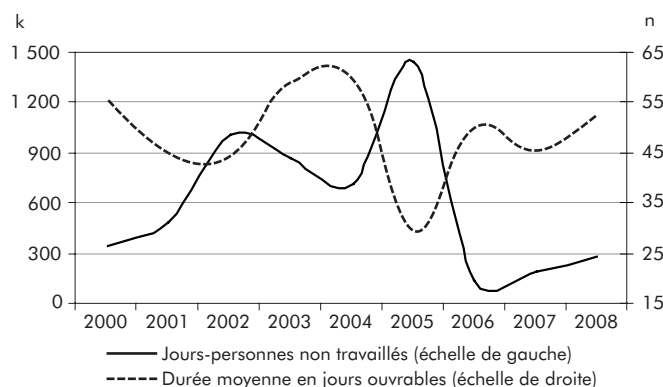
	Ensemble	Compétence québécoise	Compétence fédérale	Secteur privé ¹	Secteur public ¹	Grèves	Lock-out	Grèves et lock-out ²
	n							
2000	345 640	296 514	49 126	205 414	91 529	278 822	46 864	19 954
2001	488 867	449 784	39 083	405 283	38 962	323 116	105 279	60 472
2002	1 009 517	527 138	482 380	521 568	10 726	452 624	142 658	414 236
2003	876 879	678 936	197 943	546 523	126 462	411 517	252 815	212 546
2004	722 147	590 853	131 294	430 782	157 864	628 129	43 430	50 589
2005	1 450 950	1 450 950	0	266 800	1 180 773	1 410 810	13 391	26 748
2006 ³	145 242	140 660	4 582	138 038	2 997	110 426	13 162	21 654
2007	187 236	168 789	18 447	123 794	27 685	123 028	38 688	25 519
2008	285 848	280 483	5 365	244 484	35 999	142 199	92 895	50 754
Moyenne 2000-2008 ³	612 481	509 345	103 136	320 298	185 889	431 186	83 242	98 052
Variation 2000-2008	-59 792	-16 031	-43 761	39 070	-55 530	-136 623	46 031	30 800

1. Les ventilations selon le secteur d'origine (privé ou public) ne sont disponibles que pour les conflits de compétence québécoise. Toutefois, il peut arriver que la somme des parties ne corresponde pas aux données sur les conflits de compétence québécoise.
2. Cette catégorie regroupe les cas où l'information disponible ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'une grève ou d'un lock-out et ceux où un même conflit donne successivement lieu à ces deux formes d'arrêt de travail.
3. Les données de 2006 ont fait l'objet d'une révision. Certaines ventilations n'ont toutefois pas fait l'objet de cette révision et c'est le cas pour les données selon la nature du conflit. Ainsi, pour 2006 et pour la moyenne de la période, la somme des composantes grèves, lock-out et « grèves et lock-out » ne correspond pas au total.

Source : Ministère du Travail.

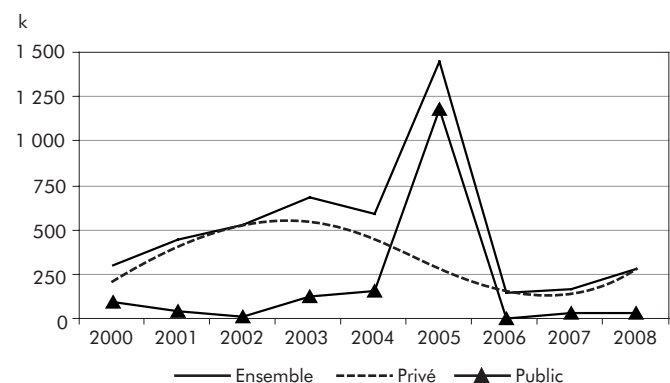
Traitement : Institut de la statistique du Québec.

5.3 A Jours-personnes non travaillés et durée moyenne des conflits en jours ouvrables¹

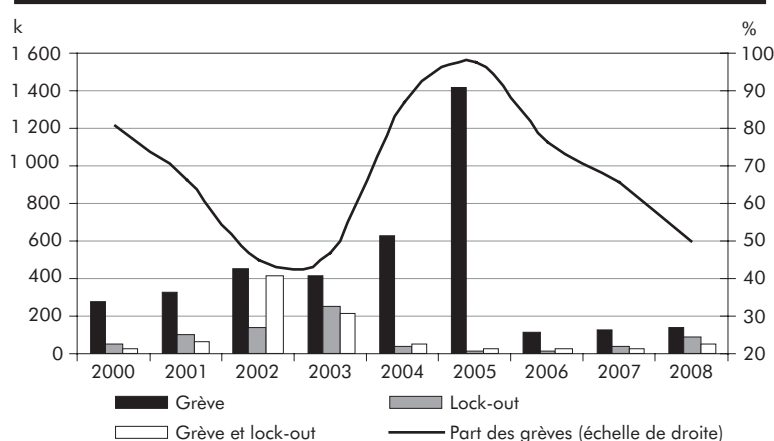


1. La durée moyenne est calculée à partir du nombre de conflits déclenchés au cours de l'année.

5.3 B Jours-personnes non travaillés, ensemble, secteur privé et secteur public



5.3 C Jours-personnes non travaillés selon la nature du conflit et part des jours-personnes non travaillés dans le cadre d'une grève par rapport à l'ensemble



5.4 Ratio du temps non travaillé, Québec, Canada et Ontario, 2000-2008

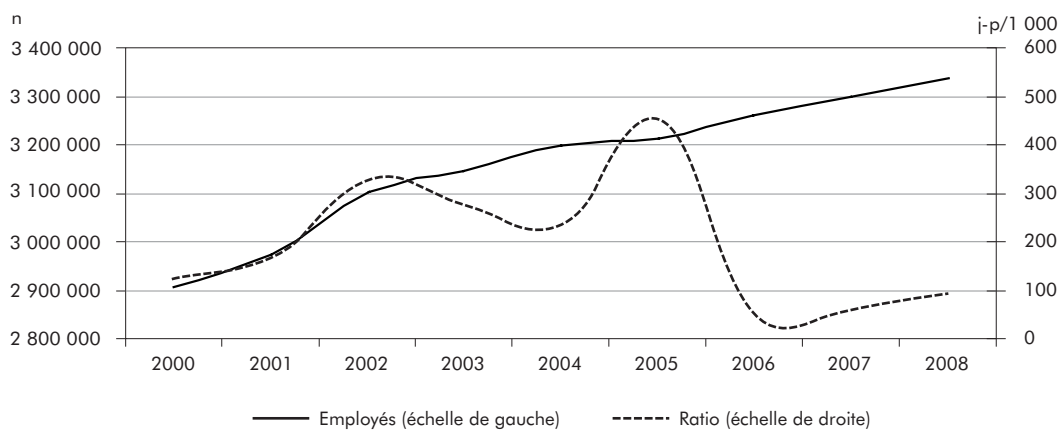
	Québec	Canada	Ontario ¹	Écart Qc-Canada	Écart Qc-Ont
	i-p./1 000				
2000	119,0	132,7	131,5	-13,7	-12,5
2001	164,4	173,8	133,0	-9,4	31,4
2002	325,2	229,8	293,1	95,4	32,1
2003	278,7	130,4	93,4	148,3	185,3
2004	225,9	236,0	90,4	-10,1	135,5
2005	451,5	303,7	73,7	147,8	377,8
2006	44,5	56,7	71,8	-12,2	-27,3
2007	56,7	124,2	69,5	-67,5	-12,8
2008	85,6	60,4	50,4	25,2	35,2

1. Seuls les jours-personnes non travaillés en raison d'un conflit de compétence provinciale sont considérés dans le calcul du ratio du temps non travaillé en Ontario, ce qui entraîne une sous-estimation de ce ratio.

Source : Ministère du Travail du Québec, Ressources humaines et développement social du Canada et Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

5.4 A Nombre d'employés et ratio du temps non travaillé



5.5 Nombre de conflits de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes non travaillés selon la région administrative, Québec, 2000 et 2008

	Conflits				Travailleurs touchés				Jours-personnes non travaillés			
	2000	2008	(2000-2008)		2000	2008	(2000-2008)		2000	2008	(2000-2008)	
			Var.	Moy. ¹			Var.	Moy. ¹			Var.	Moy. ¹
	n											
Bas-Saint-Laurent	7	2	-5	3	81	47	-34	104	11 454	2 514	-8 940	3 568
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2	1	-1	3	73	13	-60	144	283	3 021	2 738	10 239
Capitale-Nationale	18	11	-7	12	994	1 736	742	1 353	22 155	62 716	40 561	59 272
Mauricie	11	7	-4	6	1 010	830	-180	381	42 624	30 029	-12 595	17 064
Estrie	3	8	5	5	163	215	52	351	1 790	13 290	11 500	5 897
Montréal	27	28	1	26	2 690	3 828	1 138	5 009	88 703	146 073	57 370	99 268
Outaouais	4	1	-3	3	115	14	-101	151	16 584	154	-16 430	8 638
Abitibi-Témiscamingue	6	2	-4	2	230	11	-219	162	5 669	91	-5 578	18 032
Côte-Nord	3	1	-2	5	91	49	-42	443	9 164	3 449	-5 715	25 440
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	0	-1	4	31	0	-31	415	123	0	-123	19 030
Chaudière-Appalaches	3	5	2	0	166	635	469	8	4 828	10 356	5 528	56
Laval	3	4	1	3	77	118	41	209	7 751	578	-7 173	3 872
Lanaudière	3	1	-2	3	98	19	-79	146	3 274	513	-2 761	4 384
Laurentides	5	1	-4	4	956	12	-944	677	2 368	1 032	-1 336	11 811
Montérégie	14	10	-4	12	630	915	285	776	61 725	25 235	-36 490	39 524
Centre-du-Québec	0	3	3	2	0	114	114	320	0	718	718	16 530
Plus d'une région ²	6	0	-6	3	16 523	0	-16 523	7 939	48 722	0	-48 722	155 459
Toutes les régions ³	9	0	-9	4	626	0	-626	9 901	18 424	0	-18 424	96 044
Québec plus autres provinces ⁴	0	1	1	1	0	145	145	3 648	0	5 365	5 365	21 789
Total	125	86	-39	100	24 554	8 701	-15 853	31 172	345 641	305 134	-40 507	615 916

1. Les données de 2006 ont fait l'objet d'une révision. Certaines ventilations n'ont toutefois pas fait l'objet de cette révision et c'est le cas pour les données selon la région administrative. La moyenne de la période inclut donc dans son calcul une donnée non révisée pour 2006.

2. Comprend les arrêts de travail qui ont touché plus d'une région administrative.

3. Comprend les arrêts de travail qui ont touché toutes les régions administratives.

4. Comprend les conflits qui ont cours simultanément au Québec et dans au moins une autre province.

Source : Ministère du Travail.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

Au Québec depuis 1980, le régime de santé et de sécurité du travail est administré par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (ci-après nommée la CSST). La CSST est en charge de la compilation des événements, de l'indemnisation et de la réadaptation, du financement du programme ainsi que de la prévention et de l'inspection.

Ce chapitre de l'Annuaire fournit des données statistiques permettant d'analyser l'ampleur et l'évolution des lésions professionnelles¹ (accidents du travail et maladies professionnelles) au Québec, pour l'ensemble des travailleurs couverts² et selon diverses ventilations. La période étudiée s'étend de 2000 à 2008, selon la disponibilité des données.

Quatre indicateurs ont été retenus pour l'analyse : les dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés³, le taux de lésion professionnelle, les décès acceptés et les dossiers du programme « Pour une maternité sans danger ».

-
1. Une des limites des données sur les lésions professionnelles est que celles-ci ne portent que sur les cas déclarés à la CSST. Il y a donc sous-estimation du nombre de cas de lésion professionnelle, particulièrement les cas d'accident de travail n'ayant pas nécessité l'absence du travail au-delà du jour de l'accident.
 2. Le nombre de travailleurs à temps plein (30 heures ou plus) de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada est utilisé pour estimer le nombre de travailleurs couverts. Ce choix méthodologique mène toutefois à une sous-estimation du nombre de travailleurs couverts, puisqu'un certain nombre de travailleurs à temps partiel seraient couverts en réalité.
 3. Un dossier ouvert et accepté est un dossier pour lequel la dernière décision rendue par la Commission est l'acceptation de la demande d'indemnisation au 1^{er} mars de l'année suivant l'ouverture du dossier, ou un dossier avec frais seulement; cela inclut les cas de décès où le dossier a été ouvert et accepté durant l'année de référence.

6.1 Dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés selon le sexe (tableau 6.1)

En 2008, le nombre de dossiers relatifs à une lésion professionnelle ouverts et acceptés par la CSST est de 108 758; il s'agit du plus faible nombre observé au cours de la période 2000-2008. À l'instar des années précédentes, plus de 95 % des dossiers ouverts et acceptés sont rattachés aux accidents du travail en 2008. Cette dernière année, le nombre de dossiers ouverts et acceptés diminue de 2,9 %; des baisses sont d'ailleurs observées tout le long de la période.

De 2000 à 2008, on note une baisse de 34 759 dossiers ouverts et acceptés (-24,2 %). Sans surprise, cette diminution est largement causée par la réduction du nombre d'accidents du travail (-33 912). Sur la même période, on note également un recul pour les dossiers liés aux maladies professionnelles (-16,6 %; -847). Ces diminutions se produisent dans un contexte où le nombre de travailleurs couverts augmente. De fait, sur la période étudiée, le nombre de travailleurs couverts par la CSST progresse année après année (+ 11,6 % sur la période), pour atteindre 3 158 000 en 2008. On ne peut donc pas expliquer la diminution du nombre de lésions professionnelles par une réduction du nombre des travailleurs couverts.

Sur l'ensemble de la période étudiée, le nombre de dossiers de lésion professionnelle est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Cette situation s'explique, du moins en partie, par le fait que les hommes sont plus nombreux sur le marché du travail. Leur plus grande présence dans des secteurs considérés plus à risque (les professions manuelles par exemple) constitue un autre élément d'explication. En 2008, 74 756 dossiers sont ouverts et acceptés pour des hommes, tandis que 34 002 le sont pour des femmes. Chez les hommes, le nombre de dossiers diminue de 30,3 %

par rapport à celui noté en 2000 (107 287), et ce, malgré une augmentation constante du nombre de travailleurs masculins couverts au cours de la période. Chez les femmes, une diminution de 6,1 % est enregistrée (36 230 dossiers en 2000). La baisse moins importante chez ces dernières que chez les hommes révèle que, pour l'ensemble des dossiers, la proportion des femmes est plus élevée en 2008 (31,3 %) qu'en 2000 (25,2 %).

En ce qui concerne les accidents du travail, les femmes représentent 31,9 % de ces dossiers en 2008 comparativement à 24,9 % en 2000. Ainsi, entre 2000 et 2008, l'écart entre les sexes se rétrécit. Durant cette période, une baisse de 31,5 % (-32 765 dossiers) est notée chez les hommes et de 3,3 %, chez les femmes (-1 147 dossiers). En ce qui a trait aux dossiers liés aux maladies professionnelles, les femmes connaissent une forte diminution, soit de 60,9 % (-1 081 dossiers). Chez les hommes, le nombre de dossiers de ce type augmente quant à lui légèrement (+ 234 dossiers; + 7,0 %). La proportion de dossiers liés aux maladies professionnelles chez les femmes connaît donc une importante diminution, passant de 34,7 % en 2000 à 16,3 % en 2008.

6.2 Dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés selon le groupe d'âge⁴ (tableau 6.2)

En 2008, les plus jeunes travailleurs et les plus âgés sont les groupes chez qui on observe le moins de dossiers de lésion professionnelle; avec 15 000 dossiers environ chacun, le groupe des 15-24 ans compte pour 13,8 % et celui des 55 ans et plus, pour 13,5 %. Les groupes d'âge dits plus actifs sur le marché du travail représentent une plus grande part des dossiers de lésion professionnelle : 21,6 % chez les 25-34 ans, 24,0 % chez les 35-44 ans et 27,1 % chez les 45-54 ans. Avec une proportion de 9,3 % de l'ensemble des travailleurs couverts, le groupe des 15-24 ans est le seul à être surreprésenté dans les dossiers de lésion professionnelle.

4. Le regroupement des 15-24 ans inclut les travailleurs âgés de moins de 15 ans. Ces cas sont toutefois rare et n'ont pas d'incidences sur les résultats.

De 2000 à 2008, les 55 ans et plus présentent une hausse du nombre de dossiers ouverts et acceptés de 4 053 (+38,0 %). Le groupe des 45-54 ans affiche un nombre stable, alors que dans les trois autres groupes d'âge, une baisse est observée: de 10 989 dossiers (-42,2 %) pour les 15-24 ans, de 11 482 (-32,9 %) pour les 25-34 ans et de 16 698 (-39,1 %) pour les 35-44 ans. Pour ces trois groupes, les diminutions sont attribuables à la baisse combinée des accidents du travail et, dans une moindre mesure, des maladies professionnelles; les accidents du travail constituant la plupart des dossiers de lésion professionnelle, il n'est pas surprenant de constater qu'ils contribuent davantage aux baisses observées. Pour les 45-54 ans, le nombre de dossiers relatifs aux maladies professionnelles varie peu sur la période et fluctue selon les années; la légère hausse du nombre de dossiers ouverts et acceptés est donc imputable uniquement à l'augmentation des dossiers liés aux accidents du travail. L'augmentation notée chez les 55 ans et plus est, quant à elle, attribuable à la hausse du nombre de dossiers des deux types de lésions professionnelles. Dans ce groupe, le nombre de dossiers ouverts et acceptés concernant les maladies professionnelles double entre 2000 et 2008, passant de 1 088 à 2 199; ce type de lésion représente près de 15 % des dossiers ouverts et acceptés en 2008.

6.3 Taux de lésion professionnelle⁵ (tableau 6.3)

En 2008, le taux de lésion professionnelle s'établit à 3,4 %, son plus bas niveau de la période. Il s'agit d'une diminution de 1,7 point de pourcentage par rapport au taux enregistré en 2000 (5,1 %). L'augmentation du nombre de travailleurs couverts entre 2000 et 2008 (+11,6 %) explique le fait que, proportionnellement, le taux de lésion diminue de façon plus importante que l'ensemble des dossiers de lésion professionnelle (-24,2 %).

En 2008, le taux de lésion professionnelle des hommes se fixe à 4,2 %, tandis que celui des femmes s'établit à 2,5 %. De plus, tout le long de la période, les hommes affichent un taux de lésion professionnelle plus élevé que celui des femmes. Ici encore, cette situation s'explique, du moins en partie, par la présence plus importante de ces derniers dans les secteurs et professions à risque.

Sur l'ensemble de la période 2000-2008, une diminution du taux de lésion professionnelle est observée chez les hommes et, dans une moindre mesure, chez les femmes. Du côté des hommes, un recul de 2,2 points de pourcentage est enregistré contre 0,6 point chez les femmes. Au cours de la période, l'écart entre les taux masculin et féminin diminue; de fait, il s'établit à 1,7 point de pourcentage en 2008, alors qu'il se fixait à 3,3 points en 2000. Chez les hommes, la diminution du taux de lésion professionnelle serait imputable à l'augmentation du nombre de travailleurs couverts combinée à l'importante réduction du nombre de dossiers ouverts et acceptés. Chez les femmes, le léger repli du taux de lésion professionnelle est surtout le fait de la hausse du nombre de travailleuses couvertes (+18,9 %), la variation étant plutôt faible (-6,1 %) du côté du nombre de dossiers de lésion professionnelle.

Les jeunes travailleurs sont davantage touchés par les lésions professionnelles. En effet, le taux de lésion professionnelle des 15-24 ans est le plus élevé tout au long de la période. En 2008, il s'établit à 5,1 % comparativement à 3,1 % pour les 25-34 ans, à 3,3 % pour les 35-44 ans et les 45-54 ans et à 3,4 % pour les 55 ans et plus. Pour tous les groupes d'âge, le taux noté en 2008 est inférieur à celui de 2000. Les reculs les plus importants sont enregistrés chez les 15-24 ans (-3,5 points) et les 25-34 ans (-2,1 points).

5. Le taux de lésion professionnelle représente le nombre de dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés par rapport au nombre de travailleurs couverts. Il permet de relativiser les résultats en prenant en considération la variation du nombre de travailleurs couverts.

6.4 Décès acceptés⁶ (tableaux 6.4 et 6.5)

En 2008, 195 décès à la suite d'une lésion professionnelle ont été acceptés par la CSST. En moyenne, au cours de la période, 192 décès sont enregistrés annuellement. De 2000 à 2008, le nombre de décès dus à une lésion professionnelle augmente de 8,3 % (+ 15 décès). Chez les femmes, le nombre de décès a triplé entre 2000 et 2008, passant de 4 décès à 12 décès. Il est possible que cette hausse soit liée à l'augmentation du nombre de femmes couvertes (+ 218 800).

De 2000 à 2008, alors que les trois plus jeunes groupes d'âge voient leur nombre de décès à la suite d'une lésion professionnelle diminuer de 13,3 % à 66,7 %, le nombre de travailleurs âgés de 45-54 ans qui décèdent augmente de 21,4 % et celui des travailleurs de 55 ans et plus progresse de 52,5 %. Ce dernier groupe est d'ailleurs celui qui enregistre le plus grand nombre de décès pour chacune des années de la période.

Le ratio du nombre de décès pour 100 000 travailleurs couverts permet d'analyser l'évolution du nombre de décès en annulant l'incidence de la variation du nombre de travailleurs couverts⁷. En 2008, ce ratio se situe à 6,2, alors qu'il atteignait 6,4 en 2000, soit une diminution de 0,2 point. La hausse du nombre de décès n'est donc pas uniquement attribuable à celle des travailleurs couverts. Le ratio enregistré en 2008 est légèrement plus faible que le taux moyen observé au cours de la période (6,4).

Historiquement, les décès sont principalement attribuables aux accidents du travail. En 2000, environ 59,4 % des décès étaient imputables à ce type de lésion. En 2003, pour la première fois de la période, les maladies professionnelles sont responsables de plus de la moitié des décès. En 2008, les maladies professionnelles sont responsables de 52,8 % des décès contre 47,2 %

pour les accidents du travail, soit un écart de 5,6 points de pourcentage; en 2000, cet écart était de 18,8 points en faveur des accidents du travail.

Comme à chaque année de la période analysée, la grande majorité des décès enregistrés en 2008 concernent les hommes, soit 183 décès (93,8 %) sur les 195 décès notés. Ainsi, 12 décès touchent les femmes; il s'agit du plus grand total de décès chez les femmes depuis 2000. En effet, entre 2000 et 2007, le nombre de décès a varié entre trois et huit chez les femmes, ce qui correspondait à une proportion maximale d'environ 4,0 % de l'ensemble des décès; en 2008, cette proportion s'élève à 6,2 %.

Le nombre de décès pour 100 000 travailleurs couverts chez les hommes se situe à 10,3 en 2008, tout près de la moyenne de 10,7 observée au cours de la période étudiée. Il s'agit d'une légère diminution (-0,2 point) par rapport au ratio de 2000 (10,5). Chez les femmes, le ratio « décès/100 000 travailleurs couverts » est, en 2008, supérieur à celui observé en 2000 (0,9 et 0,3 respectivement). Pour ces dernières, il s'agit d'ailleurs du ratio le plus élevé de la période; en moyenne (entre 2000 et 2008) il est de 0,4.

En prenant en compte le type d'événement (données non présentées), la tendance observée chez les hommes est semblable à celle notée dans l'ensemble. En effet, la majorité des décès (53,6 %) sont liés aux maladies professionnelles en 2008; cette proportion représente tout de même une baisse par rapport à celle de 2007 (62,0 %). En ce qui concerne les femmes, les décès sont dus à un accident du travail dans 7 cas sur les 12 répertoriés pour 2008.

Le groupe de travailleurs de 55 ans et plus est celui où le plus grand nombre de décès est observé à chaque année de la période. L'année 2008 ne fait pas exception puisque 62,6 % des décès concernent ce groupe d'âge. Le ratio « décès /100 000 travailleurs couverts » le plus élevé est également

6. Décès liés à une lésion professionnelle dont la date d'inscription de l'acceptation se situe entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année de référence.

7. Il faut toutefois préciser que, dans le cas des maladies professionnelles, l'utilisation d'un ratio sur la base des travailleurs couverts est moins concluante, puisque le décès peut survenir ou être accepté plusieurs années après l'exposition en milieu de travail.

observé dans ce groupe (28,1 décès/100 000 travailleurs couverts). Pour les trois autres groupes d'âge, ce ratio ne dépasse pas 4,4 en 2008. Ce ratio très élevé s'explique en partie par le fait que, pour ce groupe d'âge, lors de l'acceptation du décès, la personne pourrait avoir quitté le marché du travail et ne plus être comptabilisée dans le nombre de travailleurs couverts de ce groupe. Chez les 55 ans et plus, la très grande majorité des décès est attribuable à une maladie professionnelle (80,3 %).

De 2000 à 2007, le nombre le plus faible de décès est noté chez les 15-24 ans. Par contre, en 2008, ce titre revient au groupe des 25-34 ans avec 9 décès, alors que 13 décès sont enregistrés chez les plus jeunes (15-24 ans). Chez ces derniers, cela représente une hausse de 140,0 % par rapport à 2007 alors que cinq décès étaient dénombrés. Le nombre de décès (1,2) par tranche de 100 000 travailleurs couverts noté chez les 25-34 ans en 2008 est le plus faible enregistré depuis le début de la période, à égalité avec 2003. En 2008, ce ratio s'établit à 4,4 décès chez les 15-24 ans, à 2,1 chez les 35-44 ans et à 3,8 chez les 45-54 ans.

Des différences importantes ressortent entre les groupes d'âge quant au type d'événement responsable du décès. En effet, en 2008, aucun décès n'est la conséquence d'une maladie professionnelle chez les travailleurs de 15 à 44 ans. Chez ceux de 45-54 ans, on note 29 décès causés par un accident du travail et 5 par une maladie professionnelle. Pour le groupe des travailleurs de 55 ans et plus, 24 décès sont liés à un accident du travail et 98 sont la cause d'une maladie professionnelle. Il importe ici de rappeler que la maladie professionnelle ayant mené à un décès se manifeste surtout chez les 55 ans et plus car, bien qu'elle puisse survenir plus tôt dans la vie du travailleur, elle n'en causera le décès que bien plus tard dans bon nombre de cas.

6.5 Dossiers du programme « Pour une maternité sans danger⁸ » (tableau 6.6)

La CSST est en charge du programme « Pour une maternité sans danger » visant, dans certaines conditions, le retrait préventif des travailleuses enceintes ou qui allaitent. En 2007, 31 119 réclamations ont été acceptées dans le cadre de ce programme, ce qui représente une augmentation de 39,5 % depuis 2000. Le taux de réclamation (le nombre de réclamations acceptées divisé par le nombre de travailleuses couvertes) passe de 1,9 % en 2000 à 2,3 % en 2007.

De 2000 à 2007, le nombre de réclamations reçues connaît une croissance constante. Cette progression du nombre de demandes reçues peut s'expliquer par la présence accrue des femmes sur le marché du travail, le rajeunissement de la main-d'œuvre féminine, la présence plus importante de ces dernières dans des professions à risque pour les femmes enceintes ou qui allaitent et, finalement, une plus grande sensibilité face à ces risques et une meilleure connaissance de ceux-ci.

En 2007, en moyenne, 126 jours d'indemnisation sont notés, soit 18 semaines. Il s'agit d'une baisse de 14 jours (-10,0 %) par rapport au niveau de 2000 (140). Après une croissance lente mais régulière du nombre moyen de jours d'indemnisation entre 1999 et 2004, une tendance décroissante est observée pour les trois années suivantes⁹. Par ailleurs, en 2007, le coût moyen par dossier se situe à 6 214 \$, soit une augmentation de 21,5 % par rapport à 2000 (5 116 \$). La hausse de 2007 ramène les débours moyens par dossier au niveau de 2003, deux baisses ayant été notées en 2005 et en 2006.

8. Les données sont observées au 31 décembre de l'année suivant l'année de réclamation. L'année de référence correspond à l'année au cours de laquelle le médecin remet à la travailleuse un certificat attestant que les conditions de son travail comportent des dangers. La dernière année pour laquelle les données sont disponibles est donc 2007.

9. Cette baisse coïncide avec l'entrée en vigueur du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), le 1^{er} janvier 2006. Ce régime prévoit le paiement d'indemnités aux travailleuses enceintes admissibles, pour les quatre semaines précédant la date prévue de l'accouchement. Pour cette période, la CSST ne verse pas d'indemnités aux travailleuses admissibles au RQAP. L'entrée en vigueur du RQAP a un effet à la baisse sur les indemnités versées et le nombre de jours d'indemnisation.

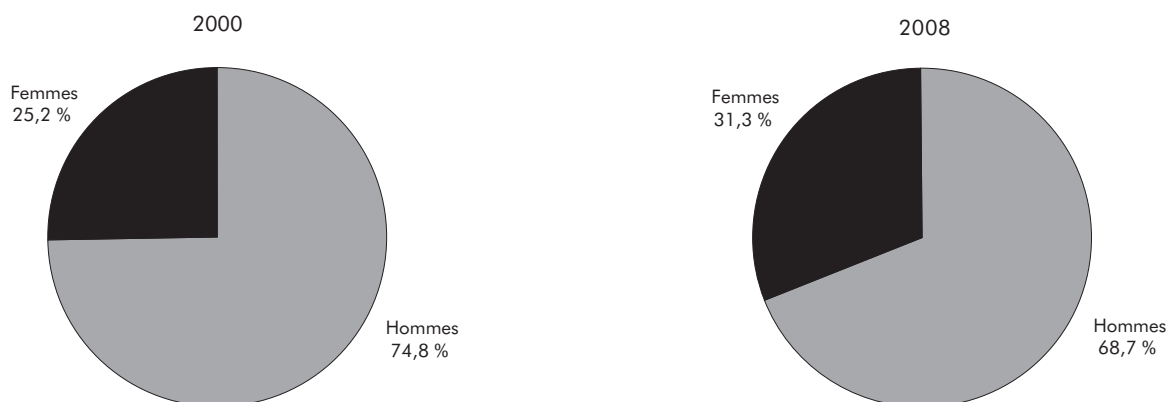
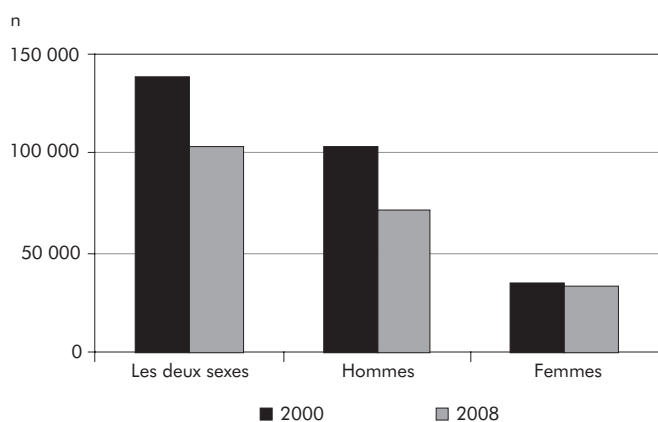
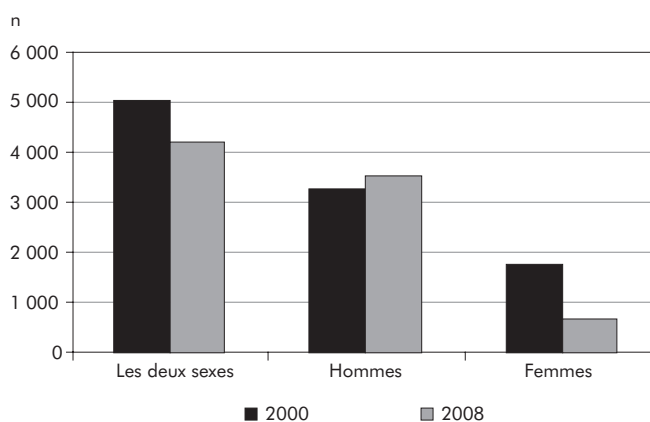
6.1 Travailleurs couverts par le régime de santé et de sécurité du travail et dossiers ouverts et acceptés selon l'événement et selon le sexe, Québec, 2000-2008

	Travailleurs couverts ¹	Dossiers ouverts et acceptés		
		Ensemble	Accident du travail	Maladie prof.
Les deux sexes				
2000	2 830 700	143 517	138 403	5 114
2001	2 849 400	141 283	135 997	5 286
2002	2 930 800	137 456	132 485	4 971
2003	2 957 700	135 724	130 633	5 091
2004	3 012 200	132 906	128 104	4 802
2005	3 043 600	125 931	121 293	4 638
2006	3 079 400	122 086	117 545	4 541
2007	3 136 800	112 009	107 612	4 397
2008	3 158 000	108 758	104 491	4 267
Variation 2000-2008 (n)	327 300	-34 759	-33 912	-847
Variation 2000-2008 (%)	11,6	-24,2	-24,5	-16,6
Hommes				
2000	1 674 500	107 287	103 949	3 338
2001	1 682 700	104 315	100 620	3 695
2002	1 729 500	100 210	96 714	3 496
2003	1 723 400	98 110	94 395	3 715
2004	1 745 600	95 324	91 798	3 526
2005	1 750 300	89 668	86 144	3 524
2006	1 769 200	85 650	82 169	3 481
2007	1 778 600	77 557	74 024	3 533
2008	1 783 000	74 756	71 184	3 572
Variation 2000-2008 (n)	108 500	-32 531	-32 765	234
Variation 2000-2008 (%)	6,5	-30,3	-31,5	7,0
Femmes				
2000	1 156 200	36 230	34 454	1 776
2001	1 166 700	36 968	35 377	1 591
2002	1 201 300	37 246	35 771	1 475
2003	1 234 300	37 614	36 238	1 376
2004	1 266 500	37 582	36 306	1 276
2005	1 293 300	36 263	35 149	1 114
2006	1 310 200	36 436	35 376	1 060
2007	1 358 100	34 452	33 588	864
2008	1 375 000	34 002	33 307	695
Variation 2000-2008 (n)	218 800	-2 228	-1 147	-1 081
Variation 2000-2008 (%)	18,9	-6,1	-3,3	-60,9

1. Correspond au nombre de travailleurs à temps plein de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Service de la statistique.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

6.1 A Répartition des dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés selon le sexe**6.1 B Répartition des dossiers d'accident du travail selon le sexe, 2000 et 2008****6.1 C Répartition des dossiers de maladie professionnelle selon le sexe, 2000 et 2008**

6.2 Travailleurs couverts par le régime de santé et de sécurité du travail et dossiers ouverts et acceptés selon l'événement et selon le groupe d'âge¹, Québec, 2000-2008

	Travailleurs couverts ²					Ensemble des dossiers ouverts et acceptés				
	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	n									
2000	301 200	666 800	891 200	710 700	260 700	26 015	34 938	42 757	29 143	10 664
2001	307 400	659 100	878 000	733 700	271 100	24 632	32 765	41 991	30 461	11 434
2002	313 900	671 500	876 300	770 200	299 000	23 407	31 388	40 129	30 762	11 770
2003	313 500	676 600	854 700	784 500	328 300	22 163	30 535	38 197	32 024	12 805
2004	302 200	694 400	849 700	811 800	354 000	21 191	29 922	36 527	32 066	13 200
2005	294 700	707 700	824 000	841 100	376 200	19 213	28 497	33 398	31 345	13 478
2006	289 500	728 000	814 600	855 200	392 100	18 031	27 091	31 062	31 636	14 266
2007	289 000	747 700	804 100	880 600	415 300	15 872	24 625	27 542	29 887	14 083
2008	293 800	751 400	794 000	884 400	434 400	15 026	23 456	26 059	29 500	14 717
Variation 2000-2008	-7 400	84 600	-97 200	173 700	173 700	-10 989	-11 482	-16 698	357	4 053

	Accident du travail					Maladie professionnelle				
	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	n									
2000	25 411	34 041	41 401	27 974	9 576	604	897	1 356	1 169	1 088
2001	24 138	31 938	40 655	29 232	10 034	494	827	1 336	1 229	1 400
2002	22 974	30 717	38 956	29 496	10 342	433	671	1 173	1 266	1 428
2003	21 777	29 908	37 145	30 713	11 090	386	627	1 052	1 311	1 715
2004	20 844	29 287	35 530	30 890	11 553	347	635	997	1 176	1 647
2005	18 919	27 987	32 527	30 177	11 683	294	510	871	1 168	1 795
2006	17 806	26 600	30 301	30 424	12 414	225	491	761	1 212	1 852
2007	15 713	24 207	26 935	28 757	12 000	159	418	607	1 130	2 083
2008	14 863	23 133	25 543	28 434	12 518	163	323	516	1 066	2 199
Variation 2000-2008	-10 548	-10 908	-15 858	460	2 942	-441	-574	-840	-103	1 111

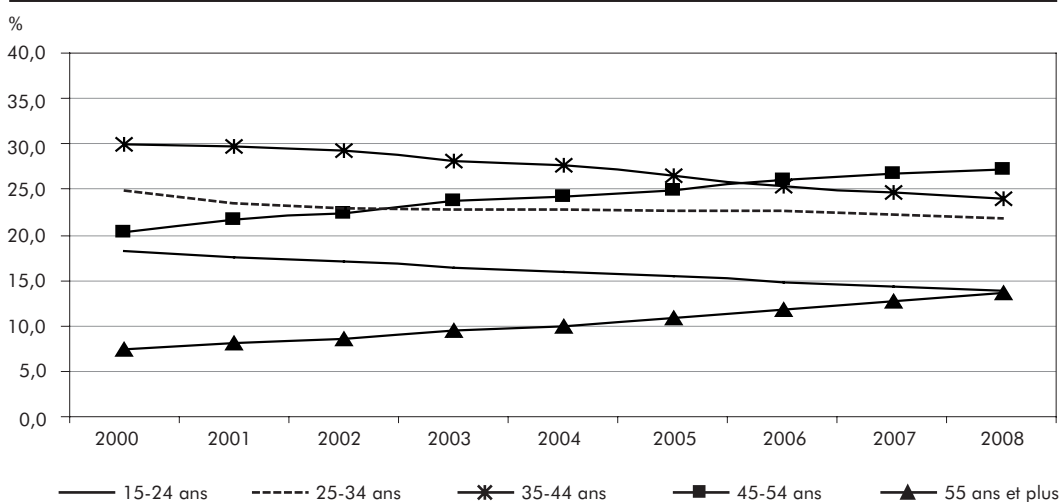
1. Les événements survenus chez les moins de 15 ans sont comptabilisés chez les 15-24 ans.

2. Correspond au nombre de travailleurs à temps plein de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Service de la statistique, et Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

6.2 A Répartition des dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés selon le groupe d'âge



6.3 Taux de lésion professionnelle selon le sexe et le groupe d'âge¹, Québec, 2000-2008

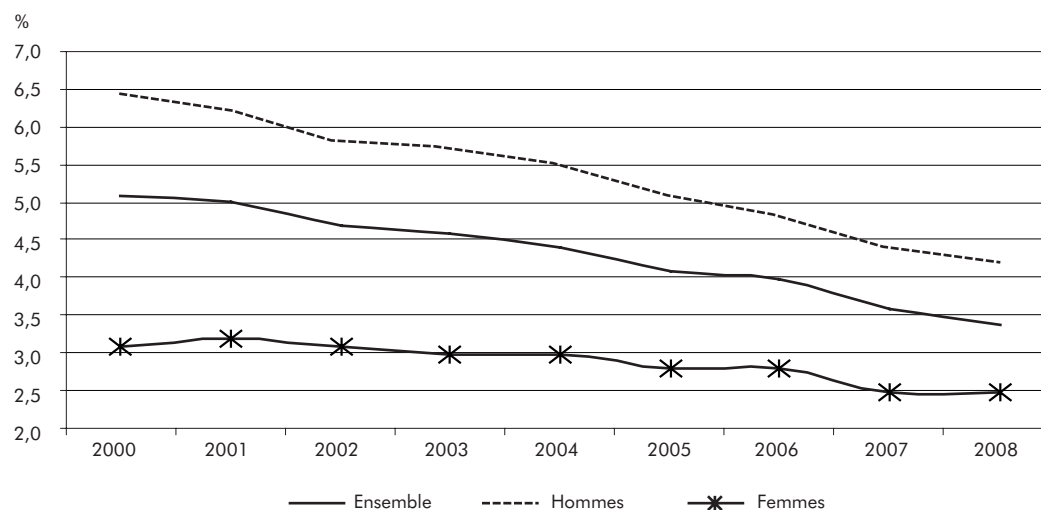
	Ensemble	Sexe		Groupe d'âge				
		Hommes	Femmes	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
		%						
2000	5,1	6,4	3,1	8,6	5,2	4,8	4,1	4,1
2001	5,0	6,2	3,2	8,0	5,0	4,8	4,2	4,2
2002	4,7	5,8	3,1	7,5	4,7	4,6	4,0	3,9
2003	4,6	5,7	3,0	7,1	4,5	4,5	4,1	3,9
2004	4,4	5,5	3,0	7,0	4,3	4,3	3,9	3,7
2005	4,1	5,1	2,8	6,5	4,0	4,1	3,7	3,6
2006	4,0	4,8	2,8	6,2	3,7	3,8	3,7	3,6
2007	3,6	4,4	2,5	5,5	3,3	3,4	3,4	3,4
2008	3,4	4,2	2,5	5,1	3,1	3,3	3,3	3,4
Variation 2000-2008 (points de %)	-1,7	-2,2	-0,6	-3,5	-2,1	-1,5	-0,8	-0,7
Variation 2000-2008 (%)	-33,3	-34,4	-19,4	-40,7	-40,4	-31,3	-19,5	-17,1

1. Les événements survenus chez les moins de 15 ans sont comptabilisés chez les 15-24 ans.

Sources : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Service de la statistique, et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

6.3 A Taux de lésion professionnelle selon le sexe



6.4 Nombre de décès selon le sexe et le groupe d'âge¹, Québec, 2000-2008

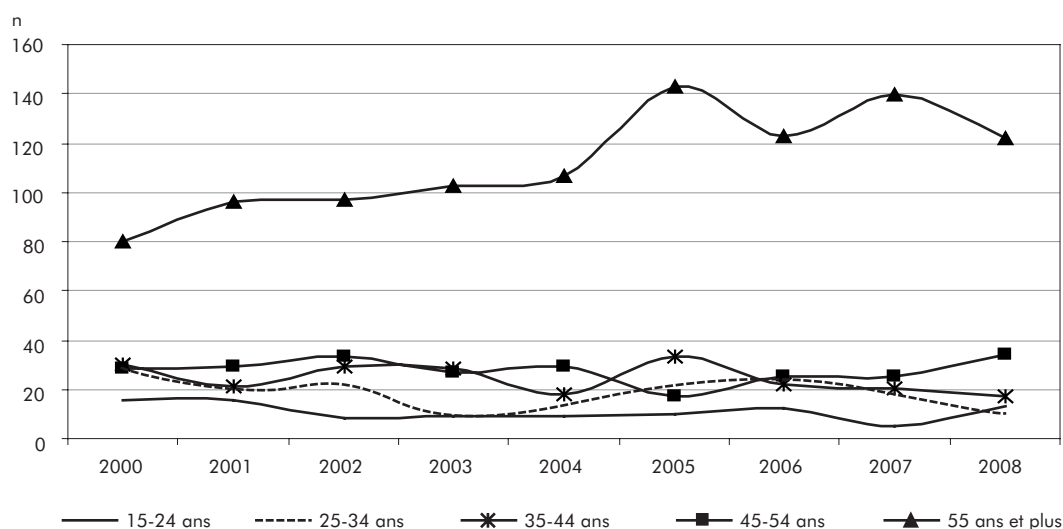
	Sexe			Groupe d'âge				
	Ensemble	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	n							
2000	180	176	4	15	27	30	28	80
2001	180	174	6	15	19	21	29	96
2002	188	184	4	8	21	29	33	97
2003	175	172	3	9	8	28	27	103
2004	176	171	5	9	13	18	29	107
2005	223	220	3	10	20	33	17	143
2006	206	198	8	12	24	22	25	123
2007	207	200	7	5	17	20	25	140
2008	195	183	12	13	9	17	34	122
Variation 2000-2008 (n)	15	7	8	-2	-18	-13	6	42
Variation 2000-2008 (%)	8,3	4,0	200,0	-13,3	-66,7	-43,3	21,4	52,5

1. Les événements survenus chez les moins de 15 ans sont comptabilisés chez les 15-24 ans.

Sources : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Service de la statistique.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

6.4 A Décès selon le groupe d'âge



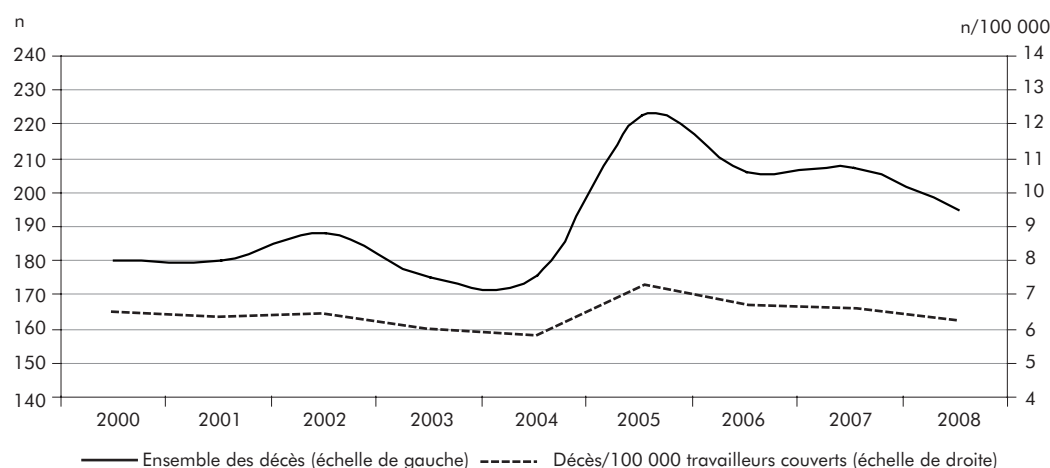
6.5 Ratio « décès/100 000 travailleurs couverts » selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2000-2008

	Sexe			Groupe d'âge				
	Ensemble	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
2000	6,4	10,5	0,3	5,0	4,0	3,4	3,9	30,7
2001	6,3	10,3	0,5	4,9	2,9	2,4	4,0	35,4
2002	6,4	10,6	0,3	2,5	3,1	3,3	4,3	32,4
2003	5,9	10,0	0,2	2,9	1,2	3,3	3,4	31,4
2004	5,8	9,8	0,4	3,0	1,9	2,1	3,6	30,2
2005	7,3	12,6	0,2	3,4	2,8	4,0	2,0	38,0
2006	6,7	11,2	0,6	4,1	3,3	2,7	2,9	31,4
2007	6,6	11,2	0,5	1,7	2,3	2,5	2,8	33,7
2008	6,2	10,3	0,9	4,4	1,2	2,1	3,8	28,1
Variation 2000-2008	-0,2	-0,2	0,6	-0,6	-2,8	-1,3	-0,1	-2,6

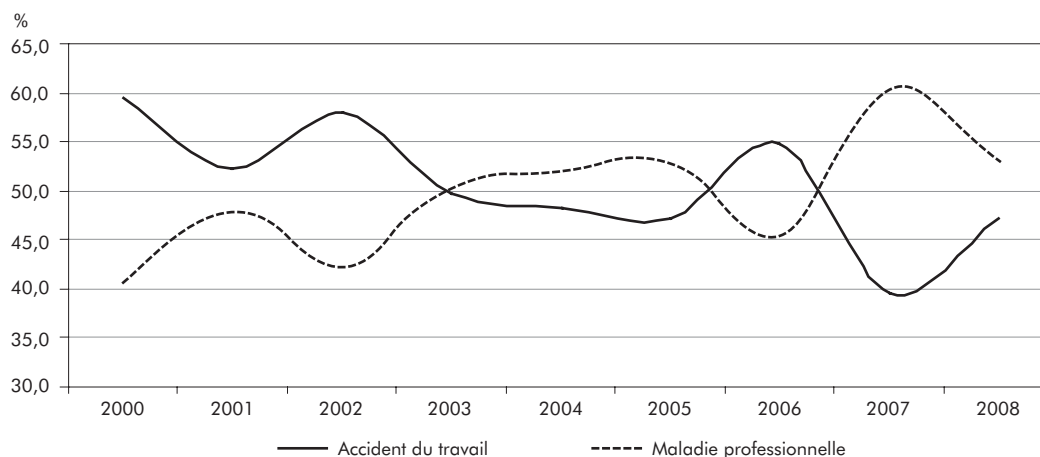
Sources : Commission de la santé et de la sécurité au travail, Service de la statistique, et Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

6.5 A Décès inscrits et acceptés et ratio « décès/100 000 travailleurs couverts »



6.5 B Répartition des décès inscrits et acceptés selon le type d'événement



6.6 Évolution du programme « Pour une maternité sans danger », Québec, 2000-2007

Année de référence ¹	Réclamations reçues	Réclamations acceptées	Taux d'acceptation ²	Nombre moyen de jours d'indemnisation	Débours totaux ³	Débours moyen par dossier
	n		%	jours	\$ courants	
2000	23 626	22 309	94,4	140	114 140 159	5 116
2001	24 820	23 493	94,7	142	130 621 941	5 560
2002	25 311	23 974	94,7	144	143 674 234	5 993
2003	26 638	25 291	94,9	145	157 608 669	6 232
2004	27 985	26 536	94,8	147	175 224 461	6 603
2005	29 890	28 366	94,9	146	186 643 472	6 580
2006	31 828	30 265	95,1	127	179 049 523	5 916
2007	32 619	31 119	95,4	126	193 378 602	6 214

1. Année durant laquelle le médecin a remis à la travailleuse un certificat attestant que les conditions de son travail comportent des dangers.

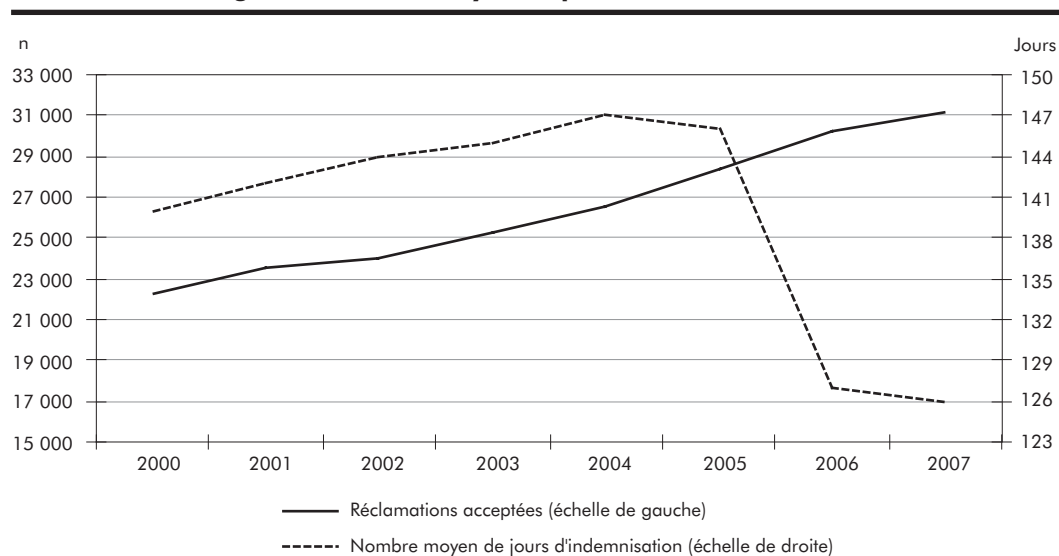
2. Il s'agit du nombre de réclamations acceptées par rapport au nombre de réclamations reçues.

3. Les débours totaux comprennent les frais d'assistance médicale (frais du certificat), les débours pour affectation de la travailleuse à un nouveau poste de travail et les indemnités de remplacement du revenu qui correspondent à 90 % du salaire hebdomadaire net de la travailleuse.

Sources : Commission de la santé et de la sécurité au travail, Service de la statistique.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

6.6 A Réclamations acceptées dans le cadre du programme « Pour une maternité sans danger » et nombre moyen de jours d'indemnisation



TERMES GÉNÉRAUX

Accident du travail

« Un événement imprévu et soudain attribuable à toute cause, survenant à une personne par le fait ou à l'occasion de son travail et qui entraîne pour elle une lésion professionnelle¹ ».

Administration québécoise

Fonction publique québécoise, réseau de l'éducation (commissions scolaires et cégeps) ainsi que le réseau de la santé et des services sociaux.

Conflit de travail

Tout conflit ayant engendré un arrêt de travail (un seul conflit peut donner lieu à des arrêts de travail sporadiques).

Croissance nominale

Croissance en dollars courants, c'est-à-dire selon les prix ayant cours dans la période à laquelle on fait référence.

Croissance réelle

Croissance en dollars constants, c'est-à-dire selon les prix ayant cours dans une période de référence fixe. L'effet des prix (l'inflation) est donc soustrait de la croissance.

Dossier de décès inscrit et accepté

Dossier de décès relié à une lésion professionnelle dont la date d'inscription de l'acceptation (par la Commission de la santé et de la sécurité du travail) se situe entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année de référence.

Dossier de lésion professionnelle ouvert et accepté

Dossier ouvert à la suite d'une demande d'indemnisation pour lésion professionnelle auprès de la

Commission de la santé et de la sécurité du travail, et pour lequel la dernière décision rendue est l'acceptation de la demande d'indemnisation au 1^{er} mars de l'année de référence; cela inclut les dossiers de décès ouverts et acceptés durant l'année de référence.

Durée de l'emploi

Période continue au cours de laquelle un employé est au service du même employeur, peu importe que la personne ait changé ou non d'emploi au sein même de son organisation.

Durée du travail réelle

Temps réellement travaillé par les employés pendant une année civile en tenant compte des diverses absences et des heures supplémentaires effectuées.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Employé

Personne qui travaille pour un employeur dans le secteur public ou privé.

Heures hebdomadaires habituelles

Heures régulières ou définies par contrat dans une semaine, exclusion faite des heures supplémentaires.

Horaire de travail court

Semaine de travail entre 1 et 34 heures.

Horaire de travail normal

Semaine de travail entre 35 et 40 heures.

1. QUÉBEC. *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* : LRQ, chapitre A-3.001, à jour au 1^{er} décembre 2004, [Québec], Éditeur officiel du Québec, chapitre I, art. 2.

Horaire de travail long

Semaine de travail de 41 heures ou plus.

Indice des prix à la consommation

« Mesure du taux de variation du prix des biens et services achetés par les consommateurs² ».

Jours-personnes non travaillés

Produit du nombre de travailleurs touchés et du nombre de jours ouvrables non travaillés en raison des arrêts de travail.

Lésion professionnelle

Lésion survenue à la suite d'un des deux événements suivants : accident du travail ou maladie professionnelle.

Maladie professionnelle

« Une maladie contractée par le fait ou à l'occasion du travail et qui est caractéristique de ce travail ou reliée directement aux risques particuliers de ce travail³ ».

Ratio du temps non travaillé

Nombre de jours-personnes non travaillés par rapport au nombre d'employés sur le marché du travail. Ce ratio est exprimé par 1 000 employés.

Rémunération horaire

Salaire ou traitement (avant impôts et autres déductions), y compris les pourboires, les commissions ou les primes, prévu pour une heure de travail ou toute autre rémunération (hebdomadaire, mensuelle, annuelle) ramenée sur une base horaire en tenant compte du nombre d'heures de travail habituellement payées.

Rémunération hebdomadaire

Salaire ou traitement (avant impôts et autres déductions), y compris les pourboires, les commissions ou les primes, obtenu pour une semaine en tenant compte des heures de travail habituellement payées.

Rémunération annuelle

Salaire ou traitement (avant impôts et autres déductions), y compris les gains des propriétaires d'entreprises constituées en société, les commissions, les primes et les salaires occasionnels, obtenu sur toute l'année.

Taux de lésion professionnelle

Importance relative du nombre de dossiers de lésion professionnelle par rapport au groupe de référence soit, dans ce document, les travailleurs couverts par le régime québécois de santé et de sécurité du travail.

Travailleur autonome

Cette catégorie de travailleurs inclut les propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel constitué ou non en société, avec ou sans employés et les personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise, une exploitation agricole ou un bureau professionnel, pour un parent qui en est propriétaire ou exploitant et qui occupe le même logement.

2. STATISTIQUE CANADA (1996). *Votre guide d'utilisation de l'indice des prix à la consommation*, Statistique Canada, n° 62-557-XPB au catalogue, p. 1.

3. QUÉBEC, *op. cit.*

TERMES RELATIFS AUX VARIABLES D'ANALYSE

COMPÉTENCE LÉGISLATIVE

Compétence fédérale

Les entreprises de compétence fédérale sont celles relevant de la compétence du gouvernement fédéral. Il s'agit notamment de la plupart des sociétés d'État telle la Société des postes, ainsi que des entreprises dont les principaux secteurs d'activité comprennent le transport routier, ferroviaire et maritime (interprovincial ou international), les réseaux de téléphone et de télégraphe (y compris la câblodistribution), les pipelines et gazoducs, etc. Les entreprises œuvrant dans les secteurs de la radiodiffusion et de la télédiffusion, du transport aérien, les institutions financières, les entreprises dont la raison d'être est de protéger le secteur de la pêche comme ressource naturelle et, finalement, certaines entreprises que le Parlement a déclaré d'intérêt national, comme la plupart des silos à grains, les meuneries, les entreprises d'extraction d'uranium etc. sont aussi de compétence fédérale.

Compétence québécoise (provinciale)

Toutes les entreprises au Québec qui ne sont pas de compétence fédérale.

COUVERTURE SYNDICALE

Syndiqué

Employés qui sont membres d'un syndicat et ceux qui ne sont pas membres, mais qui sont couverts par une convention collective ou par un contrat de travail négocié par un syndicat.

Non syndiqué

Employés qui ne sont pas membres d'un syndicat et qui ne sont pas couverts par une convention collective ou par un contrat de travail négocié par un syndicat.

NATURE DU CONFLIT

Grève

« La cessation concertée de travail par un groupe de salariés⁴ ».

Lock-out

« Le refus par un employeur de fournir du travail à un groupe de salariés à son emploi en vue de les contraindre à accepter certaines conditions de travail ou de contraindre pareillement des salariés d'un autre employeur⁵ ».

Grève et lock-out

Cas où l'information disponible ne permet pas d'affirmer s'il s'agit d'une grève ou d'un lock-out et cas où un même conflit donne successivement lieu à ces deux formes d'arrêt de travail.

NIVEAU DE COMPÉTENCE

Pour cette variable d'analyse, les professions (niveau de compétence à trois chiffres) ont été classées selon cinq groupes : les emplois de gestion et quatre niveaux de compétence (professionnel, technique, intermédiaire et élémentaire). Pour déterminer le niveau de compétence d'un emploi, l'expérience requise pour accéder à l'emploi, la complexité des tâches, les responsabilités inhérentes à cet emploi ainsi que le niveau de formation sont considérés. La classification effectuée ici ne se fait donc pas uniquement sur la base de la formation de l'individu. Chaque groupe est toutefois habituellement caractérisé par un niveau de formation donné, d'où les appellations utilisées dans cet annuaire. Celles-ci correspondent, dans l'ordre, aux appellations suivantes utilisées dans le rapport Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2007 : gestion, formation universitaire, formation collégiale, formation de niveau secondaire ou spécifique à l'emploi et formation en cours d'emploi.

4. QUÉBEC. Code du travail : LRQ, chapitre C-27, à jour au 1^{er} mars 2005, [Québec], Éditeur officiel du Québec, chapitre I, art. 1.

5. Ibid.

Gestionnaire

Le titulaire de l'emploi consacre plus de 50 % de son temps de travail à des activités de gestion. Il s'agit des cadres supérieurs, des directeurs spécialistes, des directeurs de la vente au détail, de la restauration et des services d'hébergement et des autres directeurs.

Professionnel

Professionnels en gestion des affaires et en finance; professionnels des sciences naturelles et appliquées; professionnels des soins de santé; professionnels en sciences infirmières; juges; avocats; psychologues; travailleurs sociaux; ministres du culte; agents des politiques et des programmes; enseignants; para-professionnels du droit, des services sociaux et de l'enseignement; professionnels des arts et de la culture.

Technique

Personnel d'administration des finances et des assurances; secrétaires, personnel administratif et de réglementation; personnel de supervision du travail de bureau; personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées; personnel technique dans le secteur de la santé; personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs; personnel de supervision des ventes et des services; personnel de la vente en gros technique et non technique, de l'assurance et de l'immobilier, des achats en gros et au détail et des achats de grains; chefs et cuisiniers; entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers et des transports; personnel des métiers de la construction; mécaniciens, opérateurs et électriciens; machinistes, personnel au fromage, profilage et montage du métal; mécaniciens; surveillants dans la fabrication et autres métiers.

Intermédiaire

Personnel de bureau; personnel de soutien des services de santé; vendeurs; personnel des services des aliments et boissons; personnel des services de protection; personnel de soutien familial et de gar-

derie; conducteurs d'équipement lourd et grutiers et foreurs; conducteurs de matériel de transport; professions propres à l'agriculture; professions propres à l'exploitation forestière, minière, pétrolière et gazière et la pêche; conducteurs de machines dans la fabrication et monteurs dans la fabrication.

Élémentaire

Caissiers; personnel de l'hébergement et des voyages et préposés dans les sports et les loisirs; aides de soutien aux métiers; personnel élémentaire de la production primaire; manœuvres dans la fabrication et les services d'utilité publique.

NIVEAU D'ÉTUDES

Sans diplôme d'études secondaires

Personnes n'ayant pas obtenu un diplôme d'études secondaires.

Diplôme d'études secondaires

Personnes ayant obtenu un diplôme d'études secondaires.

Études postsecondaires

Personnes ayant complété ou non une formation en vue de l'obtention d'un certificat (incluant un certificat de métiers) ou d'un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire (incluant l'université). Cela comprend une école de métiers, une période d'apprentissage, un collège communautaire, un cégep, une école de sciences infirmières, etc. Sont également incluses les personnes qui ont obtenu un certificat ou diplôme universitaire de niveau inférieur au baccalauréat.

Diplôme universitaire

Personnes ayant obtenu au moins un baccalauréat à l'université.

RÉGIME DE TRAVAIL

Temps plein

Personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine à leur emploi principal ou seul emploi.

Temps partiel

Personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou seul emploi.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2002 – Canada

Primaire

Comprend les sous-secteurs suivants : cultures agricoles; élevage; foresterie et exploitation forestière; pêche, chasse et piégeage; activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie; extraction de pétrole et de gaz; extraction minière; activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz.

Services publics

Comprend les sous-secteurs suivants : production, transport et distribution d'électricité; distribution de gaz naturel; réseaux d'aqueduc et d'égout et autres.

Construction

Comprend les sous-secteurs suivants : construction résidentielle; construction non résidentielle; construction d'installations de services publics; lotissement de terrains; construction de routes, de rues et de ponts; autres travaux de génie civil; entrepreneurs en travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiments; entrepreneurs en installations d'équipements techniques; entrepreneurs en travaux de finition de bâtiments et autres entrepreneurs spécialisés.

Fabrication

Comprend les sous-secteurs suivants : fabrication d'aliments; de boissons et de produits du tabac; usines de textiles; usines de produits textiles; fabrication de vêtements; de produits en cuir et de produits analogues; fabrication de produits en bois; de papier; impression et activités connexes de soutien; fabrication de produits du pétrole et du charbon; de produits chimiques; de produits en caoutchouc et en plastique; de produits minéraux non métalliques; première transformation des métaux; fabrication de produits métalliques; de machines; de produits informatiques et électroniques; de matériel, d'appareils et de composants électriques; fabrication de matériel de transport; de meubles et de produits connexes; activités diverses de fabrication.

Commerce

Comprend les sous-secteurs suivants :

Commerce de gros : grossistes-distributeurs de produits agricoles; de produits pétroliers; de produits alimentaires, de boissons et de tabac; d'articles personnels et ménagers; de véhicules automobiles et de leurs pièces; de matériaux et fournitures de construction; de machines, de matériel et de fournitures; de produits divers; agents et courtiers du commerce de gros.

Commerce de détail : marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces; magasins de meubles et d'accessoires de maison; magasins d'appareils électroniques et ménagers; marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage; magasins d'alimentation; de produits de santé et de soins personnels; stations-service; magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires; magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres; magasins de fournitures de tout genre; magasins de détail divers; détaillants hors magasin.

Transport et entreposage

Comprend les sous-secteurs suivants : transport aérien; ferroviaire; par eau; par camion; transport en commun et transport terrestre de voyageurs; transport par pipeline; transport de tourisme et d'agrément; activités de soutien au transport; services postaux; messageries et services de messagers; entreposage.

Finance, assurances, immobilier et location

Comprend les sous-secteurs suivants : autorités monétaires – banque centrale; intermédiation financière et activités connexes; valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes; sociétés d'assurance et activités connexes; fonds et autres instruments financiers; services immobiliers; services de location et de location à bail; bailleurs de biens incorporels non financiers, sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur.

Services professionnels, scientifiques et techniques

Comprend les sous-secteurs suivants : services juridiques; services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livres et de paye; architecture, génie et services connexes; services spécialisés de design; conception de systèmes informatiques et services connexes; services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques; services de recherche et de développement scientifiques; publicité et services connexes; autres services professionnels, scientifiques et techniques.

Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien

Comprend les sous-secteurs suivants : services administratifs et de soutien; services de gestion des déchets et d'assainissement.

Services d'enseignement

Comprend les sous-secteurs suivants : écoles primaires et secondaires; collèges communautaires et cégeps; universités; écoles de commerce et de formation en informatique et en gestion; écoles techniques et écoles de métiers; autres établissements d'enseignement et de formation; services de soutien à l'enseignement.

Soins de santé et assistance sociale

Comprend les sous-secteurs suivants : services de soins ambulatoires; hôpitaux; établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes; assistance sociale.

Information, culture et loisirs

Comprend les sous-secteurs suivants : édition; industries du film et de l'enregistrement sonore; radiotélévision et télécommunications; services d'information et de traitement des données; arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes; établissements du patrimoine; divertissement, loisirs et jeux de hasard et loteries.

Hébergement et services de restauration

Comprend les sous-secteurs suivants : services d'hébergement; services de restauration et débits de boissons.

Autres services

Comprend les sous-secteurs suivants : réparation et entretien; services personnels et services de blanchissage; organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires et ménages privés.

Administrations publiques

Comprend les sous-secteurs suivants : administration publique fédérale; administration publique provinciale (québécoise); administrations publiques locales, municipales et régionales; administrations publiques autochtones; organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

STATUT DE L'EMPLOI

Permanent

Emploi qui devrait durer aussi longtemps que l'employé le désire, à la condition que la conjoncture économique le permette, c'est-à-dire que la date de cessation de l'emploi n'est pas déterminée à l'avance.

Temporaire

Emploi dont la date de cessation est prédéterminée ou qui se terminera dès qu'un projet spécifique aura pris fin. Comprend les emplois saisonniers, les emplois temporaires (c'est-à-dire pour une durée déterminée ou dans le cadre d'un contrat de travail, y compris le travail effectué par le biais d'une agence de placement) et les emplois occasionnels.

TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT

Le nombre d'employés sur le lieu de travail (c'est-à-dire l'immeuble ou le chantier). Les regroupements sont les suivants : moins de 20 employés, entre 20 et 99 employés, entre 100 et 500 employés, plus de 500 employés.

SECTEUR D'APPARTENANCE

Public

Administrations municipale, provinciale et fédérale, organismes publics, sociétés d'État ainsi que les autres institutions gouvernementales comme les écoles (incluant les universités) ou les hôpitaux.

Privé

Toute autre organisation ne faisant pas partie du secteur public.

INDUSTRIE

Industrie des biens

Comprend les secteurs suivants : primaire, services publics, construction et fabrication.

Industrie des services

Comprend les secteurs suivants : commerce, transport et entreposage; finance, assurances, immobilier et location; services professionnels, scientifiques et techniques; services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien; services d'enseignement; soins de santé et assistance sociale; information, culture et loisirs; hébergement et services de restauration; autres services; administrations publiques.

L'*Annuaire québécois des statistiques du travail* présente un portrait de l'état du marché du travail ainsi que des conditions et de la dynamique du travail, à raison de deux numéros par année. Le premier volume, paru en 2005, constituait une analyse historique de ces éléments. Le deuxième volume (2006) était plutôt consacré à une analyse conjoncturelle et a été enrichi de nouveaux tableaux et figures. Le troisième volume et les suivants offrent une mise à jour annuelle des indicateurs abordés dans les volumes précédents.

Tandis que le premier numéro de ce cinquième volume, publié en juin, portait sur les principaux indicateurs du marché du travail, ce numéro aborde les conditions et la dynamique du travail. Les thèmes présentés sont la rémunération, la durée du travail, les mouvements de main-d'œuvre, les arrêts de travail ainsi que la santé et la sécurité du travail. Selon les éléments analysés, diverses ventilations sont effectuées, en lien avec les caractéristiques de l'employé, de l'emploi et du milieu de travail.

L'*Annuaire québécois des statistiques du travail* est une publication importante de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) dans le domaine des statistiques du travail. Par des analyses et un suivi systématique, il vise à répondre aux besoins de ceux qui veulent disposer d'une lecture à jour de l'état et de l'évolution du marché du travail en leur offrant, deux fois l'an, de l'information détaillée et pertinente dans ce domaine.